

Université de Montréal

**L'influence du système scolaire français sur le système scolaire iranien de l'inauguration
de l'école Dar ol-Fonoun jusqu'à la fin de l'époque des Qâdjârs (1851-1925)**

Par

Leila Koochakzadeh

Département d'histoire

Faculté des Arts et des Sciences

Thèse présentée à la faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de docteur en histoire

Août 2016

© Leila Koochakzadeh

Résumé

La présente thèse de recherche concerne l'évolution du système éducatif iranien à l'époque des Qâdjârs, et étudie notamment le rôle qu'y ont eu la France et les acteurs français. Il s'agit de mettre en exergue l'influence du système éducatif français sur celui de l'Iran, sans pour autant être une comparaison de ces deux systèmes. Ce travail est une recherche historique, qui prend pour but d'étudier le processus de formation d'une structure scolaire moderne en Iran de 1851 à 1925.

En prenant contact avec l'Occident, l'Iran du début du XIX^{ème} siècle cherche à combler son retard par rapport aux pays européens industrialisés, en leur empruntant savoirs, technologies et méthodes. La mise en place d'un système éducatif radicalement différent de la structure préexistante des écoles coraniques, dites *maktab*, participe de ce mouvement et est vue par les élites progressistes comme une condition *sine qua non* à la modernisation du pays. Le modèle éducatif français leur apparaît comme étant le meilleur à suivre, et avec lui se diffusent dans le pays la langue et la culture française.

Dans cette thèse de doctorat, nous entendons d'abord analyser l'arrière-plan sociopolitique à la mise en place d'un nouveau système scolaire, via la fondation d'écoles modernes, en Iran. Nous tâchons ensuite d'étudier les modalités de mise en œuvre de ce système par les acteurs aussi bien étatiques que privés, tant français qu'iraniens.

Mots-clés : Iran, France, éducation, école, modernité.

Summary

The present work concerns the evolution of the educational system in Iran during the Qâdjâr dynasty and the role the French state and French actors played in this evolution. It seeks to highlight the influence of the French educational system on that of Iran, while at the same time avoiding a comparison between the two systems. This is a work of historical research, that aims to study the process of the creation of a modern educational system in Iran between 1851 and 1925.

In seeking out the West, early 19th century Iran looked to make up for its tardiness in relation to industrialised European nations by borrowing their knowledge, technology and methods. Putting in place an educational system radically different from the preexisting system based on Quranic schools, called *maktab*, was a part of this movement and was seen by the progressive elite as a necessary condition for the modernisation of the country. The French educational model seemed to them to be the best one to follow, and with it French language and culture spread throughout the country.

In this doctoral thesis, I intend first to analyse the socio-political backdrop of the installation of this new educational system via the creation of modern schools in Iran. I will then look at the modalities of the implementation of the system by both state and private actors, both Iranian and French.

Key words: Iran, France, education, school, modernity.

Remerciements

Je voudrais avant tout remercier les membres de jury qui m'ont fait l'insigne honneur d'avoir bien voulu s'intéresser à mon travail, et d'avoir accepté de l'évaluer. Je tiens à exprimer toute ma gratitude envers mon directeur de thèse, Monsieur Samir Saul qui m'a soutenue et guidée durant toutes ces années de travail.

Je tiens à remercier Saeed Paivandi et Jaques Thobie pour leurs précieux conseils. Je remercie également Jean-Louis Chiss pour l'aide généreuse qu'il m'a apportée.

J'adresse mes sincères remerciements à ma famille, qui m'a soutenue tout au long de mon cursus, pour tous les sacrifices qu'elle a faits pour moi.

Je remercie tout particulièrement Simon Berger pour sa patience, et pour tout le temps qu'il a consacré à la correction de ce travail.

Enfin, je remercie Marius Mouette, Negar Habibi, Paul Neuenkirchen, Lucie Kroening, Elaheh Ahmadzadeh, Mehdi Rowshan Nahad, Cyrielle Perilhon, Yazdan Valinejad, Marion Chassefeyre, Thomas Bédrière, Alice Chaudemanche, Dominique, Gabrielle et Pierre François Berger, Alain Seksig, Karima Bakka, Gabriel Hassan, Yamina Boumahdi, Amin Davazdahemami et Azadeh Rahimi, qui tous, d'une manière ou d'une autre, m'ont aidé à mener cette thèse à sa fin, en m'apportant leurs connaissances, leurs aides et leurs encouragements.

Sommaire

Résumé	ii
Summary	ii
Remerciements	iv
Sommaire	v
Introduction	1
Première partie	9
Chapitre I.....	10
La présence occidentale en Iran au début du XIXe siècle.....	10
I. Les relations politiques irano-russe à l'époque des premiers Qâdjârs, 1797-1828.....	10
II. Les relations entre l'Iran et la Grande-Bretagne à l'époque de Fath Ali Shah, 1800-1815	14
III. Genèse des relations franco-iraniennes au début de l'époque des Qâdjârs, 1789- 1810	19
Chapitre II	28
Le <i>Maktab</i> : les écoles primaires en Iran au début de l'époque des Qâdjârs	28
I. Bref historique de la genèse du <i>maktab</i>	29
II. Définition du <i>maktab</i>	30
III. L'enseignant du <i>maktab</i> public	30
IV. La durée d'étude au <i>maktab</i> public	32
V. L'âge d'entrée et sortie au <i>maktab</i> public	33
VI. Le programme du <i>maktab</i> public	33
VII. La méthode d'enseignement dans le <i>maktab</i> public.....	37
VIII. Équipement du <i>maktab</i> public	40
IX. Le châtiment dans le <i>maktab</i> public.....	41
X. Le diplôme du <i>maktab</i> public.....	42
XI. Le <i>maktab</i> pour filles	44
XII. Le <i>maktab</i> privé	46

Conclusion.....	48
Deuxième partie	50
Chapitre III	51
Dar ol-Fonoun, la première école moderne en Iran.....	51
I. Les premiers contacts culturels des Qâdjârs avec les Européens.....	51
II. La fondation de Dar ol-Fonoun	53
III. Le déroulement de l'école Dar ol-Fonoun dans les premières années de sa fondation .	54
IV. L'école Naserieh, une école fondée contre Dar ol-Fonoun.....	58
V. Les activités culturelles organisées par les enseignants de l'école de Dar ol-Fonoun dans les premières années de sa fondation	60
VI. La révolution constitutionnelle en Iran et l'école Dar ol-Fonoun.....	61
VII. La deuxième révolution et le volontarisme scolaire du Second Parlement	65
VIII. Le règlement pédagogique et le programme d'étude de l'école de Dar ol-Fonoun après la révolution constitutionnelle	66
IX. Dar ol-Fonoun sous le feu des critiques des milieux progressistes.....	69
X. Le recrutement des enseignants français, objet de désaccord entre les organismes gouvernementaux	75
Conclusion.....	83
Chapitre IV	86
L'école des sciences politiques dans l'Iran des Qâdjârs	86
I. La fondation de l'école	86
II. Le programme d'étude et le déroulement de l'école	88
III. Le recrutement de Gustave Demorgny à l'école des sciences politiques.....	93
IV. Les cours de Demorgny à l'école des sciences politiques	95
V. L'examen de fin d'année et la remise du diplôme dans l'école des sciences politiques.	97
VI. Les activités culturelles des diplômés de l'école des sciences politiques.....	99
VII. La création de l'école de droit.....	100

Conclusion.....	102
Troisième partie.....	105
Chapitre V	106
Les écoles des Lazaristes dans l’Iran des Qâdjârs.....	106
I. Historique de la présence des missionnaires catholiques en Iran	106
II. Eugène Boré, fondateur des écoles lazaristes en Iran.....	108
III. L’arrivée de l’ambassade de France en Iran.....	112
IV. L’établissement des missionnaires Lazaristes en Iran	113
V. Les premières écoles des Lazaristes dans la région d’Ormia.....	114
VI. Les écoles des Lazaristes fréquentées par les enfants musulmans.....	117
VII. L’œuvre éducative des Sœurs de la Charité dans la région d’Azerbaïdjan	118
VIII. La Première Guerre mondiale et les écoles des Lazaristes d’Azerbaïdjan.....	119
IX. L’école des Lazaristes à Téhéran	121
X. Manque de personnel.....	124
XI. Rivalités entre les missionnaires lazaristes	125
XII. Programme d’études de l’École Saint Louis en 1909.....	126
XIII. Création du Collège Saint Louis	130
XIV. La Grande Guerre et l’école lazariste de Téhéran.....	138
XV. Rivalité avec d’autres écoles étrangères de Téhéran	140
XVI. Jeanne d’Arc, l’école des Filles de la Charité	143
XVII. L’école des Lazaristes à Julfa	146
XVIII. Proposition d’ouverture d’une école musulmane par les Lazaristes à Ispahan	148
XIX. Ouverture d’une école lazariste pour les enfants musulmans à Ispahan.....	150
XX. L’école des missionnaires Lazaristes à Tabriz	151
XXI. Querelles entre les missionnaires Lazaristes à Tabriz :.....	153
XXII. Le projet d’unification du programme d’études en Iran et les écoles lazaristes.....	156
XXIII. Subventionner les écoles religieuses d’Orient par le gouvernement français.....	157

Conclusion.....	159
Chapitre VI.....	161
Les écoles de l'Alliance Israélite Universelle en Iran.....	161
I. Les juifs d'Iran sous les Qâdjârs	162
II. Situation de l'éducation au sein de la société juive iranienne, avant l'établissement des écoles de l'AIU.....	168
III. Création de la première école de l'AIU à Téhéran.....	169
IV. L'enseignement du français dans les écoles de l'AIU	172
V. L'emploi du temps d'une école primaire de l'AIU	176
VI. Les enseignants des écoles de l'AIU.....	181
VII. Les diplômés des écoles de l'AIU en France.....	181
VIII. La fréquentation des écoles de l'AIU par les enfants musulmans.....	184
IX. Les dirigeants des écoles d'AIU au regard des musulmans	186
X. L'action des dirigeants des écoles de l'AIU envers la communauté juive d'Iran.....	188
XI. Les écoles de l'Alliance Israélite Universelle et les missionnaires.....	193
XII. La situation des juifs après la révolution constitutionnelle en Iran	197
Conclusion :.....	201
Chapitre VII.....	204
L'Alliance française en Iran.....	204
I. La fondation du comité de l'Alliance française à Téhéran	204
II. La fondation d'une école	205
III. L'école de l'Alliance française pendant le règne de Mozafar ol-Din Shah (1896-1907)	207
IV. L'école de l'Alliance française pendant le règne de Mohammad Ali Shah (1907- 1909)	211
V. L'école à l'époque d'Ahmad Shah Qâdjâr (1909-1925).....	213
VI. Le comité régional de l'Alliance française à Tabriz	222

Conclusion.....	223
Quatrième partie.....	225
Chapitre VIII.....	226
Les écoles nationales de garçons.....	226
I. La fondation de la première école nationale.....	226
II. Constitution d'une commission pour la fondation d'écoles nationales.....	228
III. Conseil de l'instruction publique.....	231
IV. Réaction publique à l'égard des écoles nationales.....	232
V. Une nouvelle vague d'opposition contre les écoles.....	234
VI. Les réformes du ministère de l'Éducation.....	237
VII. L'école Loghmanieh.....	239
VIII. L'école Showkatieh.....	245
Conclusion.....	252
Chapitre IX.....	254
Les écoles nationales de filles.....	254
I. La fondation de première école nationale de filles à l'époque de Mozafar ol-Din Shah.....	255
II. Les écoles nationales de filles après la révolution constitutionnelle.....	258
III. L'École franco-persane.....	261
Conclusion.....	264
Conclusion générale.....	265
Bibliographie.....	272
Sources.....	273
Etudes.....	273
Annexe.....	299

Introduction

« Dans cette Perse dont la civilisation va rayonner sur une partie de l'Asie, du Caucase à la Chine et aux Indes, la politique de la France doit être de se faire aimer, respecter, écouter : politique de conseils amicaux, d'enseignement et de sollicitude »¹. Ainsi s'adresse à la légation française partant en Iran le ministre des Affaires étrangères français Stephen Pichon, en 1910. Cette phrase dit bien l'importance toute politique de l'influence culturelle qu'entend avoir la France en Iran, que les Occidentaux appellent alors Perse. Elle rappelle que l'Iran est un pays de culture très ancienne, exprimant l'espoir que celle-ci rayonnera sur un espace géographique vaste et politiquement très disputé, et qu'à travers elle ce sera bien sûr la culture et l'influence française qui trouveront à s'étendre. Et il est vrai que la France exerça une grande influence culturelle sur l'Iran des Qâdjârs (1786-1925).

Au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles apparaît une forme d'« impérialisme financier »² : les besoins en matières premières et la recherche de nouveaux marchés pour leurs produits poussent les pays industrialisés à mener des conquêtes hors d'Europe pour disposer de ressources et de nouveaux débouchés. L'Iran des Qâdjârs (1779-1925) se trouve, donc, face à une Europe industrialisée, qui tente de développer sa domination commerciale, financière et politique dans le monde. La France du XIX^e siècle, comme d'autres pays impérialistes européens, lutte pour répandre et assurer sa domination politique dans les pays orientaux, et elle emploie l'instrument de la culture là où « elle n'est pas sûre de ces autres instruments de puissance »³.

C'est le cas en Iran. Sans présence militaire dans la région, et entravée par les ambitions politiques britanniques et russes, avec lesquelles elle n'entend pas rivaliser, la France se cantonne à une stricte politique culturelle dans le pays, telle que l'a définie Pichon dans son discours. De ce fait, la France, puissance neutre aux yeux du gouvernement iranien, entretient des relations privilégiées avec l'Iran des Qâdjârs. Pour l'Iran, il s'agit d'abord de contrebalancer l'influence russe et britannique, et d'obtenir des conseils scientifiques en vue de moderniser l'armée. Mais rapidement la France acquiert dans le pays un prestige lié à sa littérature et à ses idées politiques. Ainsi, le français, langue de culture et de diplomatie en Europe depuis le XVIII^e siècle, tend à le devenir également en Iran à cette époque, tandis que

¹ *Revue du monde musulman*, n°7, 1910, page 141.

² Pierre Milza, « Culture et relations internationales », *Relations internationales*, n°25, 1980, page 362.

³ *Idem*.

les élites progressistes iraniennes voient de plus en plus dans la France et sa Révolution un modèle politique à suivre⁴.

Le principal vecteur de cette influence est l'éducation. Alors qu'au cours du XIX^e siècle en France, les lois Guizot (1833), Falloux (1850), Duruy (1867 et 1877), Sée (1880) et Ferry (1881 et 1882) construisent peu à peu une instruction publique centralisée, unifiée et cohérente à l'échelle de tout le territoire français, il n'existe rien d'un tant soit peu comparable en Iran jusqu'en 1912, voire dans les faits jusqu'aux années 1920. Or la monarchie des Qâdjârs est consciente que la modernisation du pays, pour lutter contre les ambitions anglo-russes, passe par la mise en place d'une éducation moderne en Iran, et la collaboration politique entre la France et l'Iran des Qâdjârs devient une collaboration dans le domaine scolaire, lorsqu'en 1851 est fondée l'école Dar ol-Fonoun, dotée de professeurs français ou francophones. Cette date marque un tournant dans l'histoire de l'enseignement en Iran, puisqu'il s'agit de la première école moderne du pays, et c'est pourquoi nous l'avons choisie comme point de départ de notre étude. En 1925, à la chute de la dynastie Qâdjâr, il n'existe toujours pas d'enseignement national unifié et moderne, mais des évolutions considérables ont eu lieu, et la voie est tracée pour les réformes scolaires qui auront lieu sous les Pahlavis.

Entre temps se met progressivement en place un système scolaire iranien nouveau, c'est-à-dire un réseau d'écoles, un corps professoral, un corpus d'enseignements et de méthodes pédagogiques, et un cadre structurant, sur lequel le modèle français ne cesse d'exercer son influence : « l'organisation du système éducatif naissant est largement inspirée du modèle français », écrit ainsi le sociologue de l'éducation Saeed Paivandi⁵. Et c'est précisément les modalités de l'influence française dans la mise en place d'un système éducatif iranien moderne que nous nous proposons d'étudier. En effet, il s'agit de voir dans quelle mesure, et par quels moyens, un modèle éducatif français et, de façon générale, la culture française, se trouvent au cœur du processus de constitution d'une structure scolaire moderne en Iran, à l'époque des Qâdjârs, qui apparaît comme un moment charnière de l'histoire de l'éducation du pays.

⁴ Amélie Neuve-Église écrit : « La révolution française et les idéaux qu'elle a véhiculés ont eu une influence considérable dans le processus de modernisation politique et institutionnelle de l'Iran du début du XX^e siècle ». Amélie Neuve-Église, « La révolution constitutionnelle iranienne : dans le sillage des idéaux de 1789 ? », *Revue Téhéran*, n°10, 2006, <http://www.teheran.ir/spip.php?article503#gsc.tab=0>, consulté le 18 août 2016.

⁵ Saeed Paivandi, « L'interminable querelle de la sécularisation de l'éducation en Iran », *Raison-publique*, 2015, <http://www.raison-publique.fr/article759.html>, consulté le 18 août 2016.

Pour tenter d'éclaircir ce problème central, il convient de répondre à plusieurs interrogations connexes : quel était le rôle de l'éducation dans la politique française envers l'Iran ? Existait-il un système scolaire cohérent en Iran avant l'inauguration des nouvelles écoles ? Quelles sont les modalités des changements éducatifs en Perse? Qui sont les acteurs qui favorisent ces évolutions ? Quels sont les objectifs des acteurs français dans l'établissement de nouvelles écoles en Iran? Quelles sont les modalités de mise en place de nouvelles méthodes éducatives? Les progrès de la culture française en Iran se sont-ils heurtés aux intérêts d'autres puissances européennes dans la région ? Quelles sont les éléments qui favorisent ou qui empêchent la mise en place du nouveau système éducatif ? Quelles classes sociales sont concernées par la mise en place d'un nouveau système scolaire ?

La question de l'influence culturelle française en Iran a déjà été abordée par plusieurs sociologues et historiens s'intéressant à l'époque des Qâdjârs, tant occidentaux qu'iraniens. Mais les premiers, faute d'accès aux archives iraniennes, n'ont utilisé que des archives européennes, tandis que les seconds, à l'inverse, se sont concentrés sur des sources purement iraniennes et n'ont pas consulté des sources extérieures. De nombreux travaux consacrés à la question de l'établissement de nouvelles écoles, Dar ol-Fonoun notamment, existent : cette question est une des préoccupations importantes des chercheurs spécialisés sur l'époque des Qâdjârs. Hossein Mahboobi Ardakani a par exemple consacré une partie de son important travail, *Histoire des institutions et des civilisations*⁶, à l'établissement des nouvelles écoles étatiques et nationales dans l'Iran des Qâdjârs. Certains autres se sont notamment intéressés à la question de l'éducation dans ses rapports avec la religion, et l'on peut citer en la matière les deux ouvrages majeurs que sont *Religion et éducation en Iran : l'échec de l'islamisation de l'école*, de Saeed Paivandi, et *Education, religion and the discourse of cultural reform in Iran (Qajar Iran)*, de Monica Ringer, qui abordent en profondeur la question des conflits, ou au contraire de la coexistence, entre éducation moderne et religion⁷. Nous ont été également particulièrement utiles des ouvrages traitant de l'éducation comme vecteur de modernisation, à l'instar de *Education and social awakening in Iran, 1850-1968*, de Reza Arasteh, et *Education and the making modern of Iran*, de David Menashri⁸. La question des écoles françaises en Iran a été abordée par dans les ouvrages de chercheurs s'intéressant à la question

⁶ Hossein Mahboubi Ardakani, *L'histoire des institutions et des civilisations*, Téhéran, Daneshgah Téhéran, 1999, 1676 p.

⁷ Saeed Paivandi, *Religion et éducation en Iran : l'échec de l'islamisation de l'école*, Paris, L'Harmattan, 2006, 228 p. ; Monica Ringer, *Education, religion and the discourse of cultural reform in Iran (Qajar Iran)*, Chicago, Mazda Publishers, 2001, 310 p.

⁸ Reza Arasteh, *Education and social awakening in Iran, 1850-1968*, Téhéran, Amir Kabir, 1962, 235p. ; David Menashri, *Education and the making of modern Iran*, Ithaca, New York, Cornell University Press, 1992, 352 p.

des minorités juive et chrétiennes en Iran, comme *The Jews of Iran in the nineteenth century*, de David Yeroushalemi, ou le chapitre d'ouvrage de Florence Hellot-Bellier, « L'enseignement, enjeu des missions chrétiennes en Iran (XIX^{ème} siècle et début du XX^{ème} siècle) »⁹. En revanche, aucune de ces études n'aborde le fonctionnement matériel et pédagogique de ces écoles.

L'ouvrage de référence aujourd'hui sur la question, *Karnameh farhangie farangi dar Iran (Bulletin culturel des Européens en Iran)*¹⁰, de Homa Nategh, qui est le seul à tenter d'aborder la question des écoles françaises en dressant le bilan des écoles de l'Alliance israélite universelle, de l'Alliance française et des Lazaristes. Il est bien documenté, mais il nous laisse en suspens dans la mesure où l'auteur accorde une place considérable, dans son développement, aux relations diplomatiques entre Français, Russes et Britanniques, tant et si bien que l'éducation n'y apparaît que comme un appendice de la politique d'influence du gouvernement français en Iran. Malgré son sous-titre (*Les écoles religieuses et séculières*), il est rarement question dans cet ouvrage de pédagogie, de programmes, d'emplois du temps, de recrutement, d'action et de sociologie des professeurs, du point de vue des élèves. L'auteur n'aborde que très peu les écoles des filles, ainsi que les écoles étatiques et nationales iraniennes inspirées du modèle français.

Une solution pour éviter ce biais, partagée par bien d'autres travaux d'historiens, et de rendre compte, au-delà de l'aspect politique, du caractère culturel et proprement pédagogique de l'œuvre scolaire développée à cette époque, est de s'intéresser aux acteurs locaux du système éducatif, qui s'avèrent loin d'être tous des agents du gouvernement français, ni même des Français, voire des Européens : professeurs, agents de l'Etat, diplomates, missionnaires, mais aussi parfois élèves. Il faut également s'intéresser au fonctionnement même des différentes écoles, à la pédagogie et à la méthodologie employée, à l'enseignement dispensé, aux manuels utilisés.

Pour ce faire, nous avons eu recours à divers types de sources et études, de trois principaux types différents : le premier correspond aux documents d'archives, dont certains n'avaient pas été exploités jusqu'alors, le second aux sources imprimées, et le troisième aux études préexistantes touchant de près ou de loin notre sujet. En ce qui concerne les documents

⁹ David Yeroushalemi, *The Jews of Iran in the nineteenth century*, Leiden/Boston, Brill, 2009, 437 p. ; Florence Hellot-Bellier, « L'enseignement, enjeu des missions chrétiennes en Iran (XIX^{ème} siècle et début du XX^{ème} siècle) », in Chantal Verdeil (dir.), *Missions chrétiennes en terre d'islam*, Paris, Brepols, 2013, p. 127-162.

¹⁰ Homa Nategh, *Bulletin culturel des Européens en Iran (Karnameh farhangie farangi dar Iran)*, Paris, Khavaran, 1996, 380p.

d'archives, nous avons compulsé des archives publiques, telles les archives des ministères français et iranien des Affaires étrangères et celles du Centre des archives nationales de Téhéran. Le nombre des documents consultables était limité à 250 pages de correspondances dans ces deux dernières archives. Ce qui nous a obligé à faire un choix, et à sélectionner celles qui nous étaient le plus utiles. Les sources concernant l'Iran (au moins celles concernant les relations culturelles franco-iraniennes) aux archives diplomatiques de la Courneuve sont mal classifiées : nous avons eu par exemple accès aux correspondances concernant l'école des filles Franco-persane dans un dossier a priori totalement sans rapport avec la question de l'éducation. Il s'agissait d'un dossier portant sur les relations diplomatiques franco-iraniennes.

En ce qui concerne les archives privées, nous avons consulté celles des Lazaristes à Paris. Ces archives m'ont fournies des informations cruciales et inédites sur la mission éducative des Lazaristes en Iran des Qâdjârs. Concernant les sources imprimées, nous nous référons aux périodiques français contemporains, tels la *Revue du monde musulman* et le *Bulletin de l'Alliance Israélite Universelle*, celui de l'Alliance française et celui du Comité de l'Asie française. Nous avons également utilisé plusieurs journaux iraniens, dont le nombre augmente sensiblement au moment de la révolution constitutionnelle. Les récits de voyage écrits par des Français ou des Européens, des mémoires et des recueils de correspondances de l'époque constituent, en outre, une part importante des sources imprimées auxquelles nous avons eu recours.

Le travail de recherche que nous avons effectué au sein des archives susmentionnées nous a permis de dégager le contexte et les motivations existant autour de la création des nouvelles écoles françaises et iraniennes, telle Dar ol-Fonoun, de préciser la nature des changements culturels et éducatifs réalisés en Iran et le rôle de la France dans ceux-ci. Ces archives nous ont permis également de mieux appréhender les questions du rapport entre la religion et le nouveau système éducatif, du rôle des acteurs privés iraniens et français dans la propagation des nouvelles méthodes d'enseignement (ainsi dans le cas des écoles Loghmanieh et franco-persane, de l'Alliance israélite universelle, de l'Alliance française ou des missionnaires Lazaristes), des rapports des États iranien et français avec ces mêmes acteurs, des actions de la France en vue d'instaurer son hégémonie culturelle en Iran, des conflits entre pays européens pour pénétrer en Iran, des résultats de la fondation de nouvelles écoles en Iran, des obstacles qui se dressèrent sur la voie de la modernisation du système scolaire iranien, enfin des bénéfices de celui-ci sur les différentes classes sociales et régions du pays.

Les journaux iraniens de l'époque, dans la mesure où ils reflètent les vues de l'opinion publique, nous fournissent un échantillon de faits et de points de vue contribuant à appréhender des problématiques comme la nécessité de la modernisation du système de l'éducation, la diffusion d'une pensée nouvelle au sein des élites, les réactions des traditionalistes religieux face aux innovations scolaires, les demandes de la population en matière d'accès à l'éducation moderne. Grâce aux bulletins émis par des organismes privés français, tels l'Alliance israélite universelle et l'Alliance française, nous avons eu la possibilité d'éclaircir des questionnements concernant les objectifs poursuivis par ces acteurs dans la création d'écoles en Iran, leurs modalités d'établissement dans le pays, les changements créés au sein de la société par leur effet, les réactions de la société d'accueil envers ces acteurs, les relations établies avec la majorité musulmane du pays, le fonctionnement quotidien de ces écoles.

Nous avons entrepris le déchiffrement des manuscrits aussi bien persans que français, ainsi que l'ensemble des traductions des sources persanes vers le français. En effet dans leur extrême majorité, ces sources n'avaient jamais été traduites dans une langue européenne.

Si notre étude est en bonne partie basée sur ces sources, des études faites sur les relations internationales de l'Iran ainsi que sur l'arrière-plan éducatif dans la première moitié du XIX^{ème} siècle nous ont été d'une grande utilité. A titre d'exemple, citons ici *L'histoire des relations étrangères de l'Iran (Tarikh ravabet kharejeh Iran)*, d'Abdo-Reza Mahdavi, *L'Iran à l'époque des Qâdjârs (Iran dar doreh Qajar)*, d'Ali Asghar Shamim ou *Napoléon et la Perse* d'Iraj Amini, qui nous ont fourni d'importantes données concernant les relations politiques que l'Iran établit au cours du XIX^{ème} siècle avec les grandes puissances occidentales, France, Grande-Bretagne et Russie en tête¹¹. Grâce à des études comme la thèse de Kamal Dorrani, « L'enseignement supérieur en Iran : école "Talabegui" et université », ou encore *Les événements de la vie (Savaneh omr)*, de Shams ol-Din Roshdieh, nous avons pu avoir accès au contexte socio-éducatif de la société iranienne avant la fondation des nouvelles écoles en Iran¹².

Pour tenter de répondre aux questions que nous avons posées, nous étudions à la fois les politiques menées par la France en Iran, mais aussi les prises de position du gouvernement

¹¹ Abdo-Reza Mahdavi, *L'histoire des relations étrangères de l'Iran (Tarikh ravabet khareji Iran)*, Téhéran, Amir Kabir, 1970, 476 p. ; Ali Asghar Shamim, *L'Iran à l'époque des Qâdjârs (Iran dar doreh Qajar)*, Téhéran, Ibn Sina, 1963, 558 p ; Iraj Amini, *Napoléon et la Perse*, Paris, Fondation Napoléon, 1995, 254 p.

¹² Kamal Dorrani, « L'enseignement supérieur en Iran: Ecole "Talabegui" et université », Thèse non publiée, Université Lumière-Lyon II, 1987, 440 p. ; Shams ol-Din Roshdieh, *Les événements de la vie (Savaneh omr)*, Téhéran, Naghshe Jahan, 1983, 159 p.

iranien quant aux relations franco-iraniennes, et les actions gouvernementales menées pour développer une éducation moderne dans le pays. Au-delà de cet arrière-plan politique, nous nous intéressons aux individus qui constituent ce nouveau système éducatif iranien en construction, et à l'œuvre éducative accomplie dans chacune des principales écoles fondées durant la période 1851-1925. Nous tentons également d'analyser les réactions en Iran à la constitution de ce système scolaire moderne, l'adhésion ou au contraire l'opposition qu'il déclenche au sein de la société iranienne. Notre travail se focalise uniquement sur les évolutions ayant cours en Iran même durant cette période. Nous avons ainsi évoqué les évolutions du système scolaire français non pour elles-mêmes, mais dès lors qu'elles relevaient des événements et changements ayant lieu en Iran. De même, nous n'avons pas traité de l'expérience des étudiants iraniens en France, thème qui a par ailleurs été déjà abordé par l'historiographie¹³. N'ayant pas matériellement été en mesure d'y avoir accès, nous n'avons pas consulté les sources britanniques et russes, qui auraient pu cependant nous fournir des informations complémentaires intéressantes, notamment dans l'analyse des réactions britanniques et russes à la pénétration culturelle française en Iran, et de la concurrence des écoles britanniques et russes ; il en va de même pour les sources américaines et allemandes, qui auraient été utiles concernant la fin de la période considérée.

Les écoles des minorités religieuses telles que les zoroastriens ou les baha'is ne font pas non plus partie du sujet de cette thèse. En effet celles-ci ont pris pour modèle éducatif le système anglais et américain et étant donné que le but de la thèse n'est pas de comparer l'influence éducative française dans l'Iran des Qâdjârs avec celle d'autres pays occidentaux, nous n'avons pas consulté les archives contenant des données sur ces écoles. En effet, cette thèse n'a pas vocation à entreprendre une approche comparative. Notre priorité était de réaliser une étude aussi complète que possible sur les écoles françaises ou francophone en Iran.

En raison du manque des données quantitatives sur le nombre exactes des écoles, des élèves fréquentant des *maktab* ou des écoles, ou encore sur le nombre d'habitants du pays à l'époque des Qâdjârs, nous n'étions pas dans la possibilité d'étudier les conditions démographiques.

Nous étudierons tout d'abord l'arrière-plan diplomatique et culturel à notre travail, que constituent les relations franco-iraniennes à l'époque des Qâdjârs, ainsi que le contexte socio-éducatif iranien dans lequel a lieu la création d'un système éducatif nouveau. Le chapitre

¹³ Mahmoud Delfani, *Traversée occidentale*, vol. I : *La naissance d'une nouvelle élite iranienne en France, 1811-1925*, Paris, Methodologica Universitas éd, 2013, 307 p. ; Jalal Sattari, *Le Caravane de la culture en Europe (Karavane farhang dar Farang)*, Téhéran, Daftar pazhouhesh-haye farhangi, 2008, 152 p.

concernant les relations internationales de l'Iran avec les trois grandes puissances européennes de l'époque : la Grande-Bretagne, la Russie et la France ne constitue guère que des informations d'ordre générales, sur un sujet bien balisé par les historiens des relations internationales. Il constitue cependant un arrière-fond qu'il nous a semblé nécessaire d'éclaircir pour le reste de l'étude. Le traitement de la question des *maktab* nous semblait là encore nécessaire pour mettre en lumière la situation de l'éducation dans l'Iran des Qâdjârs au moment de l'implantation des premières écoles modernes et avant le remplacement progressif des *maktab* par celles-ci : les évolutions du système éducatif iranien à l'époque des Qâdjârs n'en apparaissent ainsi que plus claires. Nous aborderons ensuite les écoles nouvelles fondées sous l'égide de l'Etat iranien, à savoir Dar ol-Fonoun et l'école de sciences politiques, dans le but de se moderniser sur le plan technologique, politique et juridique. Puis nous traiterons l'importance des écoles françaises, fondées par des acteurs français, qu'il s'agisse des Lazaristes, des membres de l'Alliance israélite universelle, ou de l'Alliance Française. Enfin, la dernière partie de cette étude concernera les écoles dites « nationales », fondées par des acteurs privés iraniens, qui reprennent pourtant un modèle français.

Première partie

Chapitre I

La présence occidentale en Iran¹⁴ au début du XIXe siècle

Le XIXème siècle marque une nouvelle ère dans les relations internationales de l'Iran. Au début de ce siècle, qui coïncide avec le règne de Fath Ali Shah (1797-1834), l'Iran devient partie prenante des rivalités entre grandes puissances occidentales, tant sur le plan politique qu'économique et culturel. Le pays doit faire face à la Russie qui lui déclare la guerre en 1804. La France napoléonienne, désirant entraver la route de l'Inde britannique, cherche à faire de l'Iran un allié utile pour réaliser ses projets. La Grande-Bretagne, inquiète de la menace de Napoléon, utilise les ressources de sa diplomatie et de ses finances afin de soutenir l'Inde en pénétrant en Iran. Quant à l'Iran, menacé par les Russes, il « désire l'entente avec une tierce puissance européenne qui pourrait servir de contrepoids et peut-être l'aider à préserver son indépendance¹⁵. »

Nous allons dresser un bref bilan sur la genèse et le développement des relations entretenues entre l'Iran et les trois grandes puissances occidentales : la Russie, la Grande-Bretagne et la France.

I. Les relations politiques irano-russe à l'époque des premiers Qâdjârs, 1797-1828

Depuis fort longtemps existaient des relations commerciales entre l'Iran et la Russie. Ces relations prospèrent à l'époque des Safavides (1500-1722). En effet, sous cette dynastie, les gouvernements des deux pays échangent des représentants afin de tisser des relations politiques et surtout économiques. La fin de l'ère Safavide (1682) correspond à l'avènement de Pierre le Grand en Russie, époque où les relations irano-russes prennent une forme différente : l'hostilité et la guerre. En effet, l'incurie de l'Etat sous le règne du Shah Sultan Hossein (1694-1722) fournit une occasion de réaliser les objectifs du Pierre le Grand concernant l'Iran, tels que les résumant Auguste Lacon de Vilmorin :

¹⁴ L'Iran est le vrai nom de la Perse chez les Orientaux. J.M. Tancoigne, *Lettres sur la Perse et la Turquie d'Asie*, page 23.

¹⁵ Adrienne Doris Hytier, *Les dépêches diplomatiques du comte de Gobineau en Perse*, Genève/Paris, Librairie E. Droz et Librairie Minard, page 24.

Hâter la décadence de la Perse, pénétrer dans le golfe Persique, rétablir l'ancien commerce du Levant et avancer vers les Indes où se trouvent les richesses du monde entier¹⁶.

Afin de réaliser ces buts, Pierre le Grand envoie un représentant à la cour iranienne, dont la mission est de conclure un contrat commercial avec l'Iran, ainsi que de récolter des informations sur les régions côtières de la mer Caspienne. Rentré en Russie, ce représentant rapporte la situation chaotique de l'Iran à la suite de l'invasion des Afghans¹⁷. Cette crise politique étendue à l'ensemble du pays semble être un bon moment pour attaquer l'Iran. Mais la « décadence de la Perse » est retardée par le règne de Nadir Shah Afshâr (1736-1747), qui non seulement chasse les Afghans d'Iran, mais encore étend le territoire iranien au-delà de ces frontières de l'époque du Shah Sultan Hossein. Le chaos créé après l'assassinat de Nadir Shah et les conflits entre ses successeurs attirent, encore une fois, l'attention des Russes vers l'Iran. Dès lors, c'est la Géorgie qui est une des principales causes de conflit entre l'Iran et la Russie :

À la fin de XVIII siècle, l'Empire persan occupait un vaste territoire, et exerçait sa domination sur le gouvernement actuel du Caucase, du Turkestan, et de la plus grande partie des rives de la mer Caspienne, qui est, aujourd'hui, un véritable lac russe¹⁸.

En 1783 Héraclius II, roi de la Géorgie, conclut le traité de Gueorguievsk avec Catherine II de la Russie. Cet accord établit sur la Géorgie un protectorat, et la Russie s'engage à protéger la Géorgie face aux attaques des Iraniens et des Ottomans¹⁹. Lors de la consolidation de son pouvoir dans le pays, Aqa Mohammad Khan Qâdjâr, qui occupe le trône après les Zands, envahit la Géorgie en 1795 et, à la suite d'un grand massacre, l'armée iranienne occupe Tbilissi, et Héraclius II s'enfuit de la ville²⁰. Catherine II, qui se considère comme protectrice et alliée de la Géorgie, expédie alors son armée vers Caucase afin de regagner le territoire géorgien. En même temps elle envisage de réaliser les buts de Pierre le Grand au sujet de l'Iran, notamment, ouvrir une voie vers l'Inde. C'est ainsi que les Russes entrent en guerre et avancent jusqu'à la région d'Azerbaïdjan, au nord ouest de l'Iran, en traversant la Géorgie. Aqa Mohammad Khan guerroye alors à l'Est. Mais lorsque Catherine II

¹⁶Auguste Lacoïn de Vilmorin, *La politique étrangère en Perse*, Extrait de la revue française, 1894, Page 4

¹⁷ Fatemeh Ghaziha, *Des correspondances sur les relations irano-russes à l'époque de Fath-Ali Shah et Mohammad Shah Qadjar (Asnad ravabet Iran va Roussieh dar dorane Fath-Ali Shah va Mohammad Shah Qadjar)*, Téhéran, Markaz asnad va tarikhe diplomasi, 2002, page 11.

¹⁸ De Vilmorin, *op.cit.*, page 3.

¹⁹ Abd-ol Razzagh Donboli, *Maaser Sultanieh*, rédigé par Gholam-Hossein Zargar nezhad, Téhéran, Ruznameh Iran, 2005, page 559-560.

²⁰ Frederika Von Freygang, *Lettres sur le Caucase et la Géorgie en 1812*, Hambourg, chez Perthes et Besser, 1816, Page 123.

meurt, son successeur, Paul Ier, rappelle l'armée russe qui s'était avancée jusqu'à la frontière Nord de l'Iran. En recevant ces nouvelles, Aqa Mohammad Khan se précipite pour attaquer le Caucase en 1797. Ce dernier échappe à un nouveau massacre à la suite de l'assassinat d'Aqa Mohammad Khan par ses domestiques. En 1800, la Russie annexe tout le territoire géorgien et la Géorgie devient une province de l'empire de Paul Ier. L'annexion de la Géorgie à la Russie est officiellement prononcée en 1802, sous le règne d'Alexandre Ier. Celui-ci, suivant la politique de Pierre le Grand à l'égard de l'Iran, abandonne la politique pacifique. D'autre part, après la mort d'Héraclius II de la Géorgie, en 1798, un de ses fils, Alexandre, s'oppose à soumission de son demi-frère, le roi George XII, à la Russie, ainsi qu'à la politique pro-russe du nouveau roi. Alexandre cherche donc le soutien du nouveau roi d'Iran, Fath-Ali Shah, ce qui finit par déclencher une guerre de neuf ans entre la Russie et l'Iran.

Malgré la faiblesse de l'armée iranienne par rapport à l'armée russe, le roi iranien, assuré du soutien de Napoléon, continue la guerre contre la Russie. En effet, selon un article du traité de Finkenstein signé entre la France et l'Iran en 1807, la France s'engage à aider les Iraniens à regagner la Géorgie. À la suite de cet accord, Napoléon envoie un groupe dirigé par général Claude Mathieu de Gardanne afin d'assurer la formation des troupes et de fournir une assistance militaire à l'armée iranienne. Or, peu de temps après, il signe le traité d'amitié de Tilsit avec Alexandre Ier de la Russie dans lequel l'alliance avec l'Iran n'est pas comprise. À la suite de ce traité, une partie de l'armée russe quitte le front européen pour renforcer celui du Caucase. Le Shah, qui n'est plus en mesure de résister face aux Russes, demande l'aide des Anglais et chasse le général du Gardanne de la cour. Cependant, à la suite d'un accord d'alliance entre la Russie et l'Angleterre contre Napoléon en 1812, les officiers britanniques qui ont remplacé les Français dans l'armée iranienne quittent leurs postes. Finalement le gouvernement iranien se trouve dans l'obligation de signer l'accord du Golestân avec la Russie en 1813. Les dispositions de ce traité sont mises en place par le diplomate britannique, Sir Gore Ouseley, qui joue le rôle du médiateur entre les parties contractantes. Gaspard Drouville, qui a voyagé en Iran pendant les années 1812 et 1813, décrit bien le rôle de l'ambassadeur anglais :

Affaiblir les Russes par les Persans et réciproquement dans cette partie de l'Asie, pour les mettre hors d'état de pouvoir rien entreprendre sur leurs possessions de l'Inde, limitrophes de la Perse²¹.

²¹ Gaspard Drouville, Voyage en Perse, fait en 1812 et 1813, Paris, Librairie nationale et étrangère, 1825, page 6.

Selon cet accord, les Russes possèdent non seulement la Géorgie, mais aussi tous les territoires iraniens occupés par eux pendant la guerre : Daghestan, Qarabagh, Shirvan et Darband²². En outre, afin de « prouver la sincérité de ses intentions envers le roi de l’Iran »²³, Alexandre Ier s’engage à soutenir l’héritier du Shah lors de sa future accession au trône, afin qu’aucun pays étranger ne puisse intervenir dans les affaires intérieures de l’Iran en profitant d’une crise de succession. À vrai dire, à travers cette clause, le gouvernement russe se réserve le droit d’intervenir dans les affaires intérieures et étrangères de l’Iran à son profit :

Les Russes avaient bien compris le danger des manœuvres britanniques, et ils agirent puissamment auprès du Shah pour ruiner l’influence anglaise²⁴.

Cet accord ne dure que treize ans, car le gouvernement iranien, qui avait perdu une partie importante de ses territoires, cherche un moyen de les regagner. D’après le traité de Golestân, la frontière des deux pays n’est pas clairement tracée. Le désaccord entre l’Iran et la Russie à propos de cette question, ainsi que la réception des nouvelles du Caucase par les Iraniens au sujet du harcèlement et de l’intimidation des musulmans par les Russes, est une étincelle qui déclenche à nouveau la guerre entre ces deux pays. En effet des *ulémas* iraniens émettent une *fatwa* de *jihād* contre « les occupants russes »²⁵. En 1826, l’armée iranienne, menée par le prince héritier, Abbas Mirza, traverse la frontière septentrionale et envahit les Khanats de Talysh et de Qarabagh. Au début de la guerre, les Iraniens progressent vers Tbilissi et réoccupent certains territoires perdus. Mais l’armée russe les arrête, puis les repousse jusqu’à Tabriz. C’est en 1828 qu’Abbas Mirza, le prince héritier, demande le cessez-le feu et la même année, le Shah signe le traité de Turkmanchai avec les Russes²⁶.

Selon cet accord, en sus des terres perdues à la suite de l’accord précédent, l’Erivan et le Nakhitchévan sont également enlevés à l’Iran. De même, le roi iranien s’engage à payer une indemnité de vingt millions de roubles et permet à ses sujets arméniens de migrer vers la Russie sans aucune entrave. Il garantit aux Russes le droit exclusif de naviguer dans la mer Caspienne et accepte que les marchands russes soient libres de commercer partout en Iran. Lacoïn de Vilmorin rapporte la satisfaction d’Ouroussov, un diplomate Russe présent lors de la signature traité :

²² Anne Lambton, *Qajar Persia*, I.B. Tauris, 1987, page 19.

²³ Maryam Barati Fariz hendi, *L’histoire des guerres irano-russes (Tarikh janghaye Iran va Roussieh)*, Téhéran, Parseh, 2009, page 181.

²⁴ Lacon de Vilmorin, *op.cit.*, page 52.

²⁵ Donboli, *op.cit.*, page 222.

²⁶ Elena Andreeva, *Russia and Iran in the Great Game*, London /New York, Routledge, 2007, page 61.

Ce traité rendait la Russie maîtresse de tout le versant méridional du Caucase; il lui ouvrait du côté de Constantinople, la route de l'Asie-Mineure, et du côté de l'Inde, la route de la Perse.²⁷

Après le traité de Turkamanchai, la politique de la Russie en Iran prend un nouveau tournant. Les liens socio-économiques remplacent l'affrontement militaire. Les Russes occupent une partie de l'Iran et, dans le même temps, obtiennent des concessions avantageuses. En signant cet accord, le gouvernement iranien devient un Etat semi-autonome, contraint d'accepter l'intervention des puissances européennes. Nous pouvons considérer le traité de Turkamanchai, qui détermine les relations politiques et commerciales entre les deux pays au cours du prochain siècle, comme un complément de l'accord précédent englobant tous les objectifs et les intérêts de la Russie impériale. Plus important, à la suite de ce traité, les autres pays européens, notamment la Grande-Bretagne, concluent des accords avec l'Iran en vertu de ce traité en exigeant des avantages semblables à ceux qui avaient été accordés aux Russes.

II. Les relations entre l'Iran et la Grande-Bretagne à l'époque de Fath Ali Shah, 1800-1815

L'histoire des relations anglo-iraniennes remonte au XVIème siècle²⁸. À l'époque des Safavides (1501-1722) l'Etat iranien cherche un allié contre les menaces du Portugal et de l'Empire ottoman.²⁹ Or l'Europe n'était pas à disposition à faire pression sur l'Empire ottoman en renforçant l'Iran. En revanche, exacerber l'hostilité entre les deux pays était en faveur de l'Europe car la solidité politique de chacun de ces deux pays était une menace pour les intérêts européens. La Grande-Bretagne soutient cette politique, car un Etat oriental puissant pourrait mettre en danger ces objectifs coloniaux en Orient.

²⁷Lacoin de Vilmorin, op.cit., Page 28.

²⁸ Avec l'effondrement de l'Empire sassanide et l'occupation de l'Iran par les musulmans, ce dernier faisait partie du territoire du Califat islamique. En effet, jusqu'à l'époque des Mongols, tous les Etats iraniens doivent leur légitimité au calife, même si, politiquement, ils sont plus puissants que lui. Après l'invasion des Mongols, l'Iran devient une région sous contrôle de l'Empire gengiskhanide. Arrivé au pouvoir en 1501, Shah Ismaïl, faisant du chiisme duodécimain la religion officielle du pays, crée un Etat national se passant de toute légitimation politique ou religieuse extérieure. C'est la raison pour laquelle on considère cette époque comme le point de départ des relations internationales de l'Iran postislamique. Autrement, il est évident que ce pays avait des relations politiques et économiques avec l'étranger à l'époque des Mongols, et même avant.

²⁹ De l'établissement de l'Etat Safavide au XVIème siècle jusqu'à la chute de l'Empire ottoman au XXème siècle, on assiste à une ère de concurrence et de conflits entre ces deux pays. L'occupation des régions frontalières était la raison principale de ces conflits; or, soutenir les chiïtes ou les sunnites habitant une de ces deux pays était un bon prétexte pour entamer une guerre.

Les Portugais sont parmi les premiers Européen présents dans le Golfe Persique, à partir de 1507. Ils occupent pratiquement tout le détroit d'Ormuz en 1515, et le gouvernement pendant environ cent ans³⁰. Après avoir accédé au trône, Shah Abbas le Grand décide de les chasser du Sud de l'Iran. Conscient de la puissance de la marine portugaise, il tente d'obtenir le soutien des Anglais en leur accordant certaines concessions commerciales. En 1622, avec la défaite des Portugais, les forces iraniennes et anglaises occupent l'île d'Ormuz. C'est cette conquête qui constitue le point de départ à la souveraineté économique absolue dans le Golfe Persique que vont exercer les Britanniques, qui viennent de s'installer en Inde en inaugurant la Compagnie anglaise des Indes orientales³¹.

De 1722 à 1736, durant l'intervalle qui suit la chute des Safavides et précède l'arrivée au pouvoir des Afshâr, l'Iran est envahi par les Afghans, et l'instabilité de sa situation politique ne lui permet pas de se constituer des relations internationales. Durant son règne, Nadir Shah Afshâr se focalise sur la répression des rébellions internes, ainsi que sur la guerre avec ses voisins. Pendant l'époque des Afshârs (1736-1760), les relations irano-britanniques se sont limitées à quelques contrats commerciaux. Malgré un calme relatif en Iran à l'époque de Karim Khan Zand (1760-1779), la diplomatie étrangère du pays est influencée par le préjugé négatif de ce souverain envers les pays européens. En effet, au cours de son règne, les relations de l'Iran avec l'Europe sont minimales. En ce qui concerne les relations avec la Grande-Bretagne, Karim Khan accorde quelques concessions aux Britanniques en contrepartie de leur aide pour contrôler le Golfe Persique. Mais l'abus que font les Britanniques des dispositions du traité provoque la détérioration des relations entre les deux pays³². Malgré des hauts et des bas dans les relations internationales de l'Iran durant ces années, le gouvernement acceptait les ambassadeurs extraordinaires des pays voisins et des Européens. Mais ces ambassades se bornaient le plus souvent à transmettre les félicitations de leurs gouvernements pour le couronnement d'un roi ou à introduire des marchands qui envisageaient de faire le commerce en Iran. Généralement, au cours de cette période, les relations internationales du pays ont été établies d'égal à égal, et les rois des dynasties mentionnées ne souffraient encore pas du complexe d'infériorité qui sera celui des Qâjars après leur défaite cuisante contre la Russie. Pendant le règne d'Aga Mohammad Khan (1779-

³⁰ Abdo-Reza Mahdavi, L'histoire des relations étrangères de l'Iran (Tarikh ravabet khareji Iran), Téhéran, Amir kabir, 1970, page 11.

³¹ Idem, page 62.

³² Idem, page 103.

1797), le fondateur de la dynastie des Qâdjârs, les relations étrangères de l'Iran se limitent à la guerre avec la Russie, achevée après la mort de Catherine II, impératrice de Russie³³.

En examinant l'histoire des relations irano-britanniques depuis XVI^{ème} siècle jusqu'à l'époque des Qâdjârs, on remarque que la motivation des Britanniques pour lier des relations avec l'Iran a été le commerce et l'extension des relations commerciales. Or cette politique a changé dès le début du règne de Fath Ali Shah (1797-1834) ; à ce moment, les rapports entre l'Iran et la Grande-Bretagne ont été soumis à des considérations davantage politiques. La montée en puissance de Napoléon en Europe et son intention d'attaquer l'Inde via la Russie et l'Iran sont les raisons principales de ce changement de politique de la part des Britanniques³⁴. En effet, l'expansionnisme de Napoléon qui a ciblé, spécifiquement, les intérêts des Britanniques en Inde, provoque leur réaction. Afin de contrecarrer les plans napoléoniens, le gouvernement britannique tente de tisser des relations politiques avec l'Iran ; c'est en 1801 qu'un accord politique et commercial entre Sir John Malcolm, l'ambassadeur de la Compagnie anglaise des Indes orientales et le gouvernement iranien est signé. Selon cet accord, l'Iran s'engage à attaquer l'Afghanistan si l'Inde est soumise à des attaques depuis ce pays. En contrepartie, si la France ou l'Afghanistan attaquent l'Iran, les Britanniques lui viendront en aide en lui fournissant armes et munitions. Concernant le traité économique, les commerçants de deux pays ont toute latitude pour voyager librement en Inde et en Iran. En outre, les Britanniques sont autorisés à construire des maisons en Iran, là où ils le souhaitent³⁵. Il est à noter qu'en 1800, avant l'arrivée de Malcolm en Iran, Mehdi-Ali Bahador Jang, le représentant de la Compagnie anglaise des Indes orientales à Buchehr, se rend à Téhéran afin de renforcer le front anti-afghan et entamer une propagande négative à l'encontre des Français à la cour iranienne. L'envoi de deux délégués dans une courte période afin de signer un accord, démontre les inquiétudes du gouvernement britannique à propos d'un rapprochement entre l'Iran et la France :

L'Angleterre s'intéresse beaucoup à la Perse, non qu'elle y ait des ambitions territoriales, mais elle y voit la porte des Indes. Or, depuis le début du XIX^{ème} siècle, les Anglais ont une peur maladive que les Indes soient envahies³⁶.

³³ Seyed Taqi Nasr, L'Iran face aux impérialistes (Iran dar barkhord ba estemar garan), Téhéran, Kavian, 1984, page 173.

³⁴ Ali Asghar Chamim, L'Iran à l'époque des Qâdjârs (Iran dar doreh saltanat Qadjar), Téhéran, Ibn Sina, 1963, page 38.

³⁵ Idem, p. 47.

³⁶ Hytier, op.cit., page 19.

Dès leur arrivée, les Britanniques tentent de déformer les nouvelles qui arrivent au sujet de la Révolution française, afin de ternir l'image des Français, surtout de Napoléon, de telle sorte qu'en 1806, lors du premier contact avec le premier ambassadeur de Napoléon, Pierre Amédée Jaubert, Fath-Ali Shah lui demande : « Comment va Napoléon ? Pourquoi avoir tué votre ancien roi ? »³⁷ D'autre part, les Français, afin d'attirer l'attention du Shah d'Iran, amplifient le pouvoir de Napoléon et la nécessité de lier amitié avec la France, alors que le Shah demande à un des représentants français :

Pourquoi Napoléon n'a-t-il pas nommé un de ses frères en tant que roi de Russie ? De cette manière, nous resterons amis et voisins tout à la fois, et les Russes nous laisseront tranquilles³⁸.

Les Français tentent de discréditer les Britanniques aux yeux du Shah afin que ce dernier annule l'accord de 1801 conclu avec ces derniers. Mais le Shah qui est entré en guerre avec la Russie depuis 1804, compte naïvement sur l'aide des Britanniques et ne souhaite pas la rupture des relations avec ces derniers³⁹. Néanmoins, par suite de la non-coopération des Britanniques avec l'Iran lors de la guerre irano-russe (1804-1813), le Shah se tourne vers les Français. Le résultat de ce changement de politique est la signature du traité de Finkenstein entre l'Iran et la France en 1807 ; mais celui-ci devient caduc peu de temps après. En réalité, au début de l'époque des Qâdjârs, les dirigeants iraniens ne connaissent pas la politique étrangère des pays européens à l'égard des pays orientaux et ils n'arrivent pas à mettre en œuvre une politique adéquate envers ces pays.

En 1809, immédiatement après le retrait des délégués français, une ambassade britannique dirigée par Sir Harford Jones, qui « reproche, avec une ironie plaine d'amertume, cette aveugle confiance des Persans aux Français »⁴⁰, entre en Iran afin de signer le traité de *Mojmal*. En payant d'immenses pots-de-vin au roi et à sa suite, le représentant de Grande-Bretagne a fait signer ce traité très favorable son gouvernement :

³⁷ Jaubert Amédée, Voyage en Arménie et en Perse, Paris, Pélicier et Neveu, 1821, page 47.

³⁸ Guillaum Antoine Olivier, Voyage dans l'Empire ottoman, l'Égypte et la Perse, Paris, H.Agasse, 1807, page 69.

³⁹ Mahmood Mahmood, Histoire des relations politique anglo-iranien au XIXème siècle (Tarikh ravabet siasi Iran va Englis dar gharn 19), tome I, Téhéran, Eqbal, 1999, page 52.

⁴⁰ Alfred de Gardanne, Mission du Général Gardanne en Perse sous le premier Empire, Paris, Lainé, 1895, page 84.

Le pot-de-vin est la clé du succès politique en Perse, régler toutes les affaires politique semble faisable à l'aide de l'or. Le prix de rejeter un des fonctionnaires français de la cour persan est un cheval⁴¹.

Les dispositions de l'accord de *Mojmal* sont les suivantes :

Premier article : Considérant que signer un traité détaillé afin d'établir une alliance solide entre deux gouvernements demande du temps et que la situation mondiale actuelle exige que cette accord soit conclu sans délai, les représentants de deux pays considèrent ce traité comme un prélude du prochain accord.

Deuxième article : Les deux pays s'engagent à respecter entièrement cet accord sans le modifier ou le changer ; l'amitié croissante entre les rois de deux pays, ainsi que leurs successeurs, sera la conséquence de ce pacte.

Troisième article : Le roi de l'Iran estime nécessaire de confirmer qu'en signant cet accord, tous les contrats ou accords avec les autres pays européen seront annulés, et qu'il ne permettra à l'armée d'aucun pays de traverser le territoire iranien afin d'attenter à l'Inde.

Quatrième article : Si les troupes d'un des pays européen attaquent l'Iran, le gouvernement britannique lui fournira une armée ou, au lieu d'une armée, une aide financière. La quantité des forces, le montant de subventions et la quantité de munitions seront donné en détail dans le prochain accord. En outre, si la Grande-Bretagne est en paix avec le gouvernement qui a attaqué l'Iran, le roi de Grande-Bretagne fera tout son possible pour établir des relations pacifiques entre ce pays et l'Iran. En échange, si on attaque l'Inde, le gouvernement iranien enverra une armée pour garantir les frontières indiennes.⁴²

En 1812, Sir Gore Ouseley présente au Shah la version définitive de cet accord nommé « l'accord *Mofasal* [i.e. « complet »] ». Les dispositions de ce dernier, avec peu de changement, confirment le traité précédent. Cependant les Britanniques y ajoutent deux articles qui stipulent qu'éclate une guerre entre la Grande-Bretagne et l'Afghanistan, le gouvernement iranien s'engage à aider les Britanniques avec ses propres forces. En revanche, si l'Iran engage une guerre contre les Afghans, les Britanniques n'interviendront pas et n'aideront aucun des deux pays, sauf si leur médiation est demandée. En effet, entre les traités

⁴¹ Sir Harford Jones Brydes, An account of his Majestys mission to the court of Persia in the years 1807-11, London, Richards printer, page 218.

⁴²Vahid Mazandarani, Les traités historiques de l'Iran (Ahdnameh haye tarikhi Iran), Téhéran, Maison d'édition du ministère des Affaires étrangères de l'époque des Pahlavis, 1971, page 91-92.

Mojmal et *Mofasal*, les Britanniques, en vue de protéger leurs intérêts en Inde, ont signé un accord d'amitié avec le gouvernement afghan.

Dans l'article qui concerne les engagements du gouvernement britannique à l'égard de l'Iran, les Britanniques s'engagent à aider les Iraniens « en envoyant des armes et des munitions » et non en envoyant leurs soldats, tandis que les Iraniens s'engagent à attaquer leur voisin, avec leurs propres troupes. Une de conséquences de cet accord est l'envoi de conseillers militaires depuis la Grande-Bretagne et l'Inde en Iran, en apparence pour entraîner l'armée iranienne, en vérité afin de collecter des informations géographiques et sociales sur le pays⁴³. Ce traité montre la profonde méconnaissance des dirigeants iraniens des codes politiques et diplomatiques qui prévalent dans le monde, si bien que le roi et sa cour deviennent, purement et simplement, les marionnettes des Britanniques, qui profitent bien de cette ignorance pour réaliser leurs objectifs. Les trois grandes puissances de l'Europe (la France, la Russie et la Grande-Bretagne) tentent de développer leur domination coloniale au Moyen-Orient. Quant à la Grande-Bretagne, elle stabilise son influence politique en Iran depuis le début de XIX^{ème} siècle.

III. Genèse des relations franco-iraniennes au début de l'époque des Qâdjârs, 1789- 1810

Avec l'arrivée au pouvoir d'Aga Mohammad khan en Iran en 1789, le gouvernement français décide de reprendre ses relations avec l'Iran, interrompues après le règne de Louis XIV en raison de la situation instable de l'Iran depuis la fin des Safavides, ainsi que de la révolution française⁴⁴. Cette relance a été faite par l'intermédiaire des ambassadeurs français résidant dans l'Empire ottoman. En 1789, dans le but de « reprendre l'ancienne politique »⁴⁵ avec l'Iran, l'Assemblée constituante française envoie Guillaume-Antoine Olivier, qui, « sous l'apparence de recherche d'histoire naturelle, a pour mission d'y nouer des alliances »⁴⁶. En 1796, il contacte Haj Ebrahim Khan Kalantar, chancelier du Shah d'Iran, afin de lui remettre la lettre du consul français à Bagdad, dans le but de nouer une alliance entre l'Iran et l'Empire

⁴³ En révisant des rapports et des récits de voyage des Européens à cette époque, on réalise la richesse des données des Britanniques par rapport aux voyageurs ou représentants des autres pays européens. Des représentants britanniques ont été commis à remettre des rapports pas seulement au sujet de la cour ou des gouverneurs persans, mais aussi à propos du peuple, de telle sorte que leurs rapports sont une ressource utile pour les anthropologues et les sociologues iraniens. En effet, les Britanniques, plus que toute autre puissance européenne, s'intéressaient à l'Iran, considéré comme la voie d'accès à l'Inde.

⁴⁴ Henri Deherain, *Silvestre De Sacy 1758-1838, Ses contemporains et ses disciples*, Paris, P. Geuthner, 1938, page 38.

⁴⁵ Henri Castonnet des Fosses, *Les relations de la France avec la Perse*, Paris, Angers, 1889, page 31.

⁴⁶ *Idem*, page 31.

ottoman contre la Russie et sous l'égide de la France, ainsi que pour nouer des relations commerciales avec l'Iran. Haj Ibrahim Khan accorde quelques privilèges aux commerçants français afin d'améliorer les relations économiques entre les deux pays. Or cet effort reste sans résultats, car le représentant français trouve que l'Iran n'est pas « un bon champ pour réaliser les objectifs commerciaux de la France à cause du manque de sécurité ainsi que l'existence d'un état monarchique⁴⁷. » De plus, la France est en plein bouleversement en raison de la Révolution. On peut comprendre la position de la France en Iran lors des premières années de l'époque des Qâdjârs au travers de la déclaration d'Alfred de Gardanne, fils du général Claude Mathieu de Gardanne, envoyé de Napoléon en Iran durant les années 1807-1809 :

L'influence française en Orient, autrefois prépondérante, était bien déchue à cette époque. Les rapports de la France avec la Perse, où elle avait eu longtemps des consulats, avaient entièrement cessé par suite des révolutions auxquelles ce pays était en période depuis près d'un siècle, et dans lesquelles s'étaient presque perdus le nom et le souvenir de l'Europe⁴⁸.

En 1804, le consul de France à Bagdad, qui a pour mission de « pousser ses recherches jusqu'à la Perse », demande à un certain Jean-François Rousseau, qui avait une bonne connaissance de la langue persane et de l'Iran, de lui fournir un rapport sur ce pays⁴⁹. En octobre 1804 Rousseau envoie une lettre au ministre français des Affaires étrangères, en lui proposant de missionner un ambassadeur en Iran pour qu'il noue des liens entre Napoléon et Fath-Ali Shah. Ce dernier cherche un allié « capable de le protéger contre la Russie qui était en train de démembrer ses Etats »⁵⁰. Après sa rencontre avec Davoud, le prélat arménien des Trois-Eglises à Erevan en 1804, et pendant son combat avec les Russes, Fath-Ali Shah, qui « ne se fait désormais plus aucune illusion sur une quelconque aide de la Grande-Bretagne »⁵¹ se renseigne à propos de la situation et des forces de la France, et dans l'espoir d'obtenir l'amitié sûre et crédible du « grand conquérant de l'Occident »⁵² contre les Russes. Il envoie au Maréchal Brune, ambassadeur français à Constantinople, une lettre dont la traduction est remise au gouvernement français en janvier 1805⁵³.

⁴⁷ Deherain, *op.cit.*, page 39.

⁴⁸ De Gardanne, *op.cit.*, page 14.

⁴⁹ Henri Deherain, *Silvestre de Sacy et ses correspondants*, Paris, Coulommiers, 1919, page 80.

⁵⁰ Castonnet des Fosses, *op.cit.*, page 32.

⁵¹ Iraj Amini, *Napoléon et la Perse*, Paris, Fondation Napoléon, 1995, page 67.

⁵² Édouard Driault, *La politique orientale de Napoléon, Sebastiani et Gardanne*, Paris, Félix Alcan, 1904, page 173.

⁵³ En 1803, Fath-Ali Shah, reconnaissant l'incapacité de son armée à résister face aux Russes, qui avaient fait subir plusieurs défaites aux Iraniens, s'était adressé aux Anglais dans le but d'obtenir leur appui. Sir John

Le traité d'alliance entre la Grande-Bretagne et la Russie, qui était sur le point d'être conclu à Saint-Pétersbourg, pousse Napoléon à hâter le rapprochement avec l'Iran. En réponse au Shah, Napoléon fait nommer à la cour iranienne un ambassadeur : Amédée Jaubert, secrétaire interprète de la cour française. Comme il était à craindre qu'un premier envoyé ne puisse atteindre sa destination, l'adjudant-commandant Romieu, le deuxième émissaire du Napoléon, reçoit l'ordre de se rendre en Iran peu de temps après l'arrivée de Jaubert à Constantinople en 1805. Les deux ambassadeurs officiels passent par deux routes différentes et, en octobre 1805, Romieu arrive le premier à Téhéran, où il meurt peu de temps après. Jaubert qui se fait passer pour un marchand, passe par Trébizonde et rencontre de nombreuses difficultés durant son voyage. Dans son récit de voyage, Jaubert décrit les raisons pour lesquelles le but de ce périple n'est point dévoilé :

Le Chah de Perse le désirait, et l'on savait que la Sublime Porte ne voulait pas que des voyageurs européens traversassent ses provinces d'Asie. De plus, on devait raisonnablement penser que les agences de l'Angleterre et de la Russie, employées dans l'Empire ottoman, ne négligeraient rien pour faire échouer une semblable mission, s'ils en connaissaient l'objet⁵⁴.

Malgré sa diligence, son déguisement à l'oriental chatouille la curiosité des Ottomans lorsqu'il traverse la frontière entre l'Empire ottoman et l'Iran, et il est retenu en captivité durant huit mois au château de Bayezid. Quoiqu'il ait quitté Paris pour l'Iran le sept mars 1805, Jaubert arrive à Téhéran le 5 juin 1806. Le jour de la première audience, Jaubert, malade remet la lettre de Napoléon qui contenait « des paroles qui sont comme autant de perles tirées du fond de la mer de l'amitié »⁵⁵. Le Shah qui a peur de le voir mourir comme Romieu, s'empresse de le congédier. Ayant survécu à sa maladie, il rentre à Paris et rapporte à Napoléon les fraternités du Fath-Ali Shah :

Dites-lui bien que tout ce qui touche aux intérêts du grand Bonaparte est dès ce moment le premier intérêt de Feth-Ali Chah, et que l'héritier du trône de Khosroès, son peuple et son armée ont les yeux fixés sur lui, comme l'Arabe des déserts sur l'étoile qui annonce l'arrivée du jour⁵⁶.

Malcolm exigea, au nom du gouverneur de l'Inde, en échange de son appui, l'île de Kharek et les ports du Golfe persique. Ces exigences excessives, ainsi que le traité d'alliance entre la Grande-Bretagne et la Russie en 1804 provoquèrent le refus du Shah.

⁵⁴ Jaubert, *op.cit.*, page 2.

⁵⁵ *Idem*, page 230.

⁵⁶ Driault, *op.cit.*, page 176.

Après le départ de Jaubert de Téhéran, la France dépêche à la cour iranienne ce qui va constituer « la première esquisse de la mission Gardanne »⁵⁷ : le consul Jouannin, La Blanche, un neveu du ministre des Affaires étrangères de la France et le capitaine du génie Bontemps, « munis des pouvoirs nécessaires pour traiter avec le roi »⁵⁸. Dès son arrivée, Bontemps vint prêter main forte à Abbas Mirza qui faisait face aux Russes. La mission du groupe de La Blanche, qui fut accueillie avec joie par Fath-Ali Shah, prend fin le 14 octobre 1807 avec l'arrivée de Roumain, qui « gère les affaires de la France jusqu'à l'arrivée du général Gardanne en Perse. »⁵⁹ De son côté, dans sa lettre adressée à Talleyrand, le ministre iranien des Relations extérieures, Mirza Mohammad Shafi, annonce la nomination de Mirza Mohammad-Reza Ghazvini comme ambassadeur d'Iran auprès de Napoléon, avec pour mission de négocier les termes d'une alliance entre l'Iran et la France. Sur ces entrefaites, la cour de Téhéran qui suivait attentivement les événements d'Europe, enchantée par la victoire de Napoléon à Iéna en octobre 1806, ne répond pas aux propositions d'entente que lui fait la Russie. Telle fut la réplique de Fath-Ali Shah aux sous-entendus d'Istifanof, envoyé de la Russie, qui illustre bien la volonté du roi envers la France :

Tant que le grand empereur de France, mon ami et mon allié, sera en guerre avec les Russes, ceux-ci ne devaient espérer de la Perse ni paix ni trêve⁶⁰.

En outre, de janvier à mai 1807, alors qu'il se décide à conclure un traité avec l'Iran, Napoléon envoie plusieurs lettres au Shah et au prince héritier témoignant de l'intérêt qu'il porte à la question iranienne. Dans sa lettre datée du 14 mars 1807, il s'adresse en ces termes au monarque iranien :

Toutes les fois que je reçois des nouvelles de tes succès, mon cœur se remplit de joie [...]. Tu auras appris que je suis sur les frontières de la Russie. J'ai pris aux Russes, en deux batailles, soixante et quinze pièces de canon ; je leur ai fait tant de prisonniers et j'ai tellement porté l'alarme chez eux, qu'ils ont eu recours à une levée en masse pour défendre leur capitale [...] une partie de l'armée russe, et surtout de la cavalerie qui était sur ta frontière s'est portée contre moi. Profite de ces circonstances. Il faut que nous ayons des communications fréquentes, afin de lier la politique de nos empires⁶¹.

⁵⁷ *Idem*, page 175.

⁵⁸ Castonnet des Fosses, *op.cit.*, page 34.

⁵⁹ De Gardanne, *op.cit.*, page 23.

⁶⁰ Driault, *op.cit.*, page 175.

⁶¹ Amini, *op. cit.*, Page 117.

Napoléon mène une lutte acharnée contre la Grande-Bretagne. Ces tentatives pour s'approcher de la cour iranienne n'ont pour but que de réaliser son grand projet : traverser le Moyen-Orient pour attaquer l'Inde britannique.

Salut au Souverain qui étend la gloire de la Perse par ses victoires et qui règne avec sagesse et fermeté [...] Il ne nous reste plus qu'un ennemi à combattre : c'est l'Angleterre. J'ai déterminé les puissances de l'Europe à me seconder pour la forcer de renoncer à ses tyranniques prétentions : que Votre Majesté unisse ses efforts aux miens, elle participera à la gloire de donner la paix au monde⁶².

Quoique l'alliance avec l'Iran, considéré comme « ennemi naturel de la Russie et comme moyen de passage pour une expédition aux Indes »⁶³ lui est utile, tout au moins pour contrarier les Britanniques, il faut à Napoléon, des nombreuses négociations et échanges de lettres pour qu'il se décide finalement, le 4 mai 1807 à signer un traité d'amitié avec l'Iran à Finkenstein. En résumé, la France affirme l'indépendance et l'intégrité du territoire actuel de l'Iran, y compris la Géorgie qui est le motif de la guerre irano-russe. Napoléon délègue un ministre plénipotentiaire auprès de la cour iranienne afin qu'il garantisse la fourniture en matériel militaire à Fath-Ali Shah, qui désire moderniser son armée, ainsi que l'envoi d'officiers d'artillerie, du génie et d'infanterie, afin « d'instruire l'armée persane à l'européenne pour qu'elle fût une digne avant-garde de la future expédition française »⁶⁴. En contrepartie, le Shah promet non seulement la rupture de toutes ses relations diplomatiques et commerciales avec la Grande-Bretagne, mais aussi de lui déclarer immédiatement la guerre. Et dans le cas où Napoléon envisagerait d'envoyer son armée en Inde par la voie terrestre, l'Iran lui ouvrira un chemin et facilitera les mouvements de ses troupes.

Après avoir signé l'accord de Finkenstein, Napoléon nomme le général Claude Mathieu de Gardanne comme ambassadeur en Iran. La mission politique du général de Gardanne consiste à « mettre la Perse en état de servir de base d'opérations pour une expédition dans l'Inde » ainsi que de monter la cour iranienne contre la Russie. Une suite lui est adjointe, dont les membres ont pour mission « d'étudier l'Iran »⁶⁵. Cette étude comprend deux objectifs : « le dessin topographique et la rédaction de mémoires destinés à compléter la connaissance du pays. Ces mémoires devront faire connaître l'état des routes, la nature des terres qu'elles traversent, le degré d'abondance et de salubrité des eaux, ce que l'on pourrait

⁶² De Gardane, *op.cit.*, page 326.

⁶³ *Idem*, Page 85.

⁶⁴ Driault, *op.cit.*, page 316.

⁶⁵ *Idem*, page 315.

tirer des pays environnants pour la subsistance, l'entretien et les moyens de transport d'une armée pourvue d'artillerie »⁶⁶. Dans une lettre datée du 10 mai 1807, Napoléon aborde la question commerciale entre les deux pays :

M. le général Gardanne examinera quelles ressources la Perse pourrait offrir à notre commerce, quels produits de nos manufactures y réussiraient et ce que nous pourrions en tirer en échange. Il est autorisé à négocier ensuite un traité de commerce sur les bases de ceux de 1708 et 1715⁶⁷.

Il est bien certain que le but principal de ce traité reste toujours politique et, en conséquence, le thème principal des dépêches échangées en 1807 par les diplomates français sur la question de l'Iran poursuit cet objectif. Pourtant, selon la lettre du ministre français des Affaires étrangères adressée à Lajard, un des secrétaires de légation de Gardanne, la tâche de cette mission n'est que de consolider des relations diplomatiques ; il faut qu'elle s'attelle, également, à établir des relations culturelles avec l'Iran⁶⁸. Le délégué du général Gardanne est « très bien accueilli »⁶⁹ à la cour de Téhéran le 4 décembre 1807, de la même manière que le prince héritier, « l'ami franc des Français »,⁷⁰ l'avait parfaitement reçu le 13 novembre de la même année. À la suite de la signature du traité de Finkenstein, Abbas Mirza envisage d'expédier certains jeunes Iraniens en France pour qu'ils y étudient les nouvelles sciences européennes ; ce projet ne se réalise pas à la suite de la rupture causée par le traité de Tilsit. La monographie d'Abd-ol-Razzaq Donboli, historien et Garde des Sceaux du prince héritier, nous fait découvrir la ferme volonté de ce dernier pour moderniser le pays, et surtout l'armée, selon les principes européens :

Selon l'ordre du prince héritier, Lami, capitaine du génie attaché au délégué de Gardane, a pour mission d'apprendre à certains jeunes Iraniens perspicaces la géométrie et les pratiques d'ingénierie conformément aux règles françaises, et il faut l'avouer, ils ont fait de leur mieux !⁷¹

En effet, reconnaissant le retard du pays, Abbas Mirza se sert de tous les moyens et de toutes les opportunités pour faire sortir le pays de cette situation, et le diriger vers le progrès. En outre, cette citation démontre bien la sympathie et la confiance qu'il porte envers les Français.

⁶⁶ De Gardanne, *op.cit.*, page 95.

⁶⁷ *Idem*, page 94.

⁶⁸ Deherain, *Silvestre de Sacy et ses correspondants*, page 44.

⁶⁹ De Gardanne, *op.cit.*, page 106.

⁷⁰ *Idem*, page 110.

⁷¹ Donboli, *op.cit.*, page 306.

Néanmoins, la « magnifique réception »⁷² de la mission de Gardanne par la cour iranienne, ne dure pas très longtemps, car à peine deux mois après le traité de Finkenstein, la paix de Tilsit est signée entre la France et la Russie, l'ennemi principal de l'Iran. Cette nouvelle produit un grand choc sur la cour iranienne, qui fondait de grandes espérances sur une alliance avec la France, car «il n'a rien été stipulé à Tilsit qui fût relatif à la Perse »⁷³. Il est bien évident qu'après cet événement, la situation de Gardanne en Iran devient plus en plus pénible ; il tente tout pour rétablir les relations rompues. Or, le Shah, désespéré de la conduite de Napoléon qui n'a tenu aucune de ses promesses à l'égard de l'Iran, se résigne à se tourner vers les Britanniques. Lors de son audience accordée au général Gardanne le 23 novembre 1808, c'est ainsi que Fath-Ali Shah s'adressa à lui :

Les Russes, les Ottomans, que vous regardez comme des alliés si fidèles nous reprochent [...] l'union que nous avons contractée avec la France. A quoi bon aller chercher si loin, disent-ils, l'amitié d'une puissance qui ne tiendra point ses promesses, et qui même, ne les peut tenir ? [...] L'Angleterre grossit le nombre des dépréciateurs de Napoléon. Déjà un de ses ambassadeurs, ignominieusement repoussé de notre cour, malgré les immenses présents qu'il nous apportait et les avantages inouïs et prochains qu'il nous offrait, a été une preuve incontestable que nous avons donnée, à la face de l'univers, de notre attachement pour votre nation et de la sincérité des avances que nous lui avons faites. Cependant l'Angleterre nous presse encore aujourd'hui ; un autre ambassadeur va se présenter sur nos frontières méridionales avec des trésors. Il [...] a des troupes, des canons et des fusils pour nous attaquer, si nous lui fermons l'entrée de nos États. Ce qui nous fait le plus de peine encore, c'est que cette nation veut affecter de se montrer plus généreuse envers nous que la France [...] telles sont les offres et les menaces de l'Angleterre [...] pouvons-nous soutenir la guerre contre la Russie et l'Angleterre à la fois ? Répondez général⁷⁴.

A vrai dire, le Shah est peu au fait des affaires diplomatiques du monde, entouré d'une cour ignorante, il n'a qu'une vague idée du pouvoir de Napoléon. Gardanne, qui avait le sentiment d'être oublié de Paris, exténué par sa mission, prit spontanément congé de Téhéran le 13 février 1809 et quitte l'Iran, finalement, le 17 avril 1809. Cette décision, prise sans son autorisation, déclenche la fureur de Napoléon.

Comme mentionné ci-dessus, les Britanniques font de leur mieux pour succéder aux Français à la cour persane. « Dès le mois d'avril 1808, Sir Harford Jones s'approchait de la

⁷²Manuscrites, MS. Perse., 1808, Bibliothèque des Langues et des Civilisations (BULAC), Paris.

⁷³ Florence Hellot-Bellier, *France-Iran, Quatre cents ans de dialogue*, Paris, Association pour l'avancement des études Iraniennes, 2007, page 103.

⁷⁴ De Gardanne, *op.cit.* , pages 237-238.

Perse avec des richesses immenses et une grande scélératesse »⁷⁵. Il finit par entrer à Téhéran au lendemain même du départ du Gardanne, et après un mois de négociations, un traité d'amitié entre l'Iran et la Grande-Bretagne est conclu le 12 mars 1809. Selon ce dernier le Shah s'engage à s'opposer au passage de toute armée européenne vers l'Inde. En revanche, les Britanniques promettent de soutenir l'Iran contre l'invasion d'une puissance européenne.

C'est ainsi que l'ambassade de Napoléon, qui n'avait pas pensé réellement à soutenir l'Iran et qui « manquait à la parole donnée »,⁷⁶ prend le chemin du retour sans réaliser son objectif oriental. « Quoi qu'il pût dire, la route de l'Orient se fermait à Napoléon [...] sa politique orientale fut comme un mirage qu'il offrait à son imagination, mais dont il ne put jamais fixer les traits »⁷⁷. Cette mission n'a pas porté ses fruits politiques ; ni Napoléon ni Fath-Ali Shah ne sont satisfaits de l'aboutissement de la légation du général Gardanne. Néanmoins, les liens entre l'Iran et la France ne sont pas en lambeaux à la suite de cet échec. Les changements remarquables dans le cadre de l'armée iranienne suscités par cette mission indiquent que cette délégation n'est pas inféconde. Anne Lambton offre une vision de la situation de l'armée iranienne au cours de la guerre avec la Russie :

L'armée était formée par les troupes provinciales, des cavaliers et une infanterie d'irréguliers, ainsi qu'un petit corps d'armée régulière [...]. Une certaine connaissance des tactiques européennes a été apportée par les déserteurs et les renégats russes. Or, la première tentative sérieuse de réforme militaire est faite sous l'orientation des officiers français attachés à la mission Gardanne⁷⁸.

Malgré la courte durée de leurs séjours en Iran, ainsi que les multiples difficultés qu'ils y rencontrent, les officiers français font de leurs mieux pour mener à bien leurs tâches : « organiser et instruire les troupes persanes à la française »⁷⁹.

Les intérêts politiques français en Iran sont abandonnés, certes. Mais des rapports culturels se développent plus en plus entre l'Iran et la France. Alors que les puissances britanniques et Russes rivalisent dans les domaines politiques, la France tente de propager sa langue et sa culture dans cette partie de l'Orient. C'est en effet à partir de ce moment que la France commence son entreprise de développement scientifique en Iran, qui devient alors une

⁷⁵Driault, *op.cit.*, page 323.

⁷⁶ De Gardanne, *op.cit.*, page 54.

⁷⁷Driault, *op.cit.*, page 342.

⁷⁸Lambton, *op.cit.*, page 22.

⁷⁹ J.M. Tancoigne, *Lettres sur la Perse et la Turquie d'Asie*, tome I, Paris, Le Nepveu, 1819, page 127.

terre pour longtemps francophile. Nous pouvons ainsi conclure avec Castonnet des Fosses, qui écrit :

Elle [la mission de Gardanne] fit par ces travaux mieux faire connaître la France à la Perse et laissa dans ce pays plusieurs milliers d'hommes formés à notre tactique [...] le goût des Persans pour les choses de la France et leur sympathie pour elles furent son œuvre. Elle fit aimer et estimer le caractère de notre nation, et ce qui prouve qu'elle représentera dignement la France en Perse, c'est qu'elle a laissé dans ce pays une grande impression qui dure encore⁸⁰.

⁸⁰Castonnet des Fosses, op.cit., page 48.

Chapitre II

Le *Maktab* : les écoles primaires en Iran au début de l'époque des Qâdjârs

Au cours du XIX^{ème} siècle, et avant que des modèles éducatif occidentaux pénètrent dans la société, le *maktab* est le seul moyen, en Iran, d'offrir une instruction publique aux petits enfants. Le *maktab* a pour mission d'apprendre aux enfants les rudiments de la lecture et de l'écriture en arabe et en persan, ainsi que la récitation des textes sacrés du Coran. Notons qu'il ne faut pas généraliser les caractéristiques des *maktab* de l'époque des Qâdjâr à toutes les périodes de l'histoire iranienne, car au cours de l'histoire de l'Iran, avant et après la conquête arabe, on assiste à des périodes d'efflorescence culturelle. Au début de l'époque des Qâdjârs, l'incapacité de l'État est un facteur important de retard culturel des Iraniens par rapport aux pays européens et même à certains pays du Moyen-Orient, tels l'Égypte ou l'Empire ottoman. Une raison importante qui explique la tendance de l'élite iranienne au développement des nouvelles écoles est la situation de l'enseignement dans ces *maktab*. Aussi, étudier la qualité de l'enseignement de ces derniers nous aidera à mieux cerner les origines de la création de nouvelles écoles en Iran.

Vers 1800, plus que jamais, l'Iran ouvre ses portes au monde occidental ; à cette époque, les relations diplomatiques avec l'Occident ont amplifié les contacts économiques et culturels de l'Iran avec les pays européens. Des notions de progrès des pays occidentaux sont introduites par leurs représentants en Iran. Les Iraniens accueillirent de façon surprenante cette « modernité » occidentale, sans y opposer trop de résistance, durant une période de décadence politique, économique et culturelle⁸¹. En matière culturelle, le système éducatif occidental se présente alors comme un modèle efficace qui mettrait fin au retard du pays. Dans ce contexte, quelles ont été les motivations et les nécessités, pour les Iraniens, d'apprendre les sciences et les techniques européennes ? Pour répondre à cette question, nous analyserons, la situation des écoles coraniques (*maktab*) avant l'inauguration des nouvelles écoles en Iran au XIX^{ème} siècle. L'objectif de cette étude est donc de s'interroger sur le programme d'études,

⁸¹Mitra Fallahi, Foundations of Education in Iran and Education After the Cultural Revolution of 1980, Thèse, Marquette University, 1993, page 73.

l'encadrement, les méthodes d'enseignement et le rôle des enseignants dans ces *maktab*. En ce qui concerne les matières étudiées et les méthodes pédagogiques, nous examinerons certains mémoires et certains rapports qui nous fournissent des informations sur les maktab iraniens.

I. Bref historique de la genèse du *maktab*

Afin d'identifier les facteurs historiques et sociaux de la formation du *maktab*, il faut remonter aux débuts de l'Islam au VIII^e siècle. Après l'avènement de l'islam, la mosquée devient le premier établissement religieux des musulmans. La *suffah* (une partie de la mosquée) constitue « la première école-résidence au sein de l'Islam »⁸². Les professeurs désignés apprennent aux enfants à lire le Coran et les instruisent selon les principes religieux. C'est ainsi que, lors de la construction des mosquées, il est de tradition de toujours réserver un espace pour servir de local d'enseignement. En effet, cette *suffah* est l'ancêtre des *maktab* où les musulmans apprennent leurs devoirs religieux, le Coran, les *hadith* (les traditions prophétiques), la discussion sur les bases de l'islam et l'interprétation du Coran. Pendant les cours, les élèves s'assoient en demi-cercle autour de leur professeur, formant ainsi des *halqeh* (cercles), tels que le *halqeh duhadith* ou le *halqeh dufiqh*.

Comme pour tous les autres peuples convertis à l'islam, la mosquée est, pour les Iraniens, le premier établissement d'enseignement religieux. Elle contient des parties nommée *madrassa* et destinées à l'organisation de séminaires. La *madrassa* sert aussi au logement aux élèves désirant se perfectionner dans les études religieuses. Mais la *madrassa*, en tant que l'école supérieure religieuse ne fait pas l'objet de notre étude. Dans ce travail, nous aborderons la question du *maktab* considéré comme véritable et seul centre d'enseignement public primaire en Iran jusqu'au début du XIX^e siècle.

Le lieu d'enseignement pour les enfants est transposé dans une pièce quelconque, nommé *maktab*, habituellement à proximité de la mosquée. Plusieurs raisons expliquent la spécialisation progressive des locaux et la distinction entre les cycles d'enseignement. Le respect du lieu de la prière doit s'imposer. Or, la turbulence des jeunes enfants justifie que le *maktab* quitte la mosquée pour d'autres locaux. De plus, il est nécessaire de garder la mosquée propre pour respecter son caractère sacré, et certains enfants la salissent. La récitation orale du Coran est également sacrée dans la mosquée, et à cause des fautes commises par les élèves, il devient préférable de l'enseigner en dehors.

⁸² Kamal Dorrani, L'enseignement supérieur en Iran : École « Talabegui » et université, étude comparative, 1852-1978, Thèse non publiée, Université Lumière-Lyon II, 1987, page 47.

II. Définition du *maktab*

Dans la culture islamique, *maktab* est un nom commun qui signifie « lieu destiné au lecteur ». Les Iraniens ajoutent le mot persan de *khaneh* (« maison ») au mot arabe *maktab*, ce qui est une fusion impropre et incorrecte. Un *maktab* est d'abord une institution scolaire élémentaire de la société musulmane qui est destinée essentiellement à l'apprentissage du Coran et à l'éducation religieuse. « C'est au Hedjaz et en Égypte qu'est utilisé pour la première fois le mot *maktab* pour parler de ces écoles religieuses »⁸³. Les termes *adabestan* (« le lieu de politesse »), *dabestanet madreseh*⁸⁴ sont employés plus tard pour parler des nouvelles écoles primaires en Iran.

Dans la plupart des dictionnaires persans, ces significations sont indiquées pour le mot *maktab-khaneh* : « lieu de lecture, lieu où l'on apprend à écrire, lieu où l'on enseigne la lecture et l'écriture aux enfants ». Dans le lexique de Dehkhoda, en plus des définitions énumérées, on trouve des concepts liées au style artistique d'une nation ou d'une ville. Il comprend même une notion spirituelle attachée au mot *maktab-khaneh* : « une série d'idées et de pensées ». Dans la langue persane, ce mot représente un style de peinture ou une méthode de chronologie. Or dans cette étude, *maktab* désigne l'endroit où l'apprentissage primaire se déroule de manière particulière à l'époque des Qâdjârs. Nous pouvons distinguer trois sortes de *maktab* : le *maktab* pour filles, le *maktab* privé et le *maktab* public.

III. L'enseignant du *maktab* public

L'enseignant du *maktab* est communément appelé *mulla* (une personne alphabétisée). Se prévaloir de ce titre ne dépend d'aucune condition particulière. « Pour être enseignant du *maktab*, il suffit de porter un turban et une toge, s'asseoir dans le coin d'une mosquée, se munir de quelques bâtons, *unfalak*, d'un plumier et d'un livre »⁸⁵. L'instruction que le *mulla* possède est souvent rudimentaire : la connaissance du Coran, un peu d'arabe, de sciences religieuses et un peu de littérature persane. Il sait lire, parfois réciter par cœur le Coran, qu'il a étudié sans le comprendre et qu'il enseigne sans être en mesure de l'expliquer :

⁸³ *Idem*, page 62.

⁸⁴ Le terme *madreseh* est toujours utilisé et signifie école. Il est à noter que ce terme était appliqué pour définir les écoles supérieures religieuses nommées aujourd'hui *howeh elmieh*.

⁸⁵ *Al-Hadid*, 1904, n°46, page 6.

Quand notre enseignant veut expliquer un texte, il devient rouge, il bégaye, alors que, parfois, il se tait durant les heures d'enseignement⁸⁶.

La compétence professionnelle du *mulla* n'est pas mise en doute par les parents. Le journal *Al-Hadid*⁸⁷, relate cette indifférence des parents à l'égard de l'enseignement de leurs enfants :

Les parents, si ignorants, n'interrogeaient pas les enseignants du *maktab* au sujet de la finalité de leur enseignement. Personne ne leur demandait où ils ont fait leurs études, ce qu'ils ont appris, dans quelle école ils ont appris les principes de l'enseignement. Qu'est-ce qu'ils étaient chanceux, ces enseignants⁸⁸!

Le rédacteur du journal regrette d'avoir été, lui et les enfants de sa génération, les victimes des *mulla* des *maktab*, « ces démons »⁸⁹. Il est navré de ne pas avoir pu bénéficier de l'enseignement des écoles « modernes ».

En raison de l'importance du *bazar*, dans la société iranienne, le *mulla* installe son *maktab* le plus proche possible d'un *bazar*, lieu hautement fréquenté, afin d'attirer le plus d'enfants possible dans son *maktab*. Le *mulla* est pris en charge par les habitants du quartier où il tient son *maktab*. Chaque famille lui donne une petite somme d'argent à la fin de chaque mois d'étude, mais le *mulla* n'exige que rarement de recevoir de l'argent des parents, car exiger un salaire pour enseigner n'est pas bien vu⁹⁰. Les familles se chargent de nourrir le *mulla* à tour de rôle. D'ailleurs, les enfants font les travaux personnels du *mulla* : ils moulent son blé, fendent son bois, déblaient le toit de sa maison quand il neige, etc. Pour subvenir à ses besoins, le *mulla* peut aussi, à ses heures perdues, écrire des lettres pour la population, rédiger des documents tels que des baux, ainsi que diriger des cérémonies de mariage. Généralement, il est issu de la classe défavorisée de la société et il a, contrairement à certains religieux riches, une vie simple et sans formalité.

Le *mulla* jouit du respect de parents, parce qu'il est le porteur du livre de Dieu. La confiance de la population lui est spontanément accordée. Le père abandonne entre ses mains l'éducation et la formation complète de son enfant et encourage même le *mulla* à infliger des châtiments corporels à son enfant en cas de désobéissance. Habituellement quand le père

⁸⁶ Yahya Dowlat Abadi, *La vie de Yahya (Hayat Yahya)*, Téhéran, Attar, 1993, page 15.

⁸⁷ *Al-Hadid* est un journal publié à Tabriz à partir de 1897. Il lutte en faveur de l'établissement d'un enseignement moderne en Iran.

⁸⁸ *Al-Hadid*, 1904, n° 46, page 6 et n° 47, page 5.

⁸⁹ *Al-Hadid*, n° 850, 1905, page 8.

⁹⁰ Ebrahim Khalil Misaghi Mamaghani, « Une étude sur Maktab-khaneh (Seiri dar adabe Maktab-khaneh) », *Honar va mardom*, n° 165, 1976, page 104.

laisse son enfant au *maktab*, il s'adresse au mulla en disant « sa chair à toi et son os à moi ! »⁹¹ Cela veut dire que *mulla* a le droit de punir l'enfant comme il le désire.

Quant à sa méthode d'enseignement, elle ne comprend aucune notion pédagogique. Chaque *mulla* enseigne à sa guise. Arfa ol-Dowle, qui a fait ses études dans deux différents *maktab* à l'époque des Qâdjârs, décrit ainsi les différentes méthodes des *mulla* :

Dans le *maktab* de Sheikh Jafar qui s'intéressait à la poésie persane, les élèves devaient apprendre par cœur des poèmes. Tous les jeudis, il divisait les élèves en deux groupes. Ils devaient réciter à tour de rôle un poème jusqu'à ce qu'un groupe n'arrive plus à réciter un poème. [...] Dans le *maktab* d'Akhond Mulla Abd ol-Azim, les élèves devaient réciter les poèmes des poètes arabes tel que Imrou'l Qays à la place des poèmes de Hafez ou de Saadi. [Le *mulla*] avait une sympathie étrange pour la littérature arabe et surtout le livre *Nahj ol balaghe*. Il nous obligeait à apprendre par cœur les textes de ce livre. [...] Par contre, il n'utilisait jamais le bâton ou le *falak* pour punir les enfants. Il admonestait l'enfant fautif en présence des autres pour lui donner une leçon⁹².

En règle générale, le mode de vie de chaque *mulla* diffère selon son caractère. Il reçoit de la communauté et des parents une considération croissante selon son âge, le nombre de *maktab* qu'il a fondés et les générations d'enfants qu'il a éduquées.

IV. La durée d'étude au *maktab* public

Le *maktab* est ouvert à longueur d'année, à toute heure du jour. En considérant que la vaste majorité de la population iranienne, jusqu'à la veille de la Deuxième Guerre Mondiale, vit en dehors des villes et que, malgré l'urbanisation massive du pays depuis 1945, la majorité de la population reste encore rurale aujourd'hui, cette porte ouverte prend de l'importance⁹³. Ainsi, il semblerait que la durée des études dans les *maktab* publics dépende beaucoup plus des aptitudes et de l'assiduité des enfants que de la compétence du *mulla*. Avant l'inauguration de première école moderne, sous le contrôle du gouvernement, en 1851, certains enfants médiocres s'obstinaient bien souvent, poussés par leur famille, à étudier le Coran au *maktab* pendant cinq ou six ans. D'autres encore devaient abandonner leurs études malgré leurs aptitudes scolaires après deux ou trois années seulement, au désespoir de leurs parents, se devant de trouver un travail pour aider à subvenir aux besoins de la famille.

⁹¹ Mohammad Reza, Ghanbari, « Un regard sur Maktab-khaneh en Iran (Negahi be Maktab-khaneh dar Iran) », *Honar va mardom*, n°9, 2007, page 133.

⁹² Ali Dehbashi, *Les mémoires du Prince Arfa*, (Khaterate Prince Arfa), Shahab sagheb, Téhéran, 1999, pages 11 et 13.

⁹³ Dorrani, *op.cit.*, page 60.

Durant la première moitié du XIXe siècle en Iran, la moyenne de la durée de fréquentation du *maktab* est, généralement, de quatre ou cinq ans. Quant aux filles, la durée de leurs études est en moyenne encore plus courte. Soit elles abandonnent le *maktab* pour se marier très jeunes, soit la société trouve inconvenant de les y laisser après l'âge de la maturité (entre neuf et onze ans).

V. L'âge d'entrée et sortie au *maktab* public

Il n'y a pas de limite d'âge pour entrer au *maktab*. L'essentiel est que l'enfant soit alphabétisé pour qu'il arrive à pratiquer ses devoirs religieux. Donc, il n'est jamais trop tard pour s'instruire et « aucune contrainte ne peut empêcher un individu de s'instruire »⁹⁴, surtout pour les garçons, pour lesquels l'âge de puberté est de 13 à 15 ans. La fréquentation des *maktab* est facultative, certes, mais les enfants y entrent, généralement, à l'âge de quatre ans et y restent cinq ans ou plus. Cela dépend de la classe sociale ; par exemple, un enfant issu d'un milieu commerçant y reste davantage pour apprendre l'alphabet, le Coran et la calligraphie *siagh*, un genre d'écriture utilisé dans ce milieu pour les chiffres, les quantités et les poids des marchandises⁹⁵. Or, il est à noter que rares sont *mulla* qui soient capables de l'enseigner. Certains enfants qui envisagent de poursuivre leurs études dans les *madrasa*, des écoles supérieures religieuses. Ils restent au *maktab* jusqu'à avoir la connaissance du Coran par cœur, ce qui pouvait prendre des années. En effet le temps d'éducation au *maktab* est déterminé par la motivation de l'enfant ou de sa famille pour étudier.

VI. Le programme du *maktab* public

Le programme de chaque *maktab* dépend du *mulla* et de ses connaissances propres. Il se limite, la plupart du temps, aux matières religieuses, notamment à l'étude du Coran, à l'*ahkam* (préceptes islamiques), au *tawhid* (monothéisme), ainsi qu'aux piliers de l'islam. Les études littéraires se bornent généralement à l'histoire islamique de l'Iran :

⁹⁴ Dorrani, *op.cit.*, page 59.

⁹⁵ Seyed Mahmood Sadat, « Présenter les écoles à Kachan (Bastar Yabi Madares Kachan va Shenasantan Anha) », *Ganjineh Asnad*, n° 68, Téhéran, 2008, page 26.

Le choix d'un livre ne se basait sur aucune règle précise. Non seulement aucune attention n'était portée à la facilité du livre ou à la capacité des enfants, mais encore, le choix se faisait parfois sur proposition des parents⁹⁶.

Shahabi, qui s'est penché le sujet des *maktab*, écrit que, dès la fin de l'apprentissage du Coran, les étudiants lisent quelques petits livres simples qui expriment des notions de base de l'islam, des récits utiles, ou des traductions de certaines phrases de l'imam Ali (*Sad-Kalam*)⁹⁷. Du point de vue de Sadigh, ministre de l'Éducation à l'époque des Pahlavi, les enfants apprennent dans les *maktab*, en premier lieu, l'alphabet, ce qui les aide à lire les sourates du Coran les plus courtes, et que l'on appelle *Am-e Joz*, c'est-à-dire un extrait des sourates courtes (78 à 114) du Coran. Ensuite, ils étudient d'autres livres qui ont été sélectionnés selon les connaissances du *mulla* : les paroles de l'imam Ali, le récit de la souris et du chat (*Moosh va Gorbeh*)⁹⁸, *Le Jardin des roses* de Saadi, *Nesab-al-Sebian*⁹⁹, le récit d'Hossein Kourd¹⁰⁰, et une petite partie du *Jame-al-Moghadamat* (un livre sur la morale islamique)¹⁰¹. D'après Szyliowicz, pour les enfants du *maktab*, le programme contient, d'abord, l'apprentissage de l'alphabet arabo-persan, en mettant l'accent sur la phonétique et les consonnes vocalisées, puis la lecture et l'écriture en langue persane, des rudiments de mathématiques, et, en particulier, les lectures du Coran et de livres sur diverses prières. Pour familiariser l'enfant avec l'écriture, le *mulla* enseigne l'*Am-e Joz*. Cette instruction est suivie d'une étude du vocabulaire persan et arabe et des formes de la poésie persane, en s'appuyant sur des livres tels que *Moosh va Gorbeh* et *Nesab-al-Sebian*¹⁰².

Contrairement aux autres, Mahmoud Sadat, qui a étudié la situation des *maktab* dans la ville de Kashan (au centre de l'Iran), croit que les *maktab* ne sont qu'une réaction face aux *hozehs* (écoles spéciales pour les *mullas*), puisque ces *maktab* enseignent davantage la littérature persane que la littérature arabe. Il ajoute que dans les *maktab* de Kashan, les *mullas* enseignent les poèmes de Hafez, *Le Jardin des roses* de Saadi, *Masnavi* de Molana, *Khamseh* de Nizami et *Kholasa-al-Hesab* (un livre à propos des mathématiques) de Sheikh Bahaïe. Il

⁹⁶ Sadigh, L'histoire de la culture de l'Iran (Tarikh farhang Iran az aghaz ta zaman hazer), Daneshgah Teheran, Téhéran, 1974, page 365.

⁹⁷ Ali Akbar Shahabi, « La méthode d'enseignement dans les *maktab* et les *madrassa* (Ravesh parvaresh va Amoozesh dar Farhang Ghadim va dar makateb va madares Ghadimeh va Hadaf az an) », Iran Nameh, n°6, 1983, page 234.

⁹⁸ *Moosh va Gorbeh* est un récit écrit par Obeid Zakani, un poète et satiriste persan du XIVe siècle.

⁹⁹ Un glossaire écrit par Aboo Nasr Farahi, un poète iranien, afin de faciliter l'étude de la langue arabe.

¹⁰⁰ Le récit d'un écrivain inconnu, très populaire en Iran, qui décrit la lutte entre la justice et l'injustice.

¹⁰¹ Isa Sadiq, Modern Persia and her educational system, Rumford Press, New York, 1931, page 26.

¹⁰² Joseph Szyliowicz, Education and modernization in the Middle East, Cornell University press, Ithaca and London, 1973, page 54.

précise que la langue persane est utilisée par les *mullas* des *maktab* et la langue arabe, elle, pour enseigner le Coran¹⁰³.

En général, l'enseignement dans les *maktab* est resté traditionnel et de caractère strictement islamique. Familiariser les enfants avec la religion est l'objectif principal des *maktab*, et le Coran, appris dans sa langue d'origine, constitue la matière principale de l'enseignement. La finalité du *maktab*, en dehors de l'apprentissage du Coran, est l'apprentissage des textes sacrés des chiites (tel *Sad Kalam*), de la morale (au moyen par exemple du *Jame Abassi*)¹⁰⁴ et parfois de l'écriture et du calcul.

La langue arabe occupe une position élevée dans les *maktab*. Car l'apprentissage du Coran est la base de l'enseignement dans le *maktab*. Les livres étant majoritairement écrits en arabe, même en présence de livres traduits en persan, les enfants ont besoin de connaître l'arabe pour bien les comprendre. La plupart des livres mentionnés ci-dessus comportent un degré de difficulté trop élevé pour être bien compris des enfants. Même l'alphabet n'est pas enseigné d'une manière compréhensible et juste. Lire et comprendre les livres représentent des défis de taille pour les enfants qui, découragés, quittent parfois le *maktab* durant les premières années d'enseignement par dépit. Les mémoires de Yahya Dolat Abadi, qui a passé ses premières années d'études dans un *maktab*, sont en ceci révélatrices :

Pour lire le persan, notre enseignant nous a donné des documents commerciaux, des brouillons relatifs à ses commerces qui étaient extrêmement difficiles à lire pour nous. Le seul livre que je lisais avec enthousiasme et dont j'ai appris tous les poèmes par cœur était *Moosh va Gorbeh*, car, à mon avis, c'était la seule chose qui convenait à mon âge¹⁰⁵.

Dans le programme d'étude, il y a un manque flagrant de matières portant sur les sciences nouvelles, telle que la physique, la chimie, les mathématiques, la géographie ainsi que sur le sport et l'art. Étant donné que le programme porte l'accent sur les devoirs religieux, il n'est pas rare que les leçons viennent instiller la haine des autres religions dans les cœurs des enfants. Par exemple, un récit nommé *Aghe Valedin*, enseigné dans certains *maktab*, raconte l'histoire d'un jeune musulman qui désire épouser une jeune fille juive alors que sa mère n'approuve pas son choix. Pour avoir désobéi à sa mère et pour avoir épousé une juive, le jeune homme est puni par Dieu et est pétrifié.

¹⁰³ Sadat, article cité, page 26.

¹⁰⁴ Un livre persan sur le Fiqh (jurisprudence), écrit par Sheikh Bahai, un poète soufi, philosophe, mathématicien, astronome, alchimiste iranien du XVIIIe siècle.

¹⁰⁵ Dowlat Abadi, *op.cit.*, page 14.

Le choix d'un livre est effectué sans soucis des besoins, intérêts ou capacités des enfants. Ces choix perturbent mentalement l'enfant qui se sent dépassé et risque d'abandonner définitivement ses études. En plus de l'apprentissage du Coran, le programme des *maktabs* persans comprend des ouvrages tels que *Le Jardin des roses* et le *Sad-Kalam*. Cela peut s'expliquer par les différences au niveau de la langue (persane), de la religion (chiite) et de la culture entre l'Iran et les pays arabo-musulmans. Dans la plupart des pays musulmans, les *maktabs* ne sont pas mixtes. Quant à l'Iran, il a toujours existé des *maktabs* mixtes où garçons et filles étudient côte à côte¹⁰⁶. Les filles peuvent suivre les cours avec les garçons jusqu'à l'âge de huit ou neuf ans, l'âge de la puberté pour les filles, mais les mariages précoces les empêchent de continuer leurs apprentissages. De plus, la classe moyenne fait preuve d'une nette opposition à l'égard de l'éducation des filles, et beaucoup de parents n'envoient leurs filles au *maktab* qu'avec réticence et s'empressent de les retirer à la première occasion.

Les *maktabs* sont aussi des moyens d'apprendre certaines valeurs, telles que l'obéissance, le respect et la soumission :

Selon notre *mulla*, c'est justement par la mendicité que l'élève peut faire l'expérience de ces valeurs morales et sociales où il apprend la pitié, la solidarité et l'entraide¹⁰⁷.

Les règles éthiques sont si dures que l'enfant ne découvre pas la joie de l'enfance. John Malcolm, un diplomate anglais qui a visité l'Iran des Qâdjârs, présente la situation de l'enseignement à l'époque de Fath-Ali shah (1797-1834) :

En Perse, un enfant de cinq ans qui fréquente le *maktab* ressemble à un homme de cinquante ans, du point de vue du discours et du comportement¹⁰⁸.

Selon l'anthropologue Salim Salimi Moayed, le *maktab*, comme première base d'éducation des enfants, avait un rôle très important dans la formation des aspects scientifiques et culturels de la société ; « il jouait le rôle des écoles primaires d'aujourd'hui »¹⁰⁹. La réalité vient pourtant contredire cette assertion. Ce système d'éducation est non seulement obsolète face au système scolaire moderne, mais il apparaît même comme

¹⁰⁶ Dorrani, *op.cit.*, page 56.

¹⁰⁷ Dowlat Abadi, *op.cit.*, page 35.

¹⁰⁸ Sir John Malcolm, *L'histoire de l'Iran*, traduit par Mirza Heirat, Téhéran, Saadi, page 408.

¹⁰⁹ Salim Salimi moubad, « Les Maktab et l'enseignement de Coran (Maktab-khaneh va amoozesh Ghoran) », *Golestâne Coran*, n°122, 2002, page 50.

ayant régressé par rapport à la qualité de l'éducation donnée dans les *maktab* à l'époque des Safavides (1501-1736) :

Il existe un *maktab* à Mashhad qui a été inauguré sous les ordres de Shah Tahmasp ; ce *maktab* est indirectement sous contrôle gouvernemental et ses enseignants gagnent un salaire précis et fixe¹¹⁰.

Les *maktab* de l'ère Qâdjârs restent loin de cette description d'un *maktab* du XVI^e siècle. Selon le sociologue Saeed Paivandi, le *maktab* « reste dans son carcan médiéval sans pouvoir se réformer et innover pour s'adapter aux réalités du changement du monde »¹¹¹.

VII. La méthode d'enseignement dans le *maktab* public

« La méthode d'enseignement dans les *maktab* en Iran est généralement individualisée et cherche à s'adapter à chaque enfant. Les *maktab* de différentes régions et même de différents quartiers n'ayant pratiquement aucun point commun, tout dépend des particularités locales et de la volonté de son fondateur » : ainsi écrit Kamam Dorrani dans sa thèse, « L'enseignement supérieur en Iran : école "Talabegui" et université »¹¹². Pourtant, l'apprentissage commence avec la lecture et l'écriture de l'alphabet arabe : le maître copie sur une tablette les lettres et les mots que le débutant doit apprendre à son rythme. Au fur et à mesure qu'il copie les lettres, il les prononce plusieurs fois pour que l'enfant enregistre leur prononciation et qu'il associe un son au symbole. Pour que l'enfant s'habitue aux sons de la langue, il doit apprendre à nommer les trente-deux lettres de l'alphabet et à les reconnaître. Puis, il les reprend en mémorisant la façon de les calligraphier : *alef noghteh nadarad* (« la lettre A n'a pas de point »), *ba yeknoghteh paeen darad* (« la lettre B a un point dessous »), *tado noghteh bala darad* (« la lettre T a deux points au-dessus »), etc. Ensuite vient l'étape de l'*alef kolah darad* (« la lettre A a un chapeau »), puis celle de l'écriture et enfin de la prononciation des syllabes courtes où interviennent les signes diacritiques, *fathe* (a), *kasre* (i) et *zamme* (o). En dernier, on apprend la combinaison des lettres : alef plus B égalent ba, B plus I égalent bi, etc.¹¹³ Lorsqu'un élève connaît l'alphabet par cœur, il commence à réciter le Coran dans l'ordre. « Partout, le *mulla* commençait par *al-*

¹¹⁰ Fatemeh Jahanpoor, « Maktab-khaneh des enfants orphelins à Machhad (Maktab-khaneh atfal aytam, moarefie yeki az ghadimtarin marakez amoozesh koodakan dar astan ghods ba tekieh bar asnad) », *Meshkat*, n° 84-85, 2004, page 152.

¹¹¹ Saeed Paivandi, « La France et la naissance de l'école moderne en Iran », *L'Iran et la France malgré les apparences*, Paris, Europe, 2008, page 81.

¹¹² Dorrani, *op.cit.*, page 62.

¹¹³ Roshdieh, *Les événements de la vie (Savaneh omr)*, Téhéran, Naghshe Jahan, 1983, p.17.

hamd puis passait à une sourate courte, telle que *An-Nas*, et remontait jusqu'à arriver à la plus longue, *Al-Baqarah* »¹¹⁴.

Dans le *maktab*, des enfants d'âges variés sont assis autour du maître. Ils ont des planchettes en bois sur lesquelles sont transcrites, pour les plus jeunes, les lettres de l'alphabet et, pour les plus âgés, les versets du Coran et des textes littéraires. Tous doivent répéter, à tue-tête, ce qui est transcrit sur leur planchette, de manière rythmique, jusqu'à le connaître par cœur. À l'intérieur du *maktab*, durant toute la longueur du jour, s'élève une lancinante mélodie rythmée par les intonations rituelles de la récitation des versets. Tous les enfants crient à haute voix, en balançant le haut du corps d'avant en arrière et d'arrière en avant, pour lire les lettres de l'alphabet ou une sourate. D'après le *mulla*, en lisant à haute voix, les enfants peuvent d'abord mieux se concentrer sur leurs leçons et en plus, ils apprennent mieux la prononciation des mots¹¹⁵. Les mémoires de Zahir ol-Dowleh, un notable Qâdjâr, dresse l'image d'un *maktab* de cette époque :

J'entendis un fort bruit dans une auberge. On me dit qu'il s'agissait du bruit des enfants qui étaient en train d'étudier dans une des chambres de l'auberge. En entrant dans la chambre, j'ai vu une quinzaine d'enfants avec les vêtements tout déchirés. Ils avaient chacun quelques pages du Coran devant eux. En se battant ou en regardant le plafond, ils crient des mots incompréhensibles. J'aperçus l'enseignant dormant dans un coin de la chambre, malgré ce bruit. Zahir ol-Sultan l'a réveillé en lui demandant : « Combien de temps prendra leur étude ? » L'enseignant répondit : « S'ils m'écoutent bien, s'ils n'ont pas l'esprit lent, s'ils ne sont pas espiègles, ils arrivent à apprendre la sourate *Al-nâbâ* [une sourate contenant 40 petits versets] ». Il demanda à la suite d'un petit de nous réciter la sourate *Al-hamd*. L'enfant commença à pleurer¹¹⁶.

En fin de scolarité, les enfants ne réussissent à retenir par cœur que quelques fragments de sourates que, plus tard, ils réciteront plusieurs fois par jour le restant de leur vie. Ainsi, il n'y a pas de programme ni de rythme de progression commun à toute la classe. En effet, ni le maître ni les enfants ne se posent la question du sens du texte à apprendre :

Avant même de pouvoir lire ou écrire ma langue maternelle, j'avais appris le Coran par cœur, en arabe, sans en comprendre un traître mot ; ainsi en est-il pour les autres élèves¹¹⁷.

¹¹⁴ Bastan, article cité, page 711.

¹¹⁵ Auteur inconnu, « Maktab-khaneh », n° 133, *Honar va mardom*, 1973, page 54.

¹¹⁶ Mohammad Reza, Ghanbari, « Un regard sur maktab-khaneh en Iran (Negahi be maktab-khaneh dar Iran) », *Honar va mardom*, n°9, 2007, page 126.

¹¹⁷ Seyed Hasan Taghi zadeh, *La vie orageuse* (Zendegi toofani), Téhéran, Ferdows, 2001, page 27.

Si quelqu'un propose une nouvelle méthode d'enseignement, afin d'améliorer les méthodes en place, pour que les enfants puissent bien comprendre le texte, le *mulla* résiste devant les suggestions en insistant sur le bien-fondé de ses méthodes :

Quand quelqu'un demandait au *mulla* quel était le but d'étudier avec une voix forte, il répondait que cette méthode, tout d'abord, aide l'enfant à apprendre la prononciation et, ensuite, que cela l'aide à se concentrer et faire attention à son étude¹¹⁸.

Le *mulla*, ayant lui-même étudié ainsi, par mémorisation, ne peut donner ses leçons d'une autre manière.

Chaque matin, les enfants commencent leur programme sans s'arrêter jusqu'à l'heure du déjeuner, qui a lieu soit à la maison, soit en classe. L'élève le plus avancé et le plus sage est nommé *khalifa* (assistant), et remplace le *mulla* lors de ses absences. Il fait réciter les plus jeunes et les aide dans leur apprentissage de la lecture et de l'écriture ; il surveille la classe et participe aussi au maintien de la discipline. L'enseignement se poursuit jusqu'au coucher du soleil. Les séances de l'après-midi sont calquées sur celles du matin, avec des élèves d'un niveau différent. Par exemple, les plus jeunes récitent leur leçon et en recopient une nouvelle le matin, pendant que les autres revoient la leur. L'après-midi, on permute les groupes : les élèves avancés récitent et copient sous la dictée du *mulla* pendant que les plus jeunes apprennent leur leçon du matin. Nous concluons cette section avec un extrait des mémoires de Mostoufi, qui se plaint de la manière d'enseigner dans les *maktab* :

Apprendre une petite sourate me semblait la mer à boire ! Il fallait que le *mulla* répète chaque mot dix fois et la onzième fois, encore, j'étais incapable de le lire sans faute. Bien qu'il se mît davantage en colère, je ne pouvais m'améliorer. Il se demandait pourquoi, alors que j'étais doué dans les domaines non scolaires, j'étais incapable de retenir ses leçons limitées aux programmes religieux¹¹⁹.

VIII. Équipement du *maktab* public

L'emplacement du *maktab* est toujours très modeste. La salle d'enseignement est privée d'air et de lumière, et ne dispose d'aucun matériel éducatif :

¹¹⁸ Morteza Ravandi, *L'histoire de l'enseignement en Iran et en Europe (Seyre farhang va tarikh talim va tarbiat dar Iran va Europe)*, Ramin, Téhéran, 1985, page 93.

¹¹⁹ Mostofi, *op.cit.*, page 232.

Dans notre *maktab* il n'y avait que des nattes, des livres religieux, un pot à eau et des verres que les étudiants avaient apporté de chez eux¹²⁰.

Le matériel de l'élève est rudimentaire; l'élève dispose d'une *louha*, une planchette de bois rectangulaire avec une poignée triangulaire à chaque extrémité, sur laquelle on peut écrire avec une encre facilement effaçable à l'eau, quoiqu'un morceau du charbon fasse le plus souvent office de plume. Dans un coin, près des souliers rangés sur la partie nue du sol (le *maktab* étant considéré comme un lieu de prière, on n'y entre que nu-pieds), est placée une cuvette où les élèves lavent leurs planchettes, après avoir appris et récité leur leçon. L'eau de cette cuvette est considérée comme sacrée, car elle contient la parole de Dieu¹²¹.

Dans le *maktab*, il n'y a aucun meuble pour s'asseoir ou écrire, et seul le *mulla* peut bénéficier d'une table ou d'un tabouret disposé dans un lieu légèrement surélevé. Il n'y a pas non plus de tableau. Pour écrire, les élèves posent leurs planchettes sur leurs deux genoux, en guise de pupitre. Dans cette position peu confortable, ils transcrivent leurs leçons. Le *maktab* qu'Ali Akbar Siasi, premier directeur de l'université de Téhéran, a fréquenté, est décrit ainsi:

Notre *maktab* était une boutique. Peut-être une boutique de cordonnier qui est devenue *maktab*. Nous n'avions ni de salle de classe, ni de tableau noir pour que l'enseignant y écrive au plâtre blanc. Nous n'avions ni cour ni récréation »¹²².

Du point de vu de l'hygiène, les *maktab* sont dans une situation misérable. En outre, on ne porte aucune attention à la santé des enfants. Ces derniers sont assis, pendant huit à dix heures sur une natte de paille, dans un endroit fermé et humide, sans qu'ils sortent pour faire des activités physiques. Le rédacteur du journal *Al-Hadid*, étant lui-même l'ancien élève de *maktab*, compare ce dernier avec les écoles françaises :

Les Français construisent l'éducation idéale des enfants, en changeant les anciens établissements scolaires, avec leurs petites classes sombres, en magnifiques bâtiments élevés, spacieux et lumineux. [...] Les *maktab* en Iran sont pires que des cachots. Plusieurs enfants restent dans une pièce sombre et sans fenêtre. La protestation des élèves, est considérée comme signe d'impolitesse et il mérite d'être puni en raison de leur

¹²⁰ Dowlat Abadi, *op.cit.*, page 20.

¹²¹ Abolfazl, Khosh manesh, « Le maître et l'étudiant dans Maktab (Moalem va shagerd dar Maktab-khaneh) », *Sahifeh mobin*, n° 27-28, Téhéran, 2002, page 75.

¹²² Ali Akbar Siassi, *Le rapport d'une vie (Gozareshe yek zendegi)*, Paka print LTD, London, 1987 page 8.

attitude. [...] les enfants qui fréquent ces *maktab* sont pâles et rachitiques. Leurs corps sont enclins à développer des maladies¹²³.

IX. Le châtement dans le *maktab* public

Dans les *maktab*, le *mulla* applique systématiquement les châtements corporels pour punir les enfants pour n'importe quelle raison. Les garçons sont particulièrement exposés aux punitions du *mulla*. Parfois, l'enfant est puni à cause de ses parents :

Après chaque année, les parents de l'enfant envoient un cadeau au *mulla* ; chaque enfant qui tardait à le lui donner était puni¹²⁴.

Le type de châtement dépend de la faute de l'enfant. Mohsen Farsi, qui a écrit à propos des *maktab*, définit deux sortes de punitions : morale et corporelle. « Le *mulla* essaye tout d'abord de raisonner l'enfant fautif, mais, si ce dernier répète la faute, le *mulla* le punit physiquement »¹²⁵. D'après l'historien Ravandi, le châtement minimal consiste en une claque sur les mains.¹²⁶ Le *mulla* avait, toujours, une baguette à ses côtés qu'il appelait *Tanbih al-Ghafelin* (« outil pour punir les insoucients ») :

Si un enfant oublie un mot ou une lettre, il faut que le maître tienne à le lui rappeler en le faisant souffrir, pour qu'il ne l'oublie plus par la suite.[...] Une fois que l'enfant commence à lire un livre, en prose ou en vers, l'enseignant lui demande la signification des mots. Si l'enfant ne s'en souvient pas, il faut lui reprocher le fait qu'il ait oublié. Il faut le faire souffrir pour qu'il n'oublie plus par la suite. Il revient aux pères et aux tuteurs des élèves du *maktab* de bien subventionner le maître, pour qu'il s'occupe bien de leur éducation. Et les parents ne doivent pas empêcher les maîtres de punir leurs enfants. Ils doivent arrêter de soutenir et de plaindre leurs enfants¹²⁷.

Cette citation est extraite d'un texte nommé « Cahier sur les règles d'enseignement aux enfants », et écrit par un enseignant d'un *maktab* à l'époque des Qâdjârs. Bien que punir les enfants vise à les recentrer sur l'apprentissage et l'alphabétisation, cette méthode obtient généralement des résultats inverses. Le harcèlement moral et physique pousse parfois l'enfant

¹²³ *Al-Hadid*, n°20, 1905, page6 et n°3, 1905, page 6.

¹²⁴ Ali Bolouk Bashi, « Des défis sociaux et culturels dans le system éducatif moderne (Chalesh haye ejtemaei va farhangi dar bonyan girie amoozesh novin) », *Hafez*, n° 32, Téhéran, 2006, page21.

¹²⁵ Mohsen Farsi, « Une page de l'histoire de l'enseignement en Iran (Safhei az tarikhcheh amoozesh va parvaresh, Maktab-khaneh) », *Revue de Psychologie*, n° 4, Téhéran, 1957, page52.

¹²⁶ Ravandi, *op.cit.*, page117.

¹²⁷ Mandana Razavizadeh, « Un cahier sur les règles d'enseignement des enfants (Resaleh ghavaed tadriss atfal) », *Farhange mardom*, n° 42, 2012, pages 23 et 25.

à fuir le *maktab*¹²⁸. De nombreux parents non seulement ne réagissent pas à ces châtiments, mais encore demandent au *mulla* d'infliger à leurs enfants un châtiment s'ils ont commis quelques méfaits à la maison ou s'ils ont « un mauvais comportement »¹²⁹. Ils le justifient en disant que « la sévérité de l'enseignant est meilleure que l'affection du père »¹³⁰.

Le *falak* est l'instrument de châtiment le plus courant et le plus dur dans les *maktab*. C'est un gros bâton auquel est attaché un gros cordon aux deux bouts. Quand un élève doit recevoir une forte correction, deux de ses camarades, sur l'ordre du maître, lui prennent les pieds, les font passer entre le cordon et le gros bâton, tournent celui-ci sur lui-même pour serrer le cordon et pour tenir les pieds bien joints, puis lèvent le *falak* à hauteur de la poitrine. Le *mulla* peut alors frapper avec son propre bâton. L'usage du *falak* est devenu interdit après la fondation des nouvelles écoles par l'État (1851), mais non sans faire bien des mécontents.

Selon Roshdieh, fils du fondateur de la première école moderne proprement iranienne, le *mulla* est impitoyable, car il ne s'en prend qu'à des enfants sans défense, allant jusqu'à les punir même lorsque c'est sa propre incompetence qui empêche les enfants d'apprendre. Pour les enfants, éviter ces punitions, même pour une journée, est considéré comme une grande récompense. Par exemple, si l'accouchement d'une femme est difficile, sa famille donne de l'argent au *mulla* pour qu'il ne se défoule pas sur les enfants, car elle croit que l'accouchement sera facile grâce à la joie des enfants¹³¹. Il est difficile de comprendre comment une personne ne possédant aucune pédagogie ni méthodologie peut en arriver à dispenser un enseignement aux autres. Pour un *mulla*, lorsque les enfants ne se conforment pas aux normes du *maktab*, ou lorsqu'ils font des erreurs, le châtiment devient un moyen de corriger les comportements non conformes ou de les amener à mieux comprendre. Le châtiment corporel est loin d'être une méthode éducative adaptée et rien ne saurait justifier toute pratique portant atteinte à la dignité de l'enfant.

X. Le diplôme du *maktab* public

Dans les *maktab* il n'existe aucun examen terminal à la fin de l'année, ou même à la fin des études. La date d'achèvement des études diffère pour chaque enfant, en fonction de son apprentissage. En outre, aucune loi précise n'oblige de décerner un diplôme aux enfants, mais dans certains *maktab*, lorsque l'élève termine les livres enseignés par le *mulla*, il peut

¹²⁸ *Idem*, page 18.

¹²⁹ *Al-Hadid*, n°24, 1905, page 5.

¹³⁰ Extrait d'un poème de Saadi, poète iranien du XIII^{ème} siècle.

¹³¹ Shams-ol-din Roshdieh, *op.cit.*, page 17.

recevoir un certificat. Ce dernier ne consiste qu'en une peinture d'*Aemeh* (les douze Imams chiites) ou de leurs fidèles en prière, que l'étudiant lui-même a peinte. Cette peinture n'est pas délivrée aux enfants gratuitement. Les parents doivent payer un faible prix pour l'avoir¹³². Parfois, une calligraphie remplaçait la peinture en tant que diplôme. Dans certains cas, un enfant ayant appris le Coran, mais ne possédant pas une bonne calligraphie, ne recevait pas de certificat. En effet, une bonne calligraphie servait souvent à cacher l'ignorance de l'enfant :

Pour écrire, l'étudiant met sa planchette sur son genou droit et s'il peut écrire une phrase, sans fautes et en se tenant debout, il est considéré comme étant le meilleur et prend le titre de *mirza* (savant)¹³³.

Dans ces *maktab*, lorsque l'enfant achève ses études, son père paie le *mulla* avec des cadeaux, tels que des gâteaux, des produits agricoles, un mouton, du tissu, etc. Les parents n'hésitent d'ailleurs pas à organiser une petite fête, en invitant la famille proche, les voisins et les camarades de classe de l'enfant qui a achevé ses études. Un petit nombre de diplômés des *maktab*, grâce à leur enthousiasme et aux moyens financiers de leurs parents, vont à *lamadrassa*, l'école religieuse, afin de continuer leurs études. Sinon, la plupart des enfants, surtout les enfants d'artisans et d'agriculteurs, vont continuer le travail de leur père, après leur courte période d'instruction au *maktab*.

En observant la situation des *maktab* à l'époque des Qâdjârs, nous pouvons ainsi résumer certaines caractéristiques de ces écoles coraniques. A cette époque, l'enseignement n'est pas obligatoire. Donc, envoyer les enfants aux *maktab* dépend de l'intérêt des familles. Mais, les conditions d'entrée au *maktab* ne sont pas compliquées et par conséquent toutes les couches de la société y envoient leurs enfants. Les *maktab* ne sont pas pris en charge par l'État. Il n'y a pas de système scolaire intégré dans le pays et le gouvernement ne prend aucun engagement pour employer les diplômés de ces *maktab* :

L'État iranien ne se constitue pas en acteur du *maktab* et il est absent en matière d'éducation; on n'observe aucun projet éducatif public inauguré par l'État au début du XIXe siècle¹³⁴.

En ce qui concerne la durée des études, une famille pauvre n'a aucun intérêt à envoyer ses enfants au *maktab* pour de longues périodes, car cela ne leur garantit pas l'obtention d'un travail. C'est ainsi que des enfants intelligents de ces familles se privent d'opportunités en

¹³² Misaghi Mamaghani, article cité, page 108.

¹³³ *Idem*, p. 107.

¹³⁴ Reza Arasteh, *Education and social awakening in Iran, 1850-1968*, Teheran, Amir kabir, 1962, page 148.

arrêtant leur cursus scolaire. Il n'y a aucune limite d'âge pour commencer l'éducation. L'enfant peut se rendre au *maktab* au moment où à l'âge que lui convient. Les débuts de session varient d'un *maktab* à un autre et dépendent du système économique, du système d'élevage et d'agriculture, ainsi que de la province où le *maktab* est situé. La fin de l'apprentissage dépend, elle, du talent de l'enfant ou de la décision des parents. En effet, la conséquence logique de ne pas limiter l'âge permet l'intégration des jeunes et des moins jeunes, au sein du même groupe. La mauvaise qualité de l'enseignement, la nécessité pour les enfants de travailler pour aider financièrement leur famille, et l'inutilité des enseignements dispensés dans les *maktab* pour faciliter la vie de tous les jours sont autant de raisons qui justifient le retrait des enfants des *maktab* après seulement cinq années d'instruction.

Les *maktab* ne suivent pas un programme général et précis. Les matières ainsi que les méthodes d'enseignement, sont sélectionnées selon le goût et la capacité d'enseignement du *mulla*. La majorité des livres utilisés, et que nous avons mentionnés, ne sont pas adaptés à la compréhension de l'enfant. De même, l'enseignement de l'alphabet ne se fonde pas sur de bons principes et il n'est pas adapté aux aptitudes mentales de l'enfant. Apprendre dans ces livres crée des problèmes pour les enfants, de telle sorte que parfois ils abandonnent leurs études dès la première année. Les *maktab* sont essentiellement une conséquence directe du besoin de lire, de recopier et de connaître le Coran et les prières quotidiennes.

XI. Le *maktab* pour filles

Dans la plupart des provinces de l'Iran, les *maktab* pour filles existent durant l'ère Qâdjâr. L'enseignante de ces *maktab* porte des titres tels que *akhond baji*, *mirza baji*, *mullabaji* ou *chahbaji*.¹³⁵ Elle sait lire le Coran, enseigne aux filles, et parfois aux garçons de trois et quatre ans. Yahya Dolat Abadi, un Iranien qui a étudié dans un *maktab* privé pour filles, nous brosse le portrait de son enseignante :

À l'âge de quatre ans, mon père m'a obligé à aller au *maktab* d'une *mullabaji*. Cette dernière pouvait à peine lire le Coran et elle était même incapable d'écrire son nom¹³⁶.

Il considère avoir perdu un an de sa vie dans ce *maktab* sans avoir rien appris. Généralement, c'est la maison d'une *mullabaji* qui sert de lieu d'enseignement. Elle commence son enseignement par le Coran, continue avec les *ahkam* (préceptes religieux) et

¹³⁵ Le mot « baji » est un mot turc qui signifie « sœur ».

¹³⁶ Dolat Abadi, *op.cit.*, page10.

termine par *Le Jardin des roses* de Saadi ainsi que par les poèmes de Hafez. En effet, la tâche principale du *mulla baji* est de soigner les enfants et de leur enseigner les règles du savoir-vivre :

Elle nous a donné des conseils : « Dis bonjour quand tu rentres à la maison; ne parle pas jusqu'à ce qu'on te le demande; dès que tu as fini ton repas, remercie Dieu et sois content pour ce que tu as mangé »¹³⁷.

Dans ces *maktab*, les *bajis* n'enseignent pas l'écriture. Selon certains, les filles ne devaient pas apprendre à écrire car le prophète Mohamed l'a interdit¹³⁸. Les gens pensent que l'apprentissage pourrait provoquer la corruption des jeunes filles, pervertir leur morale¹³⁹. Nous citons ici les mémoires de Mounes ol-Dowleh, une soubrette du harem de Naser al-Din Shah Qâdjâr, en 1850 :

Dans chaque ville, surtout à Téhéran, il y avait des *maktab* pour les filles. Chaque jour, ces dernières prenaient un Coran et leur repas, et y allaient avec leur frère ou leur père (servant de protecteur dans la rue). Dès leur arrivée, elles changeaient de voiles pour être plus à l'aise. Puis, elles s'asseyaient sur une natte qu'elles avaient déjà apportée. Elles révisaient leurs leçons, devant la *khalife* (l'assistante de la *mullabaji*), avant d'aller répondre aux questions de la *mullabaji* en personne¹⁴⁰.

Dans le *maktab* des filles, la *mullabaji* s'assoit sur un petit matelas en s'appuyant au mur, pendant que les élèves s'assoient par terre. Pour effrayer les enfants, elle met sur la table devant elle deux ou trois petites baguettes en bois, qui serviront d'instrument de punition. Les filles apprennent les lettres de l'alphabet, l'écriture, la lecture, en même temps que la pratique de la prière. Le premier texte appris et récité est le Coran. Sa récitation commence par la *Fatiha* et se poursuit par celle du dernier verset en remontant, dans l'ordre, jusqu'au tout début. Ceci permet d'apprendre d'abord les sourates les plus courtes donc les plus faciles à retenir pour les besoins de la prière. Habituellement, l'apprentissage est individuel, cependant, la *mulla baji* classe les enfants selon leurs dates d'entrée ; les enfants qui entraient le même jour ou la même semaine commençaient une sourate, et ceux venus bien avant poursuivaient une autre sourate. Bien que l'entrée aux *maktab* soit libre pour toutes les classes sociales, les couches les plus élevées n'y envoient généralement pas leurs filles, s'imaginant que leurs

¹³⁷ *Idem*, page 11.

¹³⁸ Naser Takmil Homayoun, *L'éducation en Iran (Amoozesh va parvareh dar Iran)*, Daftar pazhouheshhaye farhangi, Téhéran, 1972, page 35.

¹³⁹ Abdo-Allah Nasri, *Le contact avec l'Occident (Rooyarooei ba Gharb)*, Téhéran, Elam, 2008, page 240.

¹⁴⁰ Mounes ol-Dowleh, *Les mémoires de Mounes ol-Dowleh (Khaterat Mounes ol-Dowleh)*, Téhéran, Zarin, 2002, page 105.

enfants y deviendraient impolies. Ces familles embauchent des *mullabaji* pour dispenser des cours à leurs enfants à domicile. Selon Mounes ol-Doleh, la différence entre les *maktab* privés et publics, et ceux pour les filles réside dans l'enseignement de l'écriture et de la couture :

Apprendre la calligraphie avait une grande importance pour les filles dans les familles aristocratiques et c'était un signe de grandeur¹⁴¹.

Selon Isa Sadigh, ministre de l'Éducation en Iran à l'époque des Pahlavi, ces *maktab* restent les plus importants lieux d'enseignement pour les filles iraniennes, même après l'inauguration des écoles modernes¹⁴². À l'époque, la plupart des religieux et traditionalistes croient que les écoles modernes encouragent l'impudicité des filles¹⁴³, et vont même jusqu'à dire que ces écoles vont à l'encontre de l'islam. Aussi, pour ces raisons, les familles encouragent leurs filles à aller aux *maktab* plutôt que dans les écoles modernes.

XII. Le *maktab* privé

Les couches les plus élevées de la société iranienne ne laissent pas entrer leurs enfants dans les *maktab* publics, car ils s'imaginent que leurs enfants, au contact des enfants provenant des couches défavorisées de la société, deviendraient amoraux et décadents. Après la fondation des nouvelles écoles, surtout après la révolution constitutionnelle, les enfants de toutes les couches pouvaient s'y inscrire, et les familles des classes les plus élevées leur feront le même reproche. Abdo-Allah Mostowfi, venant d'une famille noble, se plaint de cette situation :

J'ai bien formé mon enfant à la maison, et j'ai eu peur de l'envoyer à l'école publique, car, la majorité des enfants dans ces écoles provient de la classe faible, et ils vont abaisser son caractère. C'est pour cette raison que j'admire l'époque où l'on avait un *maktab* privé¹⁴⁴.

Les familles aisées transforment une partie de leur grande maison pour en faire un *maktab*. L'enseignant réside dans la maison des parents et devient même parfois le compagnon de l'enfant. En général, ces enseignants sont des diplômés des écoles religieuses, les *madrassa*. Chaque enfant se doit d'apporter un cadeau (gâteau, tissu) pour le *mulla* le jour de la rentrée :

¹⁴¹ *Idem*, page 109.

¹⁴² Isa Sadigh, *L'histoire culturelle de l'Iran du début au présent (Tarikh Farhang Iran az Aghaz ta Zaman Hazer)*, Téhéran, Sazman Tarbiat Moalem, 1964, page 453

¹⁴³ Saeed Paivandi, *Religion et éducation en Iran : l'échec de l'islamisation de l'école*, Paris, l'Harmattan, 2006, page 22.

¹⁴⁴ Abdo-Allah Mostowfi, *La description de ma vie (Sharh Zendeganie Man)*, Téhéran, Zovvar, 1962, page 368.

Lorsque *mulla* Mohammad a vu les cadeaux que je lui avais apportés, il a commencé à me glorifier devant mon père¹⁴⁵.

Les classes de ces *maktab* sont, la plupart du temps, constituées de cousins de différents âges ou d'enfants de couche élevée. Quant au programme d'enseignement, à la méthode et à l'encadrement, ils diffèrent peu de ceux des *maktab* publics. Néanmoins, il convient de décrire les caractéristiques de l'enseignement dispensé dans ces *maktab* privés, ce que nous ferons en nous référant aux mémoires d'Abdo-Allah Mostowfi, issu d'une famille aisée et ancien élève d'un *maktab* privé :

Le *mulla* nous a préparé un cahier et un signet. Dès que je suis entré, il m'appelle et me récite un poème et une petite phrase en arabe qui veut dire « c'est Dieu qui peut résoudre tous les problèmes, Il est le plus grand savant ». Il tente de m'apprendre ces phrases et je les ai répétées comme un perroquet, sans comprendre. Je n'arrivais même pas à faire correspondre celles que je prononçais à celles que je montrais avec mon signet. Le lendemain, il a commencé à m'apprendre l'alphabet. Le *mulla* ne me donne aucun exemple pour chacune des lettres et je ne sais à quoi elles serviront ensuite. La combinaison de ces lettres ne s'accompagne pas davantage d'une explication de la part du *mulla*. C'est ainsi que j'ai mémorisé tout ce qu'on m'apprenait. Pourtant, au fil du temps, j'ai oublié tout ce que j'avais appris. L'éducation religieuse se déroule de la même façon : on va jusqu'à la sourate *al-hamd*, qu'il faut apprendre en connaissant et en épelant les lettres en arabe, et cela pour un enfant qui ne connaît pas encore sa langue maternelle !¹⁴⁶

Pour les plus grands, une séance de dictée se déroule ainsi : les enfants sont placés en cercle autour du *mulla* ; un premier enfant énonce le dernier verset qu'il a appris et le *mulla* lui dicte la suite; pendant qu'il écrit, un autre enfant, apprenant un autre verset, indique au *mulla* où il s'est arrêté dans sa copie, et ainsi de suite pour l'ensemble des enfants. Le *mulla* dicte ainsi quasi simultanément une vingtaine de versets tirés de sourates différentes. La dictée d'un enfant s'achève lorsque sa tablette est remplie de lignes d'écriture. Le maître corrige sa copie et ajoute au besoin les intonations. L'enfant s'écarte des autres pour apprendre par cœur le texte qu'il ne connaît pas¹⁴⁷. En analysant le fonctionnement de ce type du *maktab* à cette époque, on se rend compte que malgré quelques différences, il est extrêmement proche de celui des *maktab* publics. Le programme du *maktab* privé est plus vaste que celui du public, puisqu'il inclut de l'histoire, de la géographie et de la philosophie. Une autre différence est que dans les *maktab* privés, le *mulla* ne punit l'enfant que sur l'ordre

¹⁴⁵Idem, page 27.

¹⁴⁶Idem, p.50

¹⁴⁷Idem, p.51

de ses parents et les châtements tels que le *falak* n'y ont pas cours. La plupart des leurs diplômés devenaient des bureaucrates et des hommes politiques et religieux du pays.

Généralement c'est à six ou sept ans que l'on entre dans ces *maktab*. Les enfants continuent jusqu'à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans et, si l'enfant le veut, il peut continuer ses études dans les écoles religieuses. Dans le *maktab* public, l'étudiant reste maximum jusqu'à l'âge de treize ou quatorze ans, car il doit travailler le plus tôt possible. En ce qui concerne l'enseignant, il reçoit un salaire chaque mois et la famille de l'enfant ou des enfants doit s'occuper de sa nourriture ainsi que du ménage de sa chambre.

Conclusion

Avant la fondation des écoles d'après les méthodes européennes, le *maktab* joue le rôle d'établissement d'enseignement primaire dans l'Iran des Qâdjârs. Le *maktab* se caractérise par une identité chiite et iranienne. Dans un *maktab*, les enfants apprennent l'alphabet arabe, le Coran, un peu de calcul, les sciences religieuses et un peu de la littérature persane de l'ère islamique. L'apprentissage de quelques sourates du Coran est la finalité la plus importante de cet enseignement. Dans le meilleur des cas, l'enfant arrive tout juste à lire et écrire après de dures années passées dans un *maktab*. La méthode d'enseignement principale reste la mémorisation; poser des questions et débattre y est déconseillé. Les enfants qui n'obéissent pas au *mulla* se voient infliger une correction allant de la simple gifle à la flagellation. Les dispositions matérielles du *maktab* et les moyens de subsistance du *mulla* sont fixés d'un commun accord entre ce dernier et la communauté où il habite. La surveillance des *maktab* est sous la responsabilité des *mulla* et le gouvernement n'y exerce aucun pouvoir.

Les revendications déraisonnables du *mulla* qui n'était pas apte à apprendre et enseigner, l'écart d'âge entre les élèves, les moyens limités, les lieux d'enseignement mal adaptés, le manque d'innovation dans l'apprentissage, des pratiques pédagogiques inappropriées, le manque de surveillance et de soutien du gouvernement, l'absence de cursus scientifique et de communication avec le monde extérieur, tout cela est au désavantage des *maktab*, qui s'appuyaient sur un système d'éducation basé sur des méthodes d'enseignement dépassées. En effet, la méthode des *maktab* n'était qu'une méthode dont la grossièreté explique les carences aux niveaux scientifique, culturel et technique de l'Iran de l'ère Qâdjâr. L'innovation scientifique et la modernité culturelle et politique n'ont pas leur place dans cette méthode scolaire. Il est clair qu'un tel système ne peut répondre aux besoins d'un pays

comme l'Iran, pays, de surcroît, sous le contrôle des puissances européennes telles que la Russie et la Grande-Bretagne, et qui cherche à se débarrasser de cette tutelle en se modernisant. Les *maktab* « n'éduquent pas les gens méritants pouvant rendre un service à leur pays. A la fin de leur cursus, peut-être vingt pour cent de ces élèves plus ou moins alphabétisés arrivaient à s'occuper de leurs affaires commerciales ou autres »¹⁴⁸.

En Iran, au début du XIXe siècle, le système d'éducation occidental apparaît alors comme la clé du monde civilisé moderne. Ainsi, le *maktab* devient aux yeux de certains gouverneurs et aux yeux de l'élite iranienne une école inutile et moribonde, qui ne peut conduire ni à des responsabilités au niveau national, ni au progrès du pays vers la modernité. Aussi n'hésitent-ils pas à réclamer un nouveau système éducatif basé sur le modèle européen. Bien que le système scolaire ait peu à peu changé au cours des cent cinquante ans de l'ère Qâdjâr, les *maktab* continuent de fonctionner en parallèle, en conservant leurs méthodes et leurs programmes. A la fin du règne de Reza Shah, en 1941, il y avait 336 *maktab* contenant 8034 élèves dans l'ensemble de l'Iran¹⁴⁹. Que reste-t-il, aujourd'hui, de cette école traditionnelle en Iran? Selon M. R. Motahedeh, il y a actuellement, en Iran, encore quelques *maktab* dans certaines provinces, telles le Sistan et le Baloutchistan, au sud-ouest du pays¹⁵⁰.

¹⁴⁸ Al-Hadid, n°2, 1905, page5.

¹⁴⁹ Sadigh, op.cit., page 453.

¹⁵⁰ Roy Mottahedeh, The mantle of the prophet, Simon and Schuster, New York, 1985, page236.

Deuxième partie

Chapitre III

Dar ol-Fonoun¹⁵¹, la première école moderne en Iran

Il existe plusieurs raisons pour lesquelles nous avons choisi l'année d'inauguration de l'école Dar ol-Fonoun, en 1851, comme point de départ de cette étude. Tout d'abord cette école marque symboliquement l'entrée d'un système scolaire moderne en Iran : cette modernisation du système éducatif iranien, qui commence par l'inauguration de Dar ol-Fonoun, passe avant tout par l'apprentissage des langues étrangères, plus particulièrement du français, qui connut un grand succès auprès des gens de la Cour ainsi qu'auprès des intellectuels. La fondation de cette école constitue justement une étape importante de l'expansion de la langue française dans le pays. Enfin, quand bien même des écoles de missionnaires français furent créées avant Darol-Fonoun, cette dernière demeure la première école moderne iranienne sous le contrôle du gouvernement Qâdjâr, et dont l'Etat permettait l'accès grâce à des bourses. Les questions tournant autour de la création et du fonctionnement de l'école Dar ol-Fonoun ont de nombreuses fois été abordées par les chercheurs s'intéressant à l'époque des Qâdjârs. Dans cette partie de notre travail, nous désirons donner quelques éclaircissements sur le fonctionnement de cette école en focalisant sur la question des enseignants français de l'école.

I. Les premiers contacts culturels des Qâdjârs avec les Européens

À l'époque où les Iraniens étaient en pleine guerre civile (1722-1786), l'Europe a connu une grande transformation politique et sociale. Les pays de l'Orient, notamment le Japon, l'Empire ottoman et l'Egypte, à leur tour sont touchés par ces changements et essayent de se moderniser. Les premiers Qâdjârs, par contre, vivent dans une méconnaissance totale des événements mondiaux. Dans une de ses conversations avec Amédée Jaubert, l'envoyé de Napoléon auprès de Fath-Ali-Shah (1797-1834), le premier ministre iranien, Mirza Shafi, semble sous-entendre l'inaptitude des Qâdjârs à gouverner par rapport à leurs prédécesseurs d'après leur origine ethnique :

¹⁵¹ Dar-ol-Fonoun demeure un mot d'origine arabe qui est l'équivalent d'école polytechnique. Dans les lettres échangées entre les diplomates iraniens et étrangers, ainsi que dans les journaux de l'époque, on observe d'autres termes pour introduire cette école : « Nouvelle école », « le Maktab-khane ou le collège impérial », « la maison d'éducation », « école militaire » et « l'école polytechnique ».

Les Qâdjârs qui gouvernent aujourd'hui l'Iran ne descendent point des Perses des siècles anciens ; ce ne sont pas même les fils des Persans du temps des Sophis [Safavides]. Issus des hommes du Nord, ils en ont encore, en grande partie, le caractère âpre et belliqueux¹⁵².

La majorité des récits de voyage ou les rapports des correspondants des Européens, également, nous montrent une cour totalement aveugle et enfermée dans l'ignorance. Pour donner un exemple, on peut se référer au rapport de Guillaume-Antoine Olivier, l'envoyé du gouvernement français en Iran :

On n'a vu personne qui ait conscience des grands événements de l'Europe ; tous vivent dans l'ignorance complète et il semble qu'ils n'ont aucun intérêt à être informés¹⁵³.

L'Iran des Qâdjârs connaît pourtant des changements importants dans les secteurs politiques, sociaux, économiques et culturels. Des événements comme la guerre irano-russe et le contact avec les diplomates et les voyageurs étrangers attirent l'attention des hommes d'Etat iraniens sur l'Europe, son industrialisation et son avance technologique. Ils cherchent donc à analyser les raisons de leurs défaites politiques et militaires. Ils en déduisent que les progrès militaires, scientifiques et technologiques sont les causes de la supériorité des pays européens sur l'Iran. Le recours aux sciences et aux techniques européennes est considéré comme la solution pour mener le pays vers le progrès. Des notions de progrès des pays européens, introduites en Iran par leurs représentants, sont accueillies de façon surprenante par les Iraniens¹⁵⁴. Des tentatives, tels que l'envoi d'étudiants en Europe, la création d'imprimeries industrielles et la refonte de l'armée sous la houlette de conseillers militaires européens, sont faites sous le règne de Fath Ali Shah, dans le but de réformer le pays.

Dans l'histoire du règne de Fath-Ali Shah, Abbas Mirza (1789-1833) est considéré comme le porte-drapeau des progressistes. Il désire moderniser le pays, en commençant par la refonte de l'armée. Afin de mettre sa décision à exécution, il envoie, en 1811, le premier groupe d'étudiants iraniens en Grande-Bretagne, « pour qu'ils soient initiés aux techniques militaires européennes et qu'ils permettent ainsi à l'Iran de se doter d'une force armée qui inspire le respect »¹⁵⁵. Sur son ordre, un deuxième groupe quitte l'Iran en 1815 pour la Grande-Bretagne afin d'étudier les sciences militaires, l'ingénierie, la cartographie, la

¹⁵² Amédée Jaubert, *Voyage en Arménie et en Perse*, Paris, Pélicier et Neveu, page 225.

¹⁵³ Guillaume Antoine Olivier, *Voyage dans l'Empire ottoman, l'Égypte et la Perse*, Paris, H. Agasse, 1807, page 318.

¹⁵⁴ Mitra Fallahi, *Foundations of Education in Iran and Education After the Cultural Revolution of 1980*, Marquette University, 1993, page 73.

¹⁵⁵ Ehsan Naraghi, *Enseignement et changement sociaux en Iran du VII^{ème} au XX^{ème} siècle*, Paris, La maison des sciences de l'homme, 1992.

médecine et les langues étrangères. Ces efforts minimums s'arrêtent cependant après son décès, en 1833.

L'envoi d'étudiants en Europe et la réalisation de réformes administratives et militaires de faible ampleur reprennent ensuite durant le règne de Mohamad Shah Qadjar (1834-1848). A cette époque, les premières écoles fonctionnant selon les nouvelles méthodes sont fondées par des missionnaires occidentaux. On peut supposer que l'apparition de ce type d'écoles en Iran est l'un des faits qui attirent l'attention des réformistes de l'époque de Naser ol-Din Shah sur l'intérêt de mise en place dans le pays un système éducatif moderne. Malgré la volonté de certaines élites pour mise en oeuvre des changements pendant le règne de Fath Ali Shah et son successeur, il faut en effet attendre l'époque de Naser ol-Din Shah (1848-1896) pour qu'ait lieu la fondation de la première école moderne iranienne, sous l'égide du chancelier Amir Kabir.

II. La fondation de Dar ol-Fonoun

Le souci d'offrir une formation scientifique approfondie et utile au progrès du pays pousse Amir Kabir à entreprendre la création d'une école polytechnique, Dar ol-Fonoun. En 1851, l'école Dar ol-Fonoun est fondée à Téhéran : elle se veut un établissement dans lequel on étudie «certaines sciences dont l'apprentissage n'était pas l'usage¹⁵⁶ » dans le pays jusqu'alors. Ces sciences sont particulièrement des sciences militaires, d'ingénierie civile et militaire, et la médecine. La musique militaire et la minéralogie s'y ajoutent plus tard¹⁵⁷.

En raison de l'absence d'un encadrement pédagogique adéquat dans le pays, Amir Kabir décide de recruter des enseignants issus d'un pays européen « considéré comme neutre »¹⁵⁸. En effet, il n'entend pas que ces professeurs, issus d'un pays ayant des intérêts puissants en Iran, puissent venir à se mêler des affaires politiques du pays. Pour réaliser son but, il envoie Mirza Dâvod Khan Armani (i.e. « l'Arménien ») en Autriche, avec pour mission de recruter des enseignants pour une durée de cinq ans. Armani sélectionne deux capitaines pour l'ingénierie et l'infanterie, deux premiers-lieutenants pour l'artillerie et la cavalerie, et deux professeurs pour la minéralogie et la médecine. La citation suivante est le résumé du contrat de Kerzitz¹⁵⁹, un des premiers-lieutenants sélectionnés pour enseigner le maniement

¹⁵⁶ *Journal vaghayé etefaghieh*, numéro 43, 1851, page 4.

¹⁵⁷ Jean Baptiste Feuvrier, *Trois ans à la cour de Perse*, Paris, F. Juven, sans date, page 211.

¹⁵⁸ Naraghi, *op.cit.*, page 97.

¹⁵⁹ La transcription persane rend phonétiquement le nom Kerziz. Nous l'avons reconstitué en Kerzitz, plus conforme à l'onomastique austro-hongroise, sans être pourtant certaine de la validité de cette reconstitution.

de l'artillerie, qui démontre l'accent mis sur la neutralité de ce professeur par le représentant d'Amir Kabir en Autriche :

Kerzitz a pour mission d'enseigner à l'école royale : il est engagé à former des militaires. Il faut qu'il s'adresse, directement et surtout sans intermédiaire au gouvernement en cas de problème. Il ne faut pas que son comportement aille à l'encontre des normes iraniennes¹⁶⁰.

Le groupe¹⁶¹ de professeurs arrive le 24 novembre 1851 à Téhéran, où la cour les accueille froidement :

Personne ne vint nous saluer. Bientôt primes connaissance de nouvelles qui n'étaient pas en notre faveur¹⁶².

Quelques jours avant l'arrivée des enseignants autrichiens, en effet, Amir Kabir, démis de ses fonctions en raison des intrigues de la cour, est exilé à Kashan, où il est exécuté le 10 janvier 1852 sur ordre de Naser ol-Din Shah. Mirza Aqa Khan Noori, le nouveau chancelier, soutenu par la cour ainsi que par les Britanniques, désire remplacer le groupe d'enseignants autrichiens par un groupe d'Italiens attachés à Justin Shell, ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne en Iran. Malgré tout, le Shah reçoit les professeurs autrichiens « d'un air plein de bonté »¹⁶³. Forts de cette assurance, ils commencent leurs missions éducatives.

III. Le déroulement de l'école Dar ol-Fonoun dans les premières années de sa fondation

Sur ordre de Shah, une commission est formée afin de refondre la charte de l'école. D'après cette dernière, les enseignants doivent apprendre, premièrement, à tous les étudiants, les données rudimentaires. Ensuite chaque enseignants'occupera d'un groupe d'étudiants afin de leur apprendre tous le programme, sauf le français ; l'enseignement de la langue française doit être à la charge « d'un professeur spécial »¹⁶⁴, Richard Khan. Deux Iraniens, Mirza Mohammad Ali Khan, ministre des Affaires étrangères, et Aziz Khan, adjudant du Shah, sont

¹⁶⁰ Fereidoun Adamiyat, *Amir Kabir et l'Iran (Amir Kabir va Iran)*, Téhéran, Kharazmi, 1969, page 358.

¹⁶¹ Dans son récit de voyage en Iran, le docteur Jacob Eduard Polak, le médecin du groupe, écrit : « Le nom de "mission" pour notre groupe, qui était totalement indépendant du gouvernement, n'est pas convenable. » Jacob Eduard Polak, *La Perse et les Persans (Iran va Iranian)*, traduit par Keikavoos Jahandari, Téhéran, Kharazmi, 1990, page 207.

¹⁶² *Idem* page 207.

¹⁶³ *Idem*, page 209.

¹⁶⁴ *Idem*, page 209.

sélectionnés en tant que directeur et inspecteur de l'école¹⁶⁵. En ce qui concerne les étudiants, il s'agit d'une centaine d'enfants issus des classes aisées. Ils reçoivent de la part du gouvernement leurs uniformes deux fois par an ; de plus, le gouvernement leur accorde un salaire, lequel est supprimé sept ans plus tard¹⁶⁶.

Après avoir assimilé la charte, les enseignants autrichiens, un certain nombre d'Européens qui résidaient déjà en Iran, ainsi que quelques Iraniens pour enseigner la littérature persane et la langue arabe, commencent leurs travaux¹⁶⁷. « Comme les étudiants provenaient des familles illustres et que la plupart d'entre eux savaient déjà parfaitement lire et écrire »¹⁶⁸, les professeurs décident de sauter la première étape et de commencer à enseigner selon leurs propres spécialités. Pour avoir une idée du fonctionnement de cette école dans les premières années de sa création, on peut se référer aux mémoires du docteur Jacob Eduard Polak, un ophtalmologue attaché au groupe autrichien. C'est ainsi que le docteur donne une image de ses premiers cours de médecine aux étudiants iraniens :

Je fus affecté à la tâche d'apprendre la médecine à quatorze personnes. Je ne parlais point le persan, et mes étudiants n'étaient pas meilleurs en français. Dans un premier temps, j'appelai au secours un interprète. Le résultat me parut satisfaisant ; quoiqu'il ne parlât que partiellement le français, il traduisait mes propos sans difficulté ; la seule chose qui me semblait étrange, c'était que, quand je disais une courte phrase, il prenait beaucoup de temps pour la traduire. Je me rendis compte bientôt que mes explications lui étaient complètement incompréhensibles et qu'il répétait de fausses informations trouvées dans des livres médicaux persans ! J'eus la conséquence du mal à les extirper de l'esprit de mes étudiants¹⁶⁹.

Par la suite, Polak fait de son mieux pour mener sa tâche à bien ; il commence à apprendre le persan et, afin de mieux s'exprimer, il a recours au dessin et à la pantomime. Les difficultés de Polak face à ses étudiants ne se limitent pas à la question de la langue ; il doit également faire face aux étudiants superstitieux, qui rechignent à participer aux cours pratiques de médecine en raison de l'impureté des squelettes qu'il a apportés d'Autriche. Le récit du docteur Feuvrier, le médecin en chef français de Naser ol-Din Shah, qui a visité l'école de Dar ol-Fonoun en 1889, montre que la situation de l'enseignement de la médecine au sein de l'école n'évolue guère par rapport aux premières années :

¹⁶⁵ Mohammad Hasan Khan Etemad-ol saltaneh, *Al-Maaser va al-asâr*, téhéran, Asatir, 1985, Page 42.

¹⁶⁶ Adamiat, *op.cit.*, page 367.

¹⁶⁷ Hossein Makki, *La vie de Mirza Taghi Khan Amir Kabir* (Zendegani Mirza Taghi Khan Amir Kabir), Téhéran, Bongah tarjomeh va nashre ketab, 1982, page 245.

¹⁶⁸ Polak, *op.cit.*, page 209.

¹⁶⁹ *Idem*, page 210.

Des laboratoires de physique et de chimie, assez pourvus, permettent aux élèves de passer de la théorie à la pratique, tandis que l'enseignement de la médecine, qui n'a pas encore pu vaincre d'étroites idées religieuses, est tout théorique¹⁷⁰.

La médecine est en effet toujours vue en Iran comme une science ésotérique. L'exercice de la médecine comme métier demeure réservé à certaines personnes ou certaines familles particulières ; et le fait, de posséder ou non des connaissances en médecine n'a que peu à voir avec cet état. Il est à noter que, tout au long de son histoire, l'Iran a pourtant connu de grands médecins. Or, après la chute des Safavides, la médecine régresse, tout comme les autres sciences. D'après Sergei Cherniaev, un Russe qui a visité l'Iran des premiers Qâdjârs, « en Iran, il est difficile de tracer une ligne entre la médecine et la superstition »¹⁷¹.

Malgré tout cela, peu à peu, l'offre éducative de l'école prend forme et les élèves s'adaptent progressivement aux nouvelles méthodes d'enseignement. Le premier groupe d'enseignants de l'école récolte les fruits de leurs efforts quatre ans après leur arrivée en Iran : un groupe de leurs étudiants qui avaient déjà appris le français part en France afin d'y faire un stage complémentaire. Dans son récit de voyage, Polak n'hésite pas à démontrer combien il était satisfait de ces étudiants, qu'il rencontre plus tard à Paris. Mirza Hossein, un des étudiants de ce groupe, lui dédicace sa thèse :

Durant mon séjour à Paris, j'ai entendu les commentaires élogieux des professeurs à propos des efforts et du talent de ces étudiants. Je peux donc me réjouir en disant que j'ai, tout du moins, établi les bases pour enseigner la médecine à des étudiants, espérant qu'à l'avenir, ces tentatives donneront de bons résultats¹⁷².

En lisant les rapports parus de façon irrégulière dans le journal de l'école Dar ol-Fonoun de 1863 à 1869, on observe que les règlements et enseignements de cette école n'ont guère changé par rapport aux premières années qui suivent sa création. En 1863, le directeur de l'école organise une réunion avec les professeurs pour discuter des enseignements à dispenser aux étudiants. Il est décidé lors de cette réunion que tous les étudiants doivent être présents à l'école une demi-heure avant le début des cours. Tous les élèves ont l'obligation de se réunir dans une grande salle prévue à cet effet, afin qu'un certain Mirza Kazem, diplômé d'une université parisienne, enseignant d'histoire naturelle et responsable des laboratoires de physique et de chimie, leur dispense des rudiments de physique pendant deux heures. À la

¹⁷⁰ Jean Baptiste Feuvrier, *Trois ans à la cour de Perse*, Paris, F. Juven, 1900, page 182.

¹⁷¹ Elena Andreeva, *Russia and Iran in the Great Game*, London/ New York, Routledge, 2007, page 116.

¹⁷² Polak, *op.cit.*, page 215.

suite de ce cours, les groupes d'étudiants doivent se disperser aux différents étages pour se rendre dans leurs propres salles d'études. Ensuite, chaque professeur se voit attribuer un groupe d'élèves prédéfinis durant deux heures. Après avoir suivi ces cours, les élèves de toutes les disciplines ont trois heures pour déjeuner, prier et se reposer. L'après-midi ont lieu les cours de français et de mathématiques auxquels assistent tous les groupes en commun¹⁷³.

La première chose qui attire l'attention dans ces rapports, c'est l'importance qu'on accorde à l'apprentissage de la langue française. Les cours de français ont lieu tous les jours et pour les élèves de toutes les disciplines, et sont assurés par un professeur français. Cette langue joue d'emblée un rôle important : la quasi-totalité des disciplines est enseignée en français. En effet, cette langue fait partie du programme d'études de l'école dès sa fondation ; bien que les premiers professeurs soient Autrichiens, ils délivrent leur enseignement en français. Ce groupe de professeurs est finalement remplacé par un autre groupe de professeurs européens, dont la majorité est des Français.

Selon Julien de Rochechouart, chargé d'affaire français en Iran, en 1867, les mathématiques, la physique, la chimie, le persan, l'arabe, le français, l'histoire, la géographie, la médecine et les sciences militaires sont enseignés à l'école :

Le directeur des études est un officier supérieur français qui a sous ces ordres plusieurs professeurs européens et dix professeurs indigènes. L'enseignement de la médecine est sous la direction de M. le docteur Tholozan, médecin en chef français du Roi. Une somme de 10000 francs est distribuée à titre d'appointements entre les différents élèves, qui reçoivent en outre la nourriture des cuisines royales¹⁷⁴.

A cette date, l'arabe est la seule langue étrangère enseignée à tous les élèves en plus du français. Nous pouvons dire que le principe qui préside à l'enseignement de l'arabe est le même que dans les *maktab* : l'apprentissage du Coran et les notions de bases de l'islam. L'anglais ne concerne que certaines catégories d'étudiants, comme les élèves des télégraphes ; il est enseigné par un professeur anglais et un professeur français¹⁷⁵.

¹⁷³ Carton 644, n° 2950003344 et n° 295004807, Les rapports quotidiens de l'école Dar-ol- Fonoun, sans date, centre des archives nationales, Téhéran.

¹⁷⁴ Julien De Rochechouart, *Voyage en Perse*, Paris, E. Thunot, 1867, page 112.

¹⁷⁵ Carton 644, n° 2950002028, Rapports quotidiens de l'école Dar-ol- Fonoun, sans date, centre des archives nationales, Téhéran.

IV. L'école *Naserieh*, une école fondée contre Dar ol-Fonoun

Dar ol-Fonoun est inaugurée sous le nom d'école royale. En effet, elle est la première école subventionnée par le gouvernement. Pendant les premières années qui suivent la fondation de l'école Dar ol-Fonoun, Naser ol-Din Shah s'y intéresse, de telle sorte qu'il suit de près son fonctionnement et s'y rend souvent afin d'offrir des décorations aux élèves ainsi qu'aux professeurs¹⁷⁶. Ce qui suit est un passage d'un article du journal *Nehlat Aladabiyèh*, publié en arabe à Londres, en faveur de Naser ol-Din Shah :

Pendant trente à quarante années, l'instruction, notamment l'instruction dans les sciences étrangères, fut presque inconnue en Perse. Cet homme singulier, sans maître, et même contrairement aux idées reçues de son peuple, a acquis seul, par ses propres efforts plus qu'aucun savant persan, toutes les connaissances contemporaines¹⁷⁷.

Tout en confirmant ce point de vue exagéré, voir totalement erroné, le rédacteur d'*Écho de Perse*, le premier journal publié en français en Iran, se demande pourquoi l'Iran n'est pas plus avancé dans la voie du progrès, alors qu'il est gouverné par « un empereur si extraordinaire »¹⁷⁸. En réponse à cette question il faut dire que le despotisme du Shah est en soi le plus important barrage au développement intellectuel du pays. Malgré l'intérêt manifesté pour l'inauguration d'une école à l'européenne, il craint l'impact de ce nouveau système éducatif sur les élèves ainsi que sur l'ensemble société. Il est conscient que, pour régner, mieux vaut maintenir le peuple dans une ignorance complète, un public sensibilisé et informé pouvant mettre en péril son pouvoir absolu. La religion est une arme efficace dont Naser ol-Din Shah se sert pour faire face aux élites progressistes. Une anecdote d'un Iranien dans le journal *Jarida-al-adab* indique comment le Shah applique cette arme :

J'étais reçu en audience auprès du Shah. Mon fils de quatorze ans, qui parle dix-sept langues, récite des phrases dans toutes celles-ci. Et devant les courtisans forts impressionnés par son talent, le Shah lui demande de réciter deux sourates du Coran. Comme l'enfant était incapable de les réciter, le roi se fâcha et ordonna qu'on nous chasse de la cour¹⁷⁹.

Ce genre de réaction montre l'absence d'intérêt du Shah pour le changement et les réformes. Cela décourage les hautes autorités du pays qui cherchent à le moderniser. En effet,

¹⁷⁶ Mahboubi Ardakani, *op.cit.*, page 309.

¹⁷⁷ *Écho de Perse*, 1887, n° 7, page 1.

¹⁷⁸ *Écho de Perse*, 1887, n° 7, page 1.

¹⁷⁹ *Jarida-al-adab*, n° 35, 1905, page 7.

sans le soutien du Shah, plus haute instance politique du pays, toutes les tentatives de modernisation sont vouées à l'échec. Aussi, alors que la majorité des élèves de l'école Dar ol-Fonoun sont des enfants de courtisans, ces derniers sont prêts à tout moment à les en retirer uniquement pour faire plaisir au roi.

Comme mentionné précédemment, l'objectif principal de la création de Dar ol-Fonoun est l'enseignement des sciences et techniques militaires sur le modèle européen. Or, peu à peu l'importance donnée à cet enseignement au sein de l'école décroît, de sorte qu'en 1885, Kamran Mirza, ministre de la Guerre, fonde une nouvelle école militaire, nommée *Naserieh*. Le journal *Echo de Perse* informe des raisons pour lesquelles est décidée la création de cette nouvelle académie :

S.A.I. le prince ministre de la Guerre avait depuis longtemps reconnu la nécessité d'exiger des officiers de l'armée une instruction solide et spéciale [...]. Des jeunes sortants du collège de Téhéran [*Dar-ol-Fonoun*] n'avaient pas reçu une éducation spécialement militaire ; instruits dans les connaissances générales que l'homme doit connaître, les jeunes sortant de cet institut, étaient aptes à différentes carrières, mais n'avaient pas été dressés spécialement en vue de celle des armes [...]. La création d'une école militaire spéciale répond à un besoin réel¹⁸⁰.

En vérité, c'est la fondation d'une loge maçonnique¹⁸¹ par Mirza Malkom Khan¹⁸², professeur à Dar ol-Fonoun, qui fait craindre à Naser ol-Din Shah que s'imposent aux étudiants des idées révolutionnaires et progressistes, et le fait se détourner de l'école. La peur du Shah à cet égard est si grande qu'il fait interdire la lecture de *l'Histoire de la révolution française* de Jules Michelet¹⁸³. Kamran Mirza, le ministre de la Guerre soutient les idées dogmatiques et despotiques du Shah contre les progressistes du pays. Malgré la récente malveillance du Shah à l'égard des nouvelles institutions éducatives, l'établissement de l'école *Naserieh* est bien accueilli par lui. Il visite l'école dès sa fondation et lui consacre une somme annuelle de 1000 *tooman*¹⁸⁴, alors que l'école Dar ol-Fonoun souffre d'un manque cruel de moyens financiers.

¹⁸⁰ *Écho de Perse*, n°6, 1885, pages 1-2.

¹⁸¹ En persan Fârâmoush- khaneh, c'est-à-dire littéralement « maison de l'oubli ».

¹⁸² Une élite iranienne étant un des premiers théoriciens de l'idée d'occidentalisation du pays. Son journal nommé Ghanoun et publié et diffusé depuis Londres est un des inspirateurs du mouvement constitutionnel iranien.

¹⁸³ Hossein Mahboubi Ardakani, *L'histoire des institutions civilisées (Tarikh moasesat tamadoni)*, tome I, Téhéran, Daneshgah Téhéran, page 310.

¹⁸⁴ *Écho de la Perse*, n°6, 1885, page 2.

Le français et le russe sont les deux langues principales, en sus du persan, enseignées à l'école *Naserieh*¹⁸⁵. Or, le rapport du rédacteur du journal *Écho de Perse*, qui a visité cette école un an après sa création, montre la primauté de la langue française d'une part, et même le caractère tout symbolique de l'enseignement de la langue russe dans cette école :

Le général Chipiloff, envoyé parmi nous en mission extraordinaire par le prince gouverneur général du Caucase, est allé visiter dans ces moindres détails le collège de *Naserieh* [...]. Au moment où le général se disposait à quitter l'école militaire deux élèves au nom de tous leurs camarades, sont venus le remercier en français pour l'honneur qu'il venait de leur faire¹⁸⁶.

On peut donc constater que l'affaiblissement voulu de Dar ol-Fonoun ne coïncide pas avec un affaiblissement de l'enseignement du français, qui demeure la langue d'éducation également à *Naserieh*.

V. Les activités culturelles organisées par les enseignants de l'école de Dar ol-Fonoun dans les premières années de sa fondation

De temps à autre, certains professeurs organisent bénévolement des activités culturelles diverses. A titre d'exemple, Alfred Jean Batiste Lemaire¹⁸⁷, professeur français de musique militaire à l'école Dar ol-Fonounet responsable de la musique militaire à l'échelle du pays, inaugure pour la première fois en Iran un théâtre de variétés.

Dar ol-Fonoun offre des cours de musique dans le but de former les chefs-musiciens des différents régiments d'infanterie, d'artillerie et de cavalerie. Ces cours comprennent le solfège, la théorie de la musique, le jeu des instruments, la notion des airs, l'harmonie et l'orchestration¹⁸⁸. Dès 1876, Lemaire consacre une partie du département de musique de Darol-Fonoun au théâtre. Mais, il doit faire face à de nombreux obstacles et à des oppositions entre l'année de fondation du théâtre et l'année de mise en scène de la première pièce pour les spectateurs iraniens, en 1886. Pourtant, au cours de ces dix années, il obtient deux fois l'autorisation de monter une pièce pour les Européens résidant à Téhéran¹⁸⁹. Selon l'*EchodePerse*, la pièce mise en scène en 1886 est jouée par des Arméniens d'Iran et des

¹⁸⁵*Écho de la Perse*, n°3, 1886, page 3.

¹⁸⁶*Idem*. Il faut noter cependant qu'en Russie même à l'époque, le français était la langue de culture parlée par les élites, ce qui peut expliquer cet épisode.

¹⁸⁷ Alfred Jean Batiste Lemaire, un ancien chef de musique dans la grande armée impériale de Napoléon III, est appelé en Iran pour réorganiser les musiques militaires. Il est connu comme le compositeur du premier hymne national iranien en 1896 *Salamati-ye Shah*, « Salut du Shah ».

¹⁸⁸*Echo de Perse*, n° 2, 1886, page 4.

¹⁸⁹*Echo de Perse*, 1888, n° 15, page 2.

Européens résidant à Téhéran ; il s'agit d'une pièce de Molière, traduite en persan par des étudiants de Dar ol-Fonoun¹⁹⁰. Le rédacteur du journal, qui assiste en personne à la première représentation du théâtre, écrit :

La salle bien remplie, était occupée par les principaux membres du corps diplomatique de la colonie européenne qui ont tenu à témoigner par leur présence de la satisfaction qu'ils éprouvaient d'avoir un théâtre européen à Téhéran et à encourager les efforts persévérants de monsieur Lemaire pour arriver à ce résultat [...]. Nous nous trouvons ici en présence d'un théâtre improvisé dans l'espace d'un mois, où il y avait tout à créer. [...]. La musique a dépassé tout ce que l'en pouvait espérer, et nous sommes heureux de dire ici à Monsieur Lemaire, en le félicitant sincèrement, que son orchestre, composé des élèves du collège est ce que nous avons entendu de mieux en Perse¹⁹¹.

A part des problèmes techniques, le rédacteur d'*Echo de Perse* ne dévoile pas clairement les problèmes que Lemaire rencontre pour monter ses pièces, mais on peut supposer que certains *suléma*, et Naser ol-Din Shah en personne, entravent ses démarches. Même si ces premières pièces n'ont pour but que d'amuser un public composé par l'élite de la cour et les expatriés européens, sans constituer encore un outil de dénonciation auprès du peuple de la tyrannie des Qâdjârs¹⁹², elles suscitent l'inquiétude du Shah, qui craint que ces nouvelles entreprises culturelles n'ouvrent les yeux de ses sujets sur un monde nouveau. Les religieux traditionalistes, quant à eux, redoutent probablement que ces pièces profanes puissent éclipser le théâtre religieux traditionnel, appelé *ta'zieh*¹⁹³.

VI. La révolution constitutionnelle en Iran et l'école Dar ol-Fonoun

L'époque de Mozafar ol-Din Shah, successeur de son père Naser ol-Din, est marquée par le développement de nouvelles écoles dans le pays. Le nombre d'établissements éducatifs iraniens et étrangers se multiplie. Certaines tentatives sont mise en place pour reformer le système éducatif. Le Shah en personne se montre favorable à la réforme du système scolaire d'après les méthodes européennes. Selon le journal Hekmat, lors de son voyage en Europe, Mozafar ol-Din Shah, engage Mirza Mahmood Khan Ala ol-Molk, ministre iranien de l'Éducation, à « étudier toutes les règles et lois liées aux écoles françaises, pour qu'on puisse

¹⁹⁰ *Idem*.

¹⁹¹ *Idem*, page 3.

¹⁹² Après avoir voyagé en Europe, Nasr ol-Din Shah s'intéressa beaucoup aux opéras, ballets, pièces de théâtre européens. Mais ce qui retint surtout son attention, ce sont les costumes et les décors plutôt que les textes qui, pour certains, contiennent un message sous-jacent dénonçant l'oppression sociale, le féodalisme, l'ignorance et l'analphabétisme.

¹⁹³ Ta'zieh, littéralement « soulagement », désigne en Iran un spectacle religieux commémorant le martyr de l'Imam Hossein (troisième imam des chiites).

combler les lacunes du système éducatif du pays ». Par la suite, il est décidé de choisir cinq professeurs français expérimentés pour leur confier l'élaboration et la configuration des écoles iraniennes. Ils ont pour mission d'« appliquer des réformes scolaires souhaitables selon le modèles des écoles françaises ». Cela témoigne bien l'intérêt que le gouvernement iranien et le Shah en personne porte à l'éducation à la française. En ce qui concerne l'école Dar ol-Fonoun, quasiment abandonnée vers la fin de l'époque de Naser ol-Din Shah, elle regagne sa place perdue après l'avènement de Mozafar ol-Din Shah. Ce dernier visite l'école et se renseigne attentivement au sujet de son fonctionnement. « Afin d'encourager les élèves et les dirigeants », il leur attribue même une allocation.

A la fin du règne de Mozafar ol-Din Shah survient la révolution constitutionnelle, qui est un des événements les plus importants de l'histoire de l'Iran des Qâdjârs. Les faits qui marquent la fin du règne de Naser ol-Din Shah, sont les causes sous-jacentes qui expliquent la formation du mouvement constitutionnel. Il s'agit notamment des concessions accordées aux étrangers, telle la régie des tabacs¹⁹⁴, qui alimentent le mécontentement populaire. Mozafar ol-Din Shah suit la voie de son père, multipliant les concessions et les emprunts financiers aux étrangers, afin de réaliser de dispendieux voyages en Europe, alors que la situation économique du pays s'est fortement dégradée. La domination croissante des Russes et des Britanniques, la hausse des importations depuis la Russie, la création d'impôts écrasants pour le peuple, la disette croissante dans le pays et, partant, l'augmentation du prix des denrées alimentaires, l'oppression du peuple par les gouverneurs, majoritairement issus de la famille Qâdjâr, et le chaos et la corruption au sein de l'administration, suscitent une opposition populaire de plus en plus ouverte contre l'Etat.

Vers la fin de l'année 1905, une série d'événements portent les mécontentements à leur comble. Alors qu'une crise monétaire paralyse le pays, Ala ol-Dowleh, le gouverneur de Téhéran, ordonne la bastonnade de deux commerçants. Cette décision anodine sert de déclencheur à la révolution. Le *bazar* fait grève, et certains grévistes dirigés par deux *mujtahed* occupent la mosquée du Shah, puis le mausolée de Shah Abdol-Azom : ils réclament la création d'une « maison de justice » et la destitution d'Ein ol-Dowleh, le chancelier autoritaire du Shah. Mais le Shah ne cède pas. Les deux *mujtahed*, Tabatabaei et Behbahani, se réfugient alors dans la ville sainte de Qom, accompagnés par de nombreuses personnes. En juin 1906, un grand nombre de marchands de Téhéran se réfugient dans la

¹⁹⁴Afin de couvrir les frais de son voyage en Europe, le Shah cède pour une durée de cinquante ans le monopole de la régie des tabacs à une entreprise anglaise. Un mouvement d'opposition se dessine contre cette concession. Le Shah recule devant la volonté populaire et résilie le contrat.

légation de Grande-Bretagne. Le journal *LeTemps* prédit avec justesse que « le fait que les Iraniens se réfugient dans la légation britannique indique combien est forte l'influence et la présence des Anglais dans l'avenir de l'Iran »¹⁹⁵. Ces mouvements mènent finalement à la signature de l'ordonnance *Mashroutiat* (constitutionnelle), le 6 août 1906. Le pouvoir absolutiste est remplacé par une monarchie constitutionnelle. Le pays adopte un régime parlementaire inspiré des systèmes français et belge d'alors¹⁹⁶.

La multiplication des relations avec les pays étrangers, la fondation des postes et télégraphes, qui diffusent rapidement des idées nouvelles, la publication de journaux et de livres de la part des progressistes, qui jouent un rôle considérable dans la sensibilisation politique et intellectuelle du peuple, la traduction de livres, surtout depuis le français, et l'établissement d'écoles iraniennes, telles Dar ol-Fonoun et l'école des sciences politiques, et d'écoles étrangères, contribuent grandement à cette révolution. La participation des écoles aux mouvements qui mènent à la révolution constitutionnelle est visible à travers les sources de l'époque. A titre d'exemple, on peut se référer à ce rapport du journal *Edalat (Justice)* :

Dès que le peuple manifeste contre l'Etat, on ferme les nouvelles écoles. Car l'on sait que c'est grâce à ces écoles que le peuple se révolte contre la tyrannie et désire le progrès du pays¹⁹⁷.

Les élèves de l'école Dar ol-Fonoun accompagnent quelques heures par semaine les manifestants réfugiés à la légation britannique pour appuyer les demandes des révolutionnaires¹⁹⁸. Ceux de l'école de l'Alliance française traduisent des manifestes révolutionnaires du français au persan¹⁹⁹. Plusieurs livres diffusant les pensées révolutionnaires sont traduits par des diplômés iraniens des universités françaises et des diplômés des écoles de langue française en Iran. Les Iraniens progressistes s'inspirent largement des principes de la Révolution française. Montesquieu, Rousseau et tant d'autres sont traduits du français au persan afin de diffuser les idées révolutionnaires dans le pays. *L'Histoire de la révolution française*, livre qui a aux yeux de Ein ol-Saltaneh, « une mauvaise

¹⁹⁵ *Hekmat*, n°873, 1906, page 12-13.

¹⁹⁶ Soudabeh Marin, « La réception mitigée des codifications napoléoniennes en Iran (1911-1935), *Droit et culture*, n° 48, 2004, p. 107-131.

¹⁹⁷ *Edalat*, n°16, 1905, page 3.

¹⁹⁸ Abdo al-Hosseïn Malek ol-Movarekhin, *Merat ol-Vaghaye mozafari*, Téhéran, Kasra, 2007, page 1001.

¹⁹⁹ Homa Nateq, *Bulletin culturel des Européens en Iran (Karnameh farhangi farangi dar Iran)*, Paris, Khavaran, 1996, page 109.

influence sur le peuple », « plus que mille livres interdits »²⁰⁰, est le livre le plus recherché durant cette période :

Des jeunes gens expérimentés ont chacun un exemplaire de *l'Histoire de la révolution française* sous le bras et veulent jouer le rôle de Robespierre et de Danton, sans en connaître l'ultime destinée²⁰¹.

Un élément notable est l'emploi constant de mots français dans le vocabulaire révolutionnaire : les mots « parlement », « cabinet », « commission », par exemple, sont empruntés directement au français, sans traduction. Le slogan le plus utilisé pendant et après la révolution constitutionnelle est d'ailleurs celui de la République française : Liberté, Égalité, Fraternité.

Une des réalisations les plus importantes de la révolution constitutionnelle est la mise en place de réformes juridiques, qui facilitent l'adoption de lois plus tolérantes en faveur des minorités religieuses du pays. Le journal *Sobh Sadegh* décrit ainsi la fête de la révolution organisée à Téhéran :

Le square du *Baharestan* [lieu du Printemps], où le parlement a été fondé, est décoré de drapeaux portant les mots « fraternité », « égalité », « liberté » et « prospérité ». Les gens de toutes classes sociales festoient et se congratulent. Juifs, zoroastriens et chrétiens disposent chacun d'un stand pendant cette fête. Les écoles iraniennes et étrangères prennent une grande part à l'organisation de la fête de la révolution. Ils font des défilés et chantent [des chansons révolutionnaires]²⁰².

L'égalité civile entre les membres des différentes religions, qui paraissait impossible auparavant, est inscrite dans la loi. Les événements révolutionnaires ont suscité un élan de solidarité entre les Iraniens, musulmans ou non. Pourtant, la loi exclut les Bahais, malgré leur participation active à la révolution.

²⁰⁰ Ghahraman Mirza Ein ol-Saltaneh, *Mémoires de Ein ol-Saltaneh (Rouznameh haterat Ein ol-Saltaneh)*, tome III, Téhéran, Asatir, 1995, page 1846.

²⁰¹ Homa Nateq, « L'influence de la révolution française en Perse (XIXe et début de XXe siècle) », *Cemoti*, n°1, 1991, pages 17-129, page 123.

²⁰² *Sobh Sadegh*, n°93, 1907, pages 1-2.

VII. La deuxième révolution et le volontarisme scolaire du Second Parlement

Mozafar ol-Din Shah décède le 8 janvier 1907, soit dix jours après la signature de la première constitution. Son successeur, Mohamad Ali Shah, qui s'affiche au début favorable à la révolution, s'y oppose en arrivant au pouvoir. Alors que le parlement cherche à fonder une banque nationale pour empêcher de nouveaux emprunts à l'étranger, et ainsi limiter les interventions étrangères, le président du conseil et le Shah signent en septembre 1907 l'accord anglo-russe qui divise l'Iran en deux zones d'influence, britannique et russe. Des manifestations contre l'accord ont aussitôt lieu dans la plupart des villes du pays. Les tensions entre le Shah et le parlement s'aggravent avec l'assassinat d'Amin ol-Sultan, président du conseil, le vote d'une réduction du budget de la cour, et deux tentatives avortées d'assassinat du Shah.

Le 23 juin 1908, sur l'ordre de Mohammad Ali Shah, le régiment de cosaques dirigés par le colonel Vladimir Liakhovassiège et bombarde le parlement. Certains députés sont tués, les autres emprisonnés. Le peuple se révolte contre le Shah et la guerre civile entre révolutionnaires et royalistes éclate dans le pays. Tabriz est la ville la plus touchée par les affrontements. L'intervention militaire russe, c'est-à-dire le bombardement du parlement et l'occupation de Tabriz, et l'immixtion de la Russie et de la Grande-Bretagne dans les affaires intérieures du pays, réveillent le sentiment nationaliste et libéral des Iraniens. Les forces révolutionnaires avancent depuis le nord et le sud du pays vers la capitale. Elles pénètrent triomphalement dans Téhéran au mois de juillet 1909. Mohammad Ali Shah, détrôné, se réfugie dans les locaux de la légation russe. Le jeune prince héritier, Ahmad Mirza, monte sur le trône sous la tutelle d'un régent. L'ancien Shah s'exile à Odessa. Le Second Parlement est mis en place en novembre 1909.

Ce parlement, où s'affrontent deux partis, les modérés et les démocrates, tente de mener des réformes intérieures, tout en faisant face aux menaces et aux interventions étrangères. Les démocrates, en particulier, veulent se débarrasser de toutes les influences étrangères, qu'elles soient politiques, économiques ou culturelles. Cela touche notamment l'instruction publique, car on estime que la formation des générations futures est une priorité pour faire face aux puissances occidentales. On augmente le budget du ministère de l'Éducation. L'analphabétisme des filles est mis en cause. Un nombre considérable d'écoles nationales de filles et de garçons s'ouvrent dans le pays. Plusieurs journaux sont publiés afin

d'élever la culture générale publique. L'envoi d'étudiants à l'étranger prend une forme régulière. Des cours publics sont organisés pour les adultes. Des salles de lecture s'ouvrent dans le pays pour que tout le monde puisse avoir accès aux journaux et aux livres. De manière générale, l'instruction publique est l'une des rares questions sur lesquelles les deux partis du second parlement s'entendent. Selon le journal *Sobh Sadegh*, les députés proposent que l'on diminue de deux *touman* leur salaire mensuel afin de créer des écoles²⁰³.

VIII. Le règlement pédagogique et le programme d'étude de l'école de Dar ol-Fonoun après la révolution constitutionnelle

Le déroulement de l'école gagne en cohérence après la révolution constitutionnelle. En 1909, le règlement pédagogique de Dar ol-Fonoun, approuvé par des enseignants iraniens et étrangers, ainsi que par le ministère de l'Éducation, comprend les aspects suivants :

- l'âge d'entrée à l'école pour les étudiants est de quinze ans ;
- les jeunes candidats doivent passer un examen d'entrée ;
- les candidats seront évalués sur la lecture et l'écriture du persan, la lecture et l'écriture du français, ainsi que sur la capacité à traduire des phrases simples du français au persan, leurs connaissances en mathématiques, en géographie universelle, en histoire générale de l'Iran, et sur leurs connaissances superficielles du lexique et de la syntaxe arabe²⁰⁴.

Le cycle intégral d'enseignement est de six ans, divisés en deux : quatre ans de primaire et deux ans de supérieure. Une section préparatoire est destinée à donner une brève introduction aux différentes sciences aux étudiants ainsi qu'à les familiariser avec la langue française, de telle sorte qu'ils puissent poursuivre les cours délivrés en français durant les deux années intermédiaires. Les tableaux suivants représentent les matières ainsi que le nom des professeurs, de ces quatre années préparatoires²⁰⁵ :

PREMIÈRE ANNÉE	
Matières	Enseignants
Mathématiques	Asad-ollah Khan
Géométrie	Motarjem-ol Saltaneh

²⁰³ *Sobh Sadegh*, n°181, 1907, page 4.

²⁰⁴ Carton 645, n° 297013950 (1), Charte de l'école Dar ol-Fonoun, 1909, Centre des archives nationales, Téhéran.

²⁰⁵ *Idem*.

Histoire générale	Motarjem-ol Saltaneh
Notions d'histoire naturelle	Ehya-ol Mamalek
Géographie de l'Asie et de l'Europe	Mohandes-ol Sultan
Peinture	Mansur-ol Mamalek
Français	Habib-ollah Khan

DEUXIÈME ANNÉE

Matières	Enseignants
Géométrie plane	Mohandes-ol Sultan
Histoire générale	Mirza Abol-Hassan Khan
Algèbre	Mohandes-ol Sultan
Géographie	Mohandes-ol Molk
Cartographie	Mohandes-ol Molk
Notions d'histoire naturelle	Ehya-ol Mamalek
Peinture	Mansur-ol Mamalek
Français	Habib-ollah Khan

TROISIÈME ANNÉE

Matières	Enseignants
Géométrie	Ali Khan
Algèbre	Mohandes-ol Sultan
Histoire naturelle	Mirza Abol-Hassan Khan
Géographie	Mohandes-ol Molk
Dessin d'architecture	Mohandes-ol Molk
Physique et Chimie	Docteur Mahmood Khan
Histoire générale	Mirza Abol-Hassan Khan
Logarithme	Mohandes-ol Molk
Peinture	Mansur-ol Mamalek
Français	Moadab-ol Molk

QUATRIÈME ANNÉE	
Matières	Enseignants
Géométrie	Mohandes-ol Molk
Algèbre	Mohandes-ol Molk
Trigonométrie	Mohandes-ol Molk
Cartographie	Mohandes-ol Molk
Géographie	Donnée non fournie
Histoire des civilisations et des sciences	Mirza Abol-Hassan Khan
Histoire naturelle	Mirza Abol-Hassan Khan
Géologie	Mirza Abol-Hassan Khan
Physique et Chimie	Docteur Mahmood Khan
Peinture	Mansur-ol Mamalek
Français	Moadab-ol Molk

À la fin de chaque année de la section primaire, un examen final est organisé par les enseignants d'une même classe ainsi que les enseignants de la classe supérieure. Dans cette épreuve, toutes les matières enseignées durant l'année scolaire sont examinées en une seule journée, et ceux qui réussissent sont admis dans la classe supérieure ; ceux de quatrième année passent de la section primaire à la section supérieure.

Les deux tableaux ci-dessous indiquent les matières enseignées, ainsi que le nom des professeurs de la section supérieure qui en sont responsables²⁰⁶ :

PREMIÈRE CLASSE (CINQUIÈME ANNÉE)	
Matières	Enseignants
Mathématiques	Rouage
Géométrie	Rouage
Géométrie sphérique	Rouage
Trigonométrie	Rouage

²⁰⁶Idem.

Astronomie de position	Rouage
Algèbre	Rouage
Géométrie Analytique	Rouage
Cartographie	Rouage
Physique et Chimie	Lattès
Histoire naturelle	Docteur Combault
Anatomie	Docteur Gholam-Ali Khan

DEUXIEME CLASSES (SIXIÈME ANNÉE)	
Matières	Enseignants
Algèbre	Rouage
Géométrie analytique	Rouage
Mécanique	Rouage
Géométrie sphérique	Rouage
Cartographie	Rouage
Physique et chimie	Lattès
Histoire naturelle	Docteur Combault

Ces deux années supérieures qui suivent les classes primaires préparent les élèves pour les classes spécialisées de médecine et d'ingénierie. Les élèves qui réussissent à passer cette étape reçoivent leur diplôme signé par leurs enseignants. Tout titulaire de ce diplôme peut assister aux cours de médecine ou de mathématiques, et obtient le droit d'enseigner l'histoire naturelle ou les mathématiques élémentaires dans les écoles secondaires du pays.

IX. Dar ol-Fonoun sous le feu des critiques des milieux progressistes

L'école Dar ol-Fonoun, considérée comme une courroie de transmission des savoirs européens en Iran, est attaquée par une partie des élites iraniennes après la révolution constitutionnelle : l'école n'aurait pas suffisamment réalisé sa mission, et serait responsable des lacunes culturelles du pays. Suite au succès de la révolution en 1906, et après l'établissement du premier parlement iranien, les députés commencent à chercher les causes du retard iranien. Ils mettent notamment en cause le rôle des pays étrangers, jugés

responsables d'avoir entretenu l'arriération du pays. La majorité des journaux de l'époque rapportent les discours de ces députés, ainsi que l'opinion du peuple au travers de lettres à ce sujet envoyées aux rédactions. Dans ces discours, on discerne le ressentiment quant à l'intervention de pays européens, notamment la Russie et la Grande-Bretagne, dans les affaires intérieures du pays. On cherche alors à résoudre ces questions en prenant exemple sur le Japon, vainqueur des Russes en 1905, qui devient le symbole de la réussite d'une puissance asiatique développée, libérée et victorieuse du joug occidental. Nous le voyons clairement lors des débats au parlement, et par exemple dans ces propos d'un député, en 1906 :

Former une bonne armée est la question la plus importante pour le pays. Et pour cela, nous sommes obligés de demander des instructeurs aux pays neutres, tel que le Japon. Il est clair que dès lors que nous avons employé des enseignants occidentaux dans nos institutions scolaires, non seulement nous n'avons guère obtenu de résultats jusqu'à aujourd'hui, mais encore nous y avons beaucoup perdu : nous avons laissé la politique intérieure du pays entre leurs mains, et ils en profitent²⁰⁷.

Le journal *Danesh* [science] publie la traduction d'une lettre d'un député du parlement japonais, adressée aux députés iraniens, dans laquelle il émet des suggestions pour que l'Iran se modernise et puisse faire face aux Européens :

Premièrement, ne respecter que les prescriptions religieuses n'entrant pas en contradiction avec le monde d'aujourd'hui. Deuxièmement, nouer des liens avec les nations qui sont, politiquement et scientifiquement, dans une situation inférieure ou au moins égale avec l'Iran [...]. Il est plus bénéfique pour l'Iran d'avoir des relations politiques et commerciales avec la Chine, le Japon et la Thaïlande qu'avec les pays européens. Troisièmement, faire communier le peuple avec le gouvernement, afin de montrer aux Européens que vous constituez une nation démocratique, au courant de ses droits fondamentaux et aptes à les défendre. Quatrièmement, afin de donner un cadre efficace au pays, le gouvernement doit recruter des enseignants japonais et américains, et non des enseignants européens qui, jusqu'alors n'ont appris aux Iraniens qu'à parler leurs langues. Enfin, le gouvernement doit envoyer des étudiants au Japon et aux États-Unis, pour qu'ils y étudient les sciences nouvelles et acquièrent de l'expérience. Car pour les besoins de l'Iran d'aujourd'hui, ces deux pays constituent les meilleurs endroits pour y recevoir l'enseignement adéquat²⁰⁸.

Si l'on se rapporte aux discours publiés dans le journal *Majles* [Parlement], on observe que le personnel des écoles modernes, et notamment de Dar ol-Fonoun, essuie de plus

²⁰⁷Tamaddon, n°37, 1906, page 4.

²⁰⁸Tamaddon, n° 36, page 1-4.

en plus le feu des critiques des députés, qui en font les responsables du retard du pays. Dans le préambule d'un discours prononcé en 1907, un des députés interroge le ministre de l'Éducation sur le rôle de ces enseignants :

Pourquoi jusqu'à aujourd'hui, n'a-t-on pas interrogé les professeurs étrangers au sujet de ce que leurs élèves iraniens ont appris après toutes ces années passées et à la suite de la dépense d'une telle somme d'argent pour eux ? De quoi seront-ils capables, ceux qui ont étudié les sciences militaires auprès de ces enseignants ?²⁰⁹

Il en est ainsi dans le discours d'un autre député qui met l'accent sur l'inefficacité de Dar ol-Fonoun, qui pourtant « est la première école polytechnique en Iran »²¹⁰ pour former des bons fonctionnaires pour le pays.

Comme le dit Eugène Aubin, un diplomate français, depuis l'ouverture de l'école Dar ol-Fonoun, « la culture française n'avait cessé de régner dans cet établissement »²¹¹. Nous nous demandons pourquoi, malgré les bonnes relations culturelles qui existaient entre les deux pays, certains élites iraniennes et notamment le parlement iranien mettent en cause le rôle des enseignants étrangers, pour la plus part des français de l'école Dar ol-Fonoun. Pour répondre à cette question, il faut regarder du côté des événements politiques internationaux qui surviennent alors. Les négociations pour parvenir à l'entente anglo-russe de l'année 1907 débutent depuis 1905. Certains journaux iraniens tentent d'alerter le gouvernement iranien des conséquences négatives de ce traité pour l'Iran. A titre d'exemple, le journal *Habl-ol matin* écrit que « si l'on n'empêche pas la signature de ce traité, l'Iran dira adieu à son indépendance qui dure depuis tant de siècles »²¹². Le pays, bouleversé par les événements qui mènent à la révolution constitutionnelle, ne porte pas d'attention à ces alertes. En ce qui concerne la France, elle « prêta la main [depuis 1905] aux préparatifs de l'accord anglo-russe, seul capable de limiter l'influence allemande en Iran »²¹³.

Le 31 août 1907, la Grande-Bretagne et la Russie concluent un accord par lequel ils délimitent leurs zones d'influence en Iran, en Afghanistan et au Tibet. Les deux pays, craignant la pénétration allemande en Iran, ont préféré s'entendre pour éviter un rapprochement entre les gouvernements allemand et iranien. L'Iran devient un Etat-tampon entre les deux empires. D'après l'un des articles de l'entente, la Grande-Bretagne et la

²⁰⁹ Majles, n°52, 1907, page 2.

²¹⁰ *Idem*.

²¹¹ Eugène Aubin, *La Perse d'aujourd'hui*, A. Colin, Paris, 1908, page 19.

²¹² *Habl-ol matin*, 1905, n° 13, page 1.

²¹³ Helliott-Bellier, *op.cit.*, page 224.

Russie, « qui possédaient une longue habitude des arrangements asiatiques »²¹⁴, se partageaient l'Iran : les Britanniques, inquiets pour leurs intérêts économiques dans le Golfe Persique ainsi que pour l'empire des Indes, occupent le sud de l'Iran, et notamment les provinces du Sistan et de Mekran, des régions pauvres, mais stratégiques pour la Grande-Bretagne, car bordant le Golfe Persique et limitrophes de ce qui est aujourd'hui le Pakistan. La zone nord de l'Iran, où la pénétration commerciale russe est déjà avancée, est dévolue à la Russie comme sa zone d'influence exclusive. Le centre du pays demeure officiellement « neutre », même si dans les faits il est largement sous influence britannique. En apparence, les deux puissances s'engagent à respecter l'intégrité et l'indépendance de l'Iran. Mais ces deux principes sont, en pratique, complètement bafoués.

En septembre 1907, un mois après la signature de cet accord, Raymond Lecomte est nommé ministre de France en Iran pour y défendre la place de la France, « sans compromettre la construction de l'alliance avec la Grande-Bretagne et la Russie »²¹⁵. La raison la plus importante de la France pour soutenir la position de la Grande-Bretagne et de la Russie est la diminution de l'influence politique allemande en Iran, et de façon générale la consolidation d'une grande alliance contre l'Allemagne, en vue du grand conflit qui se prépare. Les intérêts financiers sont une autre raison pour le gouvernement français de favoriser cet accord. Elle cherche surtout à convaincre, avec l'aide des gouvernements anglais et russe, les dirigeants iraniens de solliciter un conseiller financier français.

Au regard des nationalistes iraniens, qui se battent avant tout pour l'indépendance politique et financière du pays, soutenir ce traité et demander la désignation d'un conseiller financier sont les preuves que la France ne respecte pas la souveraineté de l'Iran. Le positionnement de la France, un pays considéré comme symbole de la liberté, déçoit les révolutionnaires iraniens, parce qu'il conforte les Britanniques et les Russes. En outre, le soutien de la France envers la politique russe est probablement vu comme une approbation de la politique intérieure de Mohammed Ali Shah, qui s'appuie sur les Russes contre les révolutionnaires.

Malgré toutes ses tentatives pour restaurer son influence politique et économique en Iran, la France ne récolte pas les fruits de ses efforts. En ce qui concerne ses intérêts commerciaux, non seulement elle n'améliore pas sa situation, mais elle a aussi à se battre pour convaincre le gouvernement russe, son allié, de faciliter les démarches de ses commerçants.

²¹⁴Idem, page 214.

²¹⁵Idem, page 226.

La rédaction de journal *Majles* transmet la traduction en persan d'un article nommé « la France en Iran » du journal *Gil Blas*, datée de 24 juillet 1909 :

On espérait regagner notre situation économique dans l'Iran constitutionnel, où l'on est accueilli avec enthousiasme. Nous arriverions à cet objectif si seulement le gouvernement russe ne nous en empêchait pas. En effet, notre grand rival commercial en Iran est la Russie. Parler ainsi d'un pays allié peut sembler étrange aux lecteurs, mais cela n'est que la vérité. Nos marchandises n'ont qu'à traverser les voies maritimes de la Russie pour atteindre l'Iran, car passer par la voie du Golfe Persique est très difficile. Mais le gouvernement russe, conscient de ce besoin, nous impose des taxes douanières élevées²¹⁶.

Alors que le but est de mettre à bas l'influence allemande, l'effet est presque inverse, puisque les élites iraniennes, déçues, tournent leurs yeux vers l'Allemagne, qui devient un nouveau symbole de modernité et de non-ingérence. A titre d'exemple on peut citer l'article d'un « jeune bien éduqué » publié dans le journal *Majles* : en insistant sur la nécessité de recruter des Européens afin de moderniser le pays, l'auteur se méfie des fonctionnaires étrangers du gouvernement actuellement en poste²¹⁷. Il est convaincu que le gouvernement iranien devrait s'adresser aux Allemands afin de recruter certains de « bons » enseignants, et s'assurer que, dans les années à venir, l'Iran « possède des milliers de savants bien éduqués ». À la fin de son long article, il explique pourquoi il insiste sur le recrutement d'Allemands :

Aujourd'hui, si l'on suit le modèle allemand, et si on leur demande conseil, nous serons politiquement plus en avance. Car, à ce jour, l'Allemagne est le pays le plus civilisé et le plus moderne du monde. Prenez l'exemple des Japonais : dès le début [de leurs relations avec les pays européens], ils étaient en contact avec les Anglais, mais après un certain temps, ils se tournèrent vers les Allemands. Et depuis ce temps-là, ils sont devenus connus comme un pays moderne²¹⁸.

Les relations irano-allemands s'intensifient dans les années qui suivent la révolution constitutionnelle. L'établissement de l'École Allemande, en 1907, ou l'augmentation du nombre de fonctionnaires et d'ingénieurs allemands en poste en Iran après l'accord de Potsdam entre la Russie et l'Allemagne, en 1911, témoignent des tentatives allemandes pour pousser leur influence dans le pays.

²¹⁶ *Majles*, n° 18, 1909, page 3.

²¹⁷ Il s'agissait, en général de fonctionnaires et des enseignants Français, Russes et Anglais ou les fonctionnaires des pays approuvés par les Anglais et les Russes.

²¹⁸ *Majles*, n° 57, 1908, page 4.

Une lettre écrite par un étudiant iranien, qui étudiait dans une université parisienne, montre combien la politique de la France, et son manque de soutien aux révolutionnaires, déçoit jusqu'aux élites francophiles iraniennes. Elle est publiée dans le journal *International Herald Tribune* et est adressée aux Français, avec pour titre : « Les Iraniens demandent aux Français de les respecter ». Ce qui suit est la traduction en persan de cette lettre par le rédacteur du journal *Majles* :

Du point de vue des Iraniens, la France est la terre de la justice. [...]. On privilégie souvent la France et les Français dans le domaine de l'éducation. Par exemple, à chaque fois qu'on a besoin d'un directeur d'école, d'un médecin, d'un chirurgien, d'un enseignant ou d'un ingénieur étranger, on s'adresse directement aux Français, ou l'on envoie nos enfants en France pour poursuivre leurs études. Alors que les autres pays européens cherchent à avoir les mêmes avantages en Iran. Et il est vrai que c'est en étudiant en France que les jeunes Iraniens tendent à diriger leur pays vers la modernité. Nous sommes terriblement désolés et étonnés malgré toute notre affection et toute notre sympathie envers les Français, ces derniers se comportent ainsi avec les Iraniens : au moment où nous, le peuple iranien, faisons de notre mieux pour effectuer des changements dans notre pays, les Français se moquent de nous au lieu de nous encourager. En un an, nous avons réussi à renverser le régime monarchique et à faire notre révolution constitutionnelle. Alors est-ce que nous, les misérables Iraniens, ne méritons pas l'admiration des Français du XX^{ème} siècle, les descendants des Français du XVIII^{ème} siècle [qui ont fait la révolution] [...] ? Les Français ignorent-ils que nous chérissons notre pays autant qu'ils aiment leur patrie ? Ou peut-être n'arrivent-ils pas à imaginer qu'un Iran indépendant puisse exister [...] ? Le peuple iranien crie d'une voix forte qu'il ne laissera pas tomber sa chère patrie, et qu'il est prêt à se sacrifier pour sa patrie sacrée. L'Iran a été endormi pendant un moment. Mais il ne faut pas penser que nous avons oublié notre histoire et notre passé [glorieux]. Nous sommes absolument persuadés que la France est le pays de la justice. Aussi nous espérons qu'elle va nous aider à atteindre notre but, qui est le progrès de l'Iran²¹⁹.

En dépit de l'opposition claire du parlement et des élites iraniennes contre cet accord, le gouvernement français continu à le soutenir fermement. Ainsi apparaît la position du ministère français des Affaires étrangères sur la question d'après des documents diplomatiques de l'année 1908 :

Le gouvernement [français], qui n'a pas en Perse d'intérêts directs, ne peut que se féliciter de l'entente intervenue entre deux puissances auxquelles elle est unie par une confiante amitié ou par les liens d'une alliance éprouvée. Cette entente ne peut d'ailleurs porter

²¹⁹ *Majles*, 1908, n° 64, page 2, et n° 63, page 4.

aucune atteinte aux intérêts d'ordre moral ou économique qui résultent des anciennes et cordiales relations que la France entretient avec la Perse et ne s'oppose pas d'avantage au développement normal de ces intérêts. [...] Les contrats de plusieurs professeurs français enseignants à l'école de Dar ol-Fonoun vont arriver prochainement à leur terme, mais il paraît vraisemblable qu'ils seront renouvelés, ou que ceux d'entre eux qui désirent rentrer en France, seront remplacés par d'autres de nos compatriotes²²⁰.

Dans les faits pourtant, la France se retire plus en plus d'Iran. Il n'est peut-être pas exagérer de dire que les relations entre deux pays sont éclipsées par l'accord anglo-russe. Les débats dans le parlement iranien au sujet des enseignants français de Dar ol-Fonoun montre que la position française fragilise sa place culturelle privilégiée en Iran.

X. Le recrutement des enseignants français, objet de désaccord entre les organismes gouvernementaux

La question des enseignants étrangers, pour la majorité des Français, devient un sujet de désaccord entre le parlement iranien, d'un côté, et les ministères des Affaires étrangères et de l'Éducation et la légation française à Téhéran, de l'autre. Nous allons étudier ici la question du renouvellement des contrats des enseignants français de Dar ol-Fonoun d'après les correspondances échangés entre les organismes gouvernementaux ainsi qu'entre les gouvernements iranien et français.

Le contrat de cinq professeurs français de Dar ol-Fonoun, Galley, Georges, David, Danton, Elmer, arrive à son terme au mois de novembre de l'année 1908. Le parlement iranien se montre strict au sujet du renouvellement du contrat de ces enseignants. Comme déjà évoqué, les députés mettent en cause l'efficacité des enseignants étrangers. La lettre de 11 mai 1908 du ministre de l'Éducation adressée au ministre des Affaires étrangères montre la position ferme du parlement à l'égard des professeurs français, qui désirent le renouvellement de leur contrat, mais aussi une augmentation de salaire :

Le gouvernement a évidemment besoin d'eux pour qu'ils enseignent à l'école [Dar ol-Fonoun]. Il est donc prêt à renouveler leurs contrats, s'ils acceptent les termes de l'ancien contrat. Nous prions Votre Excellence de sonder la légation française à ce sujet pour qu'elle nous donne officiellement sa réponse. Et si ces enseignants exigent de modifier

²²⁰Archives diplomatiques : Recueil de diplomatie et d'histoire, Vol. II. 1909, 4eme année, N° 4-5-6, 1909, BNF, pages 354-355.

leurs contrats, les nouvelles conditions doivent être déclarées officiellement par la légation française pour que nous prenions les mesures nécessaires²²¹.

Le ministre de l'Éducation tente en même temps de marchander avec le parlement pour faire évoluer sa position, en mettant en valeur les efforts des enseignants français pour faire progresser les élèves de Dar ol-Fonoun. Le 31 mai 1908, il soumet au parlement un projet de loi concernant les contrats des enseignants étrangers à Dar ol-Fonoun :

Les honorables députés sont, bien évidemment, conscients de l'importance de l'éducation dans le pays. Il revient au gouvernement ainsi qu'au parlement de fournir les moyens pour faire progresser les cadres de l'éducation [...]. Durant l'année dernière, de nombreux conflits et problèmes successifs après la révolution ont causé des changements de cabinets ministériels. En conséquence, les organismes gouvernementaux n'ont pas eu assez du temps pour effectuer leurs programmes. Cela était également le cas de ministère de l'Éducation. Malgré tous les empêchements, et en peu de temps, Mokhber ol-Dowleh, le ministre de l'Éducation, a préparé attentivement le programme de ce ministère [...]. Ce programme consiste en des réformes fondamentales et nécessaires qui doivent être approuvées par le parlement, pour que les piliers branlants du système éducatif se renforcent à nouveau, après toutes ces années de trouble. Mais la question la plus urgente, dans le cadre des affaires du ministère de l'Éducation, demeure celle des enseignants étrangers de Dar ol-Fonoun. Il est plus que nécessaire que les honorables députés résolvent rapidement ce problème. Cela fait trois ans que ces enseignants sont entrés au service du gouvernement. Ils s'occupent de l'enseignement de la médecine et des sciences naturelles. Leurs contrats vont bientôt expirer. Ils voudraient bien connaître la décision du gouvernement iranien concernant le renouvellement de leurs contrats. Durant ces années, ils ont fait de leur mieux pour former les étudiants et pour bien enseigner [...]. De telle sorte que l'on peut dire que l'enseignement à Dar ol-Fonoun, durant la mission de ces professeurs, a été plus structuré et utile que jamais. Il reste encore un an d'études aux élèves avec ces professeurs, et il est nécessaire qu'ils finissent leurs études avec ceux-là mêmes. La proximité de l'expiration du contrat de ces derniers a considérablement angoissé leurs étudiants. Ils ont peur qu'à cause de la fermeture des cours, toutes leurs tentatives pendant ces trois années restent sans résultats. En outre, ces professeurs exigent la modification de leurs contrats : la clause la plus demandée est l'augmentation de leurs salaires. Si les représentants du peuple veulent bien accorder cette augmentation de salaire, cela serait une bonne action de leur part et, bien évidemment, faire une dépense pareille pour l'éducation n'est pas une grosse perte d'argent. En outre, ces enseignants se plaignent que dans le cadre des administrations iraniennes, il y ait des fonctionnaires étrangers mieux payés qu'eux, alors qu'ils leur sont académiquement

²²¹GH 1326-39-17(10), Lettre du ministre de l'Éducation iranien adressée au ministre des Affaires étrangères, Archives du ministère des Affaires étrangères, 1908, Téhéran.

supérieurs. Ceci les contrarie fort. Chacun d'entre eux a soumis ses demandes et énoncé son raisonnement dans une lettre distincte. Ces lettres traduites seront soumises au parlement. En effet ces professeurs sont suspendus à la décision du parlement, et leurs étudiants sont également inquiets pour le reste de leurs études. Aussi cette question exige un traitement rapide pour mettre fin à l'inquiétude des étudiants ainsi que des professeurs. Une autre question importante devant être traitée, est la nécessité de la créer un hôpital, un laboratoire de chimie et de physique, et une bibliothèque pour l'école Dar ol-Fonoun. Car tous les efforts des enseignants seront inutiles si leurs enseignements ne sont pas accompagnés de ces équipements. Pendant ces trois années passées, la création d'une clinique pour que les étudiants de médecine pratiquent ce qu'ils apprenaient en théorie était fréquemment demandée. Or, jusqu'à présent rien n'a été fait. Et il est bien évident que sans ces équipements tous les enseignements, et tous les efforts des étudiants, restent sans résultat notable. Si ces demandes ne sont pas satisfaites, nous ne devons pas attendre grand chose du personnel de Dar ol-Fonoun. Pendant les cinquante et quelques années d'histoire de Dar ol-Fonoun, cette école a toujours été critiquée. En effet, ses détracteurs reprochent à ses professeurs de ne point former des Pasteur, des Koch, des Bismarck, mais ne font rien pour remédier aux carences dont souffre l'école²²².

Ce projet de loi signifie, de manière implicite, qu'il ne faut pas exiger des services supplémentaires des enseignants étrangers, alors que les équipements et les règlements de l'école, et même du pays ne sont pas suffisants en nombre et en efficacité. En outre, il entend également faire remarquer aux députés leur position paradoxale quant aux professeurs étrangers, qu'ils n'ont pas à l'égard des fonctionnaires étrangers, sans doute davantage responsables des blocages politiques que connaît l'Iran, et qui sont pourtant fort bien payés.

Une correspondance datée de 27 juin 1908, un mois après la soumission du projet de loi du ministère de l'Éducation au parlement, concerne le renouvellement du contrat des enseignants étrangers. Il s'agit d'une lettre du ministre de l'Éducation adressée au Shah :

Les enseignants [français] exigent une augmentation de salaire en cas de renouvellement de leur contrat [...]. Nous avons besoin des ces enseignements pour que l'école Dar ol-Fonountienne debout, et que les élèves complètent leurs études et pour qu'ils ne gâchent pas les frais pays par le gouvernement pendant ces [trois] années passées. Si Votre Majesté veut bien accepter la supplique de ces enseignants, nous allons renouveler leurs contrats. Mais si vous pensez qu'ils exagèrent au sujet quant à la hausse de salaire

²²²Carton 646, n° 297030555, Projet de loi du ministère de l'Éducation présenté au parlement iranien, 1908, Centre des archives nationales, Téhéran.

demandée, ordonnez la hausse du montant que vous jugerez appropriée. Tout est sous réserve de l'ordre de Sa Majesté²²³.

Bien qu'en Iran le régime constitutionnel et parlementaire remplace la monarchie absolue, il semble que certaines hautes autorités tentent toujours à faire avancer leurs démarches par le biais de la décision du roi.

Malgré ces tentatives du ministre de l'Éducation, il est décidé, en août 1908, de prolonger le contrat de deux de ces professeurs, Georges et Galley, avec une « augmentation probable » de leur salaire. Elmer, le professeur de chimie et physique démissionne pendant que les négociations sont en cours, et en ce qui concerne les deux autres (David et Danton), il est convenu que leur contrat ne sera renouvelé que s'ils acceptent les conditions du contrat précédent. Dans le cas contraire, le ministère des Affaires étrangères a pour mission de demander de l'ambassade d'Iran à Paris de choisir trois autres enseignants pour les remplacer²²⁴. Le ministre des Affaires étrangères, probablement défavorable à cette décision demande au ministère de l'Éducation de convoquer lui-même les enseignants en question pour leur annoncer cette décision afin qu'ils sachent à quoi s'en tenir²²⁵.

De nombreuses correspondances de l'année 1910 indiquent que la question du recrutement des enseignants français de Dar ol-Fonoun fait sans cesse l'objet de désaccords entre le parlement iranien, d'un côté, et les gouvernements iranien et le français de l'autre. Dans une lettre datée du 2 avril 1910, la légation française à Téhéran fait part au gouvernement iranien, « six mois à l'avance » de la démission du docteur Combault, professeur français de Dar ol-Fonoun. Ce professeur « étant obligé de rentrer rapidement en France en raison de problèmes familiaux »²²⁶, propose au gouvernement iranien d'embaucher un autre professeur en remplacement. La légation met l'accent sur la date à laquelle Combault dépose sa demande, car il est courant que les professeurs français de l'école ne respectent pas les règles de leur contrat, ce qui fait l'objet d'un fort mécontentement de la part du gouvernement iranien. La lettre qui suit témoigne du retour défavorable du parlement à la demande de recrutement d'un professeur français à la place de Combault :

²²³Carton 646, n° 297030555(59), Lettre du ministre de l'Éducation iranien adressée à Mohammad Ali Shah, 1908, centre des archives nationales, Téhéran.

²²⁴ Lettre du ministre de l'Éducation, adressée au ministre des Affaires étrangères, 1908, Archives du ministère des Affaires étrangères, Téhéran.

²²⁵GH 1326-39-17 (11), Lettre du ministre des Affaires étrangères adressée au ministre de l'Éducation, Archives du ministère des Affaires étrangères, 1908, Téhéran.

²²⁶GH 1326-39-17 (11), Lettre du ministre français à Téhéran adressée au ministre iranien des Affaires étrangères, 1910, archives du ministère des Affaires étrangères, Téhéran.

C'est seulement pour vous informer, Votre Excellence, que je me permets de vous déranger. Si vous l'approuvez, faites, le plus tôt possible les démarches nécessaires pour demander un professeur et un directeur français. Le chargé d'affaires français [Joseph du Halgouet] nous a transmis le ressentiment de son gouvernement face à l'apathie du gouvernement iranien. Franchement, il n'y a aucune raison qu'on n'emploie pas un autre professeur [à la place de Combault]. Peut-être n'est-il pas nécessaire que le ministère de l'Éducation soumette un projet de loi sur cette question au parlement. Mais si vous le jugez utile, faites-le pour que l'éducation des élèves continue à progresser. Il est important de satisfaire le gouvernement français, qui est vexé de cette décision. En tout cas, nous avons besoin d'un remplaçant pour lui, et si vous pensez que l'opinion du parlement n'est pas nécessaire, rédigez une lettre pour qu'on envoie un télégramme à l'ambassade d'Iran à Paris pour demander un nouveau professeur. En outre, à mon opinion, comme le vice-ministre de l'Éducation n'aura pas le temps de contrôler les affaires des écoles à cause des autres préoccupations, le recrutement d'un professeur français sera très utile pour Dar ol-Fonoun²²⁷.

Cette lettre ne porte pas de date. Il ne s'agit pas d'un document officiel gouvernemental. Mais il nous semble qu'elle est rédigée par le ministre des Affaires étrangères. Le rédacteur de cette lettre veut faire avancer ces démarches sans passer par le filtre du parlement. En effet, selon les procédures administratives du gouvernement constitutionnelle iranien de l'époque, afin de recruter un professeur étranger, le ministère de l'Éducation doit soumettre un projet de loi au parlement, et en cas d'accord des députés, le ministère transmet le projet de loi approuvé au ministère des Affaires étrangères, qui doit alors demander le recrutement des enseignants à l'ambassade d'Iran du pays correspondant. Mais le rédacteur, conscient de la rigidité du parlement iranien au sujet des enseignants étrangers, insiste sur son désir de résoudre le problème sans passer par ce dernier.

En suivant les correspondances échangées sur cette question, nous avons également trouvé la lettre issue du ministère de l'Éducation adressée au ministère des Affaires étrangères indiquant l'approbation du projet de loi à propos du recrutement des professeurs étrangers par le parlement. Selon cette lettre, les conditions déterminées par le parlement sont les suivantes : premièrement, le salaire maximum pour le remplaçant de Combault sera de douze milles francs, et celui du médecin qui remplace le docteur Georges sera de quinze milles francs. Deuxièmement, le remplaçant du docteur Georges « doit » être agrégé. Et finalement, il faut que ces deux professeurs viennent à Téhéran le plus tôt possible pour ne pas tarder à

²²⁷Carton 644, n°29702673(5), Lettre adressée au ministre iranien de l'Éducation, sans date, centre des archives nationales, Téhéran.

commencer leurs cours. Dans la suite de cette lettre, on lit également la demande de recrutement d'un médecin militaire français agrégé²²⁸.

Cette lettre indique que le parlement et le ministère de l'Éducation ont fini par tomber d'accord pour recruter un remplaçant à Combault. En plus de cela, un nouveau médecin français est engagé. Mais il est remarquable que pour la première fois, on demande des professeurs agrégés : le gouvernement iranien devient plus exigeant au sujet du choix des professeurs étrangers.

Le ministère des Affaires étrangères reçoit une lettre de Raymond Lecomte, le ministre français à Téhéran un mois après la lettre susmentionnée, le 2 octobre 1911. Dans cette lettre, il annonce la décision de gouvernement français au sujet des enseignants demandés :

Mon gouvernement, à qui j'avais fait part du vœu exprimé par le *Majles* [parlement] de donner un successeur français à M. le Docteur Combault, dans la chaire de sciences naturelles de l'école du *Dar-ol Fonoun*, vient de me faire savoir que le ministère de l'Instruction publique avait fait le choix de M. Coerchon, agrégé-es-sciences, professeur au lycée d'Alger [...]. Mon gouvernement pense qu'il serait équitable que l'indemnité de voyage, prévue au contrat, fut portée à cinq cents tomans [...]. Il serait à souhaiter que M. Coerchon, qui possède un diplôme universitaire supérieur vît insérer dans son contrat une clause lui permettant d'espérer, dans un avenir prochain, le relèvement de son contrat²²⁹.

Il semble que, à son tour, le gouvernement français insiste au sujet de l'augmentation des salaires des professeurs. La question de la demande du recrutement d'un médecin militaire agrégé, est abordée dans une autre lettre de la légation française adressée au ministre des Affaires étrangères iranien. Dans cette lettre, datée de novembre 1911, la légation essaie de faire accepter le choix d'un professeur non agrégé par le ministère de l'Éducation français au gouvernement iranien, alors que ce dernier avait insisté sur le recrutement d'un professeur agrégé :

D'après les informations que me télégraphie mon gouvernement [...], le mérite et le passé scientifiques de M. le Docteur Vassal le placent, dans l'opinion de la faculté, à un rang, qui n'est pas inférieur au grade d'agrégé [...]. Le Docteur Vassal acceptera trois cents *touman* comme frais de voyage et il est disposé à partir au premier avis reçu. Dans ces conditions, j'espère que votre excellence sera en état de lever les hésitations, qui auraient

²²⁸gh 1329-36-40(48), Lettre du ministère de l'Éducation adressée au ministère des Affaires étrangères, 1911, Archives du ministère des Affaires étrangères, Téhéran.

²²⁹ Lettre de Raymond Lecomte adressée au ministre des Affaires étrangères, 1911, Archives du ministère des Affaires étrangères, Téhéran.

pu se produire dans la commission du *Majles*, et de donner, le plus tôt possible, au Ministre de Perse à Paris les instructions nécessaires pour signer l'engagement du Docteur Vassal²³⁰.

Nous n'avons pas eu accès à la lettre indiquant l'avis du ministère iranien de l'Éducation à ce propos. En revanche, nous avons pu consulter le contrat de recrutement de Néhoray, un professeur franco-iranien né en Iran. Ce contrat a été passé entre lui et le ministère de l'Éducation iranien le 17 septembre 1912. Dans une annexe du contrat, ses capacités linguistiques, l'université où Néhoray a étudié et son expérience professionnelle sont indiquées. Selon cette annexe, il aurait fait ses études supérieures à l'École Normale Supérieure de Paris, il maîtrise le français, l'anglais, le persan, le turc, l'arabe et l'allemand, et il a été professeur à l'école de l'Alliance israélite de Bagdad et à l'école de *Saadat*, à Tabriz. L'abrégé de ce contrat de trois ans est ainsi rédigé:

Néhoray est engagé à enseigner cinq heures tous les jours, sauf les vendredis et les jours fériés, le français, les mathématiques, l'algèbre, la géométrie, la géographie, la physique, la chimie, l'histoire générale et l'histoire naturelle à l'école Dar ol-Fonoun ainsi qu'aux autres écoles désignées par le Ministère de l'Éducation. Il n'aura pas le droit d'abandonner son poste avant la fin de son contrat, sauf s'il prévient le Ministère de l'Éducation trois mois à l'avance. Le salaire de Néhoray sera de huit cents *touman* par mois²³¹.

Une lettre datée de la fin d'année 1915 indique la satisfaction du ministère de l'éducation au sujet de ce professeur qui « respecta parfaitement les lois de l'école »²³².

Le gouvernement iranien essaie ainsi d'embaucher des professeurs sans l'intermédiaire du gouvernement français, ce que lui laissait davantage le champ libre pour obtenir satisfaction. Néanmoins la question du recrutement de professeurs français reste un sujet régulièrement abordé entre les deux gouvernements.

Malgré toutes ces contradictions, le gouvernement reste favorable au recrutement d'enseignants français, mais ses conditions d'embauche deviennent de plus en plus rigoureuses. Dans sa dépêche adressée à Pichon, le ministre des Affaires étrangères français, l'ambassadeur francophile d'Iran à Paris tente de montrer que les autorités compétentes

²³⁰Carton 646, n° 297030555(12), Lettre de la légation française adressée au ministère des Affaires étrangères, 1911, archives du ministère des Affaires étrangères, Téhéran.

²³¹Carton 646, n° 297001781(2-13), Contrat de recrutement de Néhoray à l'école Dar ol-Fonoun, 1912, Centre des archives nationales, Téhéran.

²³²Carton 646, n° 297001781(3), Correspondance concernant Néhoray, le professeur de l'école Dar ol-Fonoun, 1915, centre des archives nationales, Téhéran.

iraniennes n'ont pas reculé d'une semelle au sujet du recrutement de nouveaux professeurs français. Ce qui suit est un extrait de sa lettre datée de 23 août 1913:

Dès le départ de Téhéran des deux professeurs français au service du gouvernement persan, je m'étais fait un devoir d'attirer l'attention des autorités compétentes sur l'intérêt qu'il y a de demander au gouvernement de la République de bien vouloir désigner leurs remplaçants. J'avais surtout fait remarquer, d'accord avec votre département, que le choix des nouveaux professeurs serait fait avec un soin particulier. Je suis heureux de vous informer que je viens d'être autorisé à engager quatre professeurs français [...]. Le gouvernement impérial [...] espère que le choix des quatre professeurs en question sera fait par un concours soigné au ministère de l'Instruction publique, parmi les professeurs ayant au moins trente-cinq ans et six années d'enseignement dans les écoles en France et étant, autant que possible, mariés. Comme votre département ne l'ignore pas, quelques uns des professeurs français en Perse insistaient et malheureusement obtenaient des congés, partant parfois plusieurs semaines avant le commencement des vacances scolaires, et une fois absents, demandaient une prolongation de plusieurs autres semaines après l'ouverture des classes. C'est dans l'intérêt de l'enseignement du français en Perse, que votre excellence sache combien je l'ai à cœur, et je me permets de vous signaler la nécessité d'empêcher, par des stipulations dans le contrat et par toutes autres mesures en votre pouvoir, d'une part, le retour de faits regrettables et d'assurer, d'autre part, un enseignement méthodique et régulier des professeurs français en Perse²³³.

Les deux gouvernements ne parviennent cependant pas à se mettre d'accord rapidement, et les négociations traînent en longueur. Finalement, le déclenchement de la Grande Guerre empêche la réalisation de ce contrat.

Les difficultés que rencontrent les professeurs est le résultat direct de la politique française en Iran. Une autre raison pour laquelle le gouvernement iranien devient plus regardant vis à vis des enseignants français de l'école est irrespect dont font montre ces professeurs de leurs contrats avec le gouvernement. Ils n'hésitent pas en effet à prolonger leurs congés ou à résilier leurs engagements sans en avertir le gouvernement iranien, à l'instar d'Elmer, professeur de physique-chimie de l'école.

Conclusion

Dar ol-Fonoun n'a pas pu réaliser l'objectif principal de son fondateur, qui était de compenser le retard du pays et de faire de l'Iran un pays moderne. Les causes de cet échec peuvent être classées en trois catégories : le despotisme du shah, la difficulté du passage de la

²³³ Lettre de l'ambassadeur de l'Iran à Paris adressée au ministre des Affaires étrangères, 1913, archives du ministère des Affaires étrangères, Téhéran.

tradition à la modernité pour les étudiants, et la mauvaise gestion et le manque de discipline du cadre enseignant de l'école, aussi bien iranien qu'étranger.

La mise en place d'un nouveau système éducatif au sein d'une société conservatrice et religieuse est l'un des problèmes que les professeurs de Dar ol-Fonoun affrontent, notamment au lendemain de l'inauguration de cette école. Les premiers élèves sont partagés entre leurs apprentissages traditionnels et religieux dans les *maktab* et les nouvelles sciences enseignées dans Dar ol-Fonoun, et ont du mal à s'adapter au nouveau système, d'autant plus que les disciplines sont enseignées dans une langue qu'ils ne maîtrisent pas. Cela rend difficile une communication aisée entre l'enseignant et l'élève comme nous avons vu dans le cas du docteur Polak.

En ce qui concerne le fonctionnement de l'école, celle-ci souffre d'un système scolaire encore incohérent. Dar ol-Fonoun est considérée dès le début comme une école supérieure et les élèves qui la fréquentent sont des adolescents d'au moins douze ans. Avant de fréquenter cette école, où l'on enseigne les disciplines telles que la médecine ou les sciences militaires, ces étudiants avaient fait leurs études primaires dans les *maktab*. L'enseignement dans ces derniers n'offre pas une base adéquate pour la fréquentation d'une école telle que Dar ol-Fonoun. Un autre point faible de cette école est le manque de connaissance du système éducatif européen de la part des responsables iraniens de l'école. En effet, la dualité entre les systèmes iranien et européen aboutit à une incohérence pédagogique qui freine le développement de l'école.

Exposée à la concurrence des autres écoles gouvernementales et privées ainsi que des écoles étrangères, telles les écoles de l'Alliance israélite Universelle ou celles des Lazaristes, Dar ol-Fonoun perd petit à petit de son importance initiale.

Cependant, Dar ol-Fonoun eut un impact très important du point de vue culturel : dans cette école sont enseignées pour la première fois en Iran les sciences nouvelles, selon des méthodes nouvelles. L'effet du nouveau système d'enseignement sur les étudiants de Dar ol-Fonoun est considérable au regard de ce qui existait auparavant :

Précédemment, en Iran, des sciences occultes [*oloum-e ajibeh*] telle que la médecine et la géométrie n'étaient pas appliquées selon les méthodes des pays européens. Or, depuis la

fondation de l'école Dar ol-Fonoun [...] ces pratiques ésotériques ont désormais cours dans le pays²³⁴.

Ainsi écrit Abo'l-Hassan Ghaffari, fondateur du second journal créé en Iran, nommé *Rouznameh Dowlate ellieh* (« Le Journal du gouvernement honorable »), dix ans après la naissance de l'école, en décrivant en des termes archaïques l'avènement de la modernité.

Les étudiants formés dans cette école jouent un rôle majeur dans les bouleversements culturels et politiques que la société iranienne. Les diplômés de Dar ol-Fonoun entrent dans l'administration du pays, qu'ils participent à moderniser, ou bien deviennent enseignants au sein des écoles qui sont fondées par la suite. Naturellement, ils transmettent leur bagage intellectuel à leurs élèves. Et ces derniers font à leur tour connaître au reste du peuple les avantages du nouveau système éducatif, par le biais des écoles qu'ils établissent dans les grandes villes. Cela provoque petit à petit la formation d'une nouvelle couche sociale, qui ouvre les yeux du peuple sur un nouveau monde, par la traduction de livres des grands écrivains européens ainsi que la création de journaux, dans lesquels on tente de faire prendre connaissance aux lecteurs des principes élémentaires, telles que la liberté, la démocratie, la justice, etc. En outre, les étudiants de Dar ol-Fonoun école sont souvent à l'initiative de mouvements politiques, et sont en première ligne pour s'efforcer de transformer l'absolutisme royal en monarchie constitutionnelle.

A la suite de la révolution constitutionnelle, la nouvelle couche éduquée, formée par le modèle issue de Dar ol-Fonoun, et par conséquent, en amont, de la France, cherche à faire bénéficier le plus grand nombre de nouvel enseignement. On trouve un nombre considérable d'articles dans les journaux de l'époque qui indiquent la volonté de cette élite intellectuelle d'enseigner gratuitement les langues étrangères à toutes les couches de la société. A titre d'exemple, nous citons l'annonce du ministère des Affaires étrangères publiée dans le journal *Sobhe sadegh* :

Vahid-ol molk, qui fut appelé dernièrement de Londres afin d'enseigner les sciences nouvelles à l'école *Dar ol-Fonoun*, enseignera gratuitement l'anglais tous les mardis après-midi à qui le souhaite, indépendamment de sa classe sociale.

Les professeurs français recrutés à l'école sont des vecteurs importants dans la transmission du système scolaire français. Ils appliquent les méthodes pédagogiques de leurs pays, les manuels qu'ils rédigent ou présentent transmettent également des éléments de ce

²³⁴Rouznameh Dolate ellieh, n° 519, Téhéran, 1861, page 5.

système. Comme mentionné dans une correspondance de l'année 1913, les professeurs français embauchés à l'école sont « engagés à fournir leur programme d'étude selon le programme des écoles françaises »²³⁵.

Nous avons évoqué l'enthousiasme des députés iraniens envers le modèle de développement du Japon : la question d'embaucher des enseignants de ce pays fut souvent abordée au sein du parlement. Mais cette volonté ne déboucha pas au-delà de simples débats parlementaires ou d'éditoriaux dans les journaux. Les enseignants européens ne seront ainsi jamais remplacés par des enseignants japonais. Et le gouvernement iranien continuera de recruter des enseignants essentiellement français dans l'ensemble des écoles modernes du pays. La langue française demeura jusqu'à la fin de l'époque des Qâdjârs la langue étrangère la plus parlée à la cour, ainsi que parmi les élites. En cela, en offrant un enseignement moderne en français, la fondation de Dar ol-Fonoun avait lancé un mouvement qui s'inscrivit profondément dans la société iranienne du temps.

²³⁵GH 1331-44-1 (16), Lettre de l'ambassadeur de l'Iran à Paris, 1913, Archives du ministère des Affaires étrangères, Téhéran.

Chapitre IV

L'école des sciences politiques dans l'Iran des Qâdjârs

I. La fondation de l'école

Un ministère des Affaires étrangères est fondé pour la première fois en Iran à sous le règne de Fath Ali Shah, en 1821²³⁶. Cependant, il manque au gouvernement iranien un cadre diplomatique expérimenté pour développer des relations avec les pays étrangers. La création d'un établissement d'enseignement politique est décidée par Mirza Nasr-ollah Khan Moshir ol-Dowleh, nouveau ministre des Affaires étrangères, sous l'influence de son fils Mirza Hasan Moshir ol-Molk, (lui-même chef de cabinet de son père), afin de former des diplomates compétents. Mirza Hasan, diplômé de l'école militaire et de la faculté de Droit de l'université de Moscou estime que « tant que le ministère des Affaires étrangères n'aura aucun fondement scientifique [un cadre expérimenté et éduqué], tous les efforts de ce ministère seront mis en échec »²³⁷ :

Aujourd'hui le brave peuple musulman d'Iran désire trouver sa place parmi les nations civilisées. [...] Il doit connaître les discours politiques et les relations internationales. [...] La fondation d'une école des sciences politiques est la solution²³⁸.

La fondation de l'école des sciences politiques est accordée par Mozafar ol-Din Shah en 1899 :

Depuis le jour où Dieu Tout-Puissant nous a confié ce grand pays, nous avons fait de notre mieux pour le progrès et la prospérité du pays. Afin d'atteindre ces objectifs sacrés, nous avons décidé de diffuser la science dans le pays. Pour que la lumière de la science fasse disparaître l'obscurité de l'ignorance. C'est pourquoi, nous avons ordonné de promouvoir l'éducation et d'établir des écoles. En conséquence, plusieurs écoles bien ordonnées ont été fondées. En raison de l'importance des relations internationales, dans la quatrième année de notre règne, nous avons ordonné au ministre des Affaires étrangères la création d'une école de politique où l'on apprend les sciences supérieures. Que cette école

²³⁶ Nasser Takmil Homayoun, « L'école supérieure des sciences politique (Madresch alieh siasi) », Revue de la Faculté de Droit et de sciences politique, n°63, 2004, page 40.

²³⁷ Abdo-allah Mostoufi, Ma autobiographie(Sharh zendegi man), tome II, Téhéran, Zawwar, 1981, page 69.

²³⁸ Tarbiat, n°265, 1902, page 4.

reste comme un souvenir de nous dans les siècles à venir et que les diplômés de cette école entrent dans l'arène de servitude du gouvernement, en tant que personnels du ministère des Affaires étrangères et des autres organes gouvernementaux. Afin que cet établissement soit pérenne, ainsi que pour qu'il soit protégé de contingences futures, nous l'avons subventionné à hauteur de quatre mille *toman* chaque année²³⁹.

Dès l'obtention de l'autorisation du Shah, l'ouverture de l'école est annoncée aux « garçons de la patrie désirant apprendre les sciences politiques nécessaires »²⁴⁰. Cependant ces garçons devaient appartenir à la classe aisée de la société pour pouvoir présenter leur candidature. Cette distinction est précisée par Moshir ol-Dowleh, le fondateur de l'école, lors de son discours d'inauguration : « l'objectif de cet établissement est d'admettre les élèves issus des familles nobles et vénérées pour former des diplomates savants et patriotes »²⁴¹. Appartenir à une famille « notable et riche » est considéré comme une des conditions obligatoires pour entrer à l'école selon la charte de l'école de l'année 1908. En outre, les candidats doivent être recommandés par un intermédiaire, « pour que ce dernier garantisse le paiement des frais de scolarités ainsi que la bonne conduite du candidat »²⁴².

Une des raisons pour laquelle les dirigeants mettent l'accent sur la richesse de la famille des élèves est que le gouvernement cesse de subventionner l'école à partir de 1908. En ce sens, la préoccupation de Mozafar ol-Din Shah pour les « contingences futures » n'était pas déraisonnable. Dès son arrivée au pouvoir, son héritier, Mohammad Ali Shah, s'affiche comme un monarque traditionaliste, opposé à la modernité. L'abolition de la subvention annuelle accordée à l'école par le gouvernement est très probablement la conséquence directe de l'opposition du roi à l'établissement des écoles nouvelles.

Néanmoins les critères de recrutement de l'école sont légèrement corrigés dans sa charte de l'année 1915. En plus des candidats issus des couches supérieures, l'école admet gratuitement deux candidats « besogneux et méritants »²⁴³.

Le diplôme de fin d'études primaires n'est pas exigé des candidats désirant entrer à l'école des sciences politiques, alors que cette dernière est considérée comme une école supérieure. Cependant, la capacité scientifique des candidats est évaluée lors d'un concours.

²³⁹ Bagher, Agheli, « L'école des sciences politiques, l'école et la faculté de Droit et de sciences politiques (Madreseh oloum siasi, madreseh ali hoghoogh va daneshkadeh hoghoogh va oloum siasi) », Tarikh moaser Iran, n°7, 1998, pages 349-350.

²⁴⁰ Majles, n°53, 1911, page 1.

²⁴¹ Esmail Raeen, Faramoush-khaneh et la franc-maçonnerie en Iran (Faramoush-khaneh va franc-maçonnerie dar Iran), Tome I, Téhéran, 1979, page 451.

²⁴² Changiz Pahlavan, Les racines de la modernité (Risheh haye tajadod), Téhéran, Ghatreh, 2004, page 49.

²⁴³ Idem, page 59.

Au cours de la première année de fonctionnement de l'école, 1899, le concours se déroule en deux parties : écrite et orale. Les participants, âgés de quinze à vingt-deux ans, sont examinés en persan, en mathématiques et en grammaire arabe.

Abdo-Allah Mostoufi, un des premiers élèves de l'école des sciences politiques donne des informations, par le biais de ses mémoires, au sujet du déroulement du concours de la première année de l'école, 1899.

Sur le bureau de la salle d'examen oral, il y a un Coran. Le brigadier Baghayeri [un des examinateurs] ouvre le Coran et le donne à Sheikh Lotfali [un autre examinateur]. Ce dernier commence à réciter un verset pour que je continue le reste. Comme par hasard, je connaissais ce verset par cœur. Donc, je l'ai récité jusqu'à la fin. [...] Après, Sheikh Lotfali m'a posé quelques questions grammaticales [en arabe]. [...] Ensuite, on m'a examiné en orthographe [en persan], il s'agissait d'un texte sur l'histoire des Parthes. A la fin, on m'a posé des questions sur certaines opérations mathématiques²⁴⁴.

Mostoufi ne donne aucune information au sujet d'une épreuve de langue française, car lui-même n'avait aucune connaissance de cette langue avant d'entrer à l'école des sciences politiques. La première année, on manque en effet de candidats, et des individus ne maîtrisant pas le français sont autorisés à concourir. Il est néanmoins certain qu'une épreuve de français figurait d'emblée au concours d'entrée, et qu'au fur et à mesure elle devint obligatoire pour tous les candidats.

II. Le programme d'étude et le déroulement de l'école

L'école commence son œuvre avec quatorze admis, soit une classe. Cinq matières y sont professées en première année : le droit international enseigné, par Moshir ol-Molk, d'après un manuel traduit par lui-même. Pour le *fiqh*, le livre Jame Abbasi est enseigné par Mirza Habibo-Allah. Ardeshir-ji, un zoroastrien de l'Inde s'engage à enseigner l'histoire, d'après un manuel traduit par Mirza Mohamad Ali Foroughi du livre de Monsieur Dobes [?]. Ce manuel contient l'histoire des anciennes nations de l'Orient. La géographie est enseignée par Abd-ol Razagh Khan Mohandes. En ce qui concerne le français, les élèves sont divisés en trois groupes : les débutants ne connaissant même pas l'alphabet français, intermédiaires et avancés²⁴⁵. Parmi quatorze élèves, il n'y a que deux débutants : Mostoufi et Mirza Asado-Allah Khan. Cela montre que la majorité des élèves forment les groupes intermédiaire et

²⁴⁴ Mostoufi, *op.cit.*, page 70.

²⁴⁵ Tarbiat, n°228, 1901, page 913.

avancé, et avaient ne serait-ce que des notions de base dans cette langue. D'après les mémoires de Mostoufi, ainsi que selon le journal *Tarbiat*, « Paul Bert » est enseigné lors du cours du groupe avancé²⁴⁶. Nous ignorons cependant de quel livre, ou de quel texte, écrit par Paul Bert, il s'agit.

Étant donné que la religion est considérée comme faisant partie de la politique, l'enseignement du *fiqh* [la jurisprudence islamique] est jugé nécessaire par les dirigeants de l'école. Cependant, que des matières religieuses figurent au programme d'études d'une école dite moderne apparaît inacceptable aux *ulémas*, pour qui l'enseignement de matières religieuses doit rester l'apanage des écoles religieuses. Dans son discours de 1937 à la faculté de Droit et des sciences politiques de Téhéran, Mohamad Ali Foroughi, un des directeurs de l'école à l'époque des Qâdjârs et fondateur du journal *Tarbiat*, explique à quel point il était difficile de convaincre les *ulémas* d'enseigner le *fiqh* dans l'école des sciences politiques où « ses élèves portaient noeud papillon et chapeau²⁴⁷, et dont les enseignants avaient l'apparence de *Farangi* [Européens] » :

Grâce aux changements apportés au sein de la société, l'école ne fut pas empêchée par les *ulémas* d'inclure le *fiqh* dans le cadre de l'enseignement de l'école. Mais personne n'accepta d'enseigner cette matière à l'école. Moshir-ol Molk [le ministre des Affaires étrangères] les convainquit que l'enseignement du *fiqh* dans cette école ne serait pas fait dans le but de former des *faqih* [des spécialistes du *fiqh*]. Que l'objectif de l'école était que ses étudiants soient les futurs missionnaires de l'Iran dans les pays non musulmans, et qu'il fallait donc qu'ils connaissent bien la *sharia*. Que si, en outre, les élèves commettaient un péché en étudiant dans une école moderne, ils l'expiaient en étudiant le *fiqh*. Finalement, par ces astuces de Moshir-ol Molk, les *ulémas* acceptèrent d'envoyer un *mulla* pour enseigner le *fiqh* dans l'école²⁴⁸.

Le choix du *fiqh*, d'une part, et de « Paul Bert », d'autre part, dans le cadre de l'enseignement de l'école des sciences politiques est un des exemples de la dualité qui existe système éducatif de l'époque. Les dirigeants de l'école, séduits par les progrès scientifiques et l'efficacité diplomatique de l'Occident, s'affichent ouverts à l'enseignement européen, de telle sorte qu'ils vont jusqu'à enseigner les textes de Paul Bert, anticlérical notoire et partisan

²⁴⁶Mostoufi, *op.cit.* Tome II, page 71-72.

²⁴⁷ Au regard des traditionalistes, porter des lunettes, chapeau et noeud papillon était un signe d'être occidentalisé.

²⁴⁸ Mohamad Ali, Foroughi, *Articles de Foroughi (Maghalate Foroughi)*, Tome I, Téhéran, Tus, 2006, page 340.

de la laïcité. Mais dans le même temps, ils jugent qu'il ne faut pas que les élèves « soient complètement ignorants des lois islamiques »²⁴⁹.

Lors de la deuxième année de fonctionnement de l'école, en 1900, Joseph Hermebique, conseiller juridique belge du ministère des Affaires étrangères, remplace Moshir ol-Molk afin d'enseigner, en français, le droit international de la guerre et de la diplomatie, le droit international privé et l'économie. L'histoire des révolutions est ajoutée au programme au cours de cette année. « L'enseignement de révolutions européennes en persan pouvait créer des problèmes pour l'école » [i.e. la diffusion d'idées révolutionnaires]. Cette matière est, donc, enseignée en français par Morel, le professeur de français de l'école. Sheikh Mohammad Taghi Etemad-ol Islam, « venant d'arriver de Najaf »²⁵⁰, remplace Mirza Habib, décédé, pour l'enseignement du *fiqh*. On peut imaginer à quel point il était difficile de trouver et d'embaucher un nouvel enseignant pour l'enseignement du *fiqh* à l'école.

En 1901, la littérature persane est ajoutée au programme d'études de l'école. Selon Foroughi, enseignant et le directeur de l'école, les programmes scolaires des écoles [modernes] iraniennes ne comprenaient ni l'histoire « qui nous informe sur les siècles passés », ni la littérature persane « qui permet à notre nation de survivre ». C'est au sein de l'école des sciences politiques qu'on enseigne, pour la première fois, ces deux matières, et depuis cet événement « toutes les écoles [modernes iraniennes] » suivent le modèle de l'école des sciences politique pour enseigner l'histoire et la littérature persane. Le programme scolaire de l'école en 1901 est plus chargé par rapports aux années précédents. En plus de la littérature persane et l'histoire de l'Iran les matières suivantes s'ajoutent à ce programme : la calligraphie et la rédaction persane, l'algèbre et la géométrie, la géographie physique et la géographie politique des « cinq coins du monde [*sic*] »²⁵¹, et l'histoire de l'Iran avant la conquête arabe. Il semble que ces matières ne sont enseignées qu'aux nouveaux arrivants, car Mostoufi, élève lors de l'année d'ouverture de l'école, ne mentionne pas dans ses mémoires.

L'emploi du temps de l'année 1908 comprend plusieurs matières spécialisées de science politique et de droit. Il contient les matières suivantes : droit général, *fiqh*, droits fondamentaux, bureaucratie, droit civil, droit international, lois juridiques, économie,

²⁴⁹ Hossein, Mahboobi Ardakani, *L'histoire des institutions civilisées (Tarikh moasesat tamadoni)*, Tome I, Daneshgah Teheran, Téhéran, page 402.

²⁵⁰ Toutes les citations du paragraphe sont tirées de la page 76 des mémoires d'Abdo-Allah Mostoufi (*Sharh zendegani man*).

²⁵¹ Toutes les citations du paragraphe sont tirées du journal *Tarbiat*, n°228, 1901, page 913.

comptabilité, histoire du monde et de l'Iran, littérature persane, géographie du monde et de l'Iran, français, brève étude de la langue arabe et mathématiques²⁵².

A la suite des événements entourant la révolution constitutionnelle, l'école perd de son enthousiasme initial, et la qualité scientifique de l'école régresse beaucoup. Il semble qu'elle ait été victime de la « rivalité politique »²⁵³ des dirigeants de l'école ainsi que du chaos créé par les événements qui suivirent la révolution, notamment l'entente anglo-russe de l'année 1907 et le bombardement du parlement en juin 1908.

En 1910, en raison « du manque de personnel enseignant » certains des diplômés de l'école s'engagent à enseigner, bénévolement, à l'école. Les élèves de l'école se plaignent de son inefficacité, car les matières affichées dans ces chartes « ne sont pas celles enseignées pendant l'année ». Qui plus est le nouveau personnel de l'école est, du point de vue scientifique et des connaissances générales, inférieur à celui des débuts. De telle sorte que « si on demande à l'adjoint d'aller chercher la carte d'un pays, il ne distingue pas la carte demandée de celle d'un autre pays »²⁵⁴.

Jusqu'à l'année 1911, la durée d'étude de l'école des sciences politiques, considérée comme une école supérieure, est de quatre ans. Or, pendant ces quatre ans, le programme d'études contient les matières spéciales de sciences politiques ainsi que certaines matières relatives aux études primaires.

Les candidats ne sont pas tenus de présenter le diplôme d'une école primaire pour entrer à l'école. En conséquence, le niveau d'instruction des élèves admis n'était pas identique : il était possible, comme pour Mostoufi, que la base de l'éducation de certains élèves se limite à l'éducation fournie par les *madrasas*, les écoles religieuses. Il était donc difficile, voire impossible, pour les enseignants de suivre et respecter l'emploi du temps prévu, et cela était encore plus vrai pour les matières en français. Bien que les diplômés des *madrasas* fussent plus doués en arabe ou *enfiqh*, ils n'avaient, généralement, aucune connaissance de la langue française. Selon Gustave Demorgny, le professeur de droit administratif de l'école des sciences politiques, « en Iran, entre l'instruction élémentaire et l'enseignement supérieur du droit, il y a un grand trou, une grande lacune »²⁵⁵.

²⁵² Mahboubi Ardakani, *op.cit.*, page 50.

²⁵³ *Majles*, n°53, 1911, page 2.

²⁵⁴ *Idem*.

²⁵⁵ Gustave Demorgny, *La question persane et la guerre*, Recueil Sirey, Paris, 1916, page 8 d'annexe.

Pour résoudre ce problème, les dirigeants de l'école décident d'allonger la durée d'études de quatre ans à cinq ans : trois ans d'études préliminaires suivis par deux ans d'études postérieures. Or, pour ceux qui ont déjà étudié entre quatre et six ans dans les écoles primaires modernes, une telle durée est considérée comme une perte de temps. Tout en relevant l'insatisfaction des élèves envers l'école, un article publié dans le journal *Majles* laisse entendre qu'« un autre défaut de cette école est que l'enseignement de la langue française n'y est pas pris au sérieux malgré son importance »²⁵⁶.

Les évolutions suivantes sont demandées par les élèves aux dirigeants de l'école :

- l'adaptation du programme d'études à ceux des écoles étrangères (du point de vue du calendrier, du nombre des matières enseignées, etc.).
- la publication et la diffusion de l'emploi du temps de l'école, au début de chaque année, auprès des élèves.
- la séparation complète des matières primaires et secondaires en fondant une école primaire au sein de l'école des sciences politiques.
- la détermination des conditions difficiles d'admission pour les candidats d'entrée.
- le changement d'enseignants dans le but d'améliorer le français des élèves²⁵⁷.

Aucune des modifications demandées ne sera cependant appliquée par les dirigeants de l'école. Cependant, d'après la charte de l'école de l'année 1915, « la connaissance du français dans la mesure où le candidat arrive à comprendre le livre de la première année d'étude »²⁵⁸ est ajoutée aux conditions d'entrée à l'école. En général, dans cette charte le niveau de connaissance exigé pour les candidats est supérieur par rapport à la charte de l'année 1908. Cette restriction des conditions d'entrée est mise en place dans le but d'obliger, indirectement, les candidats à faire des études primaires dans les écoles modernes avant poser leur candidature pour entrer à l'école des sciences politiques.

Foroughi, l'ancien directeur et enseignant de l'école estime, en admettant le déclin de l'école, que l'enseignement n'est pas pris au sérieux par rapport à « autrefois » et que le diplôme de cette école a perdu de sa valeur, car « les organes gouvernementaux ne garantissent pas le recrutement des diplômés de l'école »²⁵⁹.

²⁵⁶ *Majles*, n°53, 1911, page 1.

²⁵⁷ *Idem*, page 2.

²⁵⁸ Pahlavan, *op.cit.*, page 58.

²⁵⁹ *Tarbiat*, n° 345, 1905, page 1670.

III. Le recrutement de Gustave Demorgny à l'école des sciences politiques

En 1911, le gouvernement iranien décide de réformer l'administration des organes gouvernementaux. Afin d'appliquer cette réforme, il décide d'embaucher le Français Adolphe Perny en tant que conseiller juridique du ministère de la Justice, et Gustave Demorgny comme conseiller administratif du ministère de l'Intérieur. Ces titres sont transformés de conseillers à professeurs jurisconsultes, suite aux pourparlers tenus entre les gouvernements iranien et français²⁶⁰. Le 27 juin 1911, les deux gouvernements signent un contrat, selon lequel Gustave Demorgny sera envoyé en Iran par le gouvernement français avec pour mission d'enseigner le droit administratif à l'école des sciences politiques, ainsi que de donner à l'administration iranienne des conseils en vue de réformes administratives. Le gouvernement français recommande à Demorgny « de maintenir son caractère de professeur consultant et d'éviter celui d'un fonctionnaire du pouvoir exécutif »²⁶¹. Une légation éducative française, composée de trois médecins français, part en Iran en même temps que Demorgny. Les professeurs jurisconsultes arrivent à Téhéran le 13 août 1911. Cependant, « des raisons qui tenaient à la situation assez critique du gouvernement »²⁶² empêchent l'ouverture immédiate du cours de Demorgny à l'école des sciences politiques.

A la suite de l'entente anglo-russe de l'année 1907, Jacques Bizot est embauché, sur intervention des Britanniques et des Russes, en tant que conseiller financier du gouvernement iranien. Sa mission de réformer le système financier iranien commence en février 1908. La politique de la France en Iran, « étant subordonnée à celle de l'Angleterre et de la Russie »²⁶³ ne permet à Bizot d'exécuter des réformes qu'en coordination avec ces pays²⁶⁴, ce qui provoque la frustration des Iraniens désirant s'émanciper de la domination russe et anglaise. La charge de Bizot prend fin en mai 1910.

Après son départ, le parlement et le gouvernement iranien décident d'employer quelques experts américains et de les affecter à la gestion de la trésorerie et la réorganisation du système financier. Le 12 mai 1911, la mission américaine entre en Iran sous la direction de

²⁶⁰ Demorgny croit que ce changement a été effectué car le gouvernement iranien « ne voulait pas mécontenter les Allemands, qui avaient créé une école où ils étaient obligés d'enseigner le français ».

²⁶¹ GH 1331-45-22 (1-2-3-8) Contrat de recrutement de Gustave Demorgny, Centre des archives nationales, Téhéran.

²⁶² Mission française récente en Perse, Académie des sciences morales et politiques, Paris, 1919, page 679.

²⁶³ Revue du monde musulman, tome XII, n°9, 1910, page 140.

²⁶⁴ Ein ol-Saltaneh écrit ainsi à ce sujet : « On dit que ce monsieur Bizot s'est rendu à Londres et à Saint-Petersbourg afin de recevoir des directives finales avant de venir commencer sa mission à Téhéran. Il s'est engagé de la part du gouvernement français à obéir des ses seigneurs [les Anglais et les Russes] », op.cit., page 2059.

William Morgan Shuster. Ce dernier commence sa tâche auprès du gouvernement iranien en tant que trésorier général. Les réformes de Shuster sont en contradiction avec les intérêts économiques des Russes et des Britanniques en Iran. Contrairement à Bizot, conseiller financier français, Shuster se heurte, à plusieurs reprises, aux délégations anglaise et russes en Iran. La position des députés du parlement iranien envers les réformes du Shuster n'est pas identique. Dans des circonstances si critiques, un nouvel événement perturbe le pays. En juillet 1911, Mohammad Ali, le roi Qadjar détrôné entre, accompagné par son frère Shoa ol-Saltaneh dans le pays afin de reprendre le trône avec l'aide de la Russie. D'autre part, son frère, Abo al-Fath Mirza Salar ol-Dowleh, se révolte contre le gouvernement. Les trois frères sont battus par l'armée, et le gouvernement ordonne la confiscation des biens de Salar ol-Dowleh et Shoa ol-Saltaneh. Shuster a la mission d'appliquer cet ordre. En octobre 1911, les cosaques empêchent les gendarmes accompagnés par un agent comptable du trésorier de confisquer le jardin de Shoa ol-Saltaneh. La légation russe prétend avoir loué ce jardin. Les réformes de Shuster sont plus en plus en conflit avec les intérêts russes. En novembre 1911, la Russie livre un ultimatum à l'Iran selon lequel le gouvernement iranien doit révoquer Shuster. Il doit s'engager également à ne plus embaucher de fonctionnaires étrangers sans le consentement de la Russie et de la Grande-Bretagne. Cet ultimatum provoque la frustration du peuple qui organise des manifestations dans tout le pays.

A Téhéran, les étudiants manifestent dans les rues en criant le slogan «patrie à tout prix ». Des milliers de femmes manifestent en pleurant avec les autres. En outre, les deux partis, Démocrates et Modérés, mettent leurs désaccords à côté et se rangent derrière le peuple. Les produits russes et britanniques sont boycottés²⁶⁵.

L'école des sciences politiques ferme, à son tour, ses portes en raison des manifestations populaires contre l'ultimatum russe :

Les incidents de la mission du trésorier américain, Shuster, qui allaient précipiter le conflit russo-persan, ainsi que les tentatives de restauration de l'ex Shah Mohamad Ali Mirza, ne permirent guère au gouvernement persan de s'occuper de l'œuvre des réformes et de l'enseignement administratifs²⁶⁶.

En attendant la réouverture de l'école, Demorgny met en place ses cours sous forme de conférences pratiques sur l'administration au ministère de l'Intérieur. La participation à ces séminaires est obligatoire pour les fonctionnaires du ministère de l'Intérieur. Ces conférences

²⁶⁵ Ali Akbar Khedrizadeh, « Morgan Shuster et l'ultimatum russe », *Zamaneh*, n°47, 2011, page 1.

²⁶⁶ Gustave Demorgny, *La question persane et la guerre*, page 2 d'annexes.

sont également à disposition de tous les fonctionnaires francophones du ministère des Affaires étrangères. En outre, pour que les personnels des autres organismes gouvernementaux « qui ne savent pas parler français »²⁶⁷ puissent profiter des cours de Demorgny, ces deniers sont traduits, progressivement, en persan.

En plus de ces conférences, Demorgny est chargé de l'instruction civique d'Ahmad Shah (1909-1925) :

Vu la nécessité de l'enseignement du droit juridique à Sa Majesté, Monsieur Demorgny, juriste du ministère de l'Intérieur qui s'occupe aussi au cours pratique de français de Sa Majesté est engagé, à travers cet arrêté, pour enseigner le droit civique et l'administration pratique auprès du roi²⁶⁸.

Le contrat de recrutement de Demorgny prend fin après un an, alors qu'il n'a toujours pas pu enseigner à l'école des sciences politiques. Un deuxième contrat est signé en août 1912 entre le gouvernement iranien et Demorgny « docteur en droit, sous-préfet de première classe en mission et recommandé par le gouvernement français »²⁶⁹. Le gouvernement iranien exprime sa satisfaction des services que Demorgny a rendus pendant son premier engagement. Il est donc décidé d'accorder à Demorgny « à titre exceptionnel et par faveur personnelle » une indemnité supplémentaire annuelle de 6000 francs. D'autres avantages tels qu'une franchise douanière ou un congé annuel à solde entière lui sont accordés dans ce contrat²⁷⁰.

IV. Les cours de Demorgny à l'école des sciences politiques

Demorgny débute finalement ses cours à l'école des sciences politiques, le 4 avril 1912, un mois après la signature de l'accord anglo-russo-persan, par suite de l'abandon forcé de Shuster au mois de janvier de l'année 1912.

Dans le cadre de son enseignement aux élèves de l'école des sciences politiques, Demorgny tente d'établir un programme compatible « d'une part avec les intérêts spéciaux de la Russie et de l'Angleterre et d'autre part, avec les nécessités de l'influence et du prestige français »²⁷¹. Ses cours sont donnés en français. Mais, son enseignement est basé sur les matériaux iraniens d'avant et après l'Islam. En effet, bien que le recrutement de Demorgny, en tant que professeur français, ait été fait dans le but d'apprendre aux jeunes iraniens les

²⁶⁷ Mirza Seyed Mohammad Khan, Un cahier sur l'école des sciences politiques, 1951, page 8.

²⁶⁸ GH 1331-45-22(8), Contrat de Gustave Demorgny, Centre des archives nationales, Téhéran.

²⁶⁹ GH 1331-45-22(3) Contrat de Gustave Demorgny, 1912, Centre des archives nationales, Téhéran.

²⁷⁰ Idem.

²⁷¹ Gustave Demorgny, La question persane et la guerre, page 7 d'annexes.

fondements de l'administration européenne, Demorgny ne cherche pas à introduire l'étude du droit administratif telle qu'elle est faite en France, car il ne désire pas « ni trop désorienter les jeunes persans, ni en faire de mauvais Européens »²⁷².

Nahj ol-Balagha est une des principales sources enseignées par Demorgny au cours de son enseignement à l'école des sciences politiques. La partie enseignée de ce livre contient des lettres, dans lesquelles, Ali, premier Calife d'après les chiïtes, donne des instructions administratives à Malek Ashtar, gouverneur d'Égypte. Demorgny tente de « révéler aux jeunes persans qu'ils peuvent trouver dans les législations religieuse, civile et publique de l'Iran, ainsi que dans les auteurs de source persane, les éléments de leur instruction administrative ».

D'après Ein-ol Saltaneh, un prince Qadjar qui assiste au cours de droit administratif à l'école des sciences politiques, Demorgny est « un grand savant intelligent qui dévoile pour ces élèves les défauts des lois européennes qui sont préjudiciables au pays »²⁷³. Il relève un propos de Demorgny, dans ses mémoires :

Avec une telle instruction [Nahj ol Balagha] l'Iran n'a pas eu besoin de révolution constitutionnelle. Quel meilleur exemple peuvent-ils trouver, les démocrates iraniens, que celui de Nahj ol Balagha pour définir l'égalité et la fraternité ²⁷⁴?

Il est vrai que Demorgny ne cache pas son admiration pour cette source comme exemple de la pratique du gouvernement en Iran. Mais, il semble qu'Ein ol-Saltaneh, en tant que prince traditionaliste et surtout anti-démocratique, déforme le discours de Demorgny à sa guise.

Demorgny séjourne en Iran pendant trois ans, de 1911 à 1914. Il rentre en France en 1914 à la suite du déclenchement de la Grande Guerre. En plus de ces mémoires sur l'enseignement du droit administratif en Iran, il a rédigé un livret au sujet de la région du Fars, ainsi que sur la tribu *Khamsa*, une confédération de deux tribus turques et de trois tribus arabes.

²⁷² Gustave Demorgny, La question persane et la guerre, page 8 d'annexes.

²⁷³ Ein ol-Saltaneh, op.cit., page 3869.

²⁷⁴ Idem.

V. L'examen de fin d'année et la remise du diplôme dans l'école des sciences politiques

A l'école des sciences politiques, l'année scolaire commence en septembre et prend fin en juin²⁷⁵. L'examen de fin d'année a lieu en mai et dure un mois et demi²⁷⁶. La plupart des matières sont examinées par épreuve écrite. Pour certaines matières, une épreuve orale a lieu après l'épreuve écrite²⁷⁷. Entre chaque épreuve, les élèves ont un temps de repos d'une semaine afin de se préparer pour l'examen. Ils vont à l'école pendant cette semaine pour réviser en groupes.

Chaque enseignant propose une liste de questions liées à son cours pour l'examen de fin d'année. Le directeur de l'école sélectionne deux questions parmi la liste. Les sujets suggérés par Demorgny, l'enseignant de droit administratif, pour l'examen de fin d'année 2012 sont les suivantes :

- sources du droit administratif en Perse.
- étude d'un dossier ; expédition d'une affaire.
- les instructions de S.S le khalife Ali concernant les conditions dans laquelle les gouverneurs doivent accomplir les actes de gestion de leur compétence.
- la tradition et les réformes en Perse.
- comparer le conseil d'État et le parlement.
- de l'utilité des conseils de délibération en matière administrative ; la devise constitutionnelle²⁷⁸.

L'examen se déroule sous la supervision des enseignants et du directeur de l'école, des superviseurs d'autres écoles, et du ministre de l'Éducation²⁷⁹. Une commission composée d'enseignants décide de la notation. Les notes de 18 à 20 sont considérées comme très bien, la mention bien va à ceux qui obtiennent de 17 à 15, les notes de 14 à 12 sont évaluées comme moyennes et celles en-dessous sont considérées comme mauvaises. En cas de réussite, les élèves participeront aux cours de l'année suivante, sinon ils doivent redoubler. Un élève est

²⁷⁵ Pahlavan, *op.cit.*, page 61.

²⁷⁶ Mostoufi, *op.cit.*, page 75.

²⁷⁷ Pahlavan, *op.cit.*, page 63.

²⁷⁸ Gustave Demorgny, *Essai sur l'administration de la Perse*, Ernest Leroux, Paris, 1913, page 159.

²⁷⁹ Mostoufi, *op.cit.*, page 74.

définitivement renvoyé de l'école en cas d'un second échec successif à l'examen de fin d'année²⁸⁰.

A la fin de chaque année, l'école organise une fête, dans laquelle « les *uléma* et les notables de la ville » sont invités « afin qu'ils voient l'efficacité de l'école ainsi que les progrès des élèves »²⁸¹. Au cours de cette fête, les élèves sont interrogés par les dirigeants de l'école au sujet de ce qu'ils ont appris pendant l'année scolaire. Les plus brillants sont récompensés par leurs enseignants ou par les notables qui assistent à la fête, comme l'écrit Foroughi dans le journal *Tarbiat* :

Comme tous les ans, l'école organise une fête après l'examen de fin d'année [ici en 1905]. Monsieur Hermebique, juriconsulte belge du ministère des Affaires étrangères et enseignant de droit à l'école, distribue, comme récompense, des livres littéraires et scientifiques français aux excellents élèves²⁸².

La remise du diplôme est payante et la somme payée par les diplômés est « consacré à la bibliothèque de l'école ». Cette bibliothèque contient des livres, majoritairement en français, sur les lettres et les sciences humaines, et notamment, sur les relations internationales et le droit. La bibliothèque de l'école est subventionnée par les notables. A titre d'exemple nous nous référons à une correspondance de l'année 1916, selon laquelle une somme de 400 *touman* est offerte à la bibliothèque par Mohamad Mosadeq :

Cette aide de monsieur Mosadeq-ol Saltaneh est très précieuse. [...] J'ai vérifié la liste des livres fournis par Monsieur Loquefert [?]. Et j'ai choisi certains entre eux. Il y a quelques livres anglais, or, la majorité est formée de livres français²⁸³.

En plus de leurs diplômes, les diplômés de l'école reçoivent une lettre de recommandation adressée au ministère des Affaires étrangères. D'après le journal *Tarbiat*, les diplômés de l'école font un stage au sein du ministère des Affaires étrangères « afin d'acquérir de l'expérience avant d'avoir des missions à l'étranger »²⁸⁴. Ce dernier envoie certains de ces diplômés dans d'autres ministères afin qu'ils y fassent leur stage :

En ce qui concerne la demande du ministère des Affaires étrangères au sujet du recrutement de douze diplômés de l'école des sciences politiques, le ministère prendra un

²⁸⁰ Pahlavan, *op.cit.*, page 53.

²⁸¹ *Tarbiat*, n° 345, 1905, page 1670.

²⁸² *Idem*.

²⁸³ Lettre du directeur de l'école des sciences politiques, 1915, Archives du ministère des Affaires étrangères, Téhéran.

²⁸⁴ *Tarbiat*, n°346, 1905, page 1670.

certain nombre d'entre eux, en tant que stagiaires [*sic*]. Une fois le stage terminé, je [le ministre de la justice] vais leurs créer des emplois. Or, je juge utile qu'on avertisse les élèves de l'école des sciences politiques du fait qu'ils ne doivent pas envisager d'être recrutés uniquement par les organes gouvernementaux. Si vous êtes d'accord, nous allons décider d'un nombre limité d'étudiants à embaucher dans les ministères. Le reste sera dans l'obligation de trouver d'autres travaux. Concernant ces douze diplômés, je vais organiser un concours et les six premiers seront acceptés [comme stagiaires]²⁸⁵.

Selon Mostoufi, un des diplômés de cette école, à part les premiers diplômés de l'école, les autres ne sont pas recrutés par le ministère des Affaires étrangères. D'après lui la « méritocratie n'a pas de place dans le système administratif » du pays, et les postes clés des organes gouvernementaux sont occupés par « les anciens ne connaissant aucune langue étrangère »²⁸⁶.

VI. Les activités culturelles des diplômés de l'école des sciences politiques

En 1910, lorsqu'un calme relatif s'installe dans le pays, est établie une association propre à l'école, qui organise des événements culturels. L'organisation d'événements culturels est faite dans l'objectif de sensibiliser le peuple. Les membres de cette association donnent différents cours au sujet des droits de l'homme ou du droit constitutionnel aux gens désireux de s'informer et de se sensibiliser aux événements sociaux et politiques du pays. Mostoufi, un des membres de cette association, donne des cours de droit fondamental et sur le déroulement des élections aux écoles nocturnes d'Aghdasieh et de Dar ol-Fonoun :

Les adultes se rassemblaient à l'école Dar ol-Fonun pour leur cours du soir. Je leur donnais un aperçu sur les droits fondamentaux et surtout sur la procédure électorale. Le nombre de participants à ces cours, notamment pour les cours de l'école de Dar ol-Fonoun, dépassent les deux-cent personnes. Le peuple apprécie, du fond du cœur, les notions de base telle de la liberté. Ils consacrent du temps pour apprendre les principes comme la liberté. [...] Toutes sortes de gens, même les commerçants du bazar ou les *mullas* des anciennes écoles, assistent à ces cours. Ils sont avides de connaître ces informations²⁸⁷.

Dans le cadre de leurs activités, les membres de l'association culturelle traduisent des pièces de théâtre et les mettent en scène dans le but de « susciter l'enthousiasme littéraire dans la pensée du peuple », ainsi qu'afin de « payer les coûts des activités et des

²⁸⁵Carton 665, n° 297017802 (5), Lettre adressée au Premier Ministre, sans date, Archives du ministère des Affaires étrangères, Téhéran.

²⁸⁶ Mostoufi, *op.cit.*, page 295.

²⁸⁷*Idem*, page 317.

publications ». La situation de l'éducation avant et après l'inauguration des écoles modernes est un des sujets abordés par cette association, afin de «montrer les défauts de l'ancien système éducatif »²⁸⁸.

VII. La création de l'école de droit

L'enseignement du droit et certaines de ses branches est fait dans le cadre du programme d'études de l'école des sciences politiques. Cet enseignement insuffisant ne pouvait pas répondre au besoin juridique d'un pays ayant nouvellement adopté une constitution. La nécessité d'ouvrir une école dans laquelle seront formés des experts en affaires juridiques se fait sentir au sein du ministère de la Justice. En 1914, Adolphe Perny, juriconsulte du ministère de la Justice et enseignant de l'école des sciences politiques, propose l'inauguration d'une école indépendante de l'école des sciences politiques, focalisée sur l'enseignement des différentes branches du droit. Un comité est formé dans le but d'étudier cette proposition. Perny exprime ainsi son objectif :

L'école primaire actuelle [l'école des sciences politiques] n'est pas capable de mettre en place un enseignement juridique. Donc cet enseignement doit être fait dans une école consacrée spécifiquement aux études supérieures juridiques. La création de cet établissement, afin de former un cadre juridique expert, devrait être la première tâche importante du gouvernement²⁸⁹.

L'établissement d'une école de droit sous la direction de Perny est confirmé lors d'une réunion de ce comité. Il est également décidé que l'école sera divisée en deux branches : la première branche se limite à l'enseignement du droit et la deuxième est chargée de l'enseignement du droit national, de l'économie et du droit administratif. Selon le programme d'étude de l'école de droit, Perny s'engage à enseigner la constitution de la justice et le droit pénal. Demorgny s'occupe de l'enseignement du droit administratif et financier. L'enseignement du *fiqh* est à la charge de Haj Seyed Nasro-Allah. Mansour-ol Saltaneh enseigne le droit constitutionnel. L'histoire des conflits régionaux est enseignée par Zaka-ol Molk (Mohammad Ali Foroughi). Deux professeurs français « prochainement embauchés »²⁹⁰ s'occuperont de l'enseignement du droit international et du droit commercial.

Le déclenchement de la Grande Guerre interrompt la mise en place de ce projet : les personnels français, y compris Perny, retournent en France dès le commencement de la

²⁸⁸ Idem, page 315.

²⁸⁹ Agheli, article cité, page 55.

²⁹⁰ Tarbiat, n°346, 1905, page 1670.

guerre. Le gouvernement iranien, contrarié de cet abandon, annonce « qu'une fois la guerre finie, les enseignants contractuels français ne pourront pas retourner en Iran à moins que la durée de leurs contrats ne soit achevée »²⁹¹. D'après Demorgny, les Allemands sont derrière cette décision :

Les Turco-Germains ne se sont pas contentés de compromettre l'existence de nos missions françaises d'enseignement du droit et de la médecine à Téhéran²⁹².

Perny fait partie des enseignants qui rentrent en Iran après plusieurs échanges de dépêches entre le gouvernement iranien et celui de la France sur la question « des indemnités des vacances des professeurs et du personnel français »²⁹³. Dès sa rentrée, il tente de mettre en place son projet de création de l'école de droit. Cette décision est accueillie favorablement par Nosrat ol-Dowleh Firouz Mirza, le ministre de la Justice. Le 7 août 1919, une délégation iranienne est envoyée à Paris dans le but de participer à la conférence de la paix de Versailles. Perny accompagne cette délégation. Il est chargé d'embaucher quatre professeurs ayant l'expérience d'enseigner les différents domaines du droit à l'école nouvellement constituée. Malgré une certaine des *mulla* « qui se croient menacés dans le monopole dont ils prétendaient jouir en matière d'enseignement »²⁹⁴ du droit, l'école supérieure de droit ouvre ses portes en novembre 1919 sous la direction de Perny.

Le programme d'études de l'école contient les matières suivantes : le droit chiite est enseigné par Mansour-ol Saltaneh, ancien élève de l'école des sciences politiques ; Haj Seyed Nasro-Allah s'occupe de l'enseignement de procédure constitutionnelle ; Zaka-ol Molk Foroughi s'engage à enseigner le droit constitutionnel ; Perny professe le droit criminel. Le code civil est enseigné par Dufoussant, qui connaît la législation musulmane. Merle traite la question de l'Orient, le traité de Versailles et la Société des Nations pendant ces cours de droit international et d'histoire diplomatique. Emile Lesueur se charge d'enseigner l'économie politique.

La majorité des matières sont enseignées en français et par des Français. Les élèves de cette école, les diplômés de l'école Dar-ol Fonoun ou de l'école des sciences politiques qui maîtrisent la langue française, peuvent entrer directement à l'école. Sinon, les candidats

²⁹¹Hossein Ahmadi, Quelques correspondances sur les relations franco-iraniennes(Asnadi az ravabete Iran va Faranseh), Sazmane asnad melli, Téhéran, 2004, page 48.

²⁹² Gustave Demorgny, La question persane et la guerre, page 227.

²⁹³ Ahmadi, op.cit., page 48.

²⁹⁴ Emile, Lesueur, Les Anglais en Perse, Paris, 1922, Page 95.

doivent passer le concours d'entrée. Le diplôme de cette école est considéré comme équivalent au baccalauréat et est reconnu par les universités françaises²⁹⁵.

Le programme initial de cette école est élaboré et soutenu par les enseignants de l'école des sciences politiques. A vrai dire, un nombre considérable d'enseignants de l'école de droit sont soit enseignants, soit diplômés de l'école des sciences politiques. Dans les premières années de son fonctionnement, l'école de droit travaille indépendamment de l'école des sciences politiques. Compte tenu de leur proximité sur le plan scientifique, ces deux écoles sont fusionnées pour établir l'école supérieure de droit et des sciences politiques en 1927 sous le règne de Reza Shah Pahlavi.

Nous pouvons dire qu'à l'époque des Qâdjârs l'école de droit est la seule école supérieure iranienne dans laquelle on enseigne les matières spéciales. Elle est également la seule école gouvernementale iranienne qui est fondée sous la direction d'un Français. D'après Emile Lesueur, un des professeurs de l'école, elle « porte le plus de succès » parmi les œuvres scolaires françaises en Iran. Lesueur nous transmet le sentiment de satisfaction d'un des élèves de l'école du droit :

Je n'ai que des vœux pour m'acquitter des bienfaits dont, vos collègues et vous, vous nous avez comblés jusqu'à aujourd'hui. [...] Ne croyez pas cher professeur, que je sois un simple étudiant se bornant à écrire des cahiers de notes et à les étudier en vue de l'examen. Non, je fais plus : je réfléchis à ce que vous nous enseignez ; je médite sur vos leçons pendant de longues heures et je m'efforce de saisir votre pensée et de m'en bien pénétrer²⁹⁶.

L'école supérieure de droit et l'école des sciences politiques forment un nombre considérable de juristes et d'hommes politiques de l'Iran de cette époque.

Conclusion

L'époque de Mozafar ol-din Shah Qadjar (1896-1907) est marquée par une ouverture culturelle du pays. Un mouvement populaire en faveur de l'établissement d'écoles modernes se développe. Des centaines d'écoles, dites nationales, sont créées par les élites dans le but d'alphabétiser le peuple. Bien que le gouvernement soutienne et parfois subventionne ces écoles, il ne fait pas beaucoup d'efforts dans la fondation d'écoles gouvernementales. L'école

²⁹⁵ Agheli, article cité, page 355.

²⁹⁶ Lesueur, op.cit, page 97.

des sciences politiques est la seule école gouvernementale créée durant ce règne. En effet, elle est la deuxième école gouvernementale créée à l'époque des Qâdjârs après l'école Dar ol-Fonoun. Elle consacre, comme l'école de Dar ol-fonoun, son œuvre aux garçons de la couche aisée, mais avec cette différence que l'entrée à l'école des sciences politiques n'est pas libre, et que les candidats devaient passer un concours d'entrée. Alors que Dar ol-Fonoun est gérée par le ministère de l'Éducation, l'école des sciences politiques est établie sous l'égide du ministère des Affaires étrangères. En effet, cette école a pour mission de former un personnel spécialisé destiné à travailler dans le cadre de ce ministère.

Étant donné que l'école est fondée dans le but d'enseigner les sciences politiques, on peut la considérer comme la première école moderne gouvernementale spécialisée à l'époque des Qâdjârs. Elle joue un rôle important pour faire connaître aux étudiants les notions de base du droit constitutionnel ainsi que les nouvelles règles diplomatiques. Elle diffuse également des idées révolutionnaires auprès de ces élèves. Ces derniers participent activement aux événements qui mènent à la révolution constitutionnelle. Ils sont également très attentifs à sensibiliser le peuple aux enjeux politiques, sociaux et culturels du pays. La traduction des livres liés aux sciences humaines par les enseignants ainsi que les diplômés de cette école rend ainsi un grand service à ceux qui désiraient s'informer dans ce domaine.

Parmi les écoles iraniennes de l'époque des Qâdjârs, l'école des sciences politique est novatrice dans l'enseignement de certaines matières. En effet, la plupart des autres écoles mettent généralement l'accent sur l'enseignement des matières liées aux sciences dures, telles que les mathématiques, la médecine ou l'ingénierie, alors que l'école des sciences politique est la seule à offrir aux jeunes iraniens un enseignement des sciences humaines. L'enseignement des matières, telles que l'histoire de l'Iran et la littérature persane, présentent les premiers efforts dans le but de revaloriser le passé du pays dans un cadre scolaire.

L'œuvre éducative de l'école est éclipsée par les événements sociaux et politiques importants qui se déroulent dans le pays. Pendant ces événements, les enseignants de l'école, partisans de différents courants politiques, s'occupent « plutôt de la question de la constitution et de la monarchie que de l'école »²⁹⁷. En effet, la rivalité politique entre les enseignants influence leurs activités pédagogiques.

L'école des sciences politiques est créée dans le but de former des diplomates. Alors que le français est la langue de la diplomatie en Iran, voire même dans le monde jusqu'en

²⁹⁷ Majles, n°53, 1911, page1.

1919, cette école n'offre pas un enseignement parfait de la langue française. Cette langue y est cependant dominante dans le cadre de l'enseignement des langues étrangères.

Troisième partie

Chapitre V

Les écoles des Lazaristes dans l'Iran des Qâdjârs

L'Iran des Qâdjârs, pays officiellement chiite duodécimain depuis l'époque des Safavides, comptait aussi des communautés non musulmanes : des juifs, des Zoroastriens, des chrétiens, etc. La société chrétienne d'Iran se répartit entre Arméniens, Chaldéens, et Assyriens. Les Arméniens, résidant principalement dans la région d'Azerbaïdjan et dans le quartier Julfa d'Ispahan, se divisent en Arméniens orthodoxes, Arméniens catholiques et Arméniens protestants. Des Assyriens (Nestoriens) s'étaient installés dans la plaine d'Ormia, au nord-ouest du pays. Les Chaldéens catholiques habitent, majoritairement, dans la région d'Azerbaïdjan. Une petite communauté de ces Chaldéens séjourne dans la province du Kurdistan. Les chrétiens, qui résident en grande partie à Téhéran, sont des Européens qui s'étaient installés dans la ville pour des raisons diplomatiques ou financières. Les premiers missionnaires occidentaux arrivent en Iran dans la première moitié de XIX^{ème} siècle pour convertir ces communautés de chrétiens au protestantisme ou au catholicisme.

L'arrivée des missionnaires lazaristes provoque des changements dans la vie des catholiques d'Iran à l'époque des Qâdjârs. Ce sont ces événements, relatifs à la présence des missionnaires lazaristes et à leur action auprès de la communauté chrétienne, qui font l'objet de notre étude dans ce chapitre. La question du rôle des Lazaristes dans l'Iran de l'époque a déjà été plus au moins abordée par les iranologues. Dans ce travail, nous nous sommes focalisée sur les œuvres éducatives de ces missionnaires au sein de la communauté chrétienne du pays. Afin de dresser le bilan des activités culturelles des Lazaristes dans l'Iran du XIX^{ème}-XX^{ème} siècle, nous nous sommes basée en grande majorité sur les archives des missionnaires lazaristes à Paris. Nous commençons par donner un bref historique des premières résidences des missionnaires catholiques en Iran.

I. Historique de la présence des missionnaires catholiques en Iran

La présence des premiers missionnaires français en Iran remonte au XVII^{ème} siècle. Les missionnaires capucins, branche de l'Ordre Franciscain fondée en 1526, commencent à s'installer en Orient à partir de 1626 afin de « soutenir la minorité chrétienne en terre d'Islam,

par la promotion de la vie religieuse et de l'enseignement. »²⁹⁸. En 1628, Pacifique de Provins et Gabriel de Paris arrivent à Ispahan, la capitale des Safavides (1501-1736). La tâche qu'ils se donnent est double : propager le christianisme d'une part, unifier les Églises orientales avec l'Église catholique d'autre part. Le commandement de Shah Abbas Ier, le roi d'Iran, adressé à Khajeh Nazar, le chef de la société arménienne de Julfa, témoigne de l'accueil favorable de Pacifique de Provins en Iran.

Que le grand père qui est venu de France soit le bienvenu, bien trouvé, bien traité. De tout ce qu'il aura besoin vous lui pourvoyez. Que pas un de nos soldats ne lui fasse aucun déplaisir. Prenez garde de lui faire l'honneur qui lui convient. Regardez-le d'un bon œil pour le respect de mon Altesse. Sachez que tout ce que vous lui ferez parviendra jusqu'à moi : pensez qu'il est éloigné de son pays, respectez-le, honorez-le²⁹⁹.

Étant donné que la France et l'Iran n'ont pas de relation diplomatique officielle, ces hommes d'Église font de fait office de diplomates français en Iran. Ils jouent le rôle d'interprètes et d'ambassadeurs de la France auprès du roi d'Iran. Shah Abbas renvoie Pacifique de Provins auprès du « très chrétien du roi de France »³⁰⁰ Louis XIII pour conclure un contrat d'achat de canonnet d'imprimerie. À la suite de la mort de Shah Abbas le Grand, cette demande est abandonnée par son successeur, Shah Safi.

Les Capucins jouent également un rôle culturel et éducatif dans l'Iran des Safavides. Parmi eux, Gabriel de Chinon, qui passe presque vingt ans de sa vie en Iran, crée, en 1652, une école à Julfa, le quartier où habitaient des Arméniens.³⁰¹ Jaques Dutertre, dit Raphael du Mans, doué pour les langues, est pendant quarante-neuf ans l'interprète de trois rois de l'Iran des Safavides : Shah Abbas II, Shah Soleiman Ier et Shah Sultan Hossein Ier. Il enseigne aux hommes de la cour persane le français, les mathématiques et l'astrologie.

Cependant, l'hostilité des Carmélites et des Jésuites à l'égard des Capucins, ainsi que le manque d'intérêt des Iraniens pour apprendre la langue et la culture européennes au contact des missionnaires ne permettaient pas aux missionnaires français une présence importante en Iran. Cette présence est moins visible encore à l'époque des Afshârs et des Zands, durant laquelle la guerre civile et les luttes de pouvoir ravagent l'ensemble du pays.

²⁹⁸ Francis Richard, Raphael du Mans, missionnaire en Perse au XVIIème siècle, Paris, L'Harmattan, 1995, page 17.

²⁹⁹ Pacifique de Provins, Relation du voyage de Perse, Paris, Chez Nicolas et Jean de la Coste, 1631, page 260.

³⁰⁰ Idem, page 275.

³⁰¹ Richard, op.cit., page 37.

A l'époque de Fath Ali Shah, Damad, un missionnaire Lazariste, accompagne la mission du général Gardanne qui entre en Iran en 1807 à la suite du traité de Finkenstein. Il s'était engagé à fournir un rapport sur la situation des catholiques d'Iran. Un accord est signé entre les gouvernements iranien et français au mois de janvier 1808. Cet accord stipule que les missionnaires catholiques qui se trouvent en Iran pour instruire et diriger les chrétiens bénéficient de la bienveillance du roi, à condition qu'ils « ne s'ingèrent point dans ce qui regarde la foi musulmane, et qu'ils ne se permettent rien de contraire à cette religion »³⁰². Cette mission dut toutefois quitter l'Iran en raison de la rupture des relations politiques entre ces deux pays.

À la suite de cet échec politique, au retour de la mission du général Gardanne en France en 1809, l'idée d'une alliance politique entre ces deux pays semble abandonnée. Ce n'est qu'en 1824 que Charles X de France envoie le vicomte Pierre Panon Desbassyns de Richemont auprès du Fath Ali Shah, dans le but de renouer des rapports politiques avec l'Iran. Sans parvenir à un accord politique, cette mission diplomatique « tourne au profit réciproque des relations commerciales »³⁰³.

En effet, l'Etat iranien alors en guerre avec la Russie, ne trouve plus en la France une alliée puissante capable de le soutenir face à ses ennemis russes. De son côté, l'État français, quant à lui, est occupé à des problèmes intérieurs, et ne cherche aucunement à rivaliser avec la Russie et l'Angleterre en Iran. Par conséquent, les relations entre les deux pays se limitent aux échanges commerciaux.

II. Eugène Boré, fondateur des écoles lazaristes en Iran

Les Lazaristes doivent l'établissement de leurs écoles en Iran à Eugène Boré. Orientaliste et professeur laïc au Collège de France, il est chargé d'une mission éducative en Orient par l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres. Arrivé à Constantinople en 1837, il y est resté quelques mois afin d'approfondir sa connaissance des langues turque et arménienne. En 1838, il se met en route pour Tabriz, en Iran, accompagné par Scafî, missionnaire lazariste de l'École Saint Benoît à Constantinople. En arrivant à Tabriz, il découvre l'avidité de la jeunesse persane pour l'instruction européenne. Au vu de cet intérêt, il s'attelle à la fondation d'une « université » fondée sur l'enseignement de la langue française. Dans une lettre adressée à son frère et datée du « dernier soir de l'an 1838 » Boré exprime ainsi son désir :

³⁰² Revue du monde catholique, *la Perse et les missions catholiques*, A.G. de Manet, 1877, page 488.

³⁰³ Chevalier Lycklama Nijeholt, *Voyage en Russie, au Caucase et en Perse*, tome II, Paris/ Amsterdam, Arthus Bertrand et C. L. Van, page 1867, 261.

En ce moment, je suis préoccupé d'un plan qui peut être utile pour le nouveau royaume que je visite : établir une espèce d'université. Les Persans aiment l'instruction ; et instinctivement ils savent que, pour le moment du moins, les Français seuls peuvent la leur donner³⁰⁴.

Plein d'espoir dans l'avenir de la mission qu'il s'était donné, il se met à l'œuvre, dès le mois de janvier 1839. Dans un premier temps, il renvoie son compagnon Scaffi à Constantinople et ensuite à Paris dans le but d'obtenir le soutien de la congrégation de la mission des Lazaristes pour la création de cette université. En attendant la réponse de Paris, il s'engage à obtenir le soutien du gouvernement iranien. La demande est accueillie et soutenue par le prince Ghahraman Mirza, gouverneur francophile de la région d'Azerbaïdjan, et frère du Shah d'Iran. Au mois de février 1839³⁰⁵, ce dernier accorde un local à Boré pour la fondation de son université. En compensation, Boré s'engage à instruire gratuitement vingt jeunes Iraniens. Cette position de Ghahraman Mirza envers Eugène Boré est appuyée par le Shah dans une lettre datée du 15 mai 1839:

Il à été décidé que l'honorable M. Eugène Boré, d'une capacité et d'un savoir reconnu et l'une des colonnes de l'église du Messie[...] venu dans la terre d'Orient pour y propager l'instruction, et que dans ce but, il s'était fixé à Tabriz, sur sa demande d'enseigner à la jeunesse persane la langue française et de l'instruire dans les sciences de l'histoire, de la géographie, de la philosophie, de la physique, de la géométrie et de la médecine³⁰⁶.

Contrairement à la réponse rapide et favorable de gouverneur d'Azerbaïdjan, Boré ne reçoit aucune réponse de la part de la congrégation de la mission à Paris concernant sa demande de financement et de personnel.

Il commence alors une correspondance avec l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres ainsi qu'avec le ministère de l'Instruction publique français, non seulement dans l'objectif de gagner leur soutien pour établir une université, mais aussi pour encourager le gouvernement français à renouer les relations diplomatiques rompues. Il tente d'exposer dans ses lettres « la sympathie secrète »³⁰⁷ que les princes Qâdjârs ainsi que les jeunes Azerbaïdjanais ont pour la France malgré la rupture des relations entre les deux pays après le départ de la mission du général Gardanne. Selon ses dires, bien que les relations politiques

³⁰⁴ Eugène Boré, Correspondances et mémoires d'un voyageur en Orient, tome I, Paris, Olivier-Fulgence, 1840, page 106.

³⁰⁵ Idem, page 111.

³⁰⁶ Idem, tome II, pages 432-433.

³⁰⁷ Idem, page 291.

soient amèrement rompues, la mission du général Gardanne a pu créer une certaine sympathie dans l'esprit des Iraniens à l'égard de la France et des Français.

Boré est convaincu que le soutien du gouvernement français envers sa mission religieuse et scientifique permettrait de conférer davantage de crédibilité à celle-ci aux yeux des Iraniens. Il propose alors l'installation d'un consulat français à Tabriz pour assurer l'avenir de la mission et pour faire face aux missionnaires protestants américains dont la présence dans la région d'Azerbaïdjan entrave l'action des missionnaires français. Craignant que le gouverneur d'Azerbaïdjan revienne sur sa décision de fonder une école française, il s'adresse de nouveau au ministre de l'Instruction publique français afin de demander l'envoi de quelques livres, notamment d'un livre d'histoire sur Napoléon à destination du Shah d'Iran. Selon lui ce cadeau peut « protéger l'instruction des Lazaristes et d'autre part cela sera un signe de reconnaissance du roi auprès du gouvernement français »³⁰⁸.

Ses correspondances restent sans réponse : il dut attendre longtemps les aides qui lui étaient nécessaires. Cependant, dans l'attente de voir son projet aboutir, il ouvre une école au mois d'avril 1839. « A l'exception des fils de quelques grands personnages arméniens »³⁰⁹, l'école attire des élèves musulmans. Étant donné qu'il est seul à enseigner, il se borne à l'étude de la grammaire française, s'appuyant pour cela sur un livre de grammaire persane-française qu'il a lui-même rédigé. Il semble que ses élèves étaient déjà familiers de la langue française. Dans une lettre adressée à un ami, Eugène, il écrit qu'au cours d'une promenade, ses élèves lui traduisent des poèmes de Hafez, et certains entre eux essaient même de transmettre le sens mystique de ses poèmes³¹⁰.

À peine l'école est elle fondée que la nouvelle de la compétence de Boré parvient à la cour du prince héritier, qui réside en Azerbaïdjan. Boré est immédiatement demandé par la reine. Elle veut que le jeune prince âgé de onze ans reçoive une « éducation européenne »³¹¹. Ce projet, cependant, n'aboutit pas. Malgré la réussite de son école, il reçoit une lettre de Scafi lui annonçant le refus de la congrégation d'ouvrir une université attachée aux Lazaristes. Nous n'avons pas eu accès aux documents expliquant les motifs de ce refus. Mais il est probable que le statut laïc d'Eugène Boré en soit la cause : Eugène Boré ne se donne pas le prosélytisme pour objectif. En effet, pour faire face à l'Islam, religion « antinaturelle et

³⁰⁸Idem, page 123.

³⁰⁹Idem, page 294.

³¹⁰Idem, page 295.

³¹¹Idem, page 296.

antisociale »³¹², il usait volontiers des armes de la science plus que de celles de la religion catholique.

Eugène Boré désire ardemment l'« annulation de l'influence des missionnaires protestants »³¹³. Or, l'indifférence de la congrégation, ainsi que celle du gouvernement français envers les demandes de Boré, fournit un terrain favorable aux missionnaires protestants américains.

Il n'est pas inutile de donner ici un petit historique de la présence des missionnaires américains en Iran. Une première mission religieuse américaine arrive en Iran sous la direction de H.G. Dwight et Eli Smith vers la fin de l'époque de Fath Ali Shah : 1830. Cette équipe fournit des informations concernant l'état des Assyriens (Nestoriens) installés en Iran. Cinq ans plus tard, Joseph Perkins et A. Grant missionnés par le comité ABCFM (the American Board of Commission for Foreign Missions), s'installent à Ormia afin d'« évangéliser, soigner et développer un enseignement qui fasse une large place aux sciences modernes »³¹⁴. Leur présence est accueillie par le firman de Mohammad Shah, désirant l'enseignement occidental dans le pays, ainsi que par le gouverneur d'Oroumia, le frère de Shah. Par la suite, forts de ce soutien, plusieurs établissements presbytériens sont créés dans les régions peuplées par les Assyriens. Au moment où les Lazaristes arrivent en Iran, des presbytériens américains sont déjà solidement installés dans la région. Le succès de leurs œuvres est exemplaire ; de telle sorte qu'en 1870, ils possèdent un vaste réseau d'écoles, d'itinérants et de petits hôpitaux dans la région du nord-ouest de l'Iran. Dès les premières années de leur installation, ils se sont munis d'une imprimerie pour pouvoir publier leurs livres et manuels. Les établissements des missionnaires américains en Iran sont bien équipés. Les Lazaristes, eux, regrettent de ne pas disposer d'une telle organisation.

Du point de vue américain, la présence des Lazaristes dans la région menace la situation des presbytériens américains, jusque là sans rivaux. Ils tentent donc, de leurs côté, d'empêcher l'installation des missionnaires catholiques dans la région d'Azerbaïdjan.

Boré, cependant, ne renonce pas à son combat. Il rétablit des relations avec les notables de la région pour pouvoir créer d'autres écoles. Au mois de juillet 1839, il en fonde une à Khosrova, un village majoritairement chrétien. Dans une lettre adressée à son frère, il écrit : « bien qu'on m'ait laissé seul, je veux poursuivre une œuvre qu'il sera trop tard

³¹² Idem, page 109.

³¹³ Boré, op.cit., tome II, page 106.

³¹⁴ Florence Hellot-Bellier, « Les chrétiens d'Iran au XIXème siècle (1800-1918) », Paris, Studia Iranica, Association pour l'avancement des études iraniennes, 2006, page 86.

d'entreprendre »³¹⁵. Avec la fondation de trois nouvelles écoles dans la région de Salmas, le nombre des écoles passe à cinq en l'espace d'un an. Les anciens élèves d'Eugène Boré s'engagent à diriger les écoles nouvellement créées.

III. L'arrivée de l'ambassade de France en Iran

C'est vers la fin de l'année 1839 que le gouvernement français décide d'envoyer une ambassade en Iran conduite par le comte Félix-Édouard de Sercey. Cette ambassade a pour premier objectif de fournir des renseignements politiques et commerciaux, et d'arranger un accord commercial avec l'Iran, tout en conservant la neutralité à l'égard de l'Angleterre et de la Russie. Elle eut également pour mission de faire au gouvernement français un rapport sur l'état des établissements catholiques d'Iran. Dans les instructions adressées au comte de Sercey, la question de Boré est abordée sans que son nom soit directement mentionné :

Un jeune orientaliste français a entrepris de fonder à Tauris [Tabriz] un collège où seront enseignées les langues et les sciences de l'Europe. Vous me communiquerez vos observations sur les chances de succès de cet établissement qui se trouverait placé sous le patronage des Lazaristes »³¹⁶.

Lors de l'arrivée de la délégation française à Tabriz, le 22 janvier 1840, l'école d'Eugène Boré contient une trentaine d'élèves musulmans et chrétiens « qui parlaient le français et avaient quelques légères notions d'arithmétique et de la Géographie ».³¹⁷ Cette école était sous la direction d'honneur de Malek Ghasem Mirza, le gouverneur francophone d'Ormia. Boré s'est joint à la délégation française pour aller à Téhéran, puis à Ispahan où il envisagea de fonder une école.

Du point de vue politique, la mission conférée à l'ambassade française n'obtint pas un résultat considérable, d'autant plus que la France ne cherchait pas à se heurter aux prétentions anglaises ou russes. Toutefois, un traité de commerce entre l'Iran et la France est signé.

La venue de cette délégation renforce la situation de Boré. L'ambassadeur français soutient son projet auprès du gouvernement iranien. Ce qui suit témoigne de l'intérêt porté par le comte de Sercey à Boré, qui penche de plus en plus vers la religion :

³¹⁵ Boré, *op.cit.*, tome I, page 327.

³¹⁶ Comte de Sercey, *Une ambassade extraordinaire, la Perse en 1839-1840*, L'artisan du livre, Paris, 1928, page 33.

³¹⁷ *Idem*, page 133.

Je ne cache pas que j'y prenais le plus grand intérêt et que je fis tout ce qui était en moi pour lui assurer la protection du gouvernement persan, car je ne sache rien de plus honorable que cette mission que le jeune Boré s'était tracé de propager la civilisation par l'instruction et par la religion³¹⁸.

Boré, qui accompagne la délégation française à Ispahan, se munit d'un firman royal en faveur des catholiques du pays :

Que tous les catholiques suivront les lois et commandements de leur religion (...) qu'ils auront la faculté de bâtir des églises destinées à leur culte(...), de fonder des collèges scientifiques pour l'éducation des enfants³¹⁹.

Enchanté par ce firman, Boré fonde, à Julfa d'Ispahan une nouvelle école fréquentée par des enfants arméniens catholiques et schismatiques, ainsi que des musulmans. Après deux mois sa réussite lui vaut que le gouverneur musulman de Julfa y envoie son enfant³²⁰.

Il n'est peut-être pas exagéré de dire que Boré joue le rôle de conseiller diplomatique pour l'ambassade française « grâce à ses excellents conseils et à la connaissance parfaite qu'il avait du pays »³²¹. Avant de quitter l'Iran définitivement en direction de la France, Boré est nommé chevalier de la Légion d'honneur, décoration qui lui est remise par la délégation de la France à Ispahan. Une fois rentré en France, Boré devient prêtre et entre dans la congrégation de la mission à Paris, dont il devint plus tard le supérieur général.

IV. L'établissement des missionnaires Lazaristes en Iran

Suite aux efforts fournis par Eugène Boré, la congrégation de la mission accorde l'envoi d'une mission religieuse en Iran. En été 1840, Fournier, qui reçoit le titre de « préfet apostolique de Perse », arrive en Iran accompagné de Théophile Dequevauvilliers. Ormia est choisie comme résidence du délégué apostolique des Lazaristes en Iran. Ce choix s'explique principalement par deux raisons: premièrement parce qu'Ormia est le siège de l'archevêque chaldéen catholique, et est également le plus grand centre et le plus densément peuplé par des chrétiens en Iran. Deuxièmement, parce qu'on espère convertir « des pauvres schismatiques »³²² de la ville.

³¹⁸ Idem.

³¹⁹ Boré, op.cit., Tome I, page 460.

³²⁰ Lazare De Gerin, Les pères Lazaristes en Perse, Paris, Archives Lazaristes, 2009, page 7.

³²¹ Comte de Sercey, op.cit., page 264.

³²² Lettre d'Augustin Cluzel, archevêque d'Héraclée, délégué apostolique de la Perse, Paris, Bray et Retaux, 1876, page 5.

En 1841, la mission est rejointe par deux autres missionnaires, Joseph Darnis et Augustin Cluzel. Munis de deux firmans royaux les autorisant à fonder des écoles, les missionnaires Lazaristes s'orientent vers les différentes communautés chrétiennes d'Ormia : Chaldéens, arméniens et nestoriens. Une fois établis dans la communauté catholique de la région, ils tâchent immédiatement de multiplier les écoles. Le Comte de Gobineau, chargé des Affaires françaises, décrit la situation des missionnaires nouvellement installés au nord ouest de l'Iran :

Comme Européens, ils sont parfaitement respectés et ne courent pas le moindre risque personnel. Pour ce qui est de leurs ouailles, ni le gouvernement royal, ni ses mandataires dans les provinces, ni les membres des clergés musulmans, ne s'occupent de les gêner dans leurs consciences³²³.

Malgré cette bienveillance, les Lazaristes se trouvent confrontés à l'hostilité des Arméniens orthodoxes orientaux soutenus par les représentants diplomatiques russes. En 1842, ces derniers obtiennent un firman impérial interdisant le prosélytisme et ordonnant l'expulsion des Lazaristes de la terre iranienne³²⁴. A la suite de cet événement, Darnis se réfugie dans l'Empire ottoman, Fournier est expulsé et Cluzel se rend à Téhéran afin d'obtenir l'aide de l'ambassade de France. C'est à Téhéran qu'il se rend compte que le firman impérial vise les Lazaristes mais ne concerne pas les Arméniens orthodoxes orientaux. La sollicitation du dégrèvement des impôts pour les catholiques, l'établissement de maisons sans l'autorisation du gouvernement et sans même prévenir l'ambassade de France à Téhéran sont les raisons de la délivrance d'un pareil firman. « Ces manières arbitraires »³²⁵ des missionnaires Lazaristes, ont provoqué la méfiance des Iraniens. Ce firman d'expulsion est délivré avec le soutien de l'ambassade de France, qui a jugé convenable de faire disparaître cette image négative des Français en Iran.

V. Les premières écoles des Lazaristes dans la région d'Ormia

L'œuvre éducative des Lazaristes se compose de deux parties : les écoles des villes et les écoles rurales. Jusqu'en 1865, l'enseignement n'est délivré qu'aux garçons. Au début de leur œuvre l'enseignement se limite aux matières religieuses : lire, écrire, chanter à l'église et « surtout » apprendre la doctrine chrétienne. L'enseignement du français ou des matières

³²³ Adrienne Doris Hytier, Les dépêches diplomatiques du compte de Gobineau en Perse, Genève/Paris, Droz, Libraire Minard, 1959, page 113.

³²⁴ Helliot-Bellier, op.cit., page 87.

³²⁵ De Gobineau, op.cit., page 116.

scientifiques y était complètement absent. Il n'est pas exagéré de dire que ces écoles rivalisent avec les écoles coraniques, car les matières et les objectifs restent similaires à ceux des écoles religieuses musulmanes, les *maktab*.

Petit à petit, le chaldéen littéral, le turc, le latin, le français, la géographie, le calcul, l'histoire, les leçons de chant, et les études religieuses³²⁶ viennent s'ajouter aux matières initiales. En effet, les Lazaristes se rendent compte qu'ils n'arrivent pas à rivaliser avec les missionnaires russes et américains en suivant le plan initial d'enseignement. En outre, attirer des élèves arméniens, juifs ou musulmans vers l'école demande une certaine souplesse dans leur programme d'études.

Dans les écoles-séminaires, les études élémentaires durent cinq ans. Et elles sont suivies par une période de quatre ans. La théologie, les écritures saintes et l'histoire ecclésiastique sont enseignées aux séminaristes. Les élèves des écoles-séminaires commencent leur instruction « en bas âges »³²⁷.

Dans les écoles urbaines des Lazaristes, les élèves suivaient leurs études, pendant deux ans, uniquement dans leur langue maternelle, que ce soit l'arménien, le chaldéen ou le persan. Le français est ajouté au programme d'étude à partir de la troisième année, sans abandonner les leçons en langue maternelle. Cette étape dure trois ans. L'enseignement du français était donné, pendant ces trois ans, par les anciens élèves des missionnaires lazaristes, ceux qui maîtrisaient à la fois leur langue maternelle et le français. Dès la sixième année, les notions de la grammaire et l'étude des textes moraux des auteurs français sont enseignées par les missionnaires. Les autres matières enseignées pendant ces trois ans sont : l'arithmétique, les notions élémentaires de physique, la chimie, l'histoire naturelle, la tenue des livres, la géographie, quelques notions de solfège, l'anglais et le russe. Cette étape est offerte à ceux qui désirent bénéficier d'un enseignement plus élevé et se dispense exclusivement en français³²⁸. Graduellement, en raison de la rivalité avec les autres écoles européennes de la région, religieuses ou laïques, les missionnaires tentent de mettre en place le « système des écoles modernes »³²⁹. Sinon, ils doivent assister au départ de leurs élèves vers d'autres écoles de la région.

³²⁶ Compte de Challaye. Mémoire sur l'état actuel et l'avenir de la religion catholique et des missions Lazaristes et protestantes en Perse, 1853, page 101.

³²⁷ Dossier 136e, Perse : correspondance avec Constantinople de 1842 à 1881, Lettre de Cluzel, 1866, Archives des Lazaristes, Paris.

³²⁸ Dossier 136 a, « Perse-Province ; delegation apostolique », Rapporte d'Aristide Châtelet, mars 1913, Archives des Lazaristes, Paris.

³²⁹ Idem.

En ville, les écoles des Lazaristes restent ouvertes neuf mois de l'année³³⁰. Mais celles des villages ne sont fréquentées qu'entre cinq et six mois par an. Elles ne sont comparables aux écoles urbaines ni au niveau de l'enseignement, ni au niveau de l'équipement. L'enseignement y est rudimentaire. Leur programme d'études comprend : prières, catéchisme, lecture, écriture, un peu de calcul et de géographie.

En ce qui concerne les manuels, au début de l'œuvre éducative des Lazaristes, il n'y avait pas de livres adaptés pour enseigner aux élèves. Faute de financement, les Lazaristes ne pouvaient pas importer depuis la France des manuels pour tous leurs élèves. Donc, « tout ce qui pouvait être de quelque utilité pour ce pays [l'Iran] est utilisé »³³¹ comme manuel. Il faut aux Lazaristes des années avant d'arriver à se munir d'une imprimerie pour publier des livres et des manuels.

Dès la deuxième année de sa création, un internat gratuit était attaché à la mission des Lazaristes à Ourmia. Cet établissement avait pour objectif de former une trentaine d'enfants pour le clergé catholique. Cette œuvre ne fut pas comparable à celle des missionnaires américains qui comptaient déjà en 1852 quarante pensionnaires³³². Comme déjà mentionné, les missionnaires protestants américains sont solidement implantés dans la région et disposent de gros moyens financiers. Leurs établissements et leur personnel, bien plus nombreux, sont l'objet du regret des Lazaristes qui ne bénéficièrent pas d'un soutien si généreux. Nous nous référons, à ce propos, au discours de l'abbé Benjamin David, archiprêtre d'Ourmia, lors du dixième congrès eucharistique à Paray-le-Monial en 1897.

Les catholiques gagnent du terrain [en Iran] ; cependant bien des difficultés s'y opposent. Les riches missions américaines et anglicanes font de grands efforts pour gagner des prosélytes. Nous n'avons pas les moyens d'ouvrir des écoles dans chaque village, comme eux. Soixante francs suffisent pour maintenir une école durant trois mois. [...] Il faudrait d'abord fournir au légat apostolique l'argent tant nécessaire³³³.

Les protestants visaient les familles pauvres pour les convertir, et les élèves de leurs écoles bénéficiaient d'un salaire. Or les Lazaristes, ne disposant pas d'assez de ressources, ne pouvaient jamais accorder à leurs élèves un tel avantage.

³³⁰Dossier 136 a, « Perse-Province ; delegation apostolique », Rapport de Cluzel envoyé à Daulphin, 1879, Archives des Lazaristes, Paris.

³³¹Lettre d'Augustin Cluzel, archevêque d'Héraclée, délégué apostolique de la Perse, 1876, Paris, Bray et Retaux, page 7.

³³²Ce de Challay, *op.cit.*, page 123.

³³³Dixième congrès eucharistique, 1898, Autun, imprimerie Dejussieu père et fils, page 659.

VI. Les écoles des Lazaristes fréquentées par les enfants musulmans

Les écoles des Lazaristes recevaient dès les premières années de fondation les enfants musulmans. Par contre, ils ne fréquentèrent pas l'école en même temps que les enfants chrétiens ou juifs. Il nous semble que cette disposition a été prise dans le but de ne pas choquer les sentiments religieux des parents musulmans. La classe moyenne ou défavorisée musulmane n'y avait pas accès. Selon Aristide Châtelet, un des Lazaristes, le choix des enfants « des meilleurs familles musulmanes » facilite l'esprit de discipline : « ces enfants étaient mieux élevés parce que de meilleure condition, et cela nous procure plus d'avantages même au point de vue chrétien »³³⁴. L'entrée aux écoles lazaristes est payante pour les enfants musulmans. Les missionnaires, conscient de l'incapacité des parents musulmans des classes défavorisées à payer les frais de scolarité de leurs enfants, choisissaient leurs élèves dans les catégories sociales plus élevées. D'ailleurs, les musulmans dont les enfants sont admis à l'école des Lazaristes sont, majoritairement, des gouverneurs ou des administrateurs de la région. Ce qui permettait aux Lazaristes de bénéficier du soutien de ces derniers face aux missionnaires orthodoxes ou protestants établis dans la région. Parfois, une simple visite d'un parent musulman peut apporter beaucoup d'avantages aux missionnaires, avantage financier ou prestige.

A titre d'exemple, nous nous référons au journal *La Croix* qui nous décrit la visite du prince Etezad-ol Saltaneh dans une école lazariste de Khosrova ; lors de sa visite, il fait un don de 500 francs aux dirigeants de l'école où les élèves chantèrent en son honneur « une sorte d'hymne »³³⁵ en français. Cette bienveillance des parents musulmans s'explique avant tout par leur désir de faire apprendre le français à leurs enfants. Une correspondance d'Augustin Cluzel, préfet apostolique des Lazaristes en Iran de 1858 à 1874, adressée à ses « confrères », témoigne de l'intérêt des jeunes iraniens pour la langue française :

Vous savez que la langue française devient de plus en plus à la mode parmi les persans, à tel point qu'une connaissance, même imparfaite de cette langue est une porte ouverte à une carrière honorable et lucrative. [...] [Malgré les diplômés des écoles protestantes], tous les gens qui ont appris chez nous quelque peu de français sont employés, soit auprès du gouvernement, soit chez quelques grands personnages, pour leur donner des leçons³³⁶.

³³⁴Dossier 138 a, « Iran : œuvres missionnaires », Lettre d'Aristide Châtelet, 1913, Archives des Lazaristes, Paris.

³³⁵*Revue franco-persane*, année 1902, page 18.

³³⁶Dossier 136 c, « OURMIAH : 1837-1877 », Lettre de Cluzel, 1860, Archives Lazaristes, Paris.

VII. L'œuvre éducative des Sœurs de la Charité dans la région d'Azerbaïdjan

Installées dans la région en 1856, les Filles de la Charité offrent des œuvres scolaires plus cohérentes et mieux organisées que celles des missionnaires lazaristes. Elles dirigent un asile pour les petits garçons « de quatre à sept ans », dans lequel elles enseignent le français, montent des pièces de théâtre ou enseignent les travaux manuels aux enfants. En plus de cette offre, elles ouvrent un internat pour les filles au sein duquel on apprendait à lire, à écrire, et où étaient enseignés la doctrine chrétienne, la couture, la broderie, les notions de calcul et la géographie³³⁷. L'enseignement scientifique ou l'apprentissage des langues, y compris le français, y est moins pris au sérieux qu'à l'école des garçons. L'instruction religieuse faisait l'objet de soins particuliers afin de former de bonnes mères catholiques. En plus de l'internat, elles possèdent un externat dans lequel les Filles de la Charité s'occupent de l'éducation des filles chrétiennes et musulmanes. Le programme d'études est plus étendu dans cette école. En ce qui concerne l'enseignement du français, les enfants suivaient un enseignement sérieux.

Un petit hôpital, un ouvroir et un dispensaire furent attachés aux écoles des Filles de la Charité. Les Lazaristes ne possèdent pas d'orphelinat à proprement parler. Mais à Khosrova et à Ourmia, ils ont « quelque chose de ce genre ». En effet, l'école des filles a une double fonction : école et orphelinat, où les jeunes filles sont rassemblées afin de recevoir une « bonne instruction religieuse » pendant plusieurs années, pour qu'elles fondent « une bonne famille chrétienne »³³⁸.

La tâche éducative des Sœurs de la Charité n'est pas toujours facile à accomplir. Des sœurs sont de temps à autre critiquées par des personnes âgées de la société chrétienne qui trouvent que les jeunes filles « manquent de réserve »³³⁹ à cause des enseignements de ces écoles. Malgré toutes les difficultés, les Sœurs de la Charité parviennent à faire fonctionner leurs œuvres et à faire augmenter le nombre de leurs élèves. Dans une lettre adressée à une sœur de la Charité, Augustin Cluzel s'exprime ainsi au sujet des écoles des sœurs en Iran :

Pour moi, j'estime que le plus grand bien qui se fait à Khosrowa, provient de la grande école externe de filles tenue par nos sœurs. [...] C'est une œuvre lente et fort pénible, fort ennuyeuse, à cause de la matière sur laquelle on travaille et du manque de moyens, de

³³⁷Dossier 136 c, « OURMIAH : 1837-1877 », Rapport de Cluzel, 1875, Archives Lazaristes, Paris.

³³⁸Lettre de Cluzel, archevêque d'Héraclée, délégué apostolique de la Perse, 1876, Paris, Bray et Retaux, page 8.

³³⁹Dossier 136 c, « OURMIAH : 1837-1877 », Lettre de Cluzel, 1866, Archives des Lazaristes, Paris.

livres surtout, pour bien tenir l'école. Malgré cela elle produit déjà un bien fort sensible, et elle en portera un plus grand dans la suite : car la mère a une grande part dans l'éducation de la famille, et c'est un grand point qu'elle soit instruite et bonne chrétienne³⁴⁰.

VIII. La Première Guerre mondiale et les écoles des Lazaristes d'Azerbaïdjan

Tout au long de son histoire, la région d'Azerbaïdjan a été habitée par une population d'une grande diversité linguistique, religieuse et ethnique : Kurdes, Arméniens, Turcs, etc. En ce qui concerne les chrétiens de la région, ils étaient « en bons termes »³⁴¹ avec les musulmans avant la Grande Guerre. Une lettre de la sœur Andrieu, adressée à la mère Lamartinie, datée du 6 octobre 1896, témoigne de la protection de l'Etat Qadjar envers les chrétiens attaqués par les Kurdes venant de l'Empire ottoman.

Cette année notre dispensaire à été très fréquenté, même par les militaires persans, qui sont venus dans la plaine de Salmas pour empêcher les Kurdes de massacrer les chrétiens. [...] Car sa majesté le nouveau Shah de Perse [Mozaffar ol-din Shah] n'a pas voulu qu'on persécutât les chrétiens de son royaume³⁴².

En octobre 1914, l'Iran se trouve pris dans la Grande Guerre, à la suite de l'attaque des Ottomans contre les bases militaires russes installées dans la région de Tabriz depuis le mois de novembre 1909³⁴³. Dans un Firman daté du 1^{er} novembre 1914, Ahmad Shah annonce la neutralité de l'Iran dans ce conflit. Ignorant ce Firman, des forces anglaises, françaises, russes, allemandes et ottomanes pénètrent dans le pays. Certaines régions, telles que l'Azerbaïdjan sont plus touchées par cette Guerre ; des dégâts et des pertes considérables sont infligés aux habitants de cette région.

Alors que la guerre entre la Russie et l'Empire ottoman s'étend dans la région nord-ouest de l'Iran, les Iraniens se divisent en deux camps : le camp des musulmans et celui des chrétiens. Les musulmans se rangent derrière les Ottomans soit pour des raisons religieuses, soit pour se venger de l'occupation de la région par l'armée russe depuis l'accord de 1907. Une autre raison pour laquelle les musulmans soutiennent l'armée ottomane est que les

³⁴⁰Dossier 136 c, « OURMIAH : 1837-1877 », Lettre d'Augustin Cluzel adressée à une sœur de la Charité, 1860, Archives des Lazaristes, Paris.

³⁴¹Dossier 138 h, « IRAN : 1910-1924 : Recu de la maison provinciale », Rapport d'Abek Zayia sur les événements de 1914 en Iran, 1915, Archives des Lazaristes, Paris.

³⁴²Annales de la congrégation de la mission des Lazaristes, tome LXII, 1897, Paris, page 43.

³⁴³ La situation affaiblie de l'Etat iranien est aggravée après les troubles suscités par les événements de la révolution constitutionnelle. Les régions frontalières du nord et nord-ouest sont attaquées par les Ottomans, les Russes et les Kurdes.

Ottomans font la guerre dans le même camp que les Allemands. Or l'Allemagne a excellente réputation dans l'opinion publique iranienne lorsque la Grande Guerre éclate.

Les chrétiens de la région, en revanche, se rangent aux côtés des Alliés. Plusieurs d'entre eux s'engagent dans l'armée russe. Ils rendent de grands services aux soldats alliés par leur connaissance du pays. Laissant de côté toutes les rivalités, les missionnaires protestants, lazaristes et orthodoxes s'unissent pour faire face aux musulmans. Leurs provocations rendent la situation plus tendue. Si la Grande Guerre unit les missionnaires de toutes obédiences, les chrétiens ayant été auparavant en état de rivalité acharnée, elle met fin à la coexistence pacifique entre les musulmans et les chrétiens de la région. Abek Zayia décrit ainsi la situation dans un rapport daté de 1915 : « Chaque musulman devint un ennemi amer de son voisin chrétien ; même nos élèves musulmans se changèrent en ennemis dangereux »³⁴⁴.

L'intervention des missionnaires, soutenus par les Alliés, dans les événements de la Guerre crée un sentiment nationaliste chez les musulmans. En effet, selon eux, les chrétiens, bien qu'Iraniens, sont vus comme des étrangers qui s'engagent contre les musulmans iraniens.

En janvier 1915, Ourmia est occupée par les forces Ottomanes. Elle reste sous l'occupation des Ottomans jusqu'à la fin du mois de mai de la même année. Pendant ces cinq mois, les habitants sont victimes d'un grand massacre. L'école lazariste de la ville ainsi que celle des villages alentours sont fermées pendant ses attaques et les missions des Lazaristes servent de refuge aux chrétiens pillés et aux soldats alliés blessés.

Vers la fin de l'année 1915, l'armée russe parvient à réoccuper l'Azerbaïdjan iranien. La région est bouleversée par les soldats russes ainsi que par les milices assyriennes venant d'Hakkâri, et les Arméniens venant de Van. « Les Assyriens de la région les encouragent à attaquer les musulmans »³⁴⁵.

A la suite de la Révolution d'Octobre en Russie, à la fin de l'année 1917, les soldats russes quittent l'Iran. Les Alliés décident de les remplacer par un bataillon composé de chrétiens de la région. La mission presbytérienne américaine et la mission lazariste gèrent ce bataillon assyro-arménien³⁴⁶. Georges Ducroque, l'attaché militaire français, écrit au sujet de cette décision :

³⁴⁴Dossier 138 h, « IRAN : 1910-1924 : Recu de la maison provinciale », Rapport d'Abek Zayia sur l'événement de 1914 en Iran, 1915, Archives des Lazaristes, Paris.

³⁴⁵ Maikel, Zirenski, « Missionnaires presbytériens américains à Ormia pendant la Première Guerre Mondiale (Missionerhaye peesbyterie amrikaei dar shah ormia dar jang jahani aval) », Dans Safa Akhavan, dir. Iran et la Grande Guerre (Iran va jang jahani aval), Téhéran, Entesharat vezarat omoor kharejeh, 1980, page 963.

³⁴⁶Idem, page 397.

Dès le mois de mai 1917 l'attention des Alliés se porta sur ce point vulnérable. Il importait de maintenir un front sur la frontière d'Azerbaïdjan. [...] Bien que sujets persans, [et qu'ils] fussent exposés à des représailles cruelles, en cas d'insuccès, pour avoir violé la neutralité en faveur des Alliés, [les Chaldéens] se laissèrent tenter par la perspective d'une lutte avec leurs éternels ennemis Turcs et Kurdes. Des bataillons assyro-chaldéens furent organisés. Ils formaient une petite armée de 11000 hommes, munis de canons, de mitrailleuses, de cartouches, d'un service d'intendance, d'une ambulance française dirigée par le docteur Caujolle³⁴⁷.

Une guerre civile éclate en février 1918 entre musulmans et chrétiens, pendant laquelle un nombre considérable d'habitants est massacré. La région est de nouveau occupée par l'armée ottomane en août 1918. La mission française est attaquée et pillée jusqu'à la fin de l'occupation, au mois d'octobre 1918. Un grand nombre des catholiques réfugiés dans cette mission, ainsi que Sontag, le délégué apostolique des Lazaristes, sont massacrés pendant cette attaque. Les écoles sont entièrement fermées et de nombreux chrétiens quittent le pays.

Les Lazaristes ne sont de retour qu'en 1923. Un missionnaire nommé Franssen arrive à Ourmia afin de rouvrir les écoles de la ville et des villages qui l'entourent. La maison des Lazaristes étant complètement démolie, il est accueilli chez un ancien élève musulman de l'école. Quelque temps après, il ouvre des écoles dans les principaux villages de cette région, sous la direction de maîtres catéchistes. Une trentaine d'école lazaristes fréquentées par 400 élèves recommencent ainsi leurs œuvres dans les villages de la plaine d'Ourmia³⁴⁸.

IX. L'école des Lazaristes à Téhéran

La mission lazariste de Téhéran ouvre en 1861, avec l'aide d'un prêtre arménien attaché au service de l'ambassade de France. Cette mission commence son œuvre avec pour objectif de répondre aux besoins religieux des catholiques européens de la ville. Arrivés à Téhéran le 21 novembre 1861, les missionnaires « se proposent [d'accueillir] quelques enfants pour les faire étudier et leur donner quelques leçons de français »³⁴⁹. Le Comte de Gobineau, ministre plénipotentiaire de France en Iran, regrette de voir que ces missionnaires, « des gens paisibles et de tous points irréprochables », ne tentent pas de susciter la sympathie des habitants de Téhéran. Il leur conseille d'ouvrir une école dans laquelle l'enseignement du

³⁴⁷ Rapport de Georges Ducroque, attaché militaire de la légation française à Téhéran, 13 février 1921, Archives des Lazaristes, Paris.

³⁴⁸ Dossier 137 e, « Iran : Bray-Franssen-de Challaye-Zirinski-Cluzel », Rapport de Franssen, 1923, Archives des Lazaristes, Paris.

³⁴⁹ Dossier 138 c, « Iran : Téhéran : Journal-Divers », Lettre de J.B. Varèse adressée au supérieur général, 1861, Archives des Lazaristes, Paris.

français serait dispensé gratuitement à tous ceux qui le désirent, et « cela sans distinction aucune de croyance religieuse »³⁵⁰. Selon Varèse, le directeur de la mission lazarisite de Téhéran, le ministre iranien des Affaires étrangères n'est pas favorable à cette maison et il tente de chasser les Lazaristes de Téhéran³⁵¹. Or, il semble que ces missionnaires ne cherchent pas à obtenir l'appui du gouvernement iranien pour créer une école destinée aux Iraniens. Au contraire, ils se contentent de dispenser leur enseignement aux Européens de Téhéran : « Si les catholiques européens, qui sont plus que les deux tiers des quatre-vingt-dix catholiques de Téhéran, seront meilleurs catholiques, nous serons plus contents »³⁵².

C'est en mars 1862 que les Lazaristes fondent l'École Saint Louis à Téhéran. Cette fondation est appuyée par un firman impérial³⁵³. Là, contrairement aux autres écoles lazarisites, l'enseignement est offert aux enfants musulmans. Dans une lettre adressée au supérieur général, Varèse donne trois raisons pour ce choix :

Soit pour pouvoir commencer, soit parce qu'on viendrait difficilement à se faire payer, soit enfin parce que Monsieur le comte de Gobineau, notre ministre m'a conseillé de le faire pour pouvoir avoir en main une maison de plus pour demander, avec le temps, au gouvernement persan un terrain ou une maison gratis pour nous³⁵⁴.

Étant donné que les missionnaires sélectionnent les élèves musulmans parmi la couche aisée de la population de la ville, il ne faut pas croire qu'ils n'auraient pu faire payer aisément leur enseignement par les parents. Il semblerait plutôt que le fait d'accepter gratuitement les enfants musulmans était un moyen d'acquiescer l'appui moral et matériel du gouvernement iranien envers les autres établissements lazarisites du pays.

L'École Saint Louis débute son œuvre avec cent élèves en septembre 1862 et finit l'année scolaire avec trois cents élèves, en « grande majorité » musulmans. Les archives contenant des données sur l'école lazarisite de Téhéran manquent d'informations concernant l'œuvre éducative de l'école depuis l'année d'ouverture jusqu'à 1909. Nous avons pourtant eu accès au rapport de l'année 1879 d'Augustin Cluzel, indiquant que l'école n'eut pas un succès

³⁵⁰ Hytier, *op.cit.*, page 252.

³⁵¹ Dossier 138 c, « Iran : Téhéran : Journal-Divers », Lettre de J.B. Varèse adressée à congrégation, 1861, Archives des Lazaristes, Paris.

³⁵² *Idem*.

³⁵³ Dossier 138 c, « Iran : Téhéran : Journal-Divers », Rapport d'Aristide Châtelet sur les œuvres scolaires à Téhéran, 1925, Archives des Lazaristes, Paris.

³⁵⁴ Dossier 138 c, « Iran : Téhéran : Journal-Divers », Lettre de J.B. Varèse adressée au supérieur, 1862, Archives des Lazaristes, Paris.

considérable sur le plan religieux, mais qu'elle contribua à la diffusion de la langue française et qu'elle contribua à « [faire] aimer la France »³⁵⁵.

La révolution constitutionnelle entraîne l'éveil d'une curiosité scientifique d'inspiration occidentale parmi les Iraniens. Ils s'adressent plus que jamais aux écoles étrangères pour s'instruire. Certains des missionnaires pensent que les mouvements libéraux des révolutionnaires s'inscrivent contre l'islam.

L'islam perd chaque jour de son fanatisme ; l'étude, la civilisation sera la ruine de cette religion qui n'a vécu si longtemps qu'en entourant ses adeptes de prescriptions leur rendant impossible toute relation avec les chrétiens déclarés impurs³⁵⁶.

Ils croient donc que cette révolution peut les aider à s'implanter parmi les musulmans par le moyen des sciences humaines, et qu'elle peut aussi les aider à prêcher le christianisme.

D'ailleurs la religion musulmane est bien battue en brèche. Ce n'est plus qu'un fantôme ! Elle n'existe plus que parmi les pauvres gens. La classe aisée n'y croit plus. Si à la place que le Prophète a laissée, on peut substituer Jésus-Christ, quelle belle conquête !³⁵⁷

La position de Sontag, alors directeur de l'école des missionnaires lazaristes de Téhéran, à l'égard de cet événement social est plus réaliste. Il tente d'admettre plus de musulmans dans l'école, « afin de se préparer ainsi des amis et des protecteurs en cas de besoin »³⁵⁸. L'école connaît un « essor inouï »³⁵⁹ dans ces années où les autres écoles étrangères ou iraniennes sont dans la nécessité de fermer leurs portes. En 1908, le ministère iranien de l'Éducation attribue une somme à l'école, à condition que celle-ci accepte les élèves pauvres envoyés par ce ministère.

Sontag décide l'achat d'une propriété afin d'agrandir l'école. Il demande à ce propos au supérieur général des Lazaristes d'envoyer et de subventionner deux missionnaires d'une congrégation enseignante, et d'aider financièrement la mission de Téhéran dans l'achat d'une propriété. La demande de Sontag est appuyée par Raymond Lecomte, ambassadeur de France

³⁵⁵Dossier 136 a, « Perse-province ; delegation apostolique », Rapport de Cluzel envoyé à Dauphin, 1879, Archives des Lazaristes, Paris.

³⁵⁶Dossier 138 n, « Iran-Correspondances 1905-1914 », Lettre de Delteil, 1908, Archives des Lazaristes, Paris.

³⁵⁷Dossier 138 n, « Iran-Correspondances 1905-1914 », Lettre de Galaup adressée au supérieur, 1910, Archives des Lazaristes, Paris.

³⁵⁸Dossier 138 n, « Iran-Correspondances 1905-1914 », Lettre de Sontag, 1907, Archives Lazaristes, Paris.

³⁵⁹Dossier 138 n, « Iran-Correspondances 1905-1914 », Lettre de Delteil, 1908, Archives des Lazaristes, Paris.

à Téhéran, admirateur des Lazaristes : « A force de zèle, d'intelligence et de bonté cordiale, les P.P. Lazaristes ont su attirer à eux une clientèle nombreuse³⁶⁰. »

La légation française à Téhéran soutient la mission par le biais de « sa haute influence et de son aide »³⁶¹, car elle fait répandre la langue française dans la capitale, de même qu'elle crée de la sympathie envers la France. Le chargé d'affaires français en Iran écrit :

Vous ne serez pas surpris, je pense, de voir la légation de France à Téhéran porter un intérêt particulier à un établissement qui, non seulement est profitable à la jeunesse persane, mais sert utilement notre pays en accroissant son influence morale et qui reçoit à ce titre une subvention annuelle du gouvernement de la République³⁶².

L'arrivée de deux missionnaires à Téhéran, en septembre 1909,³⁶³ indique que la demande formulée par Sontag fut entendue. L'achat d'un bâtiment « bien présentable », quoique plus tard que prévu, est annoncé dans une lettre de ce dernier, datée du 11 mai 1910³⁶⁴.

X. Manque de personnel

De façon générale, l'école de Téhéran des Lazaristes souffre moins de pénuries en termes d'argent et de personnel que celles des autres villes, car elle est bien soutenue par la délégation française présente dans la capitale. Cependant, elle est loin de pouvoir rivaliser avec d'autres écoles étrangères de Téhéran, tant au niveau du personnel que de l'équipement. Des correspondances provenant des Lazaristes à Téhéran témoignent souvent de ce manque d'équipement scolaire : « Pas de tableaux pour l'enseignement de l'alphabet, encore moins pour l'arithmétique et l'histoire naturelle »³⁶⁵.

Faute de personnel, les missionnaires se trouvent parfois dans l'obligation de refuser les dossiers d'admission des jeunes désirant s'instruire à l'École Saint Louis. Selon le rapport de Raynaud, le directeur de l'école en 1911, quatre cents élèves ne sont supervisés que par

³⁶⁰ Dossier 138 n, « Iran-Correspondances 1905-1914 », Lettre de Raymond Lecomte adressée au supérieur général, 1909, Archives des Lazaristes, Paris.

³⁶¹Dossier 138 n, « Iran-Correspondances 1905-1914 », Lettre d'Aristide châtelet adressée au supérieur, 1910, Archives des Lazaristes, Paris.

³⁶²Dossier 138 n, « Iran-Correspondances 1905-1914 », Lettre de Halgouet adressée au supérieur général, 1911, Archives des Lazaristes, Paris.

³⁶³Dossier 138 n, « Iran-Correspondances 1905-1914 », Lettre Sontag à un père, 1909, Archives Lazaristes, Paris.

³⁶⁴Dossier 138 n, « Iran-Correspondances 1905-1914 », Lettre de Sontag, 11 mai 1910, Archives des archives Lazaristes, Paris.

³⁶⁵Dossier 138 n, « Iran-Correspondances 1905-1914 », Lettre de Georges Delteil adressée au supérieur général, 1907, Archives des Lazaristes, Paris.

« trois prêtres et un frère »³⁶⁶. Ce manque d'enseignants fait que les missionnaires engagent 17 professeurs auxiliaires « indigènes »³⁶⁷ cette même année, afin de mener à bien leur tâche éducative. En effet, pour ne pas perdre leurs élèves, les missionnaires doivent embaucher des enseignants iraniens, qui ne sont pas forcément de bons instituteurs. En raison du manque de ressources, les missionnaires ne sont pas même de payer convenablement les professeurs internes ; en conséquence, les meilleurs instituteurs sont recrutés par d'autres écoles, mieux dotées. D'autre part, les parents musulmans envoient leurs enfants dans les écoles étrangères pour que leurs enfants apprennent la langue et les sciences auprès d'enseignants étrangers, et ils ne voyaient guère d'un bon œil le recrutement d'enseignants locaux.

XI. Rivalité entre les missionnaires lazaristes

La rivalité entre les missionnaires lazaristes nourrit parfois l'insatisfaction des parents d'élèves à l'égard de l'école. A titre d'exemple, on peut se référer à l'affaire Delteil, du nom du directeur de l'École Saint Louis. A la suite de querelles entre Delteil et Raynaud, missionnaire enseignant à l'École Saint Louis, le supérieur général des Lazaristes à Paris décide de rappeler Delteil d'Iran et de le remplacer par Raynaud. Cette décision est contestée par les élèves de Saint Louis. Ils s'adressent ainsi au supérieur lors d'une pétition datée d'avril 1912 :

Oh notre affectueux père ! Qu'est-ce qui vous a pris de nous imposer le malheur au lieu de nous apporter le bonheur ? Pour quelle raison avez-vous convoqué notre cher et honoré directeur en Europe ? [...] depuis son départ, le nombre des élèves a diminué de 500 à 350. Malgré la bienveillance de Delteil, le nouveau directeur, Raynaud a créé un chaos, de telle sorte que les parents retirent, sans cesse, leurs enfants de cette école. [...] Si vous voulez que les missionnaires Lazaristes restent aimés, envoyez notre cher chef auprès de nous³⁶⁸.

Il nous semble que la rédaction de cette pétition est dirigée, voire même faite, par Aristide Châtelet, un autre missionnaire de l'école, favorable à Delteil. Un an s'écoule sans que le supérieur n'accède à la revendication des élèves. Mais dans une lettre, Châtelet

³⁶⁶Dossier 138 n, « Iran-Correspondances 1905-1914 », Lettre de Raynaud, 21 janvier 1911, Archives des Lazaristes, Paris.

³⁶⁷Dossier 138 n, « Iran-Correspondances 1905-1914 », Lettre de Mottalgotet [?] adressé au supérieur général, 25 mars 1911, Archives des Lazaristes, Paris.

³⁶⁸Dossier 138 n, « Iran-Correspondances 1905-1914 », Pétition des élèves de l'École Saint Louis, 3 avril 1912, Archives des Lazaristes, Paris.

demande le retour de Delteil, car son absence a mis l'école « en déroute »³⁶⁹. Alors que les demandes de retour de Delteil se multiplient, le supérieur général réaffirme sa décision. En mars 1914, une nouvelle lettre est adressée au supérieur par le ministre iranien de l'Éducation qui se plaint du « départ imprévu » de Delteil qui a causé de profonds regrets aux élèves, à leurs parents ainsi qu'aux professeurs. Selon cette lettre, « le progrès constant » de l'école sous la direction de Delteil a encouragé le gouvernement iranien à la subventionner à hauteur de 12000 *Kran*³⁷⁰ [la monnaie iranienne de l'époque] par an.

Cette lettre laisse percevoir un message menaçant adressé au supérieur général : le gouvernement arrêtera de subventionner l'École Saint Louis dans le cas où le supérieur ne changerait pas sa décision au sujet de Delteil. Une lettre de remerciements des élèves de Saint Louis adressée au supérieur général indique que ce dernier accède finalement à leur demande³⁷¹.

Des statistiques données par Châtelet confirment effectivement le départ d'un certain nombre d'élèves de l'École Saint Louis durant cette querelle entre missionnaires. Ces troubles ont nui à l'offre éducative de l'école, et c'est tout naturellement que les élèves se sont tournés vers d'autres écoles étrangères, nombreuses à Téhéran. L'affaire de Delteil indique aussi l'importance de l'école des Lazaristes pour le gouvernement iranien qui la finance. En vérité, le ministère de l'Éducation se réserve le droit d'intervenir dans les affaires de l'école en tant que protecteur.

XII. Programme d'études de l'École Saint Louis en 1909

L'École Saint Louis ouvre ses portes le 1^{er} septembre 1909 pour les externes, mais les internes peuvent faire leur entrée jusqu'au 1^{er} novembre. Ces derniers doivent se soumettre à un règlement « spécial » remis par les dirigeants de l'école. Ils payent 15 *kran* par mois, lors de la réception de leur bulletin de notes mensuelles portant trois différentes couleurs : rouge (très bien), blanc (bien) et jaune (mauvaise). Les externes doivent être présents à l'école le

³⁶⁹Dossier 138 n, « Iran-Correspondances 1905-1914 », Lettre d'Aristide Châtelet adressée au supérieur, 1913, Archives des Lazaristes, Paris.

³⁷⁰Dossier 138 n, « Iran-Correspondances 1905-1914 », Lettre du ministre iranien de l'Éducation adressée au supérieur général des Lazaristes, 1914, Archives des Lazaristes, Paris.

³⁷¹Dossier 138 n, « Iran-Correspondances 1905-1914 », Lettre des élèves du collège de saint Louis adressée au supérieur des Lazaristes, 1er juin 1914, centre des archives Lazaristes.

matin et l'après-midi et respecter toutes les règles d'hygiène de l'école : le visage et les mains lavés, revêtus d'habits propres et les souliers cirés³⁷².

Les tableaux ci-dessous contiennent le programme d'études de l'école en 1909 :

Classe de huitième

Langue française : enseignement par l'aspect, lectures françaises, exercices de traduction, de lecture, d'écriture et de conversation. Phrases usuelles, explication et rédaction de textes faciles.
Calligraphie.
Langue persane : lecture, écriture, récitation.
Arithmétique.
Géographie.

Classe de septième

Langue française : grammaire préparatoire, lectures françaises, exercices de grammaire, dictées, analyses et traduction.
Géographie.
Arithmétique : notions élémentaires, quatre opérations des nombres entiers.
Calligraphie.
Langues : persane et arabe.

Classe de sixième

Langue française : grammaire française première année, lectures françaises, exercices de grammaire et dictées.
Histoire ancienne.
Géographie.
Arithmétique : quatre opérations, système métrique.
Sciences mathématiques : cours élémentaire.
Calligraphie.
Dessin.

³⁷²Programme et règlement de l'École Saint Louis en 1909, imprimerie Pharos, Téhéran, Archives Lazaristes, pages 1-2.

Musique.
Langue vivantes : anglais ou russe, persan et arabe.

Classe de cinquième

Langue française : grammaire deuxième année, lectures françaises, cours moyen, Dictée, narrations et analyses.
Histoire : Moyen Age et histoire moderne.
Géographie : Europe, Asie et Amérique.
Arithmétique : fractions, règle de trois racines carrées.
Sciences physiques et naturelles : cours moyen.
Calligraphie : anglaise et ronde.
Dessin.
Musique.
Langue vivantes : anglais ou russe, persan et arabe.

Classe de quatrième

Langue française : grammaire française de deuxième année. Lettres françaises : morceaux sélectionnés des classiques français. Dictées et narrations
Histoire : révision de l'histoire générale.
Géographie : géographie générale : révision des cinq parties du monde.
Sciences mathématiques : arithmétique : révisions des fractions, règles de trois et rapports et proportions. Algèbre : les quatre opérations, équation du premier degré à une ou à plusieurs inconnues. Géométrie.
Sciences physiques et naturelles.
Calligraphie : ronde, bâtarde et gothique.
Dessin.
Musique.
Langue vivantes : anglais ou russe, persane et arabe.

Classe de troisième

Langue française : grammaire français de troisième année, histoire de la littérature des origines au XVI siècle. exercices littéraires : narrations et analyses littéraires.

Histoire : Moyen Age et Antiquité.
Géographie : géographie de l'Iran.
Sciences mathématiques : arithmétique : problèmes divers. Algèbre : équation du deuxième degré. Géométrie : révision IV, V livre. Notions de comptabilité.
Physique : pesanteur, hydrostatique et chaleur.
Chimie : métalloïdes et chimie générale.
Sciences naturelles : zoologie et botanique.
Dessin.
Musique.
Langue vivantes : anglais ou russe, persan et arabe.

Classe de deuxième

Langue française : littérature des XVIIème et XVIIIème siècles, rédaction de morceaux sélectionnés des siècles étudiés. Exercice littéraires : narrations et analyses littéraires.
Histoire moderne.
Géographie : géographie économique et voies de communication.
Sciences mathématiques : Arithmétique : problèmes divers. Algèbre : rapports, proportions, progressions et logarithmes. Géométrie : révision VI, VII et VIII livres. Comptabilité.
Physique : électricité dynamique.
Chimie : les métaux.
Sciences naturelles : zoologie et géologie.
Dessin.
Musique.
Langue vivantes : anglais ou russe, persan et arabe.

Classe de première

Langue française : littérature française au XIXème siècle, rédaction de morceaux sélectionnés parmi les auteurs du XIXème siècle et exercices littéraires comprenant des narrations, discours, analyses littéraires.
Histoire contemporaine.
Géographie : Asie, Océanie, Afrique.

Europe : les six grandes puissances. Nouveau monde : découverte, colonisation, émancipation, Amérique, monde Anglo-Saxon et Amérique latine.
Sciences mathématiques : arithmétique : problèmes divers. Algèbre : révision. Géométrie : révision. Cosmographie.
Physique : acoustique, optique et révision de l'électricité.
Chimie : révision, chimie organique.
Sciences naturelles : botanique.
Dessin.
Musique.
Langues : anglais ou russe, persan et arabe.

Comme il est mentionné dans ces tableaux, le français fait partie du programme dès la première année d'études. Elle est la base de l'enseignement de l'école, alors que le persan est enseigné en tant que matière linguistique parmi d'autres. L'anglais et le russe ne sont enseignés qu'à partir de la troisième année.

XIII. Création du Collège Saint Louis

Les missionnaires Lazaristes, appuyés par la délégation française à Téhéran, décident d'ouvrir une école secondaire à Téhéran dans le but de former de jeunes iraniens bilingues en français. C'est ainsi que le Collège Saint Louis est fondé en 1913. Le collège est immédiatement subventionné par une somme offerte à l'école par Raymond Poincaré³⁷³. Il compte 362 inscrits dès la première année.

Le programme d'études de l'année 1909 est resté l'unique programme de l'école jusqu'à l'année d'ouverture du collège. À la demande des parents, les dirigeants décident alors de « perfectionner » le programme d'études du collège en le mettant « au niveau des établissements similaires de France »³⁷⁴. Raynaud, le directeur de l'école écrit à ce propos :

³⁷³Dossier 138 n, « Iran-Correspondances 1905-1914 », Lettre de Raynaud, 1913, Archives des Lazaristes, Paris.

³⁷⁴Programme et règlement du Collège Saint Louis en 1913, imprimerie Bosphore, Téhéran, page 1.

Le français resterait la base de l'enseignement. [...] Pour les sciences, il faudrait adopter les programmes d'Europe. [...] dans plusieurs écoles [des Lazaristes] on a comme manuels pour les sciences, des livres qui sont rédigés en français³⁷⁵.

Les tableaux ci-après représentent les modifications portées au programme d'études du collège en 1913.

Classe de huitième

Classe A	Classe B	Classe C
Français : grammaire préparatoire, lecture, conversation.	Français : enseignement par l'aspect, exercices de lecture, explication et rédaction de textes faciles.	Français : lecture, explication et rédaction de textes faciles.
Persan : lecture, écriture, rédaction.	Persan : lecture et écriture.	Calligraphie française : écriture jambages et lettres minuscules.
Arithmétique et géographie : notions élémentaires.	Calligraphie : exercices d'écriture appliquée : minuscules et majuscules.	Arithmétique : notions en français et en persan.
Calligraphie : écriture courante et appliquée.	Arithmétique : notions en français et en persan.	

Classe de septième

Français : grammaire première année, lectures et traductions, exercices de grammaire, dictées, analyses.	Géographie : notions simples.
Persan.	Arithmétique.
Arabe.	Calligraphie : écriture courante et appliquée.

Classe de sixième

Français : grammaire, exercices, récitation et explication, petits exercices de composition.	Calligraphie : grande et petite anglaise, écriture courante.
Persan.	Histoire naturelle : éléments de botanique.
Arabe.	Physique élémentaire : première partie.

³⁷⁵Dossier 138 n, « Iran-Correspondances 1905-1914 », Lettre de Raynaud, 18 août 1912, Archives des Lazaristes, Paris.

Histoire : Histoire générale.	Géographie : géographie élémentaire, 1ère partie.
Dessin.	Arithmétique.

Classe de cinquième

Français : grammaire, étude plus complète des formes, syntaxe, exercices oraux et écrits, lecture explicative d'auteurs, rédactions de poésies, exercices de composition. Morceaux choisis de prose et des vers des classiques : chanson de Roland, La Fontaine, Boileau, Racine, Fénelon et poètes du XIXème siècle.	Histoire : histoire générale.
Persan.	Géographie : Asie, Insulinde, Afrique et Iran.
Arabe.	Mathématiques : arithmétique, géométrie, comptabilité.
Anglais.	Histoire naturelle : éléments de zoologie.
Russe.	Dessin : à main levée.
Physique -chimie.	Dessin : géométrique.

Classe de quatrième

Français : lecture, explication et rédaction d'auteurs, lectures complémentaires contrôlées en classe, grammaire historique, exercices, narrations, histoire de la littérature, des origines au XVIème siècle. Morceaux choisis en vers et en prose des classiques : Corneille, Racine, Molière, Voltaire, Michelet et contes du XVIIIème siècle, poésies de XIXème siècle.	Histoire : histoire ancienne, histoire de l'Iran : Pishdadians, Achéménides, Séleucides, Arsacides.
Persan : histoire de la littérature.	Morale : la sincérité, le courage, la délicatesse morale, la probité, la bonté, l'éducation de soi-même.
Anglais.	Géographie : Amérique, Australasie et Iran.
Russe.	Mathématiques : arithmétique, géométrie, comptabilité.
Physique.	Histoire naturelle : physiologie et anatomie végétale.
Chimie.	Dessin : à main levée.
Hygiène.	Dessin : géométrique.

Classe de troisième

Français : lecture, explication et récitation d'auteurs français, histoire littéraire des XVIe et XVIIe siècles, compositions françaises. Morceaux choisis en vers et en prose des classiques : Corneille, Racine, Molière, Bossuet, Chateaubriand et Victor Hugo et les écrivains et auteurs comiques des XVII et XVIII siècles.	Morale : la solidarité, la justice et la fraternité sociale, la famille, la profession, la nation, l'Etat et les lois, l'humanité, la liberté individuelle et la discipline sociale.
Persan : histoire de la littérature.	Histoire : histoire du Moyen-âge et histoire moderne, histoire de l'Iran : des Sassanides aux Saphis [Safavides].
Anglais.	Mathématiques : algèbre, géométrie, chimie.
Russe.	comptabilité.
Histoire naturelle : zoologie première partie : L'homme, digestion, respiration et circulation, chaleur animale, système nerveux, appareil du mouvement.	Dessin : géométrique.
Géographie : Asie, Indes, Afrique et l'Iran.	Dessin.

Classe de deuxième

Français : lecture, rédaction et explication d'auteurs, histoire littéraire des XVIIe, et XVIIIe siècles, compositions françaises, morceaux choisis de prosateurs et de poètes : Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, Boileau, Bossuet, La Bruyère, lettres choisies des XVIIe, et XVIIIe siècles : Jean-Jacques Rousseau.	Histoire : histoire contemporaine, Histoire de l'Iran des Saphis [Safavides] à nos jours [début du XXIe siècle].
Persane.	Géographie : les grandes puissances et géographie de l'Iran.
Anglais.	Mathématiques : algèbre, géométrie.
Russe.	Chaleur.

Physique.	Chimie.
Histoire naturelle.	Dessin : à main levée.
Zoologie.	Dessin : géométrique.
Comptabilité.	

Classe de première

Français : lecture et interrogation sur les écrivains du XIXème siècle, histoire littéraire du XIXème siècle, compositions françaises et morceaux choisis de prosateurs et de poètes des XVI, XVII, XVIII et XIXème siècle.	Histoire : histoire ancienne et histoire moderne (dès origines à 1815), histoire de l'Iran : repasse générale.
Anglais : lecture et analyse d'auteurs.	Mathématiques : géométrie, géométrie descriptive, trigonométrie, algèbre.
Russe : lecture et analyse d'auteurs.	Electricité.
Physique : optique.	Chimie : métaux et chimie organiques (repassé), exercices d'analyse qualitative et quantitative.
Histoire naturelle : repasse générale, paléontologie.	Dessin à main levée : modèles vivants, études d'après la bosse, paysages, arrangements décoratifs.
Géographie : Grandes puissances.	Dessin géométrique : relevé à l'échelle, croquis d'objets usuels, pratique raisonnée du lavis.

Les modifications portées au programme sont les suivantes : la musique est totalement supprimée dans le programme perfectionné de l'année 1913. La morale est ajoutée dans certaines classes. L'arabe est enseigné jusqu'à la fin de la troisième. A partir de la quatrième, l'anglais ou le russe sont les seules langues étrangères enseignées au collège. Selon Raynaud, à part la littérature, l'histoire et la géographie de l'Iran, les études étaient « conformes aux programmes des lycées français » pour que les élèves sortants puissent, s'ils le désirent, « suivre les cours des universités européennes »³⁷⁶.

Nous ignorons combien d'heures sont consacrées à l'enseignement en persan dans le nouveau programme. Cependant le rapport d'Aristide Châtelet nous informe que, durant la première année de collège, les cours sont divisés en deux : cours en français le matin, cours en

³⁷⁶Dossier 138 n, « Iran-Correspondances 1905-1914 », Lettre de Raynaud adressée au supérieur général, 1913, Archives des Lazaristes, Paris.

persan le soir. Mais les élèves « avant tous soucieux de la langue française »³⁷⁷, ne participent guère au cours du soir. Cela entraîna des protestations de la part du gouvernement iranien ; aussi les dirigeants de l'école décidèrent-ils de répartir cours en français et cours en persan sur l'ensemble de la journée.

En 1913, le collège intègre aussi bien des internes que des demi-pensionnaires et des externes. Pour les internes, les frais mensuels sont fixés à 20 *toman*. Les demi-pensionnaires paient 5 *toman* par mois, plus les droits de scolarités mensuels. Les externes paient mensuellement 15 *kran*. En plus de ces frais, tous les élèves sont engagés à payer 2 *kran* par mois pour couvrir les « frais généraux ». Le début de l'année scolaire est fixé au 15 septembre, la fin au 15 juin.

Les cinq premières années d'études au collège sont considérées comme études primaires. À la fin de la cinquième année, les élèves qui ont réussi leurs examens reçoivent un certificat d'études primaires. Ceux qui désirent avoir le diplôme de fin d'études doivent passer un « examen spécial ». Cet examen peut soit être passé une fois achevée la classe primaire, soit après avoir fini la classe de mathématiques. Cette dernière est mise au programme pour ceux qui veulent se spécialiser dans cette matière. Tous les cours sont donnés en français dans la classe de mathématiques. Son programme est le suivant³⁷⁸ :

Philosophie : éléments de philosophie scientifique, éléments de philosophie morale.	Trigonométrie : fonctions circulaires, résolution des triangles.
Anglais : lecture d'auteurs.	Géométrie descriptive: rabattements, applications aux distances et aux angles, projection du cercle, représentation des surfaces par des courbes de niveau, planimétrie et nivellement.
Histoire et Géographie : repasse générale.	Dessin.
Arithmétique : opérations raisonnées, plus grand commun diviseur et plus grand commun multiple, fractions, carré, racine carrée, système métrique, grandeurs proportionnelles, erreur absolue, erreur relative.	Algèbre : équations du premier et du deuxième degré, inégalités du premier et du deuxième degré, progressions logarithmes, intérêts composés, annuités, coordonnées, variations, fonctions.
Cinématique: unités de longueur et de temps,	Histoire naturelle : anatomie et physiologie animales,

³⁷⁷Dossier 138 a, « Iran : œuvres missionnaires-Derniers temps-Divers », Lettre d'Aristide Châtelet adressée au procureur Général, 29 août 1915, Archives Lazaristes, Paris.

³⁷⁸Programme et règlement du Collège Saint Louis en 1913, Téhéran, Imprimerie Bosphore, page 8.

mouvement rectiligne et mouvement curviligne, étude de l'hélice.	notions de paléontologie, anatomie et physiologie végétales.
Physique: chute des corps, pendule, formes, conservation et dégradation de l'énergie, transformation de la chaleur en énergie mécanique, unités de mesure, généralités sur les mouvements vibratoires, phénomènes périodiques, en acoustique, optique et électricité.	Hygiène : l'eau, les aliments, l'air, l'exercice, les maladies contagieuses, réceptivités et immunité, la demeure, les animaux domestiques.
Chimie: généralités sur les combinaisons, analyse immédiate, classification, équilibres chimiques, thermochimie, chimie organique.	Cosmographie: sphère céleste, planètes, comètes, terre, soleil, lune, étoile.
Dynamique et Statique : équilibre, travail moteur et travail résistant, machines simples.	Géométrie: géométrie plane et dans l'espace, vecteurs, projections centrales, coniques.
Trigonométrie : fonction circulaires, résolution des triangles.	

Dans le programme de la classe de mathématiques le persan n'est ni langue d'enseignement ni langue enseignée. En plus du français, qui est la langue de base, la seule langue enseignée est l'anglais. Cette classe est probablement destinée à ceux qui désiraient poursuivre leurs études en Europe, notamment en ingénierie.

Selon le rapport d'Aristide Châtelet, les examens de fin d'année du Collège Saint Louis se font en présence de l'ambassadeur de France, du ministre de l'Éducation iranien, accompagnés par les directeurs et les principaux professeurs de l'école Dar ol-Fonoun. Les diplômes remis aux élèves sont « approuvés et signés » par le ministère de l'Éducation iranien³⁷⁹.

En 1918, le collège compte 400 élèves répartis dans treize classes : dix primaires et trois secondaires. La même année, le collège établit son programme d'études en fonction du programme du ministère de l'Éducation³⁸⁰. Nous ignorons pourtant les modifications apportées au programme après cette mesure. En 1924, le collège met en place un programme de certificat d'études primaires. Ce programme comprend un cours moyen et un cours supérieur. Ceux qui, à la fin du cours supérieur, réussissent l'examen reçoivent le certificat.

³⁷⁹Dossier 138 a, « Iran : œuvres missionnaires-Derniers temps-Divers », Lettre d'Aristide Châtelet adressée au supérieur général, 9 août 1915, Archives Lazaristes, Paris.

³⁸⁰Dossier 138 a, « Iran : œuvres missionnaires-Derniers temps-Divers », Lettre d'Aristide Châtelet adressée au directeur des missionnaires américains, 27 janvier 1918, Archives des Lazaristes, Paris.

Les tableaux ci-dessus présentent les matières enseignées en cours moyen et supérieur :

Cours moyen

Morale	Calcul
Lecture français : lecture courante et expressive avec explication des mots difficiles et du sens général.	Leçons de choses : les trois états des corps, l'homme, enseignement ménager (pour les filles), hygiène, agriculture et horticulture.
Écriture français : écriture cursive ordinaire (gros, moyen, fin).	Dessin.
Français : récitation expressive de fables, de poésie et de quelques morceaux de prose, exercices de vocabulaire, exercices d'élocution, grammaire, orthographe et ponctuation, exercices d'invention.	Travail manuel.
Histoire : histoire de France de 1610 à nos jours [début du 20 ^{ème} siècle].	Chant.
Géographie : La France et ses colonies.	Éducation physique.

Cours supérieur

Instruction morale et civique.	Chant.
Lecture française : lecture expressive avec explications.	Histoire : Antiquité (l'Égypte, les Juifs, la Grèce, Rome), les grandes questions de l'histoire de France dans leur rapport avec l'histoire générale.
Écriture française : cursive, ronde, bâtarde.	Éducation physique.
Langue française : récitation, exercices de vocabulaire, exercices d'élocution, grammaire, dictées, orthographe, exercices et rédactions.	Géographie : l'Europe, les grands pays du monde, révision de la géographie de la France et de ses colonies.
Calcul. Géométrie.	Problèmes. Arithmétique.
Sciences physiques : éléments usuels.	Dessin.
Sciences naturelles : éléments usuels.	Travail manuel.

L'enseignement est dispensé dans une seule langue, le français. D'autres langues telles le persan ou l'anglais sont totalement absentes de ce programme. Étant donné que les matières enseignées ne sont pas des matières de base, les élèves devaient forcément avoir déjà une bonne connaissance du français pour suivre ces cours.

XIV. La Grande Guerre et l'école lazariste de Téhéran

Au Collège Saint Louis, la deuxième année vient de s'achever lorsque la Première Guerre mondiale éclate. La majorité des enseignants français partent en France « pour accomplir leur devoir patriotique ». Aristide Châtelet, le directeur du collège se trouve seul avec « un missionnaire de nationalité étrangère »³⁸¹. Malgré les difficultés, il entend maintenir le niveau du collège. Quatre Iraniens, diplômés d'écoles françaises en France, viennent aider Châtelet et compléter le personnel professoral du collège. Ce dernier ne ferme pas ses portes, ni pendant, ni après la Grande Guerre, « alors même que l'école allemande, si favorisée, déclinait de jour en jour pour aboutir à la fermeture complète »³⁸².

Bien que le collège reste ouvert tout au long de la Grande Guerre, les missionnaires souffrent du manque de personnel et de moyens, de telle sorte qu'ils se trouvent dans l'obligation de fusionner l'école et le collège en 1918. Malgré cela, ils ne reçoivent pas d'aide financière de la part de la congrégation de la mission à Paris. Par une lettre datée de 27 janvier 1918, Châtelet s'adresse à V. Rev et John Dunn, de la Diocesan House de New York, pour leur demander de l'aide :

Il nous faudra plus de cent mille dollars pour développer notre œuvre, nous agrandir, bâtir les locaux nécessaires à nos classes supérieures, à notre internat, pour avoir enfin une aire de vie, le progrès, une plus grande facilité de faire plus de bien. [...] Nous vivons au jour le jour, nous gagnons notre pain par un dur labeur, à la sueur de notre front. A qui nous adresser ? En France, l'œuvre de la propagation de la foi soutenait jusqu'ici au mieux de sa grande charité, [...] à présent, les ruines s'amoncellent là-bas. Nos frères tombent pour la défense de la civilisation et du Droit, tandis que nous sommes restés ici pour garder intacte notre influence française et catholique. De notre chère patrie nous ne pouvons plus raisonnablement atteindre aucun secours. Les ressources sont épuisées. [...] les œuvres de la mission méthodiste américaine [...] riche en ressource qu'un nouveau subside d'Amérique a décuplées cette année, se développeront à l'aise l'une après l'autre selon un programme fécond pour l'avenir. Plus libre que nous dans son action religieuse, par ses

³⁸¹Dossier 138 b, « Téhéran : Correspondance : 1914-1932 », Lettre d'Aristide Châtelet, 1919, Archives des Lazaristes, Paris.

³⁸²Dossier 138 b, « Téhéran : Correspondance : 1914-1932 », Lettre d'Aristide Châtelet, 1921, Archives des Lazaristes, Paris.

conversions sinon sincères, car elles sont fondées sur l'argent, du moins ouvertes, elle brise franchement les barrières d'un champ qui s'ouvrira au prosélytisme de tous. Ce que l'Amérique protestante, dans sa généreuse charité, a fait pour une cause qui n'est pas la vérité entière du CHERIST [sic], l'Amérique catholique ne le pourra-t-elle pas ? L'antique vitalité de catholicisme qui par la vieille Europe a produit des merveilles à travers le monde, puise de nouvelles forces dans la jeune Église catholique de l'Amérique du nord, ardente de zèle apostolique. C'est à nos frères de cette vivante Église que je viens m'adresser dans notre détresse. Par nous ici[en Iran], ils commenceront un œuvre digne de l'Amérique catholique³⁸³.

Aucune correspondance ne montre que la demande d'aide à la Diocesan House ait abouti. En 1919, le gouvernement français vient au secours de la mission alors que les demandes continuelles de Châtelet n'obtiennent aucun résultat favorable de la congrégation de la mission à Paris. Trouvant le collège et l'École Saint Louis dans un état financier dégradé, Aristide Châtelet envoie, en juillet 1921, un télégramme au supérieur des Lazaristes afin d'obtenir du soutien. Constatant l'indifférence du supérieur à l'égard des œuvres des Lazaristes à Téhéran, il envoie un autre télégramme à Berthonesque, le directeur de la mission des Lazaristes à Tabriz : « Si vous n'obtenez pas de Paris le personnel demandé pour Téhéran, je demande immédiatement à être rappelé »³⁸⁴. En octobre 1921, n'ayant toujours n'a pas reçu de personnels pour le collège, Châtelet s'adresse directement à Verdier, le supérieur général des Lazaristes, pour lui faire part de son insatisfaction :

Je ne sais si vous vous rendez bien compte de l'importance de notre œuvre du collège Saint Louis à Téhéran depuis environ une douzaine d'années. [...] Physiquement, étant très fatigué, moralement ne voulant pas tromper la confiance publique, j'aime mieux, en ces circonstances, vous demander mon rappel »³⁸⁵

Malgré les difficultés, le collège continue son œuvre jusqu'à la fin de l'époque des Qâdjârs. Conformément à l'ordre du ministère iranien de l'Éducation, le Collège Saint Louis portera le nom de « Collège de Téhéran » en 1934. Il ferme ses portes définitivement à la fin de l'époque de Reza Shah Pahlavi, en 1941.

³⁸³Dossier 138 b, « Téhéran : Correspondance : 1914-1932 », Lettre d'Aristide Châtelet adressée à la Diocesan House, 27 janvier 1918, Archives des Lazaristes, Paris.

³⁸⁴Dossier 138 b, « Téhéran : Correspondance : 1914-1932 », Télégramme d'Aristide Châtelet adressée à Berthonesque, 26 juillet 1921, Archives des Lazaristes, Paris.

³⁸⁵Dossier 138 b, « Téhéran : Correspondance : 1914-1932 », Lettre de Châtelet adressé au Verdier, supérieur des Lazaristes, 1921, Archives des Lazaristes, Paris.

XV. Rivalité avec d'autres écoles étrangères de Téhéran

Les missionnaires lazaristes sont en concurrence acharnée avec d'autres écoles étrangères, y compris françaises, établies à Téhéran. Dans une lettre adressée au supérieur général, Delteil, un des missionnaires de l'École Saint Louis écrit :

Encore nécessaire [...] : meubler nos locaux de tableaux, cartes, globes, en un mot de tout ce qui est indispensable pour entrer en lutte avec des concurrences bien organisées³⁸⁶.

Selon Raynaud, le directeur de l'école en 1912, le progrès de l'école soulève des rivalités. Il considère l'école de l'Alliance française comme la rivale « la plus sérieuse »³⁸⁷ de l'École Saint Louis, car elle est la première école française de Téhéran à avoir l'autorisation de délivrer un diplôme équivalent au baccalauréat français. Dans une lettre adressée au procureur général, Aristide Châtelet propose que l'école de l'Alliance française reste une école primaire et que ses diplômés soient envoyés au Collège Saint Louis pour poursuivre leurs études secondaires, et demande au gouvernement français de ne pas accorder un « certificat étranger », l'équivalent du baccalauréat français, à cette école.³⁸⁸ Cette demande est refusée, et ce n'est qu'en 1917 que le Collège Saint Louis bénéficie du même avantage.

La concurrence entre les écoles étrangères à Téhéran se traduit par la mise en place, par ces écoles, d'initiatives visant à attirer le maximum d'élèves dans leurs établissements. A titre d'exemple, en 1920, les dirigeants du Collège Saint Louis décident d'organiser un cours de formation « pratique à la carrière d'instituteur primaire ». Selon ce projet, les maîtres-étudiants, choisis lors d'un concours, poursuivent un an de cours suivi d'un an de stage-cours. Le programme des cours comprend les matières suivantes: institution générale, pédagogie, pratique de méthode générale d'enseignement, administration, étude de l'école (du mobilier, du matériel, des locaux d'hygiène). Les élèves passent à la fin de la deuxième année un examen pour recevoir « un brevet de capacité pédagogique »³⁸⁹.

« L'Union Saint Louis » est une autre initiative mise en œuvre par les dirigeants de Saint Louis dans le but d'« échapper à l'emprise américaine ». L'Union rassemble les anciens élèves de l'École Saint Louis, « dont des nobles étant généralement en poste ». Des

³⁸⁶Dossier138 n, « Iran- Correspondances 1905-1914 », Lettre de Delteil, 1908, Archives des Lazaristes, Paris.

³⁸⁷Dossier 138 d, « Iran : Ecoles : Tabris, Saint-Louis de Téhéran, Ispahan », Lettre de Raynaud, 1909, Archives des Lazaristes, Paris.

³⁸⁸ Dossier138 n, « Iran- Correspondances 1905-1914 », Lettre d'Aristide Châtelet adressée au procureur général, 17 juillet 1913, Archives des Lazaristes, Paris.

³⁸⁹Dossier 138 b, « Téhéran : Correspondance : 1914-1932 », Lettre d'Aristide Châtelet adressée à l'inspecteur général, 30 mars 1920, Archives des Lazaristes, Paris.

conférences sur la littérature, l'histoire et l'actualité sont organisées dans le cadre de « l'Union Saint Louis »³⁹⁰. Les participants sont munis d'un certificat à la fin d'une série de conférences.

En 1921, Firouz Mirza Nosrat ol-Dowleh, ministre iranien des Affaires étrangères propose à Aristide Châtelet la création d'un deuxième collège français sous la direction des Lazaristes. Il garantit l'attribution d'une rente annuelle de 10 000 francs au collège³⁹¹. La nouvelle est communiquée à Verdier, le supérieur général des Lazaristes. Dans un télégramme, il est demandé au supérieur d'envoyer du personnel à Téhéran afin de pourvoir un établissement d'enseignement secondaire en collaboration avec le gouvernement iranien, « une occasion qui ne se présentera plus jamais »³⁹². Ce projet n'est pas pris en considération par les Lazaristes. Or, en 1923 une école de droit est fondée par le gouvernement iranien. Deux professeurs français sont invités pour enseigner les matières de droit et de droit administratif dans cette école.

En 1922, la création prochaine d'une école technique irano-allemande est annoncée³⁹³. Cette annonce fait l'objet de protestations de la part d'autres écoles étrangères établies à Téhéran. Aristide Châtelet, le directeur du Collège Saint Louis, réagit à cette annonce en s'adressant au ministre iranien de l'Éducation le 27 novembre 1922 :

Il faut penser à l'effort prodigieux que vient de fournir le gouvernement persan pour l'établissement de l'école technique dirigée par les Allemands. Or à qui est destinée cette école ? A des élèves des classes moyennes qui même parfaitement instruits ne trouveront que difficilement les occasions d'exercer leur capacité et qui comme la plupart de leurs devanciers se lanceront dans une voix autre que celle que le gouvernement persan a eu en vue pour la création de cette école³⁹⁴.

³⁹⁰Dossier 138 b, « Téhéran : Correspondance : 1914-1932 », Rapport d'Aristide Châtelet, 1921, Archives des Lazaristes, Paris.

³⁹¹Dossier 138 b, « Téhéran : Correspondance : 1914-1932 », Lettre de Châtelet à Emil Cazot, 5 mai 1921, Archives des Lazaristes, Paris.

³⁹²Dossier 138 b, « Téhéran : Correspondance : 1914-1932 », Télégramme du ministère français des Affaires étrangères adressé au Verdier, 2 septembre 1921, Archives diplomatiques de la Courneuve, Paris.

³⁹³ La première école allemande est fondée en Iran en 1907. Elle est subventionnée de 12 000 toman par le gouvernement iranien et 3000 toman par le gouvernement allemand. L'organisation et l'équipement exemplaire de cette école fait réagir des dirigeants d'autres écoles étrangères, telle que les missionnaires lazarisistes de l'École Saint Louis. Raymond Lecomte, l'ambassadeur de France à Téhéran, écrit ainsi au sujet de cette école : « l'école allemande de Téhéran ne néglige aucun effort, aucune dépense pour concurrencer toutes les écoles de Téhéran. Elle dispose de ressources propres à éblouir et à attirer tous les petits persans et à flatter leurs parents ».

³⁹⁴Dossier 138 b, « Téhéran : Correspondance : 1914-1932 », Lettre d'Aristide Châtelet adressée au ministre de l'Éducation, 1922, Archives des Lazaristes, Paris.

L'école irano-allemande est fondée à Téhéran en 1923³⁹⁵. Plusieurs professeurs allemands sont recrutés afin d'y enseigner. De jeunes Iraniens font leurs études dans les écoles allemandes et vont de plus en plus en Allemagne afin de se spécialiser dans leur domaine d'études.

Constatant que la tendance est favorable à l'Allemagne, le gouvernement français tente de renforcer son influence culturelle en Iran en multipliant ses établissements d'enseignement. Le président du conseil du ministère des Affaires étrangères s'exprime à ce propos dans une lettre adressée au supérieur général des Lazaristes :

Notre ministre en Perse appelle mon attention sur la nécessité de construire au plus tôt à Téhéran, un collège où notre enseignement secondaire serait mis à la portée immédiate de la jeunesse trop tentée actuellement d'aller étudier en Allemagne ou en Amérique³⁹⁶.

Il demande au supérieur l'envoi de cinq missionnaires à la mission de Téhéran. Mais la requête n'aboutit pas, le supérieur général ne lui donnant pas de suite favorable. On peut s'interroger sur les raisons pour lesquelles le supérieur fait preuve d'une telle ténacité quant à l'envoi de personnel et, de manière générale, quant à l'obtention de subventions pour la mission de Téhéran.

L'école de Téhéran, et cela vaut aussi pour d'autres écoles des Lazaristes, n'ont aucun succès en matière de conversion au catholicisme. L'objectif d'éduquer « des bons catholiques » est abandonné dès le début par les missionnaires lazarisites de la mission de Téhéran. Il leur est strictement interdit d'intégrer à leur enseignement des éléments religieux chrétiens. Les cours religieux ne sont destinés qu'aux élèves catholiques, et ce en dehors du programme de l'école, afin de ne pas faire fuir les élèves musulmans ou arméniens, qui constituaient la majorité des effectifs. Le caractère religieux de cette école est néanmoins un atout. Dans une lettre adressée au supérieur des Lazaristes, Raynaud écrit que les musulmans envoient leurs enfants à l'école des missionnaires lazarisites car « ils savent qu'on ne niera point, comme on le fait dans d'autres écoles, l'existence de Dieu. Ils savent qu'on ne cherchera point à faire pénétrer chez eux l'irréligion et la morale laïque »³⁹⁷.

³⁹⁵ Christl Catanzaro, « German cultural influence in Persia », *Encyclopaedia Iranica*, Vol. X. 2012, p. 564-567.

³⁹⁶ Dossier 138 b, « Téhéran : Correspondance : 1914-1932 », Lettre du président du conseil de ministère des Affaires étrangères français adressé au supérieur général des Lazaristes, 1923, Archives diplomatique de la Courneuve, Paris.

³⁹⁷ Dossier 138 d, « Iran : Ecoles : Tauris, Saint-Louis de Téhéran, Ispahan », Lettre de Raynaud, 21 janvier 1911, Archives Lazaristes, Paris.

Les Lazaristes reconnaissent que l'enseignement du français est la raison pour laquelle leur établissement est bien accueilli. Proposer un enseignement proprement catholique aurait éloigné les élèves musulmans, et privé l'école et la mission du soutien moral et financier des gouvernements iraniens et français. En outre, les enfants catholiques qui fréquentent l'école sont, en majorité des Européens, enfants de diplomates ou commerçants installés dans la ville. En général, ceux-ci recherchent avant tout pour leurs enfants l'instruction, et « sont prêts à la rechercher dans des établissements où la religion n'est pas en odeur de sainteté »³⁹⁸. Sontag, missionnaire lazariste, alerte le supérieur que négliger l'école Lazariste de Téhéran, c'est « envoyer ses élèves à l'Alliance française et les condamner plus ou moins à l'athéisme »³⁹⁹. En ce qui concerne les élèves arméniens, s'ils fréquentent les écoles lazaristes, ils connaissent en même temps l'enseignement religieux arménien qui leur est prodigué par la famille et la communauté. Berthonesque croit qu'« il est beaucoup plus difficile de travailler l'élément schismatique que l'élément laïque. Habités à une religion qui, à leurs yeux, ne se confond pas avec la rationalité, les schismatiques et particulièrement les schismatiques arméniens trouvent très mauvais que nous leurs parlions d'embrasser le catholicisme. »⁴⁰⁰

Nous n'avons eu accès à aucune lettre de retour venant de la congrégation et n'avons donc pas eu connaissance de l'avis du supérieur sur cette école. Mais, il est probable que ce choix de restreindre le prosélytisme découragea le supérieur de soutenir cette mission, qui alla jusqu'à embaucher et payer des « professeurs laïques »⁴⁰¹ pour enseigner à l'école.

XVI. Jeanne d'Arc, l'école des Filles de la Charité

En 1875 quatre sœurs françaises s'installent dans une maison située à côté de celles des Lazaristes, afin d'ouvrir une école de filles, baptisée Jeanne d'Arc. Selon Cluzel, délégué apostolique en Perse en 1879, on y professe « l'étude sérieuse » du français, du persan et de l'arménien, avec « les autres choses qu'on a coutume d'enseigner dans les écoles primaires »⁴⁰². Un dispensaire au fonctionnement efficace est attaché à l'école dès la première année.

³⁹⁸Dossier 138 a, « œuvres missionnaires », Lettre de Sontag adressée au supérieur général, 1912, Archives des Lazaristes, Paris.

³⁹⁹Idem.

⁴⁰⁰Dossier 138 c, « Iran : Téhéran : Journal-Divers », Lettre de Berthonesque adressé à un missionnaire lazariste, 1909, Archives des Lazaristes, Paris.

⁴⁰¹Idem.

⁴⁰²Dossier 136 a, « Perse-province ; delegation apostolique », Rapport de Cluzel envoyé à Daulphin, 1879, Archives Lazaristes, Paris.

L'école Jeanne d'Arc est établie dans le voisinage de l'École Saint Louis et cette dernière est située loin de quartier arménien de la ville. Par conséquent, l'école des Sœurs de la Charité est peu fréquentée par les Arméniennes. Pour résoudre ce problème, l'école primaire Saint Joseph des Sœurs de la Charité ouvre ses portes en 1882 dans le quartier arménien de la ville. Mais il ferme définitivement ses portes en 1921.

Les écoles des Filles de la Charité sont subventionnées par le ministère iranien de l'Éducation. Selon une correspondance datée de 1914, la somme de six cents *tooman* est consacrée aux écoles des « sœurs » par le gouvernement iranien⁴⁰³.

Nous n'avons pas eu accès au programme d'études appliqué dans ces deux écoles. Mais une série de correspondances échangées entre les ministères iraniens de l'Éducation et celui des Affaires étrangères nous décrit la « situation inconvenable » de l'enseignement de la langue persane dans l'école Jeanne d'Arc. D'après une lettre datée de 1925, tous les cours sont donnés en français et les élèves n'ont aucune obligation d'apprendre le persan. Celles qui désirent étudier leurs langues maternelles, que ce soit l'arménien ou le persan, prennent des cours de langue dans l'après-midi⁴⁰⁴.

Il est évident qu'un tel emploi du temps est en totale contradiction avec la politique d'unification des programmes des écoles mise en place par le ministère de l'Éducation. La traduction de l'emploi du temps reproduit ci-dessous indique les modifications appliquées suite aux protestations du ministère⁴⁰⁵ :

Emploi du temps de la classe troisième de primaire

Samedi	Dictée	Mathématiques	Persan	Géographie
Lundi	Dictée	Mathématiques	Persan	Couture
Mardi	Dictée	Mathématiques	Persan	Histoire
mercredi	Dictée	Mathématiques	Persan	Leçon de choses
Jeudi	Dictée	Loi religieuse (<i>Charia</i>) ⁴⁰⁶	Persan	Calligraphie

⁴⁰³Carton 670, n° 297020970, Lettre du ministère de l'Éducation adressée au trésorier général, 1914, Centre des archives nationales, Téhéran.

⁴⁰⁴ Isa Abdi, Correspondances au sujet des écoles iraniennes à l'étrangère et les écoles étrangères en Iran (asnadi az madares irani dar kharej vama dares khareji dar Iran), Téhéran, sazeman chap va entesharat vezarat farhang va ershad eslami, 2002, page 194.

⁴⁰⁵*Idem*, page 198.

⁴⁰⁶Dans l'emploi du temps, la *Charia* est notée comme une des matières enseignées à l'école. Étant donné que le mot *Charia* n'est utilisé que pour les lois islamiques, l'application de ce mot dans l'emploi du temps d'une école

Emploi du temps de la classe sixième de primaire

Samedi	Mathématiques	littérature	Dictée	Persan
Lundi	Géométrie	Histoire	Leçon de choses	Géographie
Mardi	Mathématiques	Littérature	Dictée	Persan
mercredi	Géométrie	Histoire	Géographie	Couture
Jeudi	Mathématiques	Littérature	Dictée	Persan

Emploi du temps de la classe troisième du collège

Dimanche	français	Mathématiques	rédaction	Géographie	Persan	français	santé
Lundi	français	Mathématiques	Élever un enfant	dictée	histoire	français	hébreu
Mardi	français	Géométrie	Morale	arabe	Congé	congé	congé
mercredi	français	Mathématiques	Élever un enfant	géographie	Persan	français	couture
Jeudi	français	Mathématiques (calcul)	Mathématiques	dictée	histoire	cuisine	cuisine
vendredi	français	Grammaire	français	santé	Congé	congé	congé

Le français est à peu près supprimé de l'emploi du temps de primaire. Mais dans la classe de troisième du collège, le persan n'est pas enseigné en dehors des mercredis.

En 1921, si l'École Saint Joseph ferme définitivement ses portes, l'école Jeanne d'Arc, elle, continue son œuvre et connaît un succès exemplaire à l'époque des Pahlavis. Elle est fréquentée, en 1934 par 479 élèves, dont 290 musulmanes et 189 chrétiennes, alors même que le Collège Saint Louis ne contient que 153 élèves. Mais, comme celui-ci, elle doit changer son nom, en 1937, pour celui d'École Manouchehri (du nom du quartier dans lequel elle se situe).

chrétienne paraît étrange. Surtout que ce terme n'est même pas utilisé dans le programme d'études des écoles iraniennes.

XVII. L'école des Lazaristes à Julfa

Au cours d'une nouvelle série de guerres entre l'Iran des Safavides et l'Empire ottoman en 1604-1605, Shah Abbas le Grand appliqua la tactique de la terre brûlée : certaines régions frontalières de nord ouest du pays furent dépeuplées, leur population déplacée vers le centre du pays. Ce fut le cas d'un grand nombre d'Arméniens de Julfa (actuellement situé en République d'Azerbaïdjan), envoyés vers la nouvelle capitale des Safavides : Ispahan. Cette communauté arménienne s'est établie sur la rive sud de la rivière Zayandeh-roud, quartier par la suite nommé Nouvelle Julfa, voire simplement Julfa.

Dans les années 1870, la Julfa d'Ispahan, contenant en majorité des chrétiens, comprenait une petite communauté de trente ou quarante familles catholiques, Arméniens et Européens confondus. Conformément au conseil du comte de Gobineau, le chargé d'affaires français de l'époque, cette communauté est mise sous « la protection amicale »⁴⁰⁷ de l'Imam Djomé d'Ispahan. Elle possédait en 1875 une école dirigée par un certain père Pascal. Dans cette école, nommée Girgis, on enseigne le français, la géographie, les mathématiques, l'histoire, l'arménien (pour les enseignements religieux), l'anglais et le catéchisme⁴⁰⁸. Le programme se divise en cours préparatoire et cours régulier. Les élèves des cours préparatoires, recevaient l'enseignement dans leurs langues maternelles. Cependant, pour les cours réguliers, la langue d'enseignement est le français. Le programme des cours réguliers comprenait de la grammaire française, de la géographie, de l'histoire, des mathématiques, de l'anglais et des sciences.

A Julfa, les Lazaristes étaient en concurrence avec les missionnaires anglais qui étaient solidement installés dans le quartier : Henry Martyn, le premier missionnaire de la Church Missionary Society (C.M.S.) arriva en Iran, depuis les Indes, en 1811 dans le but de « vérifier sa traduction de la Bible en persan, et de chercher un ancien manuscrit de la Bible »⁴⁰⁹. Lors de son voyage en Orient pour étudier la situation des juifs, Joseph Wolff, un autre membre de la C.M.S, accompagné d'un juif converti à l'anglicanisme, s'installent à Shiraz en 1826.

Mais ce n'est qu'en 1875 que la première école des missionnaires de la C.M.S fut fondée dans le quartier Julfa, par Robert Bruce, qui s'y était installé depuis 1869. Peu de temps après, une école de filles, un orphelinat et un dispensaire y sont adjoints. Les effectifs des élèves étaient majoritairement composés d'enfants juifs et chrétiens. Étant donné que,

⁴⁰⁷ Hytier, *op.cit.*, page 115.

⁴⁰⁸ *Farhang*, n° 7, 1875, page 5.

⁴⁰⁹ Hassan B.Dehqani- Tafti «Episcopal», *Encyclopedia iranica*, Vol. VIII, 2011, p. 510-512.

dans leurs écoles, les élèves recevaient une pension et que différents travaux manuels étaient enseignés, elles furent bien accueillies par les parents.

Les missionnaires anglais étaient sous l'entière protection de la délégation anglaise à Téhéran. Il est clair que, dans le domaine culturel, les Britanniques sont moins présents en Iran par rapport aux Français, mais cela ne signifie pas leur absence totale. En ce qui concerne les missionnaires britanniques, ils demeurent bien actifs dans les zones d'intérêt du gouvernement anglais : Shiraz, Kerman, Ispahan, Boushehr.

Ces missionnaires ne bénéficient pas, en revanche, du soutien de Zel ol-Sultan, le gouverneur d'Ispahan et frère du Shah, qui « détestait les Anglais »⁴¹⁰. Sa lettre adressée à Naser al-Din Shah témoigne de son opinion envers les missionnaires anglais résidant à Julfa :

Je vous ai déjà fait un rapport sur la question du prêtre prussien⁴¹¹ [en fait, Bruce], celui qui a distribué de l'argent parmi les habitants d'Ispahan au moment de la famine. Il a ouverte une école en rassemblant des enfants arméniens de Julfa sous le prétexte de leur enseigner les sciences. [...] Actuellement, à Julfa, certaines personnes se sont convertis au protestantisme et sont devenus citoyens⁴¹² anglais. Petit à petit tous les habitants de Julfa et d'Ispahan, qui ont des attaches en ces lieux, vont devenir des citoyens [fidèles aux] Anglais. Cette étincelle discrète va allumer un feu qui se répandra partout⁴¹³.

En revanche, Zel ol-Sultan affichait une sympathie marquée à l'égard des missionnaires lazaristes français. Sous son gouvernement à Ispahan (1872-1907), les Lazaristes vivaient dans une situation aisée et leurs écoles étaient subventionnées et soutenues. Il faut dire que le soutien qu'il apportait aux Français faisait partie de sa politique anti-anglaise. A sa demande, en 1885, le père Pascal reçut la médaille du Lion et Soleil de troisième degré de la part du Shah. Ceci fit l'objet de remerciements de la part du courtier de la France à Ispahan : « Il est de mon devoir de présenter mes remerciements à son Altesse pour la gentillesse que Vous témoignez envers père Pascal et les catholiques d'Ispahan »⁴¹⁴.

L'attention que Zel ol-Sultan portait aux missionnaires catholiques ne plaisait bien sûr pas aux diplomates britanniques. Or, conscient de l'influence anglaise à Téhéran, Lord Curzon, gouverneur général des Indes, ne s'inquiétait guère de l'œil « peu aimable » avec lequel le

⁴¹⁰ Rahdar, article cité, page 48.

⁴¹¹ S'est-il trompé sur les origines de Robert Bruce en raison d'une mauvaise transcription de son nom ? Selon Florence Hellot Bellier, Bruce avait des origines irlandaises. L'enseignement, l'enjeu de missions chrétiennes en Iran.

⁴¹² Le terme Tabaeh (citoyen) est utilisé dans le texte principal.

⁴¹³ Rahdar, article cité, page 48.

⁴¹⁴ Abd al-Mahdi, Rajaei, L'histoire sociale d'Ispahan à l'époque de Zel ol-Sultan (Tarikh ejtemaei Esfahan dar asr Zel ol-soltan), Ispahan, Université de Ispahan, 2004, page 322.

gouverneur d'Ispahan regardait les missionnaires protestants de Julfa. Ces derniers étaient de toute façon protégés par l'ambassade de leur pays à Téhéran⁴¹⁵.

Durant la révolution constitutionnelle, l'école des Lazaristes, tout comme les autres écoles, connut des hauts et des bas. Mais elle reprit son œuvre une fois qu'un calme relatif se fut installé en ville. En 1908, l'école des garçons d'Ispahan comprenait 115 élèves et celle des filles 180 élèves⁴¹⁶. Les missionnaires lazaristes parvenaient de plus en plus à attirer les enfants arméniens vers leurs écoles. Mais du point de vue religieux, ils n'eurent guère de succès : « même pas une conversion »⁴¹⁷. Les Lazaristes avaient même l'obligation d'enseigner le catéchisme aux élèves arméniens d'après les livres religieux « schismatiques ». En ce qui concerne l'école des filles, la situation était « plus consolante »⁴¹⁸, il y eut en effet quelques conversions.

D'après les statistiques réalisées par Émile Demuth, les Lazaristes possédaient à Julfa, en 1912, une école de garçons fréquentée par 125 élèves, dont 70 catholiques et 55 arméniens « schismatiques », une école externe de 150 filles et un internat de 15 filles, ainsi qu'une école maternelle de filles de 150 élèves.

La situation n'était cependant guère brillante. Avant de s'occuper d'éducation, les Lazaristes entendaient surtout récupérer le bâtiment et la bibliothèque qui appartenaient aux Jésuites français depuis l'époque des Safavides. D'ailleurs, comme pour d'autres missions lazaristes en Iran, ils ne bénéficiaient pas d'un soutien considérable de la part de leurs supérieurs à Paris. Galoup, un des missionnaires d'Ispahan et du Julfa se plaint ainsi que la mission est abandonnée par les supérieurs de Paris et que cette mission « s'abaisse »⁴¹⁹.

XVIII. Proposition d'ouverture d'une école musulmane par les Lazaristes à Ispahan

Dans une lettre datée de janvier 1909, Émile Demuth, le directeur de la mission Lazariste d'Ispahan, écrit au supérieur général des Lazaristes à Paris qu'« un personnage

⁴¹⁵ Georges, Curzon, Persia and the Persian question, volume I, London et Edinburgh, Thomas Nelson, 1966, page 507.

⁴¹⁶Dossier 138 d, « Iran ; Ecoles : Tabris, Saint-Louis de Téhéran, Ispahan », Lettre de Demuth, adressé au supérieur, 19 mai 1908, Archives des Lazaristes, Paris.

⁴¹⁷Dossier 138 e, « Iran : Tauris : Ispahan », Lettre de Galaup, adressée au supérieur, 20 avril 1908, Archives des Lazaristes, Paris.

⁴¹⁸Dossier 138 e, « Iran : Tauris : Ispahan », Lettre de Duyanban [?] adressée au supérieur général, 27 novembre 1909, Archives des Lazaristes, Paris.

⁴¹⁹Dossier 138 d, « Iran : Ecoles : Tabris, Saint-Louis de Téhéran, Ispahan », Lettre de Galoup, janvier 1920, Archives des Lazaristes, Paris.

assez haut placé dans la diplomatie russe » lui a déclaré que les Russes ont « une très haute opinion du clergé français », et qu'un jour les pères français « pénétreront en Russie »⁴²⁰. Ce personnage « assez haut placé », en fait le consul de Russie à Ispahan, avait contacté Émile Demuth le 25 décembre 1908, afin de lui demander l'ouverture d'une école « enseignant le français et le russe » parmi les musulmans d'Ispahan. Le consul russe tentait de rassurer Demuth quant au soutien qu'il apporterait aux Lazaristes auprès des autorités locales, si Demuth parvenait à obtenir l'autorisation d'ouvrir une telle école auprès de ses supérieurs à Paris. Il insiste d'ailleurs sur sa demande concernant l'enseignement du russe : « Je vous le répète, mon père, vous serez libre d'enseigner comme bon vous semblera (n'oubliant pas la langue russe) »⁴²¹.

Ceci n'était pas sans arrière-pensée. Comme mentionné précédemment, la Russie et la Grande-Bretagne s'étaient partagé l'Iran entre elles par le traité de 1907. Selon cet accord, Ispahan était considéré comme zone neutre. Mais vu qu'elle était géographiquement proche des zones contrôlées par les Anglais, ces derniers intervenaient dans les événements politiques intérieurs de la ville. Les Russes, craignant la domination absolue du Royaume-Uni dans cette région, tentaient de s'y faire une place. La tentative du consul russe de faire ouvrir une école lazariste à Ispahan avait, nous semble-t-il, pour but de garantir la place de la Russie auprès des notables d'Ispahan.

Il est intéressant de noter que c'est aux Lazaristes que le consul russe s'adresse pour fonder une école alors que des missionnaires russes orthodoxes étaient déjà présents dans la région depuis longtemps. Connaissant la bienveillance des Iraniens à l'égard des écoles françaises où les enfants pouvaient apprendre la langue la plus recherchée du pays, le consul espère sans doute faire enseigner la langue russe aux enfants des notables ispahanais par l'intermédiaire d'une école française.

Cette proposition était favorable aux missionnaires car, en plus du soutien de la délégation française, ils pouvaient dès lors également bénéficier de celui des diplomates russes, ce qui par ailleurs permettait d'empêcher des heurts avec les missionnaires orthodoxes. D'autre part, en prenant en charge les enfants musulmans de « bonne famille »⁴²², les Lazaristes se mettaient sous la protection de la couche supérieure de la société d'Ispahan. En

⁴²⁰Dossier 138 e, « Iran : Tauris : Ispahan », Lettre d'Emile Demuth adressée au supérieur général, 1909, Archives des Lazaristes, Paris.

⁴²¹Dossier 138 e, « Iran : Tauris : Ispahan », Lettre de Bogode, consul de la Russie à Ispahan adressé au père des Lazaristes dans cette ville, 1908, Archives des Lazaristes, Paris.

⁴²²Dossier 138 e, « Iran : Tauris : Ispahan », Lettre d'Aristide Châtelet adressée au supérieur général, 1913, Archives des Lazaristes, Paris.

outre, l'école des musulmans étant payante ; elle pouvait devenir une source de revenus pour les Lazaristes qui souffraient souvent de problèmes financiers.

XIX. Ouverture d'une école lazariste pour les enfants musulmans à Ispahan

L'école ouvre ses portes aux élèves musulmans d'Ispahan le 10 novembre 1910. Elle commence son œuvre avec soixante élèves. Comme prévu, la fondation de l'école est soutenue par les hautes autorités et la classe aisée de la ville ; le gouverneur d'Ispahan, les princes qâdjârs résidant à Ispahan, ainsi que les « chef religieux musulmans »⁴²³ envoyèrent leurs enfants à cette école. Le nombre des élèves passe ainsi à 150 en moins d'un mois.

Cependant, les différents rapports des Lazaristes de l'année 1912 montrent que le plan de Bogod, le consul de Russie désireux de voir la langue russe enseignée dans une école lazariste, échoua deux ans après l'ouverture de l'école. La langue russe est supprimée et éventuellement remplacée par l'anglais. En effet, non seulement le russe, mais aussi le persan et l'arabe ne font plus partie des matières enseignées à l'école en 1912⁴²⁴. La réduction du nombre d'élèves pousse les dirigeants de l'école à finalement rétablir le persan et l'arabe, et à envisager le rétablissement du russe. Mais aucune correspondance ne montre que cette décision ait été mise en pratique. Émile Demuth relate une visite du consul de Grande-Bretagne à l'école des Lazaristes d'Ispahan pendant laquelle le consul n'interroge les enfants qu'en anglais. Il ajoute qu'à Ispahan « nous serons bientôt sous la domination anglaise »⁴²⁵.

D'après les statistiques fournies par Sontag, délégué apostolique des Lazaristes en Iran en mars 1912, l'école d'Ispahan compte 150 élèves musulmans iraniens. Sept professeurs, dont quatre catholiques français et trois musulmans iraniens, s'occupent de l'enseignement primaire et secondaire de ces élèves⁴²⁶. Or le rapport de Demuth, le directeur de la mission d'Ispahan, daté de juin 1912, révèle une réduction du nombre d'élèves de cette école. Selon ses chiffres, l'école compte 70 élèves : des musulmans, des chrétiens fils de commerçants

⁴²³Dossier 138 d, « Iran : Ecoles : Tabris, Saint-Louis de Téhéran, Ispahan », Lettre de Demuth adressée au supérieur général, 29 décembre 1910, Archives des Lazaristes, Paris.

⁴²⁴Dossier 138 d, « Iran : Ecoles : Tabris, Saint-Louis de Téhéran, Ispahan », Rapport de Galoup au supérieur général, juin 1912, Archives des Lazaristes, Paris.

⁴²⁵Dossier 138 d, « Iran : Ecoles : Tabris, Saint-Louis de Téhéran, Ispahan », Rapport de Demuth adressé au supérieur général, 1912, Archives des Lazaristes, Paris.

⁴²⁶Dossier 138 d, « Iran : Ecoles : Tabris, Saint-Louis de Téhéran, Ispahan », Rapport de Sontag, mars 1912, Archives des Lazaristes, Paris.

européens et des élèves zoroastriens⁴²⁷. Cela n'indique pas seulement la baisse du nombre d'élèves en général, mais aussi le départ en masse des musulmans de cette école.

XX. L'école des missionnaires Lazaristes à Tabriz

L'établissement d'une mission lazariste à Tabriz s'est fait beaucoup plus tard que dans la région d'Ourmia. Ce n'est qu'en 1901 qu'une école-collège est fondée dans cette ville. Un petit séminaire est établi, à côté de cette école, pour les enfants arméniens. À part l'enseignement des langues, le programme d'études ne diffère pas de celui de l'école d'Ourmia. Les langues enseignées dans cette école sont le français, le persan, l'arménien et le russe⁴²⁸. L'enseignement de l'anglais et de l'arabe n'est fourni que pour mettre l'école des Lazaristes « sur le même pied »⁴²⁹ que celles des protestants arméniens. Tabriz voisinant la Russie, la langue russe est plus répandue que l'anglais. Le français y est par contre à l'honneur. Cette langue est enseignée aussi dans les écoles étrangères non françaises de la ville. A titre d'exemple, le directeur de l'école des protestants arméniens avait recruté un professeur de français depuis Genève⁴³⁰.

Le fonctionnement de l'école des Lazaristes de Tabriz est perturbé entre les années 1905 et 1911, années marquées par les événements de la révolution constitutionnelle. Tabriz fait partie des villes qui jouent un rôle significatif dans ces événements. Le 5 août 1906, une monarchie constitutionnelle remplace la monarchie absolue en Iran. A la suite de ce changement, un parlement est mis en place. Dès son arrivée au pouvoir, le 3 janvier 1907, Mohamad Ali Shah, le successeur de Mozafar ol-din Shah, sabote le fonctionnement de celui-ci. Le 23 juin 1908, il ordonne le bombardement du parlement. Cet ordre est exécuté par un colonel de l'armée russe, Vladimir Liakhov. Ces événements sont suivis avec attention par les révolutionnaires de Tabriz. A la suite du bombardement du parlement, ceux-ci fondent un groupe armé afin de soutenir la révolution et le parlement. La ville se trouve alors être le théâtre d'une véritable guerre civile entre royalistes et révolutionnaires.

Après une série de conflits, Tabriz est occupée par l'armée russe, à la fin du mois d'avril 1909, alors que le nombre d'élèves de l'école de Tabriz est estimé à 140 élèves, dont 90

⁴²⁷Dossier 138 d, « Iran : Ecoles : Tabris, Saint-Louis de Téhéran, Ispahan », Rapport de Demuth, juin 1912, Archives des Lazaristes, Paris.

⁴²⁸Dossier 138 e, « Iran : Tauris, Ispahan », Lettre de Lesné adressé à Charmetnant [?], directeur général des œuvres d'Orient, 1907, Archives des Lazaristes, Paris.

⁴²⁹Dossier 138 e, « Iran : Tauris, Ispahan », Lettre de Berthonesqu adressée au supérieur général, 23 novembre 1908, Archives des Lazaristes, Paris.

⁴³⁰Dossier 138 e, « Iran : Tauris, Ispahan », Lettre de Berthonesque adressée à un confrère, Le 12 décembre 1909, Archives des Lazaristes, Paris.

musulmans. Cette occupation est considérée comme « une tranquillité assurée pour longtemps » par Berthonesque, le directeur de l'école des Lazaristes à Tabriz : « Nos chers alliés [les Russes] ne doivent pas avoir l'intention d'abandonner si vite le morceau assez friand qu'ils viennent d'entamer »⁴³¹.

Le souhait de ce missionnaire est réalisé, car l'armée russe ne quitte l'Iran qu'à la fin de l'année 1917. Berthonesque se contente de noter que « plusieurs centaines de soldats polonais catholiques », qui font partie de l'armée russe, viennent assister à ces offices. Tandis que les révolutionnaires de Tabriz sont en conflit avec les royalistes ainsi qu'avec l'armée russe, les révolutionnaires d'autres villes avancent vers la capitale pour renverser le monarque. En juillet 1909 ils prennent Téhéran et mettent fin au règne de Mohammad Ali Shah.

En 1910, l'école lazariste de Tabriz compte 120 élèves instruits par 4 missionnaires⁴³². Mais à la fin de l'année 1911, le peuple de Tabriz entre en résistance ouverte contre l'armée russe qui occupe la ville. Berthonesque décrit ainsi la situation en janvier 1912 :

Les Russes venaient d'attaquer le poste de police. [...] La lutte était engagée entre les Russes et les Persans. Nous jugeâmes prudent de renvoyer nos élèves, jusqu'au retour de la tranquillité. [...] Aux extrémités de notre école, sous nos fenêtres, se tenaient des Cosaques russes qui tiraient sur les fusiliers persans postés à une centaine de mètres⁴³³.

D'après une lettre d'une certaine sœur L, datée du 5 janvier 1912, les soldats russes sont « en train d'exécuter les révolutionnaires persans en les faisant pendre »⁴³⁴. Pendant ces conflits, la mission lazariste s'engage à soigner les soldats russes. Et alors que les Russes répriment dans le sang la révolte de Tabriz, la mission des Lazaristes reçoit « une charmante lettre »⁴³⁵ de remerciements rédigée par Miller, le consul de Russie.

L'école reprend son œuvre dès qu'un calme relatif revient dans la ville. En 1912, elle compte 82 Arméniens et 65 musulmans, « le chiffre le plus élevé » depuis la fondation de la mission de Tabriz. Selon Berthonesque, les œuvres des filles de la charité sont « en très bonne voie » cette même année. Leur externat est fréquenté par plus de cent filles qui apprennent

⁴³¹Dossier 138 e, « Iran : Tauris, Ispahan », Lettre de Berthonesque adressée à un confrère, Le 26 mai 1909, Archives des Lazaristes, Paris.

⁴³² Lettre de Raymond, 21 janvier 1911, Archives des Lazaristes, Paris.

⁴³³ Annales de la congrégation de la mission lazaristes, année 1912, tome 77, page 218.

⁴³⁴Dossier 138 p, « Khosrova : Correspondance 1905-1914 », Lettre de sœur L, adressée à sœur X, 1912, Archives des Lazaristes, Paris.

⁴³⁵ Annales de la congrégation de la mission lazaristes, année 1912, tome 77, page 220.

l'arménien et le français⁴³⁶. En effet, la révolution s'accompagne d'un mouvement en faveur de l'instruction des filles. Le 24 avril 1908, Berthonesque écrit qu'il y a « une grande demande d'inscription de la part des filles musulmanes pour s'instruire »⁴³⁷. Mais d'après Aristide Châtelet, « même après essai sur essai » l'école de Tabriz ne fonctionne pas bien et les lazaristes étaient encore [en 1921] à chercher l'œuvre qui lui convient »⁴³⁸.

XXI. Querelles entre les missionnaires Lazaristes à Tabriz

Les lettres envoyées par les missionnaires de Tabriz au supérieur général à Paris contiennent très peu d'informations sur le fonctionnement des écoles, l'emploi du temps et, de manière générale, sur ce qui a trait à l'œuvre éducative des missionnaires. La documentation que forment ces correspondances a davantage trait aux querelles et vexations ayant cours entre missionnaires. À titre d'exemple, on peut se référer à une série de lettre envoyées au supérieur général des Lazaristes à Paris dans les années 1912-1913 concernant l'affaire de Saint Germain, un des Lazaristes installé à Tabriz.

À l'arrivée de Saint Germain, en novembre 1910, l'école musulmane des Lazaristes fonctionnait mal. Faute d'élèves, la fermeture de cette école, dirigée par un certain L'Hotellier, est annoncée en septembre 1911. Un mois après, Berthonesque, le directeur de la mission de Tabriz, tente de faire revenir les élèves musulmans. L'école, rouverte sous la direction de Saint Germain, connaît un succès exemplaire, de telle sorte que 115 élèves s'inscrivent en quelques mois. Le succès du missionnaire nouvellement arrivé provoque la jalousie de L'Hotellier et de Berthonesque. Après des querelles entre ces derniers et Saint Germain, « la procure » est retirée à Saint Germain par ordre du supérieur général des Lazaristes⁴³⁹. Devant le refus de Saint Germain, Berthonesque demande sa démission. Saint Germain réagit à son tour en adressant une lettre au supérieur général pour se défendre face aux accusations que Berthonesque a adressées à son égard. L'affaire de Saint Germain est rapportée dans la ville, ce qui pousse Charles A. Brouard, un ingénieur français des mines, à adresser une lettre confidentielle au supérieur général pour lui demander le maintien de Saint Germain à Tabriz :

⁴³⁶Idem, page 222.

⁴³⁷Dossier 138 a, « Iran : œuvres missionnaires-Dernierstems-Divers », Lettre de Berthonesque, 1908, Archives des Lazaristes, Paris.

⁴³⁸Dossier 138 b, « Téhéran : Correspondance 1914-1932 », Lettre de Châtelet adressé à Verdier, supérieur des Lazaristes, 1921, Archives des Lazaristes, Paris.

⁴³⁹Dossier 138 e, « Iran : Tauris, Ispahan », Lettre de Berthonesque, le 15 juin 1912, Archives des Lazaristes, Paris.

Ma voix s'élèvera donc vers vous, pour demander la justice et l'équité envers mon excellent tuteur spirituel, le père Saint Germain.[...] J'ai eu l'honneur de connaître et apprécier les hautes qualités du père Saint Germain ; il mérite l'éloge, et non un blâme⁴⁴⁰.

La décision officielle du supérieur général à ce sujet nous est inconnue, mais on imagine qu'elle a été défavorable à Saint Germain, puisqu'une correspondance datée du mois de septembre 1912 nous indique que celui-ci a décidé de quitter la mission lazariste de Tabriz pour établir sa propre école dans la ville.⁴⁴¹ Il annonce ensuite qu'il s'est déjà engagé à la préparation du local et de l'équipement de son école. Ne désirant pas totalement se séparer des Lazaristes, il propose que son école fusionne avec celle de la mission. En effet, il suggère que la mission garde les élèves chrétiens et que Saint Germain reçoive dans son école, comme succursale de l'école des missions, les enfants musulmans. « Combinaison impossible »⁴⁴² réplique le supérieur, par télégraphe. D'après ce qu'on peut lire dans une lettre complémentaire à ce télégraphe, Saint-Germain est obligé de quitter Tabriz pour Khosrova (un village dans la plaine d'Ourmia). Cette décision fut encore accentuée par un deuxième télégraphe ordonnant à Saint-Germain de quitter définitivement l'Iran pour Constantinople. Contrarié et humilié par la manière dont son cas a été traité à Paris, il décida de « quitter définitivement la compagnie »⁴⁴³. La communauté française de la ville tenta de raisonner Saint-Germain, dans le but de lui faire abandonner son projet de fondation d'une école. Reconnaissant avoir commis l'imprudence et l'erreur de signer un contrat avec les musulmans et d'afficher publiquement l'annonce d'une école française sous sa propre direction, Saint-Germain réaffirma son intention de quitter la congrégation⁴⁴⁴.

Franssen, un autre missionnaire lazariste proposa au supérieur général de garder Saint Germain à Tabriz pour qu'il dirige, indépendamment de Berthonesque et de L'Hotellier, son école sous le nom de l'école de la congrégation de la mission. Franssen insista surtout sur le

⁴⁴⁰Dossier 138 e, « Iran : Tauris, Ispahan », Lettre de Charles A. Brouard, le 22 juillet 1912, Archives des Lazaristes, Paris.

⁴⁴¹Dossier 138 e, « Iran : Tauris, Ispahan », Télégraphe de Saint-Germain adressé au supérieur général des Lazaristes, 1912, Archives des Lazaristes, Paris.

⁴⁴²Dossier 138 e, « Iran : Tauris, Ispahan », Télégraphe de la congrégation de la mission adressé au Saint-Germain, 1912, Archives des Lazaristes, Paris.

⁴⁴³ Dossier 138 e, « Iran : Tauris, Ispahan », Lettre de Saint Germain adressé au supérieur général, 9 septembre 1912, Archives des Lazaristes, Paris.

⁴⁴⁴Dossier 138 e, « Iran : Tauris, Ispahan », Une lettre adressée à supérieur général datée de 26 septembre 1912, Archives des Lazaristes, Paris.

fait qu'il ne fallait pas renvoyer Saint-Germain d'Iran⁴⁴⁵. Mais le supérieur ne modifia pas sa décision et Saint Germain quitta Tabriz.

Le 26 septembre 1912, une pétition fut signée en faveur de Saint Germain par la jeunesse catholique de Tabriz. D'après cette pétition, Saint-Germain était « la victime d'une infernale jalousie de la part de M. L'Hotellier et des machinations ténébreuses de M. Berthonesque. »⁴⁴⁶ Une autre lettre fut adressée au supérieur général par « les jeunes gens de Tabriz » pour manifester leur protestation contre « la conduite odieuse »⁴⁴⁷ de Berthonesque et L'Hotellier. Les signatures affichées dans cette lettre sont celles, majoritairement, d'Européens, ce qui nous indique que cette lettre fut rédigée par la communauté européenne de Tabriz.

Les jeunes musulmans de Tabriz signèrent, à leur tour, une pétition en faveur de Saint Germain : « toute la jeunesse musulmane de Tabriz qui étudie le français, vous prie les mains jointes [...] de nous conserver M. Saint Germain. »⁴⁴⁸ Compte tenu des rivalités entre les Lazaristes et les autres missionnaires chrétiens, et entre écoles françaises et les autres écoles étrangères, la diffusion de cette affaire ne fit qu'augmenter la difficulté des Lazaristes à mener à bien leur œuvre dans la région.

Conscient de sa popularité auprès des musulmans de la ville, Saint-Germain s'adressa encore au supérieur général pour lui annoncer qu'« une petite société de jeunes gens » qui se trouvait « sans guide » après son départ, lui avait fourni les ressources nécessaires pour fonder une école. Le gouverneur de Tabriz ainsi que le « chef des prêtres musulmans »⁴⁴⁹ faisaient partie des donateurs. Cette lettre, ainsi que les pétitions, ne suffirent pas à faire changer d'avis le supérieur. Mais ce refus était loin d'empêcher les jeunes de la ville de persister dans leur demande. Une troisième pétition fut envoyée à Paris le 3 février 1913 par la jeunesse catholique de Tabriz. Vexée que leurs lettres n'aient pas pu éveiller chez le supérieur « le moindre sentiment paternel », elle déclara que la situation de la mission se trouvait aggravée

⁴⁴⁵Dossier 138 e, « Iran : Tauris, Ispahan », Lettre de Franssen adressée au supérieur général, 21 septembre 1912, Archives des Lazaristes, Paris.

⁴⁴⁶Dossier 138 e, « Iran : Tauris, Ispahan », Lettre de la jeunesse catholique adressée au supérieur général, 26 septembre 1912, Archives des Lazaristes, Paris.

⁴⁴⁷Dossier 138 e, « Iran : Tauris, Ispahan », Lettre de jeunes gens de Tabriz adressée au supérieur général des Lazaristes, 29 septembre 1912, Archives des Lazaristes, Paris.

⁴⁴⁸Dossier 138 e, « Iran : Tauris, Ispahan », Lettre de la jeunesse de Tabriz adressée au supérieur général, 30 septembre 1912 Archives des Lazaristes, Paris.

⁴⁴⁹Dossier 138 e, « Iran : Tauris, Ispahan », Lettre de Saint-Germain adressée au supérieur général, 15 octobre 1912, Archives des Lazaristes, Paris.

par le départ de Saint Germain : «Le renvoi déshonorant de monsieur Saint Germain nous pesant trop sur le cœur, nous ne pouvions jamais taire une pareille injustice »⁴⁵⁰.

La jeunesse catholique n'hésita pas à menacer le supérieur général en lui écrivant que pour éviter un prochain scandale, elle se trouvait obligée de porter plainte auprès de la congrégation de la propagande [aujourd'hui la congrégation pour l'évangélisation des peuples] constituée à Rome «qui certainement mettrait fin à toutes ces calomnies et injustices »⁴⁵¹.

L'école des Lazaristes de Tabriz fut aussi bien victime de la rivalité entre ses enseignants que des événements liés à la révolution constitutionnelle. Elle ne connut ainsi pas le même succès que les autres écoles lazaristes d'Iran.

XXII. Le projet d'unification du programme d'études en Iran et les écoles lazaristes

La question de l'unification des programmes d'études des écoles, qu'elles soient iraniennes ou étrangères, est abordée autour de 1915. Les journaux de l'époque rapportent parfois les discussions parlementaires à ce sujet. Ce projet ne devient loi qu'à l'époque des Pahlavis. Or dans les écoles privées, surtout non iraniennes, certains changements dans les programmes et les règlements sont apportés par le gouvernement iranien vers les dernières années de l'époque des Qâdjârs. En atteste ce décret du ministre de l'Éducation adressé au ministre des Affaires étrangères en 1916 :

Jusqu'à aujourd'hui, les ressortissants étrangers qui fondaient des écoles en Iran ne respectaient pas le programme du ministère de l'Éducation. L'autorisation de la fondation d'une école ne sera délivrée aux étrangers que s'ils respectent les règles émises par ce ministère⁴⁵².

Nous avons eu accès à une correspondance « très confidentielle » adressée à Berthonesque, datée du 6 février 1925. L'auteur, inconnu, se plaint du fait que l'enseignement des « langues chrétiennes » dans les écoles des Lazaristes est jugé mauvais et inutile. Les explications données dans la lettre manquent de clarté. Il nous semble que, ordre étant donné d'unifier les programmes d'études des écoles en Iran, il est demandé aux Lazaristes d'adapter

⁴⁵⁰Dossier 138 e, « Iran : Tauris, Ispahan », Lettre de la jeunesse catholique de Tabriz adressée au supérieur général, février 1913, Archives des Lazaristes, Paris.

⁴⁵¹*Idem*.

⁴⁵²Dossier 138 e, « Iran : Tauris, Ispahan », Lettre du ministère de l'éducation adressée au ministre des Affaires étrangères, 1916, Archives du ministère iranien des Affaires étrangères, Téhéran.

leur programme à celui du ministère de l'Éducation iranien. Étant donné que le persan et le français font partie du programme d'études des écoles Lazaristes, les « langues chrétiennes » à supprimer restent l'arménien et le chaldéen. Dans cette lettre, l'auteur refuse strictement la suppression des langues chrétiennes de l'emploi du temps des écoles des Lazaristes car elles sont une « sauvegarde de [la] foi ». Peut-être le gouvernement avait-il demandé que les « langues chrétiennes » soient remplacées par l'arabe car l'auteur précise que, ni dans les écoles missionnaires ni dans celles des Sœurs de la Charité, il n'appliquera jamais cette modification : « J'aimerais mieux donner ma démission que de coopérer directement à la musulmanisation [*sic*] plus au moins tardive, mais certaine, par cette mesure »⁴⁵³.

Nous n'avons pas eu accès à d'autres documents confirmant la demande de la suppression des langues arménienne ou chaldéenne au programme d'études des écoles lazaristes. Mais, si cette modification est demandée, il est intéressant de noter qu'on ne demande pas aux écoles de l'Alliance Israélite de supprimer de leur programme l'enseignement de l'hébreu, que ces établissements proposent en plus de celui du persan et du français.

XXIII. Subventionner les écoles religieuses d'Orient par le gouvernement français

Pour le gouvernement français, les écoles des Lazaristes fonctionnaient comme moyen de diffusion de la langue française en Iran. Parfois, elles étaient plus rentables que les écoles françaises qui dépendaient du gouvernement français, telles que celles de l'Alliance française. En conséquence, dès leur création, elles furent, et notamment celle de Téhéran, sous la protection morale et financière du gouvernement français.

Lors d'une allocution à l'Assemblée nationale en 1900, le ministre des Affaires étrangères, Pichon, déclara que supprimer les subventions aux écoles non laïques françaises en Orient, comme proposé par certains députés qui allèrent, pour certains, jusqu'à demander la laïcisation des écoles d'Orient inaugurées par les Français, serait une erreur. Il était en effet persuadé qu'une école congréganiste, qui est « malgré tout, le véhicule de la pensée française », valait mieux qu'une école dans laquelle la langue française est « mal enseignée », surtout que « les clientèles orientales préfèrent encore l'enseignement congréganiste ». Outre la disparition de plusieurs écoles, celles qui subsisteraient n'auraient « plus aucun lien avec

⁴⁵³ Lettre adressée à un confrère à Tabriz, 1925, Archives des Lazaristes, Paris.

l'Etat français »⁴⁵⁴, qui n'aurait plus sur elle aucun moyen de contrôle. Il est néanmoins décidé lors d'un projet de résolution de « ne plus subventionner en Orient les établissements congréganistes »⁴⁵⁵.

Mais, comme mentionné précédemment, dès leur fondation, les écoles de missionnaires lazaristes furent soutenues par le gouvernement français, et aucun document ne nous indique que ce projet de résolution fut finalement appliqué pour les écoles lazaristes en Iran. Elles furent, en tout cas, jusqu'à la fin de l'époque des Qâdjârs, soutenues par les délégations françaises à Téhéran. Il faut cependant noter que l'aide financière portée aux écoles lazaristes par le gouvernement français fut loin d'être une subvention substantielle et régulière.

Ce soutien fut relevé par certains journaux iraniens. À titre d'exemple, nous nous référons à un extrait d'article rédigé contre la politique pratiquée par le gouvernement français à travers les écoles des Lazaristes en Iran. Cet article fut publié dans le Journal *Hekmat*⁴⁵⁶ [La Sagesse] en 1898 :

Même si la France a chassé les missionnaires lazaristes afin de maintenir l'ordre interne du pays, elle les soutient à l'étranger parce qu'ils lui rendent service dans sa progression politique à l'étranger. C'est grâce à ses missionnaires que la France occupe autant de pays. La moindre contradiction à leur égard entraîne la réaction zélée du gouvernement français. Ce dernier les soutient immédiatement, même si leurs écoles sont maltraitées en France⁴⁵⁷.

L'auteur du journal, qui écrit de nombreux articles à propos des écoles tenues par des missionnaires, définit les Lazaristes comme l'« épée tranchante » du gouvernement français qui s'applique à faire progresser son influence politique et le commerce français dans les pays étrangers. Ce véhicule de progrès pour les Français doit être considéré comme « la peste » par les habitants des pays qui l'accueillent : « les Lazaristes ruinent la foi des gens des pays où ils s'installent. Il sera, ensuite, impossible de les déraciner de cet endroit »⁴⁵⁸. L'auteur défend que c'est en fondant des écoles publiques, tant sous l'action du gouvernement qu'à l'initiative

⁴⁵⁴Bulletin du Comité l'Asie française, n°69, décembre 1906, Page 474.

⁴⁵⁵Bulletin du Comité l'Asie française, n°8, novembre 1901, pages 318-319.

⁴⁵⁶ Sagesse est un journal persanophone publié en Egypte par un iranien.

⁴⁵⁷Hekmat, n° 243, 1898, page 12.

⁴⁵⁸Hekmat, n° 261, 1899, page 2.

du peuple, que les Iraniens arriveront à « élever un mur de fer contre l'attaque des ennemis [missionnaires] »⁴⁵⁹.

Néanmoins, plusieurs documents témoignent que les écoles des Lazaristes ainsi que les écoles des Sœurs de la Charité furent subventionnées par le gouvernement iranien aussi bien que par le gouvernement français. On peut ainsi citer une lettre d'Aristide Chatelet adressée au trésorier général iranien à propos de l'allocation attribuée aux Lazaristes par le gouvernement iranien : « Je vous serais très obligé de vouloir bien donner les ordres nécessaires pour nous faire verser la dernière partie de l'allocation que le gouvernement nous accorde »⁴⁶⁰.

Conclusion

Les missionnaires occidentaux implantés en Iran dès la première partie du XIX^{ème} siècle sont bien accueillis et soutenus par Mohammed Shah (1834-1848), un roi tolérant, ainsi que par les notables des régions où ils s'installent. À l'exception de l'interdiction de prosélytisme auprès des musulmans, ils étaient libres de mener leur action culturelle ou sociale. Profitant de leur situation privilégiée, ils interviennent dans les événements politiques des régions où ils s'implantent. Selon Aristide Châtelet, à Khosrova, les missionnaires agissent « comme les maîtres du village ou plutôt comme représentants du maître du village »⁴⁶¹.

Ils offrent des services éducatifs profitables à la société iranienne, aussi bien aux musulmans qu'aux chrétiens. Mais la communauté chrétienne du pays est profondément divisée depuis l'implantation de ces missionnaires dans le pays. En outre, les activités politiques des missionnaires dans les régions de nord-ouest de l'Iran mettent fin au bon voisinage entre musulmans et chrétiens de la région.

A l'époque des Qâdjârs, le français a une place privilégiée dans l'enseignement. Beaucoup de gens préfèrent envoyer leurs enfants apprendre cette langue dans les établissements tenus par des Français. En ce qui concerne les écoles des Lazaristes de Téhéran, elles jouent un rôle important dans la diffusion de la langue française. Si l'École Saint Louis ne parvient pas à atteindre l'objectif fixé par ses fondateurs lazaristes, à savoir

⁴⁵⁹Hekmat, n° 7, 1899, page 3.

⁴⁶⁰Carton 647, n° 240002429(23-52), Lettre d'Aristide Châtelet adressée au trésorier général, 1915, Archives du ministère iranien des Affaires étrangères, Téhéran.

⁴⁶¹Dossier 137 a, « Iran : Notes pour l'Histoire », Une note sur Khosrova, un rapport d'Aristide Châtelet, 1913, Archives des Lazaristes, Paris.

éduquer de bons catholiques, elle satisfait la demande de la légation de France à Téhéran : enseigner le français à tous. On peut toutefois nuancer le tableau en notant que la gratuité d'enseignement du français pour tous ceux qui le désirent, comme le souhaitait la légation française, n'est pas mise en œuvre par les Lazaristes.

Le Collège Saint Louis est classé parmi les meilleures écoles modernes de Téhéran, malgré toutes les difficultés qu'il connaît : manque de budget, rivalité entre les missionnaires lazaristes, manque de personnel, etc. Les diplômés musulmans de l'école, issus de la couche aisée de la société, sont embauchés dans toutes les administrations. Quant à ses élèves chrétiens, « ils sont nombreux dans les douanes et dans les postes, seules carrières administratives qui leur soient accessibles ».⁴⁶²

La majorité des élèves de l'École Saint Louis étant des enfants de notables de Téhéran et de princes Qâdjârs, ils sont généralement désignés gouverneurs de provinces où d'autres missions lazaristes étaient installées, et se trouvent alors, de par leur éducation, enclins à soutenir ces dernières. L'école de Téhéran permet ainsi à la mission lazariste de rayonner sur tout le pays.

Bien que l'enseignement de la religion y soit interdit, le Collège Saint Louis est connu comme établissement d'enseignement religieux. Toutefois, il est rarement confronté à des problèmes créés par les musulmans, contrairement à l'école de l'Alliance Israélite qui ne bénéficia d'ailleurs jamais de la part des gouvernements français et iraniens d'un soutien comparable à celui que reçu par le Collège.

⁴⁶²Dossier 138 c, « Iran-Téhéran : Journal-Divers », Rapport de Châtelet, 1929, Archives des Lazaristes, Paris.

Chapitre VI

Les écoles de l'Alliance Israélite Universelle en Iran

L'histoire de la communauté juive d'Iran remonte à la destruction du Temple par Nabuchodonosor, vers 586 avant Jésus-Christ, si bien que des juifs soient présents en Iran depuis près de 2700 ans. Au fil des années, et en fonction des dynasties au pouvoir, cette communauté a affronté bien des vicissitudes, de l'expérience de la paix et de la liberté à l'insécurité, aux déplacements et aux conversions forcés. Il s'agit ici d'étudier les évolutions qui touchèrent la communauté juive iranienne du fait de l'implantation des écoles de l'Alliance Israélite Universelle (AIU).

L'Alliance Israélite Universelle est une institution juive qui est fondée en 1860 en France. Elle a pour but de travailler à l'émancipation des juifs, de soutenir les juifs souffrant en leur qualité d'israélites, et d'encourager toute publication menant à ce résultat. Au cours des années, différents comités de l'Alliance sont fondés dans le monde entier. Ces derniers envisagent de sortir la communauté juive de la misère qui l'entoure par le biais de la création d'institutions scolaires. Étant donné qu'un nombre considérable de juifs du Moyen-Orient résident en Iran, près de 65 000, les dirigeants de l'AIU envisagent rapidement de fonder des écoles dans ce pays, projet qui devient effectif en 1898.

L'AIU se donne pour but en Iran, comme ailleurs, le développement social et moral de la communauté juive du pays. Elle se pare pour cela d'un universalisme juif qu'elle fait figurer dans son nom, mais qui n'a pourtant rien d'évident. En effet, les instituteurs de l'AIU arrivent pétris des valeurs issues des Lumières et de la Révolution, et sont des démocrates et républicains convaincus, au moment où, malgré l'Affaire Dreyfus qui débute alors, la République s'est ancrée en France. Face à ces juifs fondamentalement français de l'AIU, la communauté juive d'Iran n'en est pas moins profondément iranienne, et elle apparaît à l'AIU comme orientale, c'est-à-dire en bien des points en retard par rapport à la société modernisée occidentale.

Dès lors l'action de l'AIU en Iran, par le biais des institutions scolaires notamment, appelle question : la lutte contre les avanies subies par les juifs iraniens et l'effort de scolarisation de ces derniers ne s'accompagnent-ils pas d'une volonté de modernisation, c'est-à-dire d'occidentalisation, de la communauté juive d'Iran de la part des agents de

l'AIU ? Il s'agit en effet d'étudier dans quelle mesure l'action de l'AIU en Iran a pu modifier le cadre culturel des juifs iraniens, mais aussi en quoi ses écoles ont pu faire des juifs iraniens des relais et intermédiaires d'une forme de *soft power* des puissances occidentales, et en premier lieu de la France. Car les écoles de l'AIU, de par leur enseignement dispensé dans la langue de Molière, ont joué un rôle très important dans la diffusion du français en Iran. On peut également se demander en quoi les écoles de l'AIU ont servi au changement de paradigme scolaire à l'œuvre en Iran sous les Qâdjârs (1786-1925).

I. Les juifs d'Iran sous les Qâdjârs

Sous la dynastie des Qâdjârs, les minorités religieuses sont sous la coupe du pouvoir religieux dominant, à savoir le clergé chiite. En ce qui concerne les juifs au cours de règne des premiers Qâdjârs, leur condition sociale et politique est désastreuse, ce qui n'était pas nécessairement le cas d'autres minorités⁴⁶³. En raison de la faiblesse du pouvoir de l'Etat central, la minorité juive se trouvait entièrement à la merci des autorités religieuses. Gaspard Drouville, qui voyage en Iran en 1812-1813, nous informe du traitement différencié que reçoivent les juifs iraniens par rapport aux chrétiens.

Les Persans vivent en assez bons voisins avec tous les chrétiens [...]. Tandis qu'ils ont pour les juifs un mépris extraordinaire et qui semble être une à la suite de l'anathème prononcé sur cette race malheureuse et si souvent coupable⁴⁶⁴.

Dans certains cas, les juifs harcelés finissent par l'immigrer ou se convertir. À titre d'exemple on peut se référer aux rapports d'espions britanniques de l'année 1876 :

Haj Mirza Sadegh Khan, l'intendant de la communauté juive, ordonna de punir un juif qui vendait clandestinement du vin. A cause de ce harcèlement le juif se convertit à l'islam⁴⁶⁵.

Par contraste avec ce mépris ambiant, Claude Anet, voyageur français, dresse le tableau de la cérémonie de conversion d'un juif à Hamadan, ville où habitait un grand nombre de juifs⁴⁶⁶, et des honneurs que recevait le nouveau converti :

⁴⁶³ Ainsi les différentes communautés chrétiennes, quant à elles, bénéficiaient de la protection des gouvernements européens. Ces derniers tentaient en effet d'intégrer des dispositions en faveur des chrétiens d'Iran dans les traités négociés avec le gouvernement iranien.

⁴⁶⁴Gaspard Drouville, *Voyage en Perse, fait en 1812 et 1813*, Paris, Librairie nationale et étrangère, 1825, page 112.

⁴⁶⁵Ali Akbar Saeidi Sirjani, *Vaghaye-e ettefaghieh, les rapports des rapporteurs occultes anglais dans les régions du sude de l'Iran* (Majmoue gozareshhay khofieh nevisan-e englis dar welayat-e jonoub-e Iran, az sal-e 1291 ta 1322), Téhéran, Novin, 1983, page 50.

L'abjuration d'un Israélite devient l'objet d'une fête publique. Le Néophyte doit d'abord se purifier par des ablutions, puis, revêtu d'habits somptueux, il est conduit solennellement à la mosquée, où l'Alkound [mulla] lui impose un nom. Ainsi régénéré, il monte un cheval superbement harnaché, et fait une tournée triomphale par toute la ville, précédé de musiciens et suivi d'une foule immense qui le salue de ses acclamations, en lui offrant des cadeaux⁴⁶⁷.

Mais la conversion ne mettait pas fin à leur souffrance : les convertis n'étaient en effet pas considérés comme des leurs par bien des musulmans. Abdo-Allah Mostoufi, membre de la cour des Qâdjârs, se réfère dans son autobiographie à ce vers du poète du XIIIe siècle Saadi, afin de justifier son mépris des juifs convertis : « Ne crois pas qu'un juif devient noble, même s'il martèle avec de l'or une porte en argent »⁴⁶⁸. Ce même vers fut également cité par un médecin musulman afin de discréditer un médecin juif converti qui avait reçu le titre de *Sharif-ol Ateba*, « le noble des médecins ».

A l'époque des Qâdjârs, les juifs ne disposent pas d'une liberté de travail, ni du choix de leur métier, puisque la plupart des professions leur sont interdites. La communauté juive est donc astreinte à certains métiers tels que « colporteurs, porteurs, tisserands »⁴⁶⁹.

Une anecdote également rapportée par Abdo-Allah Mostoufi nous montre à quel point les juifs étaient humiliés, méprisés, et en proie aux vexations :

Haj Ali Akbar khan Farash khalvat [chambellan de la cour] possédait une écurie dans laquelle il y avait beaucoup de puces. Pour les faire sortir de l'écurie, il mit un tapis usé au fond de l'écurie et dès qu'il aperçut un colporteur juif, il lui dit « J'ai un tapis à vendre, va le chercher au fond de l'écurie ». Le colporteur sortit le tapis, et l'étala dans la rue pour en négocier le prix avec Haj Ali Akbar. Mais après bien des négociations, ce dernier dit qu'il refusait de vendre son tapis, et le juif dut le remettre à sa place. Haj Ali Akbar répéta la chose avec une dizaine de colporteurs juifs qui passèrent pendant la journée, et grâce à cette astuce, il nettoya son écurie des puces qui étaient collées au tapis⁴⁷⁰.

Les dirigeants du comité central d'AIU tentent de faire sortir leurs coreligionnaires de cette mauvaise situation. La première apparition de l'Alliance Israélite Universelle en Iran date de l'année 1870, alors que le pays est frappé par une terrible famine, et que l'association

⁴⁶⁶ Hamadan, où se trouvent les mausolées réputés d'Esther et de Mardochée, est un haut-lieu de pèlerinage juif.

⁴⁶⁷ Anet Claude, *Feuilles persanes*, Paris, B. Grasset, 1924, page 232.

⁴⁶⁸ Abdo-Allah Mostoufi, *Ma autobiographie (Sharhe zendeganie man)*, tome I, Téhéran, zawwar, 1981, page 164.

⁴⁶⁹ Ghahraman Mirza Ein ol-Saltaneh, *Mémoires de Ein-ol Saltaneh (Rouznameh-e khaterat-e Ein-ol Saltaneh)*, tome II, Téhéran, Asatir, 1995, page 4968.

⁴⁷⁰ Mostoufi, *Op.cit.*, page 164.

envoi des secours aux juifs touchés⁴⁷¹. A partir de là, l'AIU cherche un moyen d'ouvrir des écoles en Iran. Ce n'est pas chose facile au sein d'un pays où l'introduction d'un système éducatif moderne représente un phénomène nouveau, y compris pour la couche des musulmans aisés. Aussi l'AIU doit-elle faire face à différents problèmes, en premier lieu celui d'obtenir l'accord officiel de l'administration.

C'est en 1873, lors d'un voyage de Naser al-Din Shah en Europe, que l'opportunité se présente aux représentants de l'AIU. Ces derniers remettent au Shah une pétition dans laquelle ils demandent la cessation des persécutions envers les juifs iraniens, ainsi que l'autorisation de créer des écoles de l'Alliance dans le pays. On dispose d'une description de cette audience grâce au compte-rendu préservé du voyage de Naser al-Din Shah :

J'ai reçu en audience M. Crémieux : c'est un député français, un juif, qui a toujours été opposé à Napoléon III, et un orateur extraordinaire [...]. J'ai également reçu le célèbre Rothschild [le baron Gustave de Rothschild] en audience : c'est aussi un juif célèbre et il possède une fortune considérable. Nous avons eu un entretien. Il soutient beaucoup ses coreligionnaires et parlait au nom des juifs d'Iran, demandant qu'on assure leur tranquillité. Je lui ai dit : « J'ai entendu dire que vous-même et vos frères, vous possédiez une fortune de mille korûr [devise iranienne de l'époque]. Je considère que pour vous, la meilleure chose à faire serait de donner cinquante korûr à une nation, grande ou petite, pour lui acheter un territoire afin d'y rassembler tous les Juifs du monde entier, dont vous seriez les chefs. Vous les conduiriez ainsi en paix et vous ne seriez plus errants ni dispersés [...]. » Je l'ai assuré que je protégerai tous les étrangers qui habitent en Iran⁴⁷².

Les mots employés par le *Shah* sont remarquables : les juifs iraniens sont considérés par lui comme « étrangers », ce qui en dit long sur la manière dont la société iranienne d'alors perçoit la communauté juive du pays. Il n'en reste pas moins que cela équivaut à une autorisation de fonder des écoles en Iran, et c'est là pour les fondateurs de l'AIU un succès notable. À la suite de cette autorisation, ils s'appliquent à passer un accord avec Moshir ol-Dowle, le chancelier de *Shah*, qui l'accompagnait en Europe. Selon cet accord, le gouvernement iranien s'engage à soutenir les juifs et les autorisait à créer une école pour laquelle le comité central d'AIU doit choisir un directeur ; au gouvernement iranien de déterminer l'emplacement de cette école. Le gouvernement permet également à trois jeunes

⁴⁷¹ Gérard Israel, *L'Alliance Israélite Universelle, 1860-1960*, Paris, Alliance Israélite Universelle, 1960, page 59.

⁴⁷² Naser al-din Shah Qâjâr, *Journal de voyage en Europe (1873) du Chah de Perse*, traduit par Bernadette Salesse, Paris, Sindbad, 2000, pages 194-195.

juifs iraniens, âgés de treize à quinze ans, de partir en France pour y faire leurs études⁴⁷³. Différents rapports d'espions anglais dans la région du Fars dans les années 1881-1882 nous montrent que les juifs furent « un peu moins dérangés » par les religieux, et davantage protégés par le gouvernement à la suite de cet accord⁴⁷⁴.

Pourtant, il faut presque trente ans de négociations et d'échanges de correspondances pour que l'AIU installe sa première école à Téhéran. Ce n'est qu'en 1898 que Mozafar al-Din Shah accorde son soutien moral et financier à cette école. C'est ainsi qu'il traite la question de création d'une école par l'AIU à Téhéran, dans une lettre adressée au Ministre des Affaires étrangères :

J'ai appris avec satisfaction qu'un certain nombre d'israélites désirant procurer à leurs enfants l'instruction qu'ils ne peuvent acquérir dans d'autres écoles, puisqu'elles leur sont fermées, ont résolu de recueillir quelques dons et d'ouvrir un établissement scolaire où les enfants pauvres et les orphelins apprendront à bénir mon nom selon les principes de la loi de Moïse, à prier pour moi et mon royaume. Je considère les israélites comme mes sujets fidèles et l'école qu'ils veulent fonder pour donner de l'instruction à une partie de mes sujets est utile et profitable à tout le royaume. C'est pourquoi j'ordonne à Nezam ol-Soltan qu'il remette pour cette œuvre une subvention de deux cents tomans⁴⁷⁵.

On peut noter l'évolution qui s'est faite en vingt-huit ans entre Nasr al-Din Shah et son successeur : d'étrangers, les juifs d'Iran sont devenus « sujets fidèles », et le *lobbying* de l'AIU n'est sûrement pas étranger à ce changement de perception.

Le comité central de l'Alliance choisit Joseph Cazès, ancien directeur de l'école de l'AIU de Beyrouth, pour diriger la première école de Téhéran, et il arrive en juin 1898. Dès le début, le directeur de l'école se rend compte de la difficulté de sa mission : il doit faire face aux musulmans traditionalistes d'un côté, et aux rabbins iraniens orthodoxes de l'autre. D'autant que sa tâche ne se limite pas à alphabétiser les enfants juifs, mais est également « d'assurer la sécurité de la population juive »⁴⁷⁶. En effet, la perception des juifs n'a pas évolué à la même vitesse dans les hautes sphères du pouvoir et au sein de la population iranienne, et les juifs demeurent l'objet de vexations quotidiennes.

⁴⁷³ Homa Nategh, Bulletin culturel des Européens en Iran (Karnameh farhangie farangi dar Iran), Paris, Khavaran, 1996, page 117.

⁴⁷⁴ Saeidi Sirjani, op.cit., pages 140 et 157.

⁴⁷⁵ Israël, op.cit., page 60.

⁴⁷⁶ Isaac Barmaïmon, « Aspect de la vie juive en Iran entre 1900 et 1920 », Les cahiers de l'Alliance Israélite Universelle, n°82.

On peut donner un aperçu de la vie des juifs de Téhéran en 1897-1899 à travers les anecdotes compilées dans les mémoires d'Abd ol-Hossein Khan Malek ol-Movarekhin, ainsi que les bulletins de l'AIU. On peut ainsi comparer la façon dont sont traités les juifs téhéranais l'année précédent l'inauguration de première école de l'AIU avec l'année suivante. En mai 1897, la communauté juive de Téhéran doit affronter une situation très difficile : certains *mulla* de Téhéran excitent le peuple contre les juifs sous prétexte qu'un juif avait bu l'eau du *Saghakhaneh*⁴⁷⁷. Le quartier juif est pillé par des traditionalistes, et les ulémas, profitant de la situation causée, imposent aux juifs de coudre de fils rouges le mot *aghia*⁴⁷⁸ sur leurs habits, pour qu'ils soient reconnus des musulmans⁴⁷⁹. Les juifs protestent auprès du gouvernement, mais ce dernier, incapable de faire face aux ulémas, ne fit que remplacer cette étoffe par une médaille argentée portant l'inscription *mousaei*, « juif ». Dans les renseignements qu'il adresse au comité central de l'AIU, Joseph Cazès décrit ainsi les habits des juifs de Téhéran :

Le costume que portent les israélites est tout à fait spécial ; il expose nos coreligionnaires à être immédiatement reconnus et souvent maltraités par les musulmans⁴⁸⁰.

En 1898, l'année de la création de la première école de l'AIU, la situation des juifs s'améliore quelque peu. Mais une nouvelle mésaventure survient dès l'année suivante : le 31 mai 1899 les marchands de tissu musulmans du bazar de Téhéran ferment leurs magasins en guise de protestation contre les merciers juifs qui « faisaient stagner leurs prix »⁴⁸¹. En effet les marchands juifs « se contentaient d'un petit bénéfice »⁴⁸², et leur prix bas attirait la clientèle. Qui plus est leurs épouses démarchaient les clients à domicile, vendaient à bon marché voire à crédit. Les marchands musulmans contrariés portent plainte auprès du chancelier huit jours après la fermeture de leurs magasins. Ils veulent que les juifs, comme précédemment, travaillent comme fripiers, et qu'il soit interdit à leurs femmes de se rendre au domicile des musulmans pour y faire commerce⁴⁸³. Le directeur de l'école de l'AIU tente bien de négocier avec le ministre des Affaires étrangères en faveur des marchands juifs. Mais le

⁴⁷⁷ *Sagha-khaneh*, littéralement « Maison où l'on offre de l'eau », est un endroit respecté par les chiites. Les gens s'y rendent pour placer un cadenas sur la porte du *Saghakhaneh* en faisant un vœu, et ne les ouvrent que lorsque leurs vœux se sont réalisés.

⁴⁷⁸ Un mot d'origine arabe signifiant « étranger ». Selon Malek-ol Movarekhin, l'imposition de l'utilisation de cette rouelle aux Juifs en Iran est faite la première fois à Hamadan sur ordre de Mirza Abd-ollah Mojtahed Hamadani.

⁴⁷⁹ Abd-ol Hossein Khan Malek-ol Movarekhin, *Merat-ol vaghaye mozafari*, tome I, Téhéran, Kasra, 2007, page 60.

⁴⁸⁰ *Bulletin de l'Alliance Israélite Universelle*, n° 23, 1898, page 64.

⁴⁸¹ Abd-ol Hossein Khan Malek-ol Movarekhin, *Op.cit.*, page 390.

⁴⁸² *Bulletin de l'Alliance Israélite Universelle*, 1899, n°24, page 59.

⁴⁸³ Abd-ol Hossein Khan Malek-ol Movarekhin, *op.cit.*, page 392.

gouvernement iranien « entra dans la voie fatale des concessions aux exigences populaires »⁴⁸⁴.

Encouragés par certains *mulla* traditionalistes, les marchands musulmans se rendent au marché afin d'obliger les autres marchands et commerçants à fermer leurs magasins pour aller se réunir à la mosquée du Shah. Le gouvernement, craignant l'action brutale de voyous qui attendent toujours une telle situation pour attaquer le quartier juif, envoie des soldats pour faire garder le quartier juif. C'est le 8 juin que le Shah finit par intervenir en personne. Il télégraphie ainsi à certains ulémas en lien avec les marchands de tissu : « La question des juifs est une question nationale. Faites comme vous le jugez approprié ».

Les ulémas connaissant leur influence énorme sur la masse, profitent bien du pouvoir qui leur est confié : si les marchands voulaient seulement la fermeture des magasins juifs dans le bazar, les mullas mettent en cause la présence même des juifs au sein de la société. Ils leur imposent les règles suivantes :

- interdiction aux juifs de vendre leurs maisons pour aller s'installer dans les faubourgs ;
- défense pour les femmes juives d'aller vendre leurs marchandises chez les musulmans ;
- obligation pour tous les juifs de porter un morceau de tissu rouge sur la poitrine pour qu'ils soient reconnus et distingués des autres ;
- défense aux juifs de quitter leurs maisons pendant les jours pluvieux pour qu'ils ne salissent pas les « purs »⁴⁸⁵.

Même si le Shah n'autorise pas l'application de la totalité de ces règles humiliantes, il ordonne d'imposer aux israélites le port de la rouelle, de raser leurs papillotes, et de limiter leur commerce au quartier juif. Le directeur de l'école de l'AIU déclare au gouvernement qu'il est inconcevable que les juifs acceptent ces concessions humiliantes, et que « chacun est libre de s'habiller à sa guise ». Les marchands juifs, à leur tour, demandent le secours de Mirza Hasan Ashtiani, « un prêtre [*mulla*] influent qui voulut bien faire une déclaration en faveur des israélites. » C'est après l'intervention de ce *mujtahid* que les juifs furent « tranquilles »⁴⁸⁶. Eugène Aubin décrit ainsi la situation améliorée des juifs d'Ispahan en 1905 :

⁴⁸⁴Bulletin de l'Alliance Israélite Universelle, 1899, n°24, page 6.

⁴⁸⁵ Abd-ol Hossein khan Malek-ol Movarekhin, *op.cit.*, Page 394.

⁴⁸⁶Bulletin de l'Alliance Israélite Universelle, 1899, n°24, page 61.

La plupart des avanies antérieurement faites aux juifs sont maintenant choses du passé. Il n'est plus question de rouelle ; les juifs s'habillent comme les autres Persans. [...] Les gouverneurs s'emploient de leur mieux à réprimer les violences contre les juifs⁴⁸⁷.

A l'arrivée des agents de l'AIU en Iran, la situation des juifs en Iran est donc difficile, même si elle est en train d'évoluer avec, bon an, mal an, le concours des autorités, politiques et parfois donc religieuses. Mais il semblerait que l'intérêt porté de l'extérieur aux juifs iraniens ait pu pousser ces derniers à ne plus supporter passivement les humiliations, et à protester auprès des dites autorités : c'est là sans doute un des premiers effets sur la communauté juive d'Iran de l'arrivée des agents de l'AIU dans le pays.

II. Situation de l'éducation au sein de la société juive iranienne, avant l'établissement des écoles de l'AIU

Avant d'étudier le fonctionnement et l'œuvre éducative des écoles de l'AIU en Iran, nous tenterons d'analyser brièvement la situation de l'instruction au sein de la société juive. La majorité des informations utilisées est tirée des bulletins de l'Alliance Israélite Universelle.

Il existait un enseignement rudimentaire dans les écoles dites *talmud torah*, similaires aux *maktab* musulmans : les enfants juifs y suivaient essentiellement des cours religieux « sous la férule des rabbins »⁴⁸⁸. Ces *talmud torah* étaient les seuls lieux d'instruction pour les enfants juifs, où ils apprenaient l'hébreu, le Torah et des prières. Ces *talmudtorah* étaient situés habituellement dans la maison du rabbin ou dans des salles attenantes aux synagogues, et la plupart des élèves qui s'y rendaient étaient des garçons⁴⁸⁹. Les *talmud torah* n'étaient pas présents dans toutes les villes : dans certaines villes, en raison du manque de *talmudtorah*, les enfants « [fréquentaient] le logis de différents rabbins »⁴⁹⁰. Néanmoins les enfants des couches les plus défavorisées étaient privés de ces cours et « [traînaient] les rues »⁴⁹¹, leurs parents n'ayant pas les moyens de payer le rabbin.

Concernant les règlements des *talmud torah*, ces derniers ne différaient pas de ceux des *maktab-khaneh* des musulmans : il n'y avait aucune méthode cohérente d'enseignement ni de règles pédagogiques. Le châtiment corporel et moral était couramment appliqué :

⁴⁸⁷ Eugène Aubin, *La Perse d'aujourd'hui*, Paris, Armand Colin, 1908, page 300.

⁴⁸⁸ Alfred Goldenberg, « André Cuenca, directeur général des écoles Ettehad en Iran », *Les cahiers de l'Alliance Israélite Universelle*, n°8-9, 1994, page 20.

⁴⁸⁹ Jamil Akhjasteh et Mazhar Edway, « La situation de l'enseignement des minorités religieuses à l'époque de Mozafar-ol din Shah, (barresi vaziat va masael amouzeshi aghaliat hay dini dar doreh Mozafar-ol din Shah 1314-1324) », *Payam Baharestan*, 2012, pages 670.

⁴⁹⁰ *Bulletin de l'Alliance Israélite Universelle*, n°22, 1903, page 125.

⁴⁹¹ *Bulletin de l'Alliance Israélite Universelle*, n°27, 1902, page 81.

d'après David Yeroushalemi, le bâton, la sangle et la punition d'isolement régnaient dans les *talmudtorah*⁴⁹².

Le rapport de Léon Loria, directeur de l'école de l'AIU à Téhéran, sur l'équipement d'un *talmud torah* de Kashan, nous donne une image applicable à l'ensemble des *talmud torah* du pays à cette époque :

C'est un réduit de charbonnier, au plafond enfumé. A mi-hauteur des murs, un échafaudage de poutres provenant de métiers hors d'usage, jetés au hasard sur cet enchevêtrement de pièces de bois, une échelle estropiée, des pelles, des seaux, des débris d'instrument ayant servi à la fabrication des tapis⁴⁹³.

En plus de ces *talmudtorah*, des missionnaires établirent des écoles dans les quartiers juifs. Et ils tentèrent d'attirer les enfants des juifs pauvres, en leur faisant des « offres séduisantes »⁴⁹⁴ afin de les faire se convertir.

III. Création de la première école de l'AIU à Téhéran

En 1898, Josèphe Cazès commence en Iran sa mission au nom de l'Alliance Israélite en fondant une école à Téhéran. La première année est avant tout consacrée à faire connaître l'école « des gens qui n'avaient même pas une idée de ce que pouvait être une école »⁴⁹⁵. Il a ainsi pour mission la localisation de l'école et le recrutement des professeurs pour commencer sa tâche. Pour l'enseignement de l'hébreu, il sélectionne deux rabbins « intelligents pouvant être guidés et formés », et il leur apprend les règles grammaticales et phonétiques de l'hébreu. En ce qui concerne l'enseignement du persan, Cazès doit apprendre « les méthodes modernes d'enseignement aux enseignants choisis ».

Les élèves, tous des garçons, sont divisés par groupes, « selon leurs connaissances en hébreu ». Car en dehors de la lecture hébraïque, « ils ne savaient rien »⁴⁹⁶. En juillet 1899, Cazès écrit ainsi au comité central de l'AIU à propos de l'école:

L'école actuellement existante est rudimentaire, à peine formée. Elle contient un certain nombre d'enfants auxquels six professeurs d'une valeur des plus contestables enseignent l'hébreu et le persan⁴⁹⁷.

⁴⁹² David Yeroushalemi, *The Jews of Iran in the nineteenth century*, Leiden/ Boston, Brill, 2009, page 146.

⁴⁹³ *Bulletin de l'Alliance Israélite Universelle*, n°32, 1907, page 80.

⁴⁹⁴ *Bulletin de l'Alliance Israélite Universelle*, n°22, 1903, page 125.

⁴⁹⁵ *Bulletin de l'Alliance Israélite Universelle*, n°25, 1900, page 85.

⁴⁹⁶ *Idem*, page 86.

421 élèves, dont la majorité gratuitement, fréquentent l'école quatre mois après sa fondation. Cazès les divise en neuf classes, dont trois se composent des enfants de six à huit ans. Ces derniers commencent par apprendre l'hébreu sous la direction de trois rabbins. Dès le commencement, Cazès doit s'engager à dispenser un enseignement religieux aux enfants afin de prévenir l'opposition des juifs qui pouvaient considérer les écoles de l'AIU comme des lieux de « destruction des sentiments religieux des enfants »⁴⁹⁸. Des traditionalistes juifs accusent même les dirigeants de ces écoles d'enseigner des notions « non-juives »⁴⁹⁹. D'emblée l'œuvre scolaire de l'AIU se heurte donc aux éléments conservateurs de la communauté juive iranienne, qui voit dans la volonté de modernisation une perte des valeurs juives traditionnelles, voire de la religion elle-même.

Un des éléments de cette modernité d'ailleurs, alors que dans le même temps l'accès à l'éducation moderne était interdit aux filles musulmanes du fait de l'opposition des traditionalistes, est la volonté de Cazès de scolariser également les jeunes filles juives. Dès début de l'année 1899, il fait ouvrir une école de filles, pour laquelle l'Alliance envoie à l'automne Madame Abib, « spécialement chargée de se consacrer à l'école de filles de Téhéran »⁵⁰⁰. Par la suite, chaque nouvelle école de l'AIU en Iran est doublée d'une école pour filles. Probablement sensibilisé à ces questions par la loi Sée de 1880, Cazès a conscience que la modernisation de la communauté juive iranienne doit passer par la scolarisation des filles, futures épouses et mères, qui à leur tour seront les premières éducatrices de leurs enfants.

Or c'est bien à ce rôle d'épouse et de mère que les écoles pour fille de l'AIU préparent les jeunes juives iraniennes. En plus des matières du programme scolaire, les écoles de l'AIU aident leurs élèves filles à se préparer à la vie conjugale. Ainsi des cours de couture sont dispensés, et par exemple Madame Abib installe un atelier de tissage de tapis dans le local de l'école pour que les filles juives puissent avoir « un gagne-pain » : par l'apprentissage d'une activité manuelle traditionnellement associée aux femmes, l'enseignement des écoles de l'AIU vise à maintenir une division genrée des activités professionnelles et intellectuelles, et demeure donc sur ce point relativement conservateur. Une anecdote rapportée par Ein ol-Saltaneh montre cependant la réelle amélioration du statut des femmes juives au sein de la société iranienne grâce aux écoles de l'AIU, en même temps que le rôle de bonne épouse que

⁴⁹⁷Bulletin de l'Alliance Israélite Universelle, n° 23, 1898, page 90.

⁴⁹⁸Bulletin de l'Alliance Israélite Universelle, n°25, 1900, page 87.

⁴⁹⁹ Mehrdad Amanat, *Jewish Identities in Iran*, London /New York, I.B. Tauris, 2013, page 84.

⁵⁰⁰Bulletin de l'Alliance Israélite Universelle, n°24, 1899, page 112.

leur assigne cet enseignement : un aristocrate, Moghtader Nezam, lassé de sa vie conjugale, cherche de quoi susciter du changement dans sa vie ennuyeuse, et entreprend de s'occidentaliser ; il en discute avec Ein ol-Saltaneh, un courtisan, et en conclut qu'afin de devenir *Farangi-maab*⁵⁰¹, il est « obligé » de se remarier avec une femme « connaissant les changements actuels du monde. » D'après lui, les femmes iraniennes « manquaient d'éducation », et il décide d'abord de se marier avec une Arménienne, car « quand on se marie avec une Arménienne, tout devient *Farangi-maab* et bon. » Or, finalement, il décide d'épouser une juive, car « les juives de Téhéran, *celles qui sortent de l'école*, savent parler plusieurs langues. Elles ont tout appris »⁵⁰². Moghtader Nezam ignore probablement en revanche qu'un des principaux objectifs des écoles de filles de l'AIU est de lutter contre la polygamie, ainsi que contre le mariage précoce de leurs élèves.

D'après le bulletin de l'AIU de 1900, l'encadrement de l'école primaire de Téhéran est composé d'un directeur, deux adjoints, deux professeurs de persan, sept rabbins, deux moniteurs et deux domestiques. En ce qui concerne l'école de filles de Téhéran, Madame Abib a à la fois la responsabilité de directrice et d'institutrice ; deux professeurs de persan, un rabbin, deux moniteurs et un domestique complètent l'encadrement de cette école. Il semble que les directeurs, ainsi que les adjoints, étant francophones, prennent en charge l'enseignement du français. Aucun des documents consultés, ne nous montre que le programme d'études des écoles des filles de l'AIU soit différent de celui des écoles des garçons, exceptés les cours de couture et de tissage.

Une fois installés à Téhéran, les représentants de l'Alliance Israélite tentent d'établir des écoles dans les autres régions où habitaient des juifs. L'extension du réseau d'écoles est rapide, de telle sorte qu'en 1903 « l'œuvre comprit cinq groupes scolaires »⁵⁰³ : Téhéran, Ispahan, Shiraz, Hamadan et Seneh.

L'emploi du temps ainsi que le détail du fonctionnement des écoles ne sont pas mentionnés dans les bulletins de l'Alliance Israélite Universelle. Mais de ce que l'on peut lire du rapport de Loria, le directeur de l'école de l'AIU à Téhéran après Cazès, il semble que ces écoles ont bien progressé et réussi. Dans sa lettre datée de janvier 1905, le directeur rapporte la visite de Frédéric D'Apchier, chargé d'Affaires de la légation de France, accompagné de Saugon, secrétaire de la légation :

⁵⁰¹ C'est-à-dire « européenisé ».

⁵⁰² Ghahraman Mirza Ein ol-Saltaneh, *Op.cit.*, tome V, page 3719. Je souligne.

⁵⁰³ *Bulletin de l'Alliance Israélite*, n°28, 1903, page 170.

La visite a commencé par les petites classes. [...] En troisième classe déjà, nos enfants parlent un langage assez correct. [...] L'étonnement de Monsieur D'Apchier [de voir les enfants qui parlaient bien le français] n'a fait que grandir à mesure qu'il passait des petites classes dans les classes supérieures⁵⁰⁴.

Même si elle n'intervient que trente ans après l'accord de principe donné par le Shah, et même si elle se heurte aux conservatismes internes à la communauté juive iranienne, l'implantation de la première école de l'AIU en Iran est donc un succès et entraîne un essaimage rapide dans d'autres régions du pays. Au point de susciter l'intérêt des autorités françaises, qui voient d'un bon œil le développement de l'enseignement du français, et donc de l'influence culturelle de la France, en Iran.

IV. L'enseignement du français dans les écoles de l'AIU

Nous sommes parvenus à consulter le bulletin de notes ainsi que le certificat de fin d'études d'un élève de l'école de l'AIU de Hamadan, Ali Akbar Ebrahim, pendant l'année scolaire 1909-1910⁵⁰⁵. Ce bulletin de notes nous permet de connaître les matières enseignées durant la dernière année scolaire d'une école de l'Alliance Israélite en Iran :

Matières françaises	Note	Autres Matières	Note
Lecture	13	Arithmétique	14
Grammaire	20	Comptabilité	10
Orthographe	08	Géographie	19
Composition	10	Histoire générale	10
Calligraphie	09	Histoire juive	---
Récitation	16	Sciences physique et naturelle	15
Littérature	---	Dessin	07
		Langue hébraïque	---
		Langue persane	20
		Langue arabe	20
Conduite excellent	Classe 17	Rang sur 19 élèves	

⁵⁰⁴Bulletin de l'Alliance Israélite, n°29, 1904, page 89.

⁵⁰⁵Carton 670, n° 297017239, Bulletin de notes d'un élève de l'école d'AIU, 1910, Centre des archives national, Téhéran.

La division entre matières françaises et non-françaises nous montre l'importance de l'enseignement de la langue française au sein des écoles de l'AIU. Le choix du français comme langue principale des écoles de l'AIU est expliqué ainsi par Narcisse Leven, un des fondateurs de l'AIU :

Le français est la langue de l'enseignement parce qu'elle est la plus répandue dans tout l'Orient, et, par là-même, la plus nécessaire de toutes les langues étrangères⁵⁰⁶.

L'enseignement du français prend une grande place dans le programme d'études des écoles de l'AIU en Iran. Ce qui déclenche une protestation de la part du ministère de l'Education iranien, qui insiste sur la priorité d'enseignement du persan, « la langue du pays », par rapport aux langues étrangères. A titre d'exemple, nous nous référons à une correspondance envoyée par le ministère de l'Education au ministère des Affaires étrangères en 1916 à propos du programme d'études de l'école de l'AIU à Kermanshah :

D'après le rapport du bureau de l'éducation de Kermanshah, l'école de l'Alliance Israélite de cette ville ne respecte aucunement la charte officielle pédagogique du ministère de l'Education du pays. Malgré toute l'insistance du bureau de l'éducation de Kermanshah à ce propos, cette école n'a pas exécuté le programme officiel de ministère de l'Education. Bien que trois cents étudiants iraniens fréquentent cette école, elle ne tient pas compte de la langue persane, et en aucun cas, elle n'accepte d'intégrer les formations proposées par le bureau de l'Education. Je vous prie notamment de traiter cette question sérieusement. Et par l'intermédiaire de l'honorable ambassade de la France en Iran, de forcer le directeur de cette école à obéir aux [règles] émises par le ministère de l'Education, pour que dans cette école, au moins, les leçons de persan ainsi que les leçons religieuses soient enseignés selon le programme officiel⁵⁰⁷.

Il existe aussi une autre lettre datée de l'année 1917 issue du ministère de l'Education iranien demandant à son représentant sur place de rappeler « aimablement » au directeur de l'école de l'AIU de cette ville de « prendre au sérieux » l'enseignement des langues persane et arabe dans son école⁵⁰⁸. La pression du ministère de l'Education sur l'ambassade de France à Téhéran à l'égard du programme enseigné dans les écoles de l'AIU provoque, finalement, la

⁵⁰⁶Narcisse Leven, *Cinquante ans d'histoire, l'Alliance Israélite Universelle (1860-1910)*, Paris, Félix Alcan, 1911, page 34.

⁵⁰⁷GH 1334-29-10 (41), Lettre du ministre de l'Éducation adressée au ministre des Affaires étrangères, 1916, Archives de Ministère des Affaires étrangères, Téhéran.

⁵⁰⁸Carton 664, n° 297036862 (2), Lettre de ministre de l'Éducation adressée au ministre des Affaires étrangères, 1917, Centre des archives nationales, Téhéran.

réaction de l'ambassadeur français. Le 31 mars 1920, Charles Eudes Bonin, ministre plénipotentiaire français à Téhéran, adresse une lettre au ministre des Affaires Etrangères iranien au sujet des programmes suivis à l'école de l'AIU d'Hamadan :

J'ai l'honneur d'accuser réception à votre Excellence de sa nouvelle lettre en date du 23 mars dernier, relative aux programmes suivis à l'école de l'Alliance Israélite d'Hamadan. Ainsi que je l'ai exposé verbalement le 10 mars à votre Excellence, je n'avais pas manqué, au reçu de sa première lettre du 25 janvier relative à la même question, de faire vérifier l'exactitude des griefs allégués contre l'école de l'Alliance Israélite d'Hamadan⁵⁰⁹.

Par cette lettre, il tente de convaincre son destinataire que le programme d'études de cet établissement ne diffère pas du programme suivi dans les écoles primaires du gouvernement iranien. D'après cette lettre, le persan, la géographie générale, l'histoire et la géographie de l'Iran, les éléments d'histoire universelle, les leçons de choses, les sciences, le dessin et la gymnastique sont des matières enseignées dans cette école pendant l'année 1920. Nous ignorons toutefois à quelle année d'études ces matières sont relatives dans cet établissement. Il y est écrit que l'enseignement était « presque uniquement » en persan, « dans toutes les matières où la nationalité du personnel enseignant s'y prêta ». Bonin justifie ensuite le choix de l'enseignement du français au sein de cette école :

La seule caractéristique de l'école qui puisse la différencier des autres écoles persanes, est la part plus large donné à l'enseignement du français. Cet enseignement même est une spécialité et l'une des raisons d'être des écoles de l'Alliance Israélite, tout comme l'enseignement de l'anglais caractérise celui des écoles américaines auxquelles des observations à ce sujet n'ont jamais été faites à ma connaissance. J'ai trop souvent eu le plaisir de recueillir, depuis le début de ma mission en Perse, de nombreuses preuves de faveur avec laquelle le gouvernement impérial considérait la diffusion de la langue française pour qu'un instant l'on puisse reprocher à l'école d'Hamadan la part légitime qu'elle réserve à cet enseignement, et je ne doute pas que les explications ci-dessus sont de nature à donner satisfaction au ministère de l'Instruction publique, et à faire preuve de l'attention prise par son représentant d'Hamadan à l'égard de l'école de l'Alliance Israélite de cette ville qui ne cesse au contraire de se maintenir dans les meilleurs termes

⁵⁰⁹Gh 1338-30-28 (5), Lettre du ministre français adressée au ministre des Affaires étrangères, 1920, Archives du ministère des Affaires étrangères, Téhéran. Les citations suivant sont tirés de la même correspondance.

avec les représentants du gouvernement impérial, bien que l'on ne reçoive aucune subvention⁵¹⁰.

Selon le rapport annuel de Néhoraye, le directeur de l'école des garçons à Hamadan, on enseigne les matières suivantes à l'école en 1924⁵¹¹:

Matières linguistiques	Autres matières
Persan	Géographie
Français	Physique
Hébreu	Politique d'Iran
Arabe	Comptabilité
Anglais	Histoire de l'Iran
	Histoire sainte
	Histoire post-biblique

Le tableau ci-dessus montre bien que l'école en question est obligée de changer son programme selon le requête du ministère d'éducation iranien. Outre cette insistance du gouvernement iranien pour que soit portée plus d'attention à l'enseignement du persan, comme étant la langue du pays, et l'enseignement de l'arabe comme étant la langue de la religion d'Etat, les écoles de l'AIU doivent faire face aux juifs traditionalistes. Dès le début de sa création, les enseignants des écoles de l'AIU s'engagent à établir un enseignement sur le modèle français. Or cette attention particulière au français provoque l'opposition de certains parents qui reprochent aux écoles de l'AIU de ne pas apprendre, suffisamment la langue et la culture hébraïque, ainsi que celles du pays. La création d'une organisation sioniste en Iran en 1917 est un autre facteur qui pousse les écoles de l'AIU vers un changement de méthode d'enseignement. Le journal officiel de l'organisation sioniste en Iran, *Ha-Geoulah*, critique les écoles de l'AIU et ceux qui en sortent, « car ces diplômés ne connaissent suffisamment ni le persan pour perpétuer le travail de leurs pères, ni le français pour exercer de nouveaux métiers »⁵¹².

⁵¹⁰gh 1339-30-14 (10), lettre du ministre français adressée au ministre des Affaires étrangères, 1920, Archives du ministère des Affaires étrangères, Téhéran.

⁵¹¹ Rapport sur l'école d'AIU, 1924, Centre des archives nationales, Téhéran.

⁵¹² A. Netzer, « Alliance Israélite Universelle », *Encyclopaedia Iranica*, Vol. I, 2011, p. 893-895.

La politique de « nationalisation des écoles » et d'« unification du programme scolaire » est strictement mise à place avec l'arrivée au pouvoir de Reza Shah Pahlavi en 1925 : le persan est introduit comme la première langue d'enseignement dans toutes les écoles du pays, y compris les écoles étrangères. En ce qui concerne les écoles de l'Alliance Israélite Universelle, elles continuent de fonctionner en vertu du système des « écoles nationales Ittehad »⁵¹³, et respectent les nouvelles règles émises par le ministère de l'Éducation.

Les écoles de l'AIU participent donc largement à la diffusion du français en Iran. La langue d'enseignement est néanmoins un enjeu important pour les autorités, tant iraniennes que françaises, ces dernières comprenant que par le biais de ces écoles se joue une partie de son influence culturelle et politique de la France dans le pays. C'est pour couper court à cela qu'est entreprise la politique de « nationalisation des écoles » de 1925.

V. L'emploi du temps d'une école primaire de l'AIU

Pour connaître plus en détail les matières enseignées au sein des écoles primaires d'AIU, nous produisons ici cinq tableaux d'après le programme scolaire de l'école primaire d'une des écoles de l'AIU pour l'année 1916⁵¹⁴. Chaque tableau représente une classe :

Première classe

	1ère cours	2ème cours	3ème cours	4ème cours
Dimanche	Lecture français	Hébreu	<i>Golestân</i> de Saadi	Hébreu
Lundi	Récitation et orthographe françaises	Hébreu	Mathématiques	Hébreu
Mardi	Rédaction français	-Géographie- orthographe persane	Hébreu	Sciences naturelles
Mercredi	Lecture et orthographe	Hébreu	Grammaire arabe	Hébreu
Jeudi	Grammaire français	<i>Madarej</i> et orthographe persane	Hébreu	Mathématiques
Vendredi	Hébreu	Sciences naturelles		

⁵¹³ Ittehad est un mot arabe signifiant « union ». En effet, le terme « Alliance » ne fut pas remplacé par un nom purement persan, même si ce changement a été fait dans le cadre de « nationalisation des écoles ».

⁵¹⁴ Carton 644, n° 297036862, Programme d'étude de l'école AIU, 1916, Centre des archives nationales, Téhéran.

Deuxième classes

	1ère cours	2ème cours	3ème cours	4ème cours
Dimanche	<i>Golestân</i> de Saadi	Lecture française	Hébreu	Mathématiques
Lundi	Géographie	Orthographe et calligraphie françaises	et Hébreu	Orthographe et calligraphie persanes
Mardi	Mathématiques	Lecture française	Hébreu	<i>Golestân</i> de Saadi
Mercredi	Histoire de l'Iran	Conversation et orthographe françaises	et Hébreu	Géographie
Jeudi	Hébreu	Récitation française	<i>Dabir khaghan</i>	Hébreu
Vendredi	<i>Golestân</i> de Saadi	Hébreu		

Troisième classe

	1ère cours	2ème cours	3ème cours	4ème cours
Dimanche	Hébreu	<i>Akhlagh-e mosavar</i>	Tableau français	Orthographe persane
Lundi	Hébreu	<i>Akhlagh-e mosavar</i>	Orthographe française	<i>Nakhost nameh</i>
Mardi	Hébreu	Mathématiques	Conversation française	Orthographe persane
Mercredi	Hébreu	<i>Akhlagh-e mosavar</i>	Tableau français	<i>Nakhost nameh</i>
Jeudi	Orthographe et calligraphie persanes	et Hébreu	Récitation française	<i>Akhlagh-e mosavar</i>
Vendredi	Révision du français	et Hébreu		

Quatrième classe

	1ère cours	2ème cours	3ème cours	4ème cours
Dimanche	Hébreu	Tableau persan	Calligraphie persane	Tableau français
Lundi	Hébreu	Rudiment du persan	Orthographe persane	Conversation française
Mardi	Hébreu	Orthographe hébraïque	Tableau persan	Orthographe et calligraphie français

Mercredi	Hébreu	Tableau persan	Calligraphie persane	Tableau français
Jeudi	Rudiment du persan	Hébreu	Orthographe persane	Conversation française
Vendredi	Révision du persan	Révision du français		

Cinquième classe

	1ère cours	2ème cours	3ème cours	4ème cours
Dimanche	Hébreu	Tableau français	Hébreu	<i>Akhlagh mosavar</i>
Lundi	Conversation française	Orthographe et calligraphie hébraïques	Hébreu	Rudiment du persan
Mardi	Éthique et orthographe persane	Hébreu	Tableau français	Hébreu
Mercredi	Hébreu	Tableau français	<i>Akhlagh mosavar</i>	Orthographe hébraïque
Jeudi	Hébreu	Conversation française	Rudiment de persans, orthographe persane	Hébreu
Vendredi	Révision du persan	Révision de l'hébreu		

L'*Akhlagh-e Mosavar (Les dilemmes moraux)* est un des premiers livres illustrés publiés comme manuel d'école primaire en Iran, et contient plus de cinquante fables morales. Il est publié en 1909 par Mirza Ibrahim Sani-ol Saltaneh⁵¹⁵, photographe officiel de la cour de Mozafar-ol Din Shah, ainsi que directeur de l'école « nationale » d'Aghdasieh, qui a pour but d'apprendre aux enfants des concepts moraux tels que la bonne conduite, la tolérance, l'honnêteté, des rudiments de théologie, etc. Ainsi s'exprime l'auteur dans l'introduction de son livre :

Entre temps, j'ai eu accès à un livre contenant des fables et des paraboles collectées par des élites européennes pour leurs enfants. Ils avaient illustré des fables pour qu'en

⁵¹⁵Mirza Ibrahim commença ses études de photographie et cinématographie en France. Il est fort probable qu'il se soit inspiré des manuels utilisés dans les écoles françaises pour la publication de son livre.

regardant des images, l'enfant puisse comprendre le message moral de la fable. [...] Il me semblait utile de faire un livre semblable en Iran⁵¹⁶.

Toutes les fables choisies par Sani ol-Saltane sont considérées comme des « chefs d'œuvres des savants religieux ». Chaque fable débute par une illustration qui « facilite la compréhension du texte. » La langue principale de ces fables est l'arabe, mais une traduction en persan ainsi qu'une morale suivent chaque texte⁵¹⁷.

Le *DabirKhaghan* est un livre de rédaction écrit par un des secrétaires du gouvernement, Agha Mirza Mehdi Izedi, surnommé *Dabir Khaghan*. Le *DabirKhaghan* est censé être un livre qui apprend aux enfants les façons de rédiger et de développer un texte. Un autre livre enseigné est le *Nakhostnameh*, un manuel scolaire persan publié en 1905 par Matavoos Khan Melikians⁵¹⁸, un Iranien d'origine arménienne. Ce manuel illustré est composé de trois volumes : à travers ce livre, l'enfant se familiarise avec l'alphabet persan et apprend à lire et à écrire. Le contenu de ce livre inclut diverses notions telles que la culture générale, les sciences sociales, la santé et le comportement social⁵¹⁹.

Selon le bulletin de l'AIU de l'année 1901, l'histoire et la littérature juives sont introduites dans le programme des écoles de l'AIU comme matières obligatoires. Outre l'enseignement de l'histoire hébraïque, l'enseignant est chargé « d'insister sur les œuvres de quelques-uns des grands écrivains et auteurs juifs du Moyen Age et des Temps Modernes, ainsi que de faire ressortir l'influence morale et religieuse qu'ils ont exercés sur leur époque et sur leurs coreligionnaires »⁵²⁰.

Le rapport de l'année 1908 de la mission d'inspection en Orient explique ainsi à propos de l'importance de l'enseignement de l'hébreu dans les écoles de l'AIU :

L'enseignement de l'hébreu ne doit être donné dans nos écoles qu'à titre d'enseignement religieux dans le but de faire connaître aux enfants la religion et d'affermir leur foi. Il ne suffit donc pas pour professer dans nos écoles un enseignement ainsi compris, de bien posséder l'hébreu et d'être excellent pédagogue, il faut encore être un juif très croyant. Or

⁵¹⁶Torfeh Abtahi, « Introduire le livre Akhlag-e Mosavar », *Payam Baharestan*, N°4, 1388, Téhéran, page 589.

⁵¹⁷*Idem*, page 587-590.

⁵¹⁸Après avoir fait ses études dans une école arménienne à Téhéran, il entra dans un collège américain pour compléter ses apprentissages. Il fut ensuite, recruté dans ce même collège en tant qu'enseignant. Il parlait le persan, l'arménien, l'anglais et le français. Il a traduit le Cours élémentaire et progressif de français à l'usage des classes inférieures et moyennes des écoles de D. Margott, qui faisait partie des livres recommandés par le ministère de l'Éducation aux enseignants de la langue française.

⁵¹⁹Édouard Haroutonian, « Nakhost nameh (nakhostin ketab darsi zaban farsi baray noamoozan doreh ebtedaei) », *Fasnameh farhangi Peiman*, n°65, 2012, <http://www.paymanonline.com/>, consulté le 25 octobre 2013.

⁵²⁰*Bulletin de l'Alliance Israélite Universelle*, n°27,1902, page 115.

beaucoup de ceux qui seraient à même de donner un enseignement hébraïque parfait ne sont pas des israélites religieux et voient dans l'hébreu un moyen non pas d'approfondir ou de fortifier la religion, mais de relever la conscience juive *nationale*. Ce ne sont pas des maîtres de ce genre qui conviennent à nos écoles⁵²¹.

On voit bien ici que l'AIU s'oppose aux tendances du mouvement sioniste alors naissant. Malgré une volonté affichée de faire sortir la communauté juive iranienne de sa dite arriération, il ne s'agit en rien de détruire ses sentiments religieux, bien au contraire. Et comme on l'a vu, les rabbins sont nombreux parmi les enseignants. S'adressant aux Juifs comme ceux pratiquant la religion juive, l'enseignement des écoles de l'AIU n'est pas à proprement parler laïc. Peut-être d'ailleurs peut-on également voir ce type de politique comme une concession faite aux rabbins orthodoxes, une forme de pragmatisme nécessaire à une bonne implantation des écoles au niveau local.

Il semble que l'hébreu est enseigné sérieusement dans les écoles primaires de l'AIU dans les premières années de sa création en Iran. Cazès insiste sur l'utilité de l'enseignement de l'hébreu aux enfants juifs iraniens, « non seulement afin de grouper en un seul faisceau toutes les forces de la communauté, mais surtout pour lutter contre le prosélytisme des musulmans et des protestants »⁵²².

Comme il est mentionné dans les tableaux ci-dessus, le dimanche est le premier jour d'école de la semaine. Cela veut dire que le jour férié est le samedi et non le vendredi, le jour férié des musulmans. Cette règle est néanmoins acceptée et respectée par le ministère de l'Éducation iranien.

Ces emplois du temps contiennent également le nom de cinq enseignants de cette école. Le nom de chaque maître est noté en bas de chaque : un certain monsieur Neysan enseigne toutes les matières liées à la langue française. L'enseignement de l'hébreu est partagé entre Mulla Hagh Nazar et Mirza Nour-Allah et Mirza Elyahou. Ces deux derniers, accompagnés de Mirza Abd ol-Rahim s'occupent du persan, de l'arabe ainsi que toutes autres matières.

La durée d'études dans les écoles de l'AIU en Iran est de neuf ans : six ans d'études primaires et trois ans d'études primaires supérieures. Les examens pour l'obtention du certificat d'études primaire et du brevet élémentaire sont organisés par l'école en présence d'un représentant de la légation de France en Iran, et d'un représentant du ministère de

⁵²¹Bulletin de l'Alliance Israélite Universelle, n° 33, 1908, pages 33-34.

⁵²²Bulletin de l'Alliance Israélite Universelle, n° 25, 1900, page 87.

l'Éducation iranien. Cela fut plus ou moins changé avec l'application du programme d'unification des programmes des écoles. A partir de là, les élèves se préparent aux examens officiels du certificat d'études primaires et du brevet élémentaire iraniens.

VI. Les enseignants des écoles de l'AIU

Au début de son œuvre, le comité central de l'Alliance sélectionne des enseignants occidentaux pour diriger les premières écoles d'Orient. Mais la méconnaissance de la langue du pays, les difficultés d'adaptation à la vie et aux coutumes locales en découragent plus d'un. En conséquence, le comité central décide de former des enseignants sur place, au moyens d'une « école normale israélite orientale ». Les élèves de cette école préparatoire sont choisis « après un concours sévère, parmi les sujets les plus distingués des écoles primaires d'Orient et d'Afrique »⁵²³.

D'après les statistiques des écoles de l'AIU dans le bulletin de l'Alliance jusqu'à l'année 1913, nous observons que le directeur et la directrice, ainsi que souvent des adjoints, sont envoyés depuis France, des pays francophones ou sous domination française tel que le Maroc. L'enseignement des matières en français leur incombe logiquement. Les professeurs des matières non-françaises sont eux recrutés parmi les Iraniens. Finissons cette partie avec la citation d'Eugène Aubin, un diplomate français en Iran, qui visite l'école de l'AIU d'Ispahan :

Les professeurs de l'Alliance Israélite Universelle ont le sentiment de leur tâche civilisatrice et le goût de l'apostolat. Leur habitation a généralement fort bon air [...] ; ils sont, par eux-mêmes, un excellent exemple pour la communauté qu'ils ont tâche de relever. Nous devons leur savoir un gré infini d'enseigner soigneusement aux enfants, avec notre langue, les titres que la France s'est acquis auprès de leur race par le fait même de la Révolution. L'Alliance Israélite a su résoudre le difficile problème de créer une mission laïque suffisamment efficace ; c'est un modèle à étudier et à suivre⁵²⁴.

VII. Les diplômés des écoles de l'AIU en France

Bien que les programmes d'études des écoles de l'AIU soient calqués sur ceux des écoles françaises, le certificat de fin d'études des écoles de l'AIU n'est pas équivalent à celui des écoles françaises, et les diplômés de ces écoles ne peuvent pas entrer directement dans les écoles supérieures en France. A ce sujet, nous étudions ici une série de correspondances échangées entre le ministère des Affaires étrangères iranien, l'ambassade d'Iran à Paris et le

⁵²³ Bulletin de l'Alliance Israélite Universelle, n° 26, 1901, page 100.

⁵²⁴ Aubin, *op.cit.*, page 300.

ministère des Affaires étrangères français au sujet d'un certain Soleiman Kalimi, ou Soleiman Khan, juif ayant fait ses études à l'école de l'alliance Israélite en Iran et désirant « être autorisé à se présenter à l'examen d'admission à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr »⁵²⁵. En avril 1911, le ministère des Affaires étrangères iranien adresse une lettre à l'ambassade iranienne à Paris pour que cette dernière « fournisse une aide et un soutien en faveur de Soleiman Kalimi »⁵²⁶. Le 25 avril 1911, l'ambassade d'Iran répond au ministère comme suit :

[En arrivant en France] Soleiman Kalimi a fait ses études dans une école primaire parisienne et il a eu son certificat. Il souhaite continuer ensuite ses études dans l'école supérieure de Saint-Cyr. Or, le certificat de cette école est insuffisant pour qu'il puisse entrer à Saint-Cyr. D'un autre côté, son certificat de fin d'études délivré par l'école de l'AIU ne fait pas partie des certificats valables selon l'accord signé entre notre ambassade et le ministère des Affaires étrangères. C'est la raison pour laquelle, il est confronté à des obstacles⁵²⁷.

D'après le contenu de cette lettre, l'ambassade d'Iran signe un accord avec le ministère des Affaires étrangères, selon lequel le diplôme de certaines écoles iraniennes est reconnu par le ministère de l'Éducation français. Cet accord est fait afin de faciliter les démarches des diplômés iraniens qui envisagent de poursuivre leurs études en France. Mais les diplômes des écoles de l'AIU n'en font pas partie. L'ambassadeur d'Iran tente de négocier avec le ministre des Affaires étrangères pour qu'on reconnaisse le diplôme de l'école de l'AIU délivré à Soleiman Khan. D'après le contenu de la correspondance du ministère des Affaires étrangères français en réponse à l'ambassade iranienne à ce sujet, il nous semble que le contrat signé entre deux pays au sujet de la reconnaissance du diplôme des Iraniens était négociable :

J'ai l'honneur de vous faire savoir, en réponse à la démarche verbale que vous avez effectuée auprès de mon département, que je suis disposé à appuyer auprès de M. le ministre de la Guerre, la requête formée par Suleyman Khan [...]. Toutefois, avant de saisir mon collègue de cette demande et en vue d'en assurer le succès, je crois devoir appeler votre attention sur une communication du ministre de la Guerre dont je vous ai donné connaissance le 16 avril 1909 et qui visait précisément le frère de Suleyman Khan, Karim Khan, ancien élève de l'École du service de santé militaire de Lyon. Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le faire savoir à cette époque, Karim Khan a quitté l'école de Lyon

⁵²⁵1329 gh-36-15 (125), Lettre du ministère des Affaires étrangères adressée à l'ambassade iranienne à Paris, 1911, Centre des archives nationales, Téhéran.

⁵²⁶1329 gh-36-15 (139), Lettre de l'ambassade iranienne à Paris adressée au ministère iranien des Affaires étrangères, 1911, Archives du ministère des Affaires étrangères, Téhéran. *Kalimi* signifie « juif ».

⁵²⁷Idem.

sans effectuer le paiement intégral des sommes dues à l'Etat français pour frais de pension. Vous estimerez, avec moi, qu'il serait impossible de présenter au département de la guerre une demande en faveur de Suleyman Khan, avant que les arriérés de la dette de Karim Khan, son frère, fussent versés au trésor⁵²⁸.

L'ambassade iranienne s'adresse, de nouveau, au ministre des Affaires étrangères iranien par une lettre datée de 28 août 1911. Tout au début de sa lettre, elle se plaint auprès de ce ministère qu'on ne s'occupe pas correctement de la question de droits de scolarités des anciens étudiants iraniens qui ont étudié en France. Ce qui provoque des problèmes pour les nouveaux arrivés. Ensuite, elle aborde le cas de Soleiman :

En ce qui concerne Soleiman Khan, nous en avons discuté avec ses enseignants : ils jugent utile que Soleiman Khan reste encore un an dans son école actuelle pour qu'il se prépare à l'entrée à l'école militaire de Saint-Cyr. [...] Etant donné qu'il convient de prendre des mesures des démarches administratives bien avant la rentrée, j'ai abordé, verbalement, cette question auprès du ministère des Affaires étrangères français. Or, ce dernier a jugé inutile de transmettre cette sollicitation au ministère de la guerre français avant de régler les endettements de Karim Khan. [...] Veuillez informer Monsieur Naylor-Molk [ministre de l'Education] à ce sujet pour que l'on rembourse, le plus tôt possible, les droits de l'école de Lyon. Et pour que l'ambassade puisse acquérir l'autorisation d'inscription de Soleiman Khan à l'école militaire⁵²⁹.

Ces lettres sont révélatrices à plus d'un titre des évolutions causées par l'implantation des écoles de l'AIU en Iran. Elles disent d'abord le niveau d'études atteint par les jeunes iraniens en général, qui sont donc devenus à même de partir faire leurs études en France. Elles disent surtout l'évolution considérable du statut des jeunes juifs iraniens : quelle différence entre les mots de Nasser al-Din Shah à Rothschild, et le cas de ces deux frères juifs soutenus par leur gouvernement pour faire des études militaires en France, et par conséquent appelés à faire partie de l'armée royale ! Pour couronner le tout, ils sont tous deux appelés par l'ambassadeur d'Iran en France *Khan*, c'est-à-dire littéralement « seigneur », titre honorifique qui témoigne de leur ascension sociale, permise par leur passage des écoles de l'AIU.

On constate donc que, bien que dans les écoles de l'AIU en Iran, l'enseignement ait été fait selon les méthodes françaises et en français, ces écoles ne sont pas officiellement

⁵²⁸ 1329 gh-36-15 (142.1-142.2), Lettre du ministre français des Affaires étrangères adressée à l'ambassadeur iranien à Paris, 1911, Archives du ministère des Affaires étrangères, Téhéran.

⁵²⁹ 1329 gh-36-15 (143), Lettre de l'ambassade de l'Iran à Paris adressée au ministre des Affaires étrangères iraniens, 1911, Archives du ministère des Affaires étrangères, Téhéran.

soutenues et reconnues par le gouvernement français. Celui-ci préfère soutenir d'autres écoles françaises en Iran, telles les écoles de l'Alliance Française.

VIII. La fréquentation des écoles de l'AIU par les enfants musulmans

L'action des écoles de l'AIU est, notamment pour l'enseignement du français, si réussie que peu à peu même les musulmans s'y intéressent, de telle sorte qu'ils envoient leurs enfants à ces écoles, ainsi que nous l'avons vu. Lors de son voyage dans la région du Kurdistan, Bassan, le directeur de l'école de l'AIU d'Hamadan rencontre la population juive de la ville de Seneh, qui lui demande l'ouverture d'une école dans cette ville. Elle assure le directeur de l'appui des « autorités civiles et tous les grandes seigneurs de la ville qui désiraient une école, et qui se préparaient à y envoyer leurs enfants pour apprendre le français »⁵³⁰.

En plus de l'efficacité des écoles de l'AIU pour la diffusion de la langue française, l'interdiction de prosélytisme dans le judaïsme rassure les parents musulmans sur le fait que leurs enfants « ne seront pas écartés du bon chemin » en étudiant dans les écoles de l'AIU. Claude Anet, un voyageur français qui a parcouru Hamadan dans les années 1909-1910, écrit à propos des écoles de l'AIU :

Ces écoles sont si bien dirigées que -ô miracle!- les Persans, surmontant les préjugés tenaces et anciens qu'ils ont contre les juifs, finissent par y envoyer leurs enfants. Et la France a ainsi une innombrable clientèle enfantine qui grouille dans les rues étroites des villes persanes [...]. Grâce à l'Alliance Israélite, on parle français jusqu'au fond de la Perse⁵³¹.

Un bon exemple de fréquentation de ces écoles par des élèves musulmans est celui d'Ali Akbar Ebrahim, dont on a conservé le bulletin de notes, comme nous l'avons vu plus haut. Etant donné que les notes concernant l'hébreu et l'histoire juive ne sont pas enregistrés dans son bulletin, il est vraisemblable qu'Ali Akbar Ebrahim, compte tenu par ailleurs de son onomastique, ait été un musulman admis dans l'école de l'AIU. Nous avons eu par ailleurs accès à une autre correspondance, ressemblant à une déclaration sur l'honneur, dans laquelle son auteur décrit son parcours scolaire. Elle a été écrite par un certain Mirza Ali Akbar, fils de Haj Mirza Ebrahim Khan Tehrani. Il est certain que ce Mirza Ali Akbar est ce même Ali Akbar Ebrahim, titulaire du certificat mentionné : la date de naissance, ainsi que la date de

⁵³⁰Bulletin de l'Alliance Israélite, n° 26, 1901, page 63.

⁵³¹Anet, *op.cit.*, page 267-268.

durée d'études notées dans cette correspondance concordent avec celles du certificat. Nous retranscrivons ici une partie de cette lettre, datée de 1911, un an après fin de ces études à l'école de l'AIU :

Je soussigné Ali Akbar, fils de Haj Mirza Ebrahim Tehrani, né en 1302 de l'Hégire [1884] à Téhéran, atteste avoir commencé à apprendre le persan auprès de mon père ainsi qu'avec des tuteurs à domicile. J'ai appris également les rudiments de la langue arabe dans une école ordinaire [*Maktab-khaneh* ?]. Ensuite, je suis allé à Hamadan afin d'étudier à l'école de l'AIU. J'y ai fait six ans d'études où j'ai eu mon certificat de fin d'études préliminaire. [Une fois mes études terminées], j'ai créé à Hamadan une école s'appelant Fattaeieh. Parallèlement, j'ai commencé à enseigner dans une école nommée Mozafarieh. A cause de quelques empêchements, j'ai quitté Hamadan et actuellement, je séjourne à Téhéran⁵³².

Cela implique donc de la part des élèves musulmans le non-respect du repos du vendredi, accepté par les familles qui envoient leurs enfants dans les écoles de l'AIU. La fréquentation des enfants musulmans dans les écoles de l'Alliance Israélite provoque d'ailleurs le ressentiment des traditionalistes et fanatiques. Nous avons consulté une correspondance sans signature et sans date au sujet d'« élèves musulmans qui quittent leurs anciennes écoles pour aller s'inscrire aux écoles de l'Alliance [Israélite] ». D'après cette lettre, une école de l'AIU avait accepté des élèves musulmans d'une autre école :

Il a été prescrit que l'Alliance n'accepte pas des élèves sans authentification du ministère de l'Éducation. Par conséquent, je vous prie de le rappeler, en complément de la lettre précédente aux [directeurs] de l'Alliance à ce propos. Et il est bien évident qu'on ne doit pas inscrire les enfants [musulmans], sans l'autorisation du ministère des Affaires Étrangères et du ministère de l'Éducation dans les écoles de l'Alliance ainsi que dans l'école des États-Unis. Je me suis bien renseigné et je vous dis, secrètement, qu'on enseigne le Torah aux élèves de l'école des États-Unis⁵³³.

Compte tenu du succès des écoles étrangères, y compris des écoles de l'AIU, les parents musulmans changent parfois leurs enfants d'écoles, pour les envoyer dans des écoles étrangères. Pour empêcher cela, le ministère de l'Éducation édicte une loi selon laquelle le changement d'école devrait être contrôlé et autorisé par ce même ministère. A cet égard, les rivaux des écoles de l'AIU se servent parfois de l'arme de la religion pour empêcher l'entrée d'enfants musulmans dans ces écoles, et pour récupérer leurs élèves perdus. Ils n'hésitent pas

⁵³²Carton 670, n° 297017239, Lettre d'Ali Akbar Ebrahim, 1911, Centre des archives nationales, Téhéran.

⁵³³GH 1323-18-12 (5), Lettre concernant les élèves musulmans de l'école d'AIU, Archives du ministère des Affaires étrangères, Téhéran.

à stimuler les sentiments religieux des gouverneurs pour faire progresser leur objectif. Toutes sortes d'accusations sont portées contre les dirigeants de ces écoles.

IX. Les dirigeants des écoles d'AIU au regard des musulmans

De temps à autre, l'action des dirigeants des écoles de l'alliance en faveur des juifs provoque le ressentiment des musulmans traditionalistes. De telle sorte qu'ils tentent de profiter de leur influence auprès des gouverneurs pour évincer ces directeurs. A titre d'exemple, on peut se référer à une correspondance datée de 23 août 1902. Cette lettre ne contient ni le nom de l'émetteur, ni celui du destinataire. Mais, d'après le contenu, il s'agit d'une réponse au télégramme d'un haut responsable au sujet du directeur d'une des écoles d'AIU :

[...] J'accuse la réception de votre télégramme au sujet d'une plainte à propos du directeur de l'école de l'Alliance [Israélite]. [...] Le peuple ne supportera pas que les élèves [juifs ?] de l'école humilient et oppriment les notables ainsi que les enfants musulmans. [...] Il est bien évident que votre grandeur non plus ne sera pas contente de ces comportements. Personne ne s'oppose au gouvernement sur la question de la fondation d'écoles et de l'éducation. Mais il faut une personne sage et compétente soit en charge de cette tâche, quelqu'un qui connaît ses limites, et non pas ce directeur qui est le sujet de reproches y compris de la part de ses propres coreligionnaires⁵³⁴.

A cette lettre est joint le récit une altercation entre le domestique du dit directeur et un musulman. D'après cet ajout, le domestique juif du directeur aurait humilié un musulman et ce dernier se serait dirigé, entouré par « des galopins » vers la demeure de l'auteur de la lettre, manifestement un notable, en criant « au secours ». L'auteur aurait alors tenté de les calmer. Mais, après quelques instants, le domestique arriva, et se comporta « grossièrement ». Afin de « calmer les plaintes de la population », l'auteur frappa et blâma le domestique. Mais le domestique « imbécile » ainsi que le directeur allèrent en retour se plaindre auprès du gouverneur. Les notables juifs, à leur tour, reprochèrent l'acte « imprudent » du directeur. A la fin de la lettre, l'auteur propose comme remède le remplacement du directeur « séditieux »⁵³⁵.

Le nom de la ville où ces troubles eurent lieu n'est mentionné nulle part. Etant donné qu'en 1902 les écoles de l'AIU ne se trouvent qu'à Téhéran, Ispahan et Hamadan, ils ont eut

⁵³⁴GH 1320-k4-p4 (6.5), Lettre concernant d'un dirigeant de l'école d'AIU, 1902, Centre des Archives nationales, Téhéran.

⁵³⁵ Toutes les citations sont tirées de la même lettre.

lieu dans l'une de ces trois villes. Nous avons tenté de nous renseigner à ce propos dans le bulletin de l'Alliance Israélite de l'année 1902. Mais dans la partie consacrée aux écoles de l'Alliance en Iran, aucune mention n'est faite à ce sujet. Mais l'on peut en revanche constater que d'après la liste des personnels des écoles de l'Alliance Israélite en Iran, aucun des directeurs ne fut remplacé durant l'année suivante, en 1903, ce qui indique que la demande du notable cité demeura lettre morte. Cette lettre n'en témoigne pas moins de l'ambivalence que peut revêtir l'action du personnel de l'AIU aux yeux des notables de la communauté juive : l'évolution n'est par encore telle que ceux-ci estiment que des juifs puissent aller se plaindre auprès du gouverneur à égalité avec des musulmans. La fréquentation des écoles de l'AIU par des élèves musulmans montre en tout cas leur réel succès d'un point de vue pédagogique mais aussi social.

Le regard des musulmans envers les dirigeants des écoles d'AIU n'est cependant toujours pas aussi cynique. Certains regardent avec admirations les actions mises en œuvre par les dirigeants français d'AIU en faveur des juifs, et de la société en général. Un personnage ayant visité l'école de filles et de garçons de l'AIU à Ispahan, qualifie Confino, le directeur de l'école, d'homme « noble et compatissant ». Pendant sa visite, il est frappé par la manière « tendre et délicate » avec laquelle les enseignants de l'école professent « d'une manière particulière » le persan, l'hébreu et le français aux enfants⁵³⁶.

Après 1907, les dirigeants de certains d'écoles nationales décident de fournir l'uniforme des élèves dans le but de boycotter les produits russes et anglais et de promouvoir les produits iraniens. L'effort d'un certain Khajeh Elias, directeur français de l'école d'Ispahan de l'AIU est reconnu par un Iranien qui écrit une lettre à ce propos à la rédaction du journal *Adab*. Ce dernier exprime son admirations envers le comportement de « ce français civilisé » qui a « rendu les progressistes heureux en établissant une école qui applique les nouvelles méthodes d'enseignement ». L'auteur de lettre écrit ainsi au sujet de sa conversation avec le directeur de l'école :

J'ai demandé au directeur qui était venu acheter 300 uniformes pour les garçons de l'école d'AIU : « Pourquoi vous êtes venu à Téhéran pour acheter les vêtements iraniens, alors que vous avez un large choix à Ispahan parmi les produits étrangers ? » Il me répondit : « Car nous poursuivons un même but, celui de diffuser le patriotisme et l'altruisme. J'ai voulu vous accompagner et vous soutenir dans cette belle intention [consommer des produits fabriqués dans le pays]. Car ces enfants [juifs] vivent dans ce pays, et mieux vaut

⁵³⁶*Adab*, n°17, 1902, page 3.

donc qu'ils utilisent des produits fabriqués par des gens de ce même pays. Et enfin, pour renforcer le sentiment d'amitié entre musulmans et juifs »⁵³⁷.

X. L'action des dirigeants des écoles de l'AIU envers la communauté juive d'Iran

Les dirigeants des écoles de l'AIU font tout leur possible en faveur de la communauté juive. En cas de mésaventure au sein de la communauté, ils font intervenir les hautes autorités afin d'empêcher un trouble important de naître. A titre d'exemple, nous étudions le cas d'une émotion anti-juive importante, générée par un *mulla* de Shiraz prétendant « être humilié » par un danseur juif dans la rue. Par une lettre datée le 10 juin 1905, M. Veneziani, directeur adjoint de l'école de l'AIU de Shiraz, par ailleurs de nationalité italienne, explique au comité central de l'AIU quel fut son comportement face au trouble suscité :

Mon premier soin fut de solliciter le concours immédiat de M. Graham, consul de l'Angleterre, qui courut accompagner de ses six cavaliers indiens tous armés. Nous nous rendîmes au quartier israélite, pour rassurer la communauté angoissée et pour montrer aux musulmans que les juifs ne seront, désormais abandonnés par personne, comme on le supposait jusqu'à présent. [...] D'un autre côté, j'engageai la communauté à adresser une pétition à son Altesse Impériale, Shoa ol-Saltaneh pour lui exposer ses souffrances continuelles. [...] Il [le gouverneur] la [population juive] soutint chaleureusement, et me donna l'assurance que les fauteurs de désordre seraient sévèrement châtiés⁵³⁸.

Cette action des juifs dirigés par le directeur ainsi que cette bienveillance du gouverneur envers les juifs, enflamme davantage la colère des traditionalistes, notamment contre le directeur : un musulman blesse un juif avec un couteau en disant « qu'il [voulait] se ruer sur les israélites et les massacrer, en commençant par le *reis*⁵³⁹. » Les dirigeants de l'école demandent du secours au nom des juifs de Shiraz auprès de Frédéric d'Apchier, chargé d'affaires français. Il écrit à ce propos à Shoa ol-Saltaneh. Ce dernier répondit que « cet affrontement verbal entre les juifs et musulmans n'a pas autant d'importance ». Le gouverneur accuse, ensuite, les deux enseignants de l'école [Schouker, le directeur et Veneziani, l'adjoint] de s'être exagérément immiscés dans des « affaires internes »⁵⁴⁰. Or, face à la pression des intervenants, le gouverneur réagit finalement : afin d'empêcher qu'une nouvelle agitation se produise, il convainc les marchands de rouvrir leurs boutiques qui

⁵³⁷ *Adab*, n° 27, 1908, page 293.

⁵³⁸ *Bulletin de l'Alliance Israélite*, n° 30, 1905, pages 80-81.

⁵³⁹ Mot d'origine arabe signifiant « chef ».

⁵⁴⁰ Nategh, *op.cit.*, page 156.

avaient été fermées en signe de protestation. Mais les fanatiques, se sentant vaincus, « firent courir le bruit que le directeur des écoles israélites faisait enseigner le Coran à la jeunesse juive ». Le gouverneur diligente une enquête, qui révèle vite que la chose était fausse.

Les traditionalistes, enragés, attaquent alors le quartier juif le 10 novembre 1905. Le directeur demande donc du secours au gouverneur, aux consuls britannique, français et italien. Le gouverneur envoya immédiatement des cosaques et des soldats pour protéger les juifs, et trois musulmans sont tués. Malgré cet incident qui aurait pu se solder par un vaste pogrom, le ministère des Affaires étrangères iranien soutient les juifs. Selon le bulletin de l'Alliance, grâce à cet appui, les écoles sont désormais « tranquilles ». ⁵⁴¹

Néanmoins, nous trouvons dans une correspondance datée de 21 décembre 1905 que Veneziani est considéré par le ministre des Affaires étrangères iranien comme l'instigateur du chaos qui régnait à Shiraz. Dans cette correspondance, le ministre s'adresse à Momtaz ol-Saltaneh, ambassadeur d'Iran en France, en ces termes :

Récemment, des actions inappropriées de certains juifs de Shiraz ont causé l'agitation des musulmans. [...] Monsieur Veneziani, citoyen italien qui rend service aux juifs, rassemble ces derniers chez lui où il crée des troubles. Cette intervention a pour but de faire cesser ces troubles. Des intermédiaires l'ont conseillé, mais en vain. Sur la demande du ministère des Affaires étrangères iranien, l'ambassade d'Italie lui a envoyé des télégrammes pour qu'il ne cause plus de troubles. Mais, il paraît que les conseils de l'ambassade n'ont pas été efficaces et que Veneziani n'en a pas tenu compte. Par conséquent l'ambassade d'Italie nous a écrit qu'elle n'interviendra plus dans les affaires concernant ce directeur. En effet Veneziani est embauché par l'école de l'Alliance française [*sic*]⁵⁴². En conséquence, par cet ordre, demandez au comité central de l'Alliance le renvoi de ce directeur. Et de la manière que vous jugez appropriée, faites en sorte qu'on l'expulse de Shiraz. [...] Si cette personne reste dans cette ville, il est probable que son comportement cause une énorme catastrophe. Une action rapide est demandée à cet égard⁵⁴³.

Le cinq février 1906 l'ambassade de l'Iran répond à cette requête de cette manière :

⁵⁴¹ Bulletin de l'Alliance Israélite, n° 30, 1905, page 86.

⁵⁴² La confusion que fait le ministre entre Alliance française et Alliance Israélite Universelle est intéressante : malgré l'absence de soutien officiel du gouvernement français aux écoles de l'AIU, cela montre combien le gouvernement iranien percevait également celles-ci comme un moyen pour la France d'asseoir son influence culturelle dans le pays.

⁵⁴³ gh 1323-4-7_1 (85), Lettre du ministre des Affaires étrangères adressée à l'ambassadeur de l'Iran à Paris, 1905, Archives du ministère des Affaires étrangères, Téhéran.

[...] au cours des procédures enclenchées à la suite de cette démarche, il est apparu que le directeur mentionné a été recruté par l'école de l'Alliance Israélite non par celle de l'Alliance Française. Quoi qu'il en soit, le nécessaire a été fait de la part de l'ambassade : le responsable de leur institut [l'Alliance Israélite] est venu immédiatement à l'ambassade. Il m'a promis de le [Veneziani] licencier. Or, je ne me suis pas contenté d'une promesse verbale et je lui a demandé de s'engager à renvoyer ce directeur de Shiraz. Je vous envoie par le même courrier son engagement officiel. Il m'a montré une lettre qu'on lui envoyée de Shiraz⁵⁴⁴, et il m'a demandé de soutenir les juifs. Je vous demande donc d'ordonner les démarches utiles à cet égard. Veuillez m'envoyer une réponse à cette requête pour que je puisse rassurer le comité central de l'Alliance Israélite. Sachez que ce comité n'a pour but que d'éduquer les israélites⁵⁴⁵.

D'après une correspondance de ministère des Affaires étrangères datée de mars 1906 envoyée à Monsieur Loria, le directeur de l'école de l'AIU à Téhéran, nous pouvons constater que le gouvernement iranien ne cesse pas de demander le renvoi de Veneziani :

Il y a quelques jours, vous êtes venu au ministère des Affaires étrangères pour nous annoncer, de la part du comité central de l'AIU, le licenciement et le départ de Monsieur Veneziani de Shiraz. Or nous continuons de recevoir des plaintes sur sa mauvaise conduite en tant que directeur de l'école. Si vous n'avez toujours pas envoyé l'ordre de licenciement, révoquez-le immédiatement par télégramme⁵⁴⁶.

A la fin de sa lettre, il met en garde Monsieur Loria contre les conséquences du séjour prolongé de Veneziani, « qui abuse incessamment et qui entraîne des danger pour les juifs de Shiraz ». D'après la liste du personnel de l'Alliance Israélite de l'année 1906, en ce qui concerne l'école de Shiraz, il apparaît que non seulement Veneziani, mais aussi Schouker, le directeur de l'école, sont remplacés : Veneziani l'est par un certain Lahana, qui était le directeur adjoint de l'école d'Ispahan en 1905, alors qu'Homa Nategh évoque le départ définitif de Schouker d'Iran suite aux troubles mentionnés⁵⁴⁷.

L'affaire montre en tout cas clairement à quel point la manière dont les autorités iraniennes considèrent les juifs d'Iran a évolué avec l'implantation des écoles de l'AIU : si les sentiments antijuifs persistent au sein de la population, les autorités envoient désormais la troupe pour protéger les juifs lors des émeutes, même si elles agissent sous pression.

⁵⁴⁴ Nous supposons qu'il s'agit de la lettre de 10 juin de Veneziani adressé au comité central.

⁵⁴⁵ GH 1324-08-12 (10), Lettre de l'ambassadeur de l'Iran à Paris adressée au ministère des Affaires étrangères, 1906, Archives du ministère des Affaires étrangères, Téhéran.

⁵⁴⁶ QH 1324-13-2 (77), Lettre du ministère des Affaires étrangères adressée au directeur de l'école d'AIU, 1906, Centre des archives nationales, Téhéran.

⁵⁴⁷ Nategh, op.cit.

Précisément, dès lors que les agents de l'AIU, eux-mêmes étrangers, font appel aux consulats occidentaux, c'est bien une pression et une ingérence étrangères que dénonce le gouvernement iranien, qui n'apparaît pas dupe du fait que l'influence culturelle occidentale, qui passe par les écoles de l'AIU, peut se muer en influence politique et en levier d'intervention dans les affaires internes de l'Iran.

Il arrive même que les dirigeants des écoles de l'AIU soient l'objet de plainte de la part des juifs iraniens eux-mêmes. Cela peut être notamment en raison de différences culturelles entre la communauté juive iranienne et les dirigeants européens des écoles de l'AIU. Ils connaissent ainsi une forte opposition de la part des rabbins orthodoxes qui les accusent de ne pas porter assez d'attention à l'enseignement religieux. Nous avons eu accès à une pétition signée par des juifs du Kurdistan contre le directeur de l'école de l'Alliance Israélite de Seneh. Cette correspondance en elle-même est tout à fait remarquable : en effet, les signataires, en l'occurrence, s'opposent au directeur pour une raison autre que l'enseignement religieux ou une quelconque incompréhension d'ordre culturel ; elle est d'ordre politique :

Cela fait trois cent ans que le peuple juif s'est installé dans la région du Kurdistan et depuis, nous étions des sujets loyaux, honnêtes et fidèles à ce gouvernement honorable. Il y a trois ans un organisme de bienfaisance de l'Alliance française⁵⁴⁸ envoya un enseignant nommé Hochberg afin qu'il établisse une école pour les enfants juifs. Et nous les pauvres, avons soutenu et assisté cette école au-dessus de nos moyens. Les enfants s'occupèrent de leurs études au cours des trois années passées. Mais, il y a dix mois, Monsieur Hochberg fut remplacé par un certain Monsieur Hayon. Il s'agit d'un jeune ignorant qui se permet de faire des interventions politiques au sein de la communauté juive. Ces interventions mettent en question la fidélité et l'honnêteté de vos serviteurs. A titre d'exemple, la semaine dernière, il a envoyé quelqu'un auprès des notables et des patriarches de la communauté pour qu'il nous fasse signer, par la force et l'humiliation, un papier. La population a répondu, unanimement, qu'elle ne ferait rien en dehors de son obligation d'obéissance à l'Etat. Il y a deux jours, il a rabaisé de nouveau certains des notables. Il nous menace. Afin d'empêcher ces interférences, nous nous sommes adressés à Vous, au bureau de courtage. Vous l'avez convoqué et conseillé. De façon inutile ! Il a fermé l'école et il nous demande l'argent en surplus, alors qu'on a déjà payé, d'avance, les droits de scolarité des enfants. Nous avons les factures. Maintenant, pour l'amour de Dieu et pour la grandeur de la couronne et du trône de sa Majesté le roi des Iraniens, ordonnez

⁵⁴⁸ En fait, là encore, de l'Alliance Israélite Universelle.

qu'on le remplace par quelqu'un d'autre pour que ces pauvres enfants juifs ne soient pas déformés et que notre obéissance ne soit pas en cause non plus⁵⁴⁹.

Ce qui ressort à première vue de cette pétition, c'est bien la distance culturelle entre une communauté juive d'Iran, qui voit sans doute dans l'expression et la constance de sa loyauté envers le Shah le gage de sa sécurité, ou bien alors dont les notables, inquiets pour leur positions, s'avèrent sincèrement conservateurs, et un envoyé européen de l'AIU, aux idées libérales qui effraient.

L'élément politique apparaît d'autant plus clairement dans les motifs de rédaction de cette pétition lorsqu'on prend garde à la date de rédaction de celle-ci : elle est datée du 18 juin 1906, treize jours après la signature de la constitution par Mozafar al-Din Shah Qadjar⁵⁵⁰. La référence aux « interventions politiques » d'Hayon doit sans doute être vue comme une tentative de celui-ci de sensibilisation de la communauté juive locale aux enjeux politiques nouveaux nés avec la révolution constitutionnelle. Et le passage du régime à une monarchie constitutionnelle est peut-être perçu avec inquiétude de la part des juifs locaux, qui peuvent craindre qu'une adhésion aux idéaux nouveaux passe pour une forme de désobéissance à la couronne.

Il faut dire, afin d'expliquer le contexte local, que les notables conservateurs kurdes, les grands propriétaires terriens ou les grands commerçants liés à la Russie, s'opposent de fait au régime constitutionnel iranien dès le début du mouvement, du fait même de l'opposition du gouvernement russe. Or une grande partie du commerce de la région du Kurdistan « était monopolisé » par des marchands juifs, qui avaient « de solides liens commerciaux avec les marchands russes »⁵⁵¹. Ce changement de régime touche donc leur propre intérêt économique, d'où leur opposition générale aux mouvements révolutionnaires.

Nous ne sommes aucunement informés à ce propos par le bulletin de l'Alliance Israélite. Mais le nom de Hayon n'est par la suite plus indiqué dans la partie consacrée aux noms des dirigeants des écoles de l'AIU en Iran. Cela peut vouloir dire qu'Hayon aurait quitté le pays définitivement.

⁵⁴⁹GH 1324-k3-p15 (141), Pétition des Juifs de Seneh adressée à Mojarab ol-Dowleh, courtier du ministère des Affaires étrangères, Centre des archives nationales, Téhéran.

⁵⁵⁰ Les notions de « démocratie », de « libéralisme », ou de « modernité », tardèrent à se diffuser dans certaines régions périphériques, tel que Kurdistan dont la population était majoritairement rurale, voire nomade. La nouvelle des événements de la révolution constitutionnelle n'y parvinrent ainsi que près de neuf mois après la signature de constitution.

⁵⁵¹ Mohammad Kalhor, « La révolution constitutionnelle et la crise politique au Kurdistan (Mashrouteh va bahran siasi kordestan) », *Zamaneh*, n° 47 : <http://www.zamane.info/1390/05/>, consulté le 8 septembre 2015.

XI. Les écoles de l'Alliance Israélite Universelle et les missionnaires

L'histoire des écoles de l'Alliance Israélite est, dans certaines villes, intimement liée aux établissements d'enseignement missionnaires. Ainsi à Ispahan, où les dirigeants de l'école de l'AIU doivent rivaliser avec les missionnaires pour obtenir l'inscription des enfants juifs dans leur école.

Les juifs d'Ispahan étaient installés dans le quartier dit *Joubareh*. En 1889, les missionnaires protestants arrivent dans ce quartier afin de fonder des écoles pour les enfants juifs, et en créent effectivement deux. La direction de ces écoles est confiée à Mirza Nour-Allah, un juif iranien converti au protestantisme⁵⁵². Il a pour la mission d'attirer les enfants des juifs pauvres dans ses écoles, dans le but de les convertir au protestantisme. Dans une lettre adressée à l'ambassade de la France, Confino, le directeur de l'école de l'AIU d'Ispahan, décrit en ces termes les offres proposées par les missionnaires anglais aux juifs : « répandre l'or à pleines mains, établir des hôpitaux pour les femmes et pour les hommes où tout le traitement et les médicaments sont gratuits, fournir tout le matériel scolaire des enfants, aller chez les juifs afin de soudoyer les parents »⁵⁵³. Les rabbins, incapables d'empêcher les juifs d'envoyer leurs enfants à ces écoles, s'adressent à Agha Najafi, le grand *mujtahed* de la ville. Ce dernier arrive à obtenir du gouvernement l'ordre d'expulsion de Mirza Nour-Allah⁵⁵⁴. Par la suite, les écoles protestantes restent fermées pendant trois ans. Mais l'idée de les rouvrir demeure dans l'esprit des missionnaires. Le projet est notamment soutenu par le ministère des Affaires étrangères britannique, ainsi que par les missionnaires britanniques à Téhéran. Ces écoles sont bel et bien un enjeu politique fort pour les puissances européennes. Leurs écoles sont ainsi rouvertes sous la direction de Garland, envoyé depuis Téhéran en 1894.

L'arrivée des représentants de l'AIU à Ispahan crée des conflits entre ces derniers d'une part et les missionnaires installées au quartier juif d'autre part ; car les écoles des missionnaires perdent leurs « clients »⁵⁵⁵ juifs, qui vont s'inscrire aux écoles de l'AIU. Plus les actions des écoles de l'AIU ont de réussite, plus, de fait, elles sont l'objet de l'hostilité des

⁵⁵²Selon les rapports des informateurs anglais, il arriva en la suite de Shiraz en mars 1890, mandaté par le gouvernement britannique avec mission de « collecter des informations sur la situation de la vie des juifs. » page 356.

⁵⁵³ gh 1326-3-10 (73), Lettre du directeur de l'école d'AIU adressée à la légation française à Téhéran, Archives du ministère des Affaires étrangères, Téhéran.

⁵⁵⁴Bulletin de l'Alliance Israélite Universelle, n° 26, 1901, page 58.

⁵⁵⁵ Lettre du directeur de l'école d'AIU adressée à la légation française à Téhéran, Archives du ministère des Affaires étrangères, Téhéran.

missionnaires. Aucun effort n'est négligé par ces derniers pour empêcher le succès croissant des écoles de l'AIU. L'entrée des enfants musulmans dans les écoles des Alliances Israélites provoque davantage encore l'insatisfaction des missionnaires britanniques⁵⁵⁶. De telle sorte qu'ils font intervenir Agha Najafi⁵⁵⁷ et Zel-ol Sultan, le gouverneur d'Ispahan, contre les écoles de l'AIU : ceux-ci signent un décret selon lequel il est interdit aux musulmans d'accéder aux écoles de l'AIU. Mais cette interdiction est levée peu de temps après. Selon Confino, les musulmans étaient convaincus que les enseignants de l'AIU n'avaient aucun intérêt à faire du prosélytisme.

En 1902, à l'instigation de Confino, il est annoncé dans la synagogue d'Ispahan qu'il est désormais défendu aux juifs d'inscrire leurs enfants dans les écoles missionnaires. Sir Arthur Harding, ministre plénipotentiaire anglais, s'oppose à cette interdiction en envoyant une lettre à Confino, dans laquelle il avertit le directeur des conséquences de cette décision : à savoir la renonciation de la légation britannique à soutenir les juifs en Iran, ainsi qu'une plainte portée contre Confino auprès du comité central de l'AIU et de l'Anglo-Jewish Association⁵⁵⁸.

D'après Confino, des enjeux politiques président à tant de pression de la part des Britanniques envers les écoles de l'AIU. Dans son rapport publié dans le bulletin de l'AIU, il écrit ainsi :

Deux influences sont en jeu [à Ispahan] : Anglais et Russes sont en prise. Les Anglais ont cru, bien à tort certainement, qu'en retirant les élèves juifs des écoles congréganistes, nous faisons sciemment et volontairement le jeu des Russes. Mais, le comité central sait fort bien qu'en arrivant à Ispahan, notre premier soin a été d'adresser un rapport à l'Anglo-Jewish Association pour démontrer la nécessité d'introduire la langue anglaise dans nos écoles. On ne pouvait guère s'attendre à voir la politique s'introduire dans cette question⁵⁵⁹.

⁵⁵⁶ Dans une lettre envoyée à l'ambassade de la France, Confino considère Preece, le consul de Grande-Bretagne comme responsable principal de l'émission de cet ordre. C'est ainsi qu'il s'exprime à ce propos : « l'entrée des enfants musulmans dans nos écoles fut le sujet de mécontentement des Anglais. Et Monsieur Preece, alla en personne auprès du gouverneur ainsi qu'Agha Najafi, afin de récupérer l'ordre d'interdiction ». Compte tenu de la rivalité culturelle des Français et des Anglais à Ispahan, il semble que Confino ait essayé d'attiser le ressentiment de la légation française à l'encontre des Anglais, et d'en tirer avantage pour les écoles de l'AIU. A l'appui de cette hypothèse, on peut se référer à la fin de la lettre mentionnée ci-dessus : dans un passage où Confino introduit la statistique des enfants juifs étudiant dans les écoles des missionnaires anglais, il n'hésite pas à mentionner également le nombre des étudiants arméniens les fréquentant, rapporté au nombre d'Arméniens convertis au protestantisme.

⁵⁵⁷ Ce même *mojtahed* qui, auparavant, avait obtenu du gouvernement le départ de Mirza Nour-Allah.

⁵⁵⁸ Nategh, *op.cit.*, page 136.

⁵⁵⁹ Bulletin de l'Alliance Israélite Universelle, n° 29, 1904, page 61.

Selon l'ambassade de France en Iran, l'action des écoles de l'AIU dans le pays est satisfaisante « à condition que les Anglais ne les perturbent pas »⁵⁶⁰. En effet, même si pour Confino il est hors de question que l'Alliance Israélite se mêle d'affaires politiques, au regard de l'ambassade française cet institut peut être utile dans le cadre de la rivalité franco-britannique.

Quoi qu'il en soit, non seulement les missionnaires ne laissent pas le champ libre à l'AIU, mais encore ils se servent des convertis contre ses écoles. En effet, les nouveaux convertis « cherchèrent à nuire à leurs coreligionnaires par tous les moyens possibles »⁵⁶¹. Par exemple, Ibrahim Dardashti, un des convertis protégés par Agha Najafi ainsi que par Garland, fait tout pour persécuter les juifs ainsi que pour empêcher l'établissement des écoles de l'AIU à Ispahan. Le directeur de l'école de l'AIU doit par conséquent faire face aux tentatives de sabotage de Dardashti ; le directeur de l'école réussit à manœuvrer pour obtenir que Dardashti soit exilé à Téhéran, « par l'aide et l'intervention d'Albert de France »⁵⁶², envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire français. Mais Dardashti fait son retour à Ispahan en 1904 et reprend ses harcèlements envers les juifs.

Nous avons eu accès à la traduction persane de lettre du directeur de l'école de l'AIU à Ispahan écrite à l'ambassadeur de France sur cette question. Après avoir donné un historique de ses relations avec les missionnaires anglais, il demande le secours de l'ambassade pour éloigner Dardashti d'Ispahan :

[...] Malgré l'opposition des missionnaires, le comité central de l'AIU m'a soutenu et encouragé face à eux. Car, bien que juifs, nous sommes Français. [...] Peu importent les sabotages des missionnaires, je suis rassuré de votre protection. Il faut demander auprès du gouvernement iranien, de quelque manière que ce soit, le renvoi de Dardashti, qui est le principal agitateur des missionnaires. Tant que cette personne sera parmi nous, il y aura à craindre de lui. En ce cas, nous serons dans l'impossibilité d'assurer la mission qui nous est confiée. Dans la mesure où Dardashti est soutenu par Zel ol-Soltan [gouverneur

⁵⁶⁰ Nategh, *op.cit.*, page 318.

⁵⁶¹ Bulletin de l'Alliance Israélite Universelle, n°26, 1901, page 58. A la page 70 du même numéro, Bassan, le directeur de l'école de Hamadan écrit : « Les convertis sont plus cruels que les musulmans eux-mêmes. Vivant dans le quartier juif, ils rapportent le moindre incident aux agents de l'autorité civile ou au prêtre qui les protège ».

⁵⁶² gh 1322-4-7_1(32), Lettre du directeur de l'école d'AIU adressée au ministre français à Téhéran, Archives du ministère des Affaires étrangères, Téhéran.

d'Ispahan et frère de Shah], la survie de nos écoles dans cette ville est difficile. Sauvez-nous, par tous les moyens possibles, du mal de ce corrompu⁵⁶³.

Le nom du directeur de l'école n'est pas non plus mentionné. Toutefois, étant donné que le contenu de la lettre est quasi-entier compatible avec le rapport de bulletin de l'AIU écrit par Confino, nous pouvons estimer que cette lettre fut rédigée par ce dernier.

La lettre de Halfou, le nouveau directeur de l'école d'Ispahan, adressée au comte D'Apchier le Maugin, montre que l'affaire Dardashti n'est toujours pas réglée le six août 1905 :

Ibrahim Dardashti est entré à Ispahan (pendant son absence, son frère continua à nous harceler). J'ignore si l'ambassade a permis son retour ou non. Dès son retour, il a renouvelé sa mauvaise conduite. A titre d'exemple, hier, il a fait signer par des passants une déclaration sous serment que la maison de Monsieur Lahana, [l'adjoint de l'école de l'AIU] a été, il y a deux cents ans, une mosquée. [...] Monsieur Lahana vous a écrit plusieurs fois, et Monsieur Nicolas lui a répondu que l'ambassade traitera et négociera le sujet. Or, le résultat nous est inconnu. [...] Je vous prie d'intervenir et de nous soutenir. Peut-être par votre intervention, les frères Dardashti, qui souhaitent la fermeture de nos écoles, seront punis. Si cela est possible, faites en sorte qu'on les expulse. Monsieur Cherkin [consul français à Ispahan] a écrit à ce propos à Fath-ol Molk, le fonctionnaire chargé d'administrer d'Ispahan⁵⁶⁴.

Nous n'avons pas eu accès à la lettre adressée à Fath-ol Molk par Cherkin. Mais d'après la lettre de ce dernier envoyée à d'Apchier, nous constatons que Fath-ol-Molk évite de donner une réponse définitive au consulat. Or Cherkin estime que Rokn-ol-Molk, lieutenant-gouverneur « compte soutenir le coupable ». Il ajoute dans cette lettre datée de 8 août 1905 qu'il « est capable de punir le coupable au consulat, mais qu'il craint la révolte des musulmans contre les écoles de l'AIU »⁵⁶⁵.

Nous avons pu consulter une correspondance sans date et signature adressée à Moshir-ol-Dowleh, le ministre des Affaires étrangères, qui rappelle au ministre qu'Ibrahim Dardashti est une connaissance : « Il est ce même Mula Basir qui est venu vous rendre visite pendant son séjour à Téhéran »⁵⁶⁶. L'auteur ajoute ensuite qu'il enverra Dardashti à Téhéran

⁵⁶³gh 1322-4-7_1 (35), Traduction en persan de lettre du directeur de l'école d'AIU adressée à la légation française en Iran, 1904, Archive du ministère des Affaires étrangères, Téhéran.

⁵⁶⁴ Lettre du directeur de l'école d'AIU adressée au ministre français à Téhéran, 1905, Archives du ministère des Affaires étrangères, Téhéran.

⁵⁶⁵gh 1323-4-7_1 (32), Lettre du consul français à Ispahan adressée au ministre français à Téhéran, 1905, Archives du ministère des Affaires étrangères, Téhéran.

⁵⁶⁶ Lettre concernant Ebrahim Dardashti, Archives du ministère des Affaires étrangères, Téhéran.

accompagné par Fath ol-Molk pour que le ministre traite son cas « comme il l'entend »⁵⁶⁷. La lettre de remerciements du Chef de la communauté juive d'Ispahan, adressée au ministre des Affaires étrangères iranien indique que les efforts donnèrent, enfin, le résultat souhaité ; Dardashti est, à nouveau, renvoyé d'Ispahan⁵⁶⁸.

En ce qui concerne l'école de Garland, elle est mentionnée dans la liste des écoles du quartier *Joubareh* en 1911. Quatre-vingt-seize filles et quatre-vingts garçons y étudient, d'après cette liste dressée par le ministère de l'Education iranien⁵⁶⁹. Les chiffres progressent par rapport à la statistique de Confino en 1904 : quarante-trois filles et trente-huit garçons. Mais on ignore si tous les étudiants de cette école en 1911 étaient juifs ou non.

XII. La situation des juifs après la révolution constitutionnelle en Iran

Il est utile d'établir un résumé historique de la situation des juifs iraniens après la révolution constitutionnelle de 1906. À la suite de la signature de la constitution par Mozafar al-Din Shah en juin 1906, la première assemblée nationale se réunit en octobre 1906. Néanmoins le bon fonctionnement de l'assemblée est contrecarré par la mauvaise volonté de Mohamad Ali Shah, successeur de Mozafar al-Din Shah, et par les manœuvres de certains courtisans ainsi que des ulémastraditionalistes. L'égalité entre minorités religieuses et majorité musulmane est l'un des premiers sujets abordé par les députés : un comité désigné par l'assemblée fut chargé de la rédaction de ce qui devait être le premier amendement de la constitution, allant dans ce sens. Il subit néanmoins l'opposition vigoureuse de certains *mulla*. Le Shah qui voit son pouvoir monarchique en danger, annonce qu'il ne signera pas cet amendement « avant qu' [il] soit confirmé par les *mujtahed* de Najaf »⁵⁷⁰.

C'est le 7 novembre 1907 que la huitième clause de la constitution est approuvée et signée par le parlement ainsi que par le Shah. Selon cette clause, dite « loi d'égalité des religions », tous les Iraniens, y compris ceux issus des minorités religieuses, sont considérés comme égaux face aux droits coutumiers. Un groupe de *mulla*, sous la direction de Sheikh Fazl-Allah, qui s'opposent dès le début au mouvement révolutionnaire⁵⁷¹, réclament fortement

⁵⁶⁷ Il est fort possible que cette lettre ait été rédigée par le gouverneur d'Ispahan, qui aurait tenté d'obtenir une décision en faveur de Dardashti.

⁵⁶⁸ gh 1323-3-10 (68), Lettre du Chef de la communauté juive d'Ispahan adressée au ministre iranien des Affaires étrangères, Ministère des Affaires étrangères, centre des archives diplomatiques, Téhéran.

⁵⁶⁹ Liste des écoles étrangères à Ispahan, Centre des archives nationales, Téhéran.

⁵⁷⁰ Ahmad Bashiri, Le livre bleu : Rapports confidentiels du Ministère des Affaires étrangères britannique au sujet de la révolution constitutionnelle, tome I, Téhéran, Nashre nou, 1984, page 40.

⁵⁷¹ Il est à noter que le mouvement révolutionnaire qui a conduit à la révolution constitutionnelle fut accompagné et soutenu par deux grands *mujtahed* de Téhéran : Tabatabaei et Behbahani.

l'interdiction de la loi d'égalité des religions. Sheikh Fazl-Allah critique les « députés pro-occidentaux » qui mènent le pays vers l'« irréligion ». Ainsi s'exprime-t-il sur la loi d'égalité des religions :

Ô athée! Tu dis que cette loi gouvernementale [la constitution] est compatible avec l'islam. Mais, dans l'islam l'égalité est impossible. [...] Ô lâche ! Ô malhonnête ! Le maître de la *sharia* [Mohammad] t'a honoré et privilégié et toi, tu te privas de cet avantage. Et tu dis : je dois être égal avec un Arménien, un Juif ou un Zoroastrien⁵⁷².

Malgré l'attitude partielle de certains ulémas, l'assemblée nationale est animée de bonnes intentions en faveur des minorités. En retour, la participation des Juifs à la souscription qui a été ouverte pour la fondation de la première banque nationale « a été vue d'un bon œil »⁵⁷³ par les parlementaires ainsi que par les partisans de la constitution. Nous trouvons dans le numéro 26 du journal *Majles*, la lettre d'une « personne musulmane » qui demande à la rédaction du journal de publier le discours d'un rabbin juif en soutien au projet de fondation de la banque nationale, car, à son avis, ce discours symbolise les notions de base, telles que la solidarité, l'union et la coopération. Ce qui suit est un résumé du discours du rabbin en question :

J'invite tous les juifs à déployer beaucoup d'efforts pour accompagner et défendre le projet de création de la banque nationale. [...] Si quelqu'un ne soutient pas de tout son cœur cette bonne initiative, il sera, assurément, condamné par la religion juive⁵⁷⁴.

En février 1907, une nouvelle agitation contre des colporteurs juifs d'Ispahan est suscitée par le « clergé local, stimulé par des Arméniens de *Jolfa*, le quartier arménien d'Ispahan »⁵⁷⁵. Certains notables musulmans d'Ispahan envoient une lettre au parlement en faveur des colporteurs juifs. Cette lettre est publiée dans le numéro 92 du journal officiel du parlement :

Dans cette ère où le gouvernement glorieux est entré dans le cycle civilisé, ce comportement envers un peuple qui est sous la protection de l'islam est très étrange. Il est le devoir de tous les ulémas de protéger ce peuple. Des notables, et des nobles d'une grande ville comme Ispahan, doivent se comporter de telle manière que tous les citoyens

⁵⁷² Mohammad Torkaman, Une série des discours, des épîtres et des déclarations du martyr Sheikh Fazl-ol Allah Noori, tome I, Téhéran, Resa, page 208.

⁵⁷³ Bulletin de l'Alliance Israélite Universelle, n°31, 1906, page 68.

⁵⁷⁴ Majles, n°26, 1907, page 4.

⁵⁷⁵ Idem, page 80.

montrent l'exemple, plutôt que de laisser des imbéciles commettre une vilénie de telle sorte que les pays étrangers aient un mauvais regard envers cette ville⁵⁷⁶.

En effet, la majorité des intellectuels modernistes lancent un mouvement pour développer des notions fondamentales, telles que la liberté et l'égalité au sein de la société. A cet égard, ils luttent pour défendre les droits des minorités religieuses. Ils tentent de se faire entendre, notamment par le biais des journaux. Étant donné que parmi les minorités religieuses, les juifs sont les plus inquiétés, la question du droit de juifs est souvent abordée par ces intellectuels. L'action de l'assemblée nationale ainsi que de ces intellectuels en faveur de la communauté juive est si remarquable que les juifs envoient aux députés du parlement une lettre de remerciements dans laquelle ils transmettent leur satisfaction devant l'amélioration de leur situation sociale. Dans cette lettre, les juifs prient les musulmans de « soutenir, dans tous les cas, les droits de la communauté juive. [...] Car, les juifs sont sous la protection de l'islam »⁵⁷⁷.

De jeunes juifs assurés de l'appui du parlement, osent se manifester dans le monde du travail ainsi que dans les activités sociales : les anciens élèves de l'AIU forment de petits groupes de quatre personnes qui « se proposèrent de procéder au nettoyage et à l'éclairage des rues »⁵⁷⁸. Ils commencent, d'autre part, à chercher des emplois au sein des quartiers européens. Malgré cela, il semble qu'ils soient tracassés par de jeunes musulmans : Yousef, un de ces anciens élèves, envoie une lettre au *Majles*, le journal officiel du parlement, dans laquelle, il demande aux ulémas d'empêcher des « personnes ignares » d'embêter les juifs :

Pendant les années passées, j'ai réussi, avec un grand effort, à me faire accompagner par trois personnes pour nettoyer et éclairer des ruelles sales et sombres. Nous avons employé quelques personnes pour balayer des rues. Tous ces travaux sont faits pour deux raisons : le confort des piétons et la fin de l'accusation de saleté et de souillure à l'égard des juifs. Avec l'aide des autres jeunes, nous avons formé une association qui avait pour mission de garder et de nettoyer le quartier. Des *mulla* et des patriarches ont reconnu notre association. Désormais, nous demandons aux ulémas chiites duodécimain d'empêcher les jeunes fanatiques et ignares musulmans de nous embêter en cassant des lampadaires. Ce n'est pas juste de discréditer les juifs en traversant la rue. Ce ne sont que des musulmans ignares et illettrés qui maudissent la religion juive et qui humilient et harcèlent les israélites. Ils ne comprennent pas que les juifs sont respectés et soutenus par l'islam. Dieu

⁵⁷⁶ *Majles*, n° 92, 1907, page 1.

⁵⁷⁷ *Majles*, n° 89, 1907, page 3.

⁵⁷⁸ *Bulletin de l'Alliance Israélite Universelle*, 1908, page 85.

tout-puissant a conseillé la bonté dans le saint Coran. Il est contre le harcèlement et la brutalité⁵⁷⁹.

Cette lettre indique que les juifs sont assurés d'une certaine sécurité au niveau central, et qu'ils peuvent compter sur l'aide et le soutien du parlement. En 1909, le deuxième parlement vote une loi selon laquelle les minorités religieuses peuvent avoir un député au parlement. En septembre 1909, le ministère de l'Intérieure envoie un avis aux gouverneurs des provinces pour qu'ils demandent aux juifs de leur région de choisir quelqu'un d'entre eux. Un délégué est ensuite choisi parmi les sélectionnés en tant que député de la communauté juive du pays⁵⁸⁰ : Loghman Néhoray⁵⁸¹.

À la suite de la révolution constitutionnelle, les conditions de vie des juifs, et notamment leur statut juridique, sont considérablement améliorées. Autrefois à l'écart de la société, les juifs peuvent entre autres accéder à de nombreux postes qui leur étaient autrefois fermés.

Les écoles de l'AIU fonctionnent de façon autonome en Iran jusque dans les années 1920 : elles suivent leurs propres programmes et fonctionnement. Financièrement, elles ne sont guère soutenues par les gouvernements iranien ou français. A l'époque des Pahlavis, le gouvernement met en place un programme unique dans toutes les écoles. L'enseignement du persan en tant que la langue du pays est rendu obligatoire dans les écoles. Les écoles de l'AIU ne sont pas exclues de ce nouveau règlement : le programme d'études de ces écoles est donc aligné sur le programme du ministère de l'Éducation et de la Culture. La langue française qui avait la première place dans le cadre de l'enseignement dans les écoles d'AIU, se trouve, désormais, en seconde, voire en troisième place après le persan et l'anglais. Ce changement est bien accueilli par la majorité des juifs, car cela permet notamment aux enfants juifs de fréquenter par la suite plus aisément les écoles nationales et les écoles d'Etat. La communauté juive elle-même établit des nouvelles écoles, telle l'école Kourosh [Cyrus]⁵⁸², pour ses enfants. Cependant, les écoles de l'AIU continuent à fonctionner en Iran jusqu'à l'époque de Reza Shah Pahlavi sous le nom d'écoles Ettehad. L'Alliance parvint même à fonder deux nouvelles écoles à l'époque des Pahlavi : en 1928 à Yazd et en 1929 à Kashan. Mais entre la

⁵⁷⁹ Majles, n° 89, 1907, page 3.

⁵⁸⁰ Bulletin de l'Alliance Israélite Universelle, n°84, 1909, page 71.

⁵⁸¹ Né en 1812, il a commencé ces études primaires et élémentaires dans l'école AIU de Téhéran. Après avoir fini l'école secondaire, il a complété ces études religieuses. Ensuite, afin d'étudier la médecine, il est entré à l'école de Dar ol-Fonoun : cf. chapitre III, p. 92-93.

⁵⁸² Rien que le nom de l'école indique que les juifs d'alors suivaient la politique « d'iranisations » du pays menée par le gouvernement de Reza Shah Pahlavi.

fin de la seconde Guerre mondiale et la révolution Islamique, les écoles Ettehad sont progressivement soustraites au contrôle exclusif de l'Alliance Israélite Universelle pour être gérées conjointement avec des organisations juives américaines⁵⁸³.

Conclusion

Si nous considérons que les écoles de l'Alliance Israélite Universelle furent établies en Iran dans le but d'améliorer le niveau culturel et social de la société juive de ce pays, nous pouvons dire qu'elles atteignirent leur objectif. Les écoles de l'AIU arrivèrent à réduire, voire à supprimer, l'écart existant entre les juifs et les musulmans⁵⁸⁴. La création de ces écoles amène des changements majeurs dans la vie de l'ensemble de la communauté juive iranienne. Les responsables des écoles de l'AIU deviennent par ailleurs en quelque sorte des ambassadeurs de la communauté juive auprès des autorités iraniennes, mais aussi de l'étranger, les juifs iraniens pouvant s'adresser à tout moment aux responsables des écoles pour qu'ils défendent leurs droits, en lieu et place des notables traditionnels. L'écrivain Yahya Dowlat Abadi, qui visite le quartier juif à Ispahan, fait mention de ce changement dans son autobiographie :

Une chose nouvelle et remarquable, c'est le changement de la vie des juifs et des chrétiens. [...] La vie des juifs, qui furent les plus misérables et les plus sales des habitants de la ville, a été transformée grâce à un responsable étranger [le directeur de l'école de l'AIU]. Maintenant, ils ont des écoles et ils sont moins sujets de harcèlement⁵⁸⁵.

Les écoles de l'AIU forment une nouvelle génération juive éduquée, qui œuvre à son tour à l'amélioration de la vie sociale, économique et même politique des juifs. Léon Loria, directeur de l'école de l'AIU de Téhéran écrit en 1907 que « l'état de culture de nos élèves leur permettait de frapper à toutes les portes », d'autant qu'ils « parlaient couramment le français »⁵⁸⁶. Les diplômés juifs purent s'occuper de travaux qui leurs étaient, auparavant, interdits, soit en raison de l'absence d'éducation, soit à cause de la manière méprisante dont ils étaient traités. Le changement de régime permit aux jeunes diplômés juifs de s'afficher davantage dans les activités sociales et culturelles. Ein ol-Saltaneh, un prince Qâdjâr, nous

⁵⁸³A. Netzer, « Alliance Israélite Universelle, The first worldwide Jewish organization, through which a number of Jewish schools were founded in Iran », *Encyclopaedia Iranica* : <http://www.iranicaonline.org/articles/alliance-israelite-universelle-the-first-worldwide-jewish-organization-through-which-a-number-of-jewish-schools-were-fou>, consulté le 24/08/2016.

⁵⁸⁴ La naissance d'une génération d'intellectuels modernistes fut un élément important pour ce rapprochement entre juifs et musulmans.

⁵⁸⁵ Dowlat Abadi, *op.cit.*, tome I, page 113.

⁵⁸⁶ *Bulletin de l'Alliance Israélite Universelle*, n° 32, 1907, page 83.

informe ainsi de la participation de juifs dans les activités culturelles de Téhéran : il écrit dans ses mémoires de l'année 1921 que les médecins juifs mettent en scène une pièce de théâtre intitulée *YousephetZoleikha*⁵⁸⁷ dans le grand hôtel de la ville. Et « comme c'était leur première pièce », ajoute Ein ol-Saltaneh, « il y avait tant de juifs qu'il restait peu de billets pour les musulmans »⁵⁸⁸.

L'interdiction du prosélytisme dans le judaïsme ainsi que la réputation des écoles de l'Alliance Israélite Universelle pour leur enseignement des nouvelles méthodes, notamment de la langue française sont les raisons pour lesquelles les musulmans envoient leurs enfants dans les écoles de l'AIU. La camaraderie qui en résulte entre enfants juifs et enfants musulmans eut un effet considérable sur le changement d'attitude des musulmans envers les juifs, de telle sorte que l'amitié et la coopération remplacèrent le regard et le comportement antisémite. Ce rapprochement a soustrait les juifs de leur milieu isolé, et ils trouvèrent l'occasion de s'afficher plus aisément au sein de la société. On peut ainsi à nouveau citer les mémoires d'Ein ol-Saltaneh, par ailleurs volontiers méprisant envers les juifs :

Les juifs *fokoli*⁵⁸⁹, diplômés des écoles de l'Alliance Israélite Universelle, ne se différencient en aucune façon des musulmans. Ces écoles ont rendu des services considérables au peuple juif. Partout dans le monde où des juifs habitent, il y a une branche de cette école. Et [ces enseignants] font beaucoup d'efforts pour bien éduquer leurs élèves. [...] Cette population, précédemment humiliée, est actuellement, sortie de sa situation misérable⁵⁹⁰.

Etant donné que dans le cadre de l'enseignement des langues, l'apprentissage du français est la caractéristique principale des écoles de l'Alliance Israélite, celles-ci jouèrent un rôle considérable dans la diffusion de la langue française dans l'Iran des Qâdjârs. Bien que le français soit enseigné dans la majorité des nouvelles écoles, ces dernières sont fréquentées par la classe aisée de la société, notamment durant les années précédant la révolution constitutionnelle. Or cela n'était pas le cas des écoles de l'AIU : la majorité des élèves de ces

⁵⁸⁷Il s'agit de l'histoire de Josèphe et de la femme de Potiphar, racontée dans la Genèse. Cette histoire est également racontée dans le Coran, mais avec un récit qui diffère de celui de la Genèse. Zoleikha est le nom de la femme de Potiphar dans la version coranique. Le texte coranique a été transcrit en poème par certains poètes persans. Cette histoire est connue des Iraniens davantage comme une histoire d'amour qu'une histoire religieuse. Cependant, le fait que des juifs aient pu ainsi mettre en scène une pièce à thème religieux illustre la tolérance religieuse croissante des musulmans iraniens.

⁵⁸⁸ Ghahraman Mirza Ein ol-Saltaneh, *Op.cit.*, tome VIII, page 6604.

⁵⁸⁹ Littéralement : portant des « faux cols ». D'après dictionnaire de Dehkhoda, *fokoli* fut un terme utilisé « par les traditionalistes de l'époque de Naser ol-Din Shah contre les progressistes ». En effet ce mot désignait les gens qui s'habillaient comme les Européens.

⁵⁹⁰ Ghahraman Mirza Ein ol-Saltaneh, *op.cit.*, tome VII, page 4968.

écoles sont des juifs, issues des couches défavorisées et les musulmans issus de toutes les classes sociales. En outre, jusque dans les années 1910, les autres écoles francophones, accessibles aux musulmans, étaient établies dans les grandes villes, tandis que les écoles de l'AIU sont établies dans des villes où résidaient les juifs, de Téhéran jusqu'à la petite ville de Nehavand. Ainsi par le biais des écoles de l'Alliance Israélite, le français se diffuse dans des espaces reculés et auprès des basses couches sociales, et non pas seulement auprès des élites urbaines iraniennes. Il n'est pas exagéré d'affirmer que, parmi les écoles étrangères francophones, ce sont les écoles de l'AIU qui œuvrent le plus dans la diffusion de la langue française au sein des couches moyennes et défavorisées avant la révolution constitutionnelle.

Chapitre VII

L'Alliance française en Iran

L'Alliance française est fondée à Paris, en juillet 1883, au Cercle Saint-Simon, par des personnalités appartenant tant au monde politique qu'économique et culturel. Elle fonctionne d'abord en tant qu'association privée sous les auspices de Paul Cambon, ministre résident de France en Tunisie, et de Pierre Foncin, « haut fonctionnaire de l'instruction publique, géographe militant, grand champion de l'expansion coloniale »⁵⁹¹. En octobre 1886, elle est reconnue d'utilité publique et reçoit le soutien officiel de l'Etat par un décret du président Jules Grévy⁵⁹². Elle a pour mission première la diffusion de la langue française dans les colonies et à l'étranger par l'intermédiaire des établissements d'enseignement. L'Alliance française, « alliée naturelle des commerçants »⁵⁹³, favorise également, là où elle s'installe à partir de 1884, les progrès commerciaux de la France.

I. La fondation du comité de l'Alliance française à Téhéran

En décembre 1889, à l'initiative du docteur Tholozan, médecin en chef de la cour royale iranienne depuis 1858 et « membre fondateur de l'Alliance et son délégué en Iran »⁵⁹⁴, est constitué un comité de l'Alliance française à la légation de France à Téhéran, ayant pour but la propagation du français, pour en faire « la première place parmi les langues étrangères [en Iran] »⁵⁹⁵. Le docteur Feuvrier, médecin principal de l'armée française et remplaçant par intérim de Tholozan, en congé à Paris, est élu président. Boitel, Vauvillier et Merle, professeurs de l'école Dar ol-Fonoun sont nommés, respectivement, vice-président, secrétaire et trésorier du comité. Ce dernier est composé de sept membres fondateurs, dont deux Français et cinq Iraniens : Balloy, ministre plénipotentiaire de France, le docteur Feuvrier, Zelol-Sultan, fils de Naser ol-Din Shah et gouverneur d'Ispahan, le chancelier Amin ol-Sultan, Nayebol-Saltaneh, autre fils du Shah, ministre de la Guerre et gouverneur de Téhéran, l'ancien chancelier Mirza Ali Khan Amin ol-Dowleh, et enfin le directeur de l'école Dar ol-

⁵⁹¹Ivan Barko, « L'Alliance française : les années Foncin (1883-1914). Contexte, naissance, mutations », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n°25, 2000, <http://dhfles.revues.org/2948>; consulté le 16 février 2013.

⁵⁹²*Bulletin de l'Alliance française*, n°32, 1899, page 3.

⁵⁹³*Bulletin de l'Alliance française*, n°24, 1888, page 169.

⁵⁹⁴*Bulletin de l'Alliance française*, n°31, 1889, page 28.

⁵⁹⁵*Bulletin de l'Alliance française*, 1890, n°34, page 112.

Fonoun, Jafar Gholi Khan Nayerol-Molk⁵⁹⁶. Tholozan devient, quant à lui, président d'honneur.

II. La fondation d'une école

Vers la fin de l'année 1890, le comité réalise son objectif principal : la fondation d'un établissement scolaire. Il ouvre une école pouvant accueillir une trentaine d'élèves iraniens. A peine a-t-elle ouvert ses portes qu'elle est accusée de produire des éléments hostiles à l'Etat iranien et à l'islam. Le chef de la police de Téhéran, le comte Antoine de Montfort (apparemment un aristocrate italien envoyé par le gouvernement austro-hongrois⁵⁹⁷), rapporte au Shah que « le comité de l'Alliance française est une association secrète, une sorte de franc-maçonnerie, quelque chose d'aussi dangereux que le babisme »⁵⁹⁸. Naser ol-Din Shah, déjà effrayé de la diffusion des idées nouvelles par l'intermédiaire des journaux, de l'école Dar ol-Fonoun et des diplômés des écoles européennes, ordonne la fermeture de l'école de l'Alliance. Mais Feuvrier, son médecin personnel, exerce son importante influence pour lui faire changer d'avis.

Il a été facile de faire comprendre au Roi ce qu'est l'Alliance française, son but élevé au-dessus de toutes questions politiques ou religieuses, de lui montrer que c'est une institution acceptée par tous les Etats, que lui, ami de la France, ne peut proscrire⁵⁹⁹.

De façon générale, les médecins français attachés à la cour jouèrent un rôle important dans le développement des écoles françaises, et en particulier celle de l'Alliance française, en Iran. Le comte de Gobineau évoque ainsi combien le docteur Tholozan est écouté par Naser ol-din Shah : « Monsieur le docteur Tholozan [...] jouit ici auprès du Roi d'un crédit et d'une faveur aussi solides que mérités »⁶⁰⁰.

Grâce aux efforts de Feuvrier et Balloy, ainsi que des membres fondateurs iraniens du comité de l'Alliance, l'école rouvre ses portes en avril 1891, et le Shah émet le firman royal suivant en faveur du comité :

Vu que l'Alliance française a fondé un comité dans la capitale de ce royaume pour la propagation de la langue française, nous avons, par bienveillance royale et pour

⁵⁹⁶Idem.

⁵⁹⁷Hoda Sadough, « La modernisation de la police (*nazmieh*) sous la dynastie Qâdjâr », La Revue de Téhéran, n°41, 2009.

⁵⁹⁸Feuvrier, Trois ans à la cour de Perse, F. Juven, Paris, page 269.

⁵⁹⁹Idem.

⁶⁰⁰De Gobineau, op.cit., page 66.

encourager et favoriser son développement, placé cette association sous l'ombre de notre haut patronage, et ordonnons en conséquence à nos ministres de lui prêter aide et protection, et de mettre à sa disposition un local dans les écoles du gouvernement⁶⁰¹.

La grande salle de l'école Dar ol-Fonoun est mise à la disposition du comité de l'Alliance française pour l'organisation de sa deuxième assemblée générale. Les cours de l'école sont également transportés au sein de l'école de Dar ol-Fonoun. Ce changement est accueilli avec joie par le comité, qui n'est pas encore financièrement en mesure de louer ou d'acheter un bâtiment convenable pour l'école.

En 1893, le docteur Tholozan prend l'initiative d'organiser un concours de langue française à Téhéran. Il propose de donner 320 francs à la personne qui peut présenter au concours un ou plusieurs élèves « ayant une certaine connaissance des écrivains classiques français et pouvant en réciter le plus grand nombre de passages possibles, et de plus pourvus des notions les plus étendues sur l'histoire littéraire de France »⁶⁰². Entretemps, Feuvrier, qui préside le comité pendant ses trois premières années d'existence, démissionne en 1893 et quitte l'Iran pour la France. Vauvillier, l'ancien secrétaire du comité ainsi que directeur et enseignant de l'école de l'Alliance française, est élu président pour l'année 1894. Trois élèves candidaient au concours de la langue française proposé par le docteur Tholozan. Le comité organise une cérémonie, en 1894, pour la distribution des prix de ce concours. Des Français résidant à Téhéran aident financièrement le comité dans l'achat des prix des deux lauréats. La légation française à Téhéran met « obligeamment »⁶⁰³ son salon à la disposition du comité pour cette cérémonie : si, d'une part, le comité ne dispose toujours pas d'une salle digne de ce nom, c'est surtout, d'autre part, un moyen d'indiquer aux autorités iraniennes le soutien du gouvernement français envers le comité, et faire pièce aux hostilités auxquelles il était en butte. C'est que Naser ol-Din Shah garde toujours un regard méfiant sur les activités de l'Alliance française, et d'ailleurs, craignant la réaction du Shah, les membres iraniens du comité n'assistent pas à cette cérémonie et y envoient leurs représentants. Dans leurs discours au cours de la cérémonie, Balloy et Vauvillier s'emploient à « réfuter les calomnies que l'on a essayé de répandre sur l'Alliance française »⁶⁰⁴.

Mais l'école ne rencontre guère de succès, et peu de parents y inscrivent leurs enfants. Le comité limite alors ses activités à l'organisation de concours de langue française, à

⁶⁰¹Bulletin de l'Alliance française, n°36, 1891, page 65.

⁶⁰²Bulletin de l'Alliance française, n°45, 1893, page 170.

⁶⁰³Bulletin de l'Alliance française, n°51, 1894, page 183.

⁶⁰⁴Idem.

dispenser des cours de français pour adultes et à encourager l'étude du français dans les écoles de langue française de Téhéran, et l'école de l'Alliance ferme ses portes.

III. L'école de l'Alliance française pendant le règne de Mozafar ol-Din Shah (1896-1907)

Cependant en 1898, deuxième année du règne de Mozafar ol-Din Shah, le nombre des adhérents du comité augmente. Le comité de l'Alliance française relance alors l'idée d'une réouverture de son école. Mais faute de moyens, il doit attendre encore deux ans pour mettre en œuvre cette décision⁶⁰⁵.

Au mois de mai 1900, le comité publie une annonce selon laquelle il rouvre plusieurs cours de français. Ces cours ont lieu sous la direction de Vizioz, « bachelier ès-lettres et ex-professeur de l'université de France »⁶⁰⁶, dans le quartier européen de Téhéran. Les élèves devaient payer 12 *kran* par mois ; ceux qui désiraient un suivi plus poussé, 15 *kran*. Le montant récolté est investi dans l'école, dont l'autorisation d'ouverture est demandée au ministère de l'Éducation. S'adressant au ministre de l'Éducation à propos de cette demande, un personnage haut placé dans l'État iranien écrit ceci :

A l'époque du défunt Roi [Naserol-Din Shah], il [le comité de l'Alliance française] avait déjà cette même idée d'ouvrir une école [...]. Le Roi m'a dit que cette école devait être complètement fermée. J'ai ensuite convoqué le ministre français et lui ai expliqué que le gouvernement ne voulait pas que les étrangers ouvrent des écoles [en Iran] et que les langues étrangères soient répandues dans le pays. Et maintenant, si les responsables sont au courant cette demande, je ne vois pas de problème pour qu'ils ouvrent leurs cours. Sinon, faites comme vous le jugez utile⁶⁰⁷.

Le comité obtient l'autorisation du gouvernement iranien et ouvre, en septembre 1900, une école avec cinq élèves dirigés par un seul enseignant. Ce nombre passe à quinze quelques mois plus tard. Malgré l'augmentation des adhérents qui « témoignent d'une véritable générosité »⁶⁰⁸ en faveur du comité, ce dernier n'est toujours pas en mesure d'acheter ou de

⁶⁰⁵ Bulletin de l'Alliance française, n°70, 1898, page 131.

⁶⁰⁶ 1318-19-16 (11), L'annonce du comité de l'Alliance française, 1900, Archives du ministère des Affaires étrangères, Téhéran.

⁶⁰⁷ Idem.

⁶⁰⁸ Bulletin de l'Alliance française, n°81, 1900, page 239.

louer un bâtiment convenable pour l'école. Le comité loue une petite maison contenant deux classes « dépourvues de tout matériel scolaire »⁶⁰⁹.

Le théâtre est un bon moyen pour le comité de propager la culture et les idées françaises, d'augmenter le nombre de ses adhérents, et partant, d'obtenir des financements. En avril 1901, les pièces *La belle Hélène* de Jacques Offenbach et *Les cloches de Corneville* de Robert Planquette sont montées par le comité de l'Alliance française au profit de l'école nouvellement fondée. Le groupe musical de Dar ol-Fonoun, dirigé par Laumaire, professeur français de l'école, est à la disposition du comité pour mise en scène de ces pièces. Les hautes autorités iraniennes et les diplomates européens assistent aux représentations, qui sont un tel succès qu'il est demandé qu'elles soient jouées à la cour devant Mozafar ol-Din Shah. Pour afficher sa bienveillance envers l'Alliance, celui-ci offre une subvention annuelle de 200 *toman* à l'école, dont le nombre d'élèves passe alors à soixante-dix⁶¹⁰.

En outre, à partir de 1901, le comité offre des conférences sur des sujets tels la littérature française moderne ou le soin de la maison. Elles sont données par des professeurs français de l'école Dar ol-Fonoun⁶¹¹, et sont théoriquement gratuites, même si le public invité est en fait sélectionné parmi les notables de la ville, qui favorisent le comité par d'importantes souscriptions.

Au mois décembre 1901, le ministère iranien de l'Éducation fonde le « Conseil supérieur d'Etat pour l'éducation » afin de réformer l'instruction publique et de « l'organiser à l'européenne »⁶¹². En plus de ses membres iraniens, ce conseil comprend des membres étrangers, dont le docteur Schneider, nouveau médecin en chef français du Shah, Hennebicq, conseiller belge du ministère de la Justice et Vasher [?], directeur belge de l'École agronomique. L'enseignement du français dans toutes les écoles du pays devient obligatoire, selon la charte publiée par ce conseil. Lors des réunions du conseil, Shneider tente de rappeler aux membres participants les avantages de l'Alliance française. Dolat Abadi, un des membres iraniens, déjà mécontent de la participation d'étrangers à ce projet national, critique l'école de l'Alliance, dont les fondateurs « ne respectent les règles de l'enseignement du pays » :

⁶⁰⁹Bulletin de l'Alliance française, n°97, 1904, page 244.

⁶¹⁰Bulletin de l'Alliance française, n°87, 1902, page 38.

⁶¹¹Idem.

⁶¹²Idem, page 39.

Je lui [Schneider] ai fait comprendre que les Européens ne sont pas sincères alors qu'ils revendiquent d'apporter les droits de l'Homme. Ils font tout pour réaliser leurs propres intérêts dans d'autres pays⁶¹³.

Malgré les oppositions, à la fin d'année 1901, le directeur de l'école de l'Alliance française est, sur décision du chancelier Amin ol-Sultan, décoré de l'ordre du Lion et du Soleil de quatrième degré⁶¹⁴.

En septembre 1902, l'école de l'Alliance française ouvre ses cours à 80 élèves. Elle établit une bibliothèque contenant 800 livres⁶¹⁵. L'école est « en constant progrès » en 1903⁶¹⁶ : elle possède un grand bâtiment et une maison annexe pour ses professeurs français. Le nombre d'élèves passe à 130 sous la direction de six enseignants, dont quatre Iraniens qui professent l'arabe, le persan et le français dans les classes élémentaires et deux Français qui s'occupent des élèves des classes plus élevées. En plus des externes, elle compte quelques élèves internes qui sont logés dans la même maison que les professeurs étrangers⁶¹⁷.

Le nombre des candidats participant au concours annuel du comité de l'Alliance française, comprenant les épreuves orales et écrites, augmente. Parmi huit candidats de l'année 1903, quatre sont admis. D'après le bulletin de l'Alliance française, le niveau de français des admis était si élevé qu'ils « auraient pu se présenter avec le même succès devant n'importe quel jury des études primaires en France »⁶¹⁸.

L'école risque cependant la fermeture en 1905, surtout en raison du manque de ressources. Le comité et la légation française prennent l'initiative d'organiser une loterie en faveur de l'école. Le ministre français à Téhéran s'adresse à Mozafar ol-Din Shah afin d'avoir l'appui de Shah dans l'organisation de celle-ci :

L'école de l'Alliance française, établie sous l'attention et le soutien de sa Majesté, est tombée, en ce moment, dans la misère extrême. Elle a besoin d'un bâtiment scolaire et a plus de dépenses que de revenus. En effet, cette école repose sur l'aide de bénévoles, et dans la situation actuelle, il n'est pas improbable qu'un tel établissement utilitaire soit définitivement fermé. Cet événement malheureux coïnciderait avec le moment où les pensées progressistes pénètrent dans l'esprit du peuple, et où les voyages de sa Majesté en Europe ont attiré l'attention des autorités européennes sur l'Iran. Au vu de ses relations

⁶¹³Dowlatabadi, *op.cit.*, page 304.

⁶¹⁴ 1319-3-1-16 (12), Correspondance d'AtabakAzam adressée à Etela ol-Molk, 28 décembre 1901, Archives du ministère des Affaires étrangères, Téhéran.

⁶¹⁵Bulletin de l'Alliance française, n°91, 1903, page 23.

⁶¹⁶Bulletin de l'Alliance française, n°93, 1903, pages 224-225.

⁶¹⁷Bulletin de l'Alliance française, n°97, 1904, pages 244.

⁶¹⁸*Idem*.

avec les différents pays, il est nécessaire que l'Iran porte attention à ce genre d'affaires [culturelles]. [...] Cet établissement [l'école de l'Alliance française] a décliné. Les relations établies avec d'autres pays et la tendance du peuple vers le progrès nous obligent de protéger cette école de toutes les décadences. Les membres du Comité de l'Alliance française ont décidé de faire appel, encore une fois, à la générosité et l'attention des notables du pays pour empêcher la chute qui menace cette école. C'est à cette fin que nous organisons une loterie de 100 000 francs au profit de l'école. [...] Pour le progrès de l'éducation et des sciences, nous prions sa Majesté d'encourager ses sujets à faire des dons et à y participer⁶¹⁹.

Plusieurs raisons expliquent le déclin de l'école. En janvier 1904 le chancelier Amin ol-Sultan, un des donateurs et membre du comité de l'Alliance, est renvoyé et remplacé par Einol-dowleh, un conservateur et traditionaliste qui entrave le fonctionnement de tous les établissements scolaires étrangers. Par prudence, plusieurs notables retirent alors leur soutien aux établissements scolaires tels l'école de l'Alliance française. Or, à la même époque, des mouvements populaires se déclenchent contre la situation économique et sociale du pays. Les élèves des différentes écoles participent à ces mouvements, qui conduisent finalement à la Révolution constitutionnelle. Ainsi, les élèves de l'école de l'Alliance française traduisent des pamphlets révolutionnaires du français au persan⁶²⁰. En 1905, des manifestes échangés entre les élèves de l'école de l'Alliance française tombent entre les mains d'Ala ol-Dowleh, gouverneur conservateur de Téhéran. Ces manifestes portent le message suivant :

Pour quelle raison une seule personne gouverne le pays ? Nous est-il à ce point supérieur pour avoir droit de vie et de mort sur tous, et pour exercant de tyrannie ? Il faut réagir.⁶²¹

Aussi le gouverneur ordonne une enquête et plusieurs arrestations. Embarrassés, les membres du comité tentent de prouver que l'Alliance française ne poursuit aucun but politique, et cherche seulement à apprendre aux Iraniens « une langue qui peut leur être utile pour leurs études futures et pour leurs relations commerciales »⁶²².

Pourtant le Shah accorde son appui à l'école de l'Alliance française et autorise la tenue d'une loterie par le comité de l'Alliance.

⁶¹⁹ gh 1323-4-7_1 (52), Lettre de la légation française à Téhéran adressée au Mozafarol-din Shah, décembre 1905, Archives du ministère des Affaires étrangères, Téhéran.

⁶²⁰ HomaNateq, Les activités culturelles des Farangi en Iran(Karnamehfarhangifarangi), Moaserpazhouhan, Téhéran, 2001, page 109.

⁶²¹ Malekol-Movarekhin, op.cit., tome II, page 911-912.

⁶²² Bulletin de l'Alliance française, n°99, 1905, page 20.

Je suis heureux d'adresser à votre Excellence tous mes plus vifs sentiments de gratitude pour toutes les démarches qu'elle a faites à ce sujet et pour l'heureuse et rapide solution qu'elle a apportée à cette affaire. L'école de l'Alliance française ne ménagera, comme par le passé, aucun effort pour se montrer digne de témoigner d'encouragement que lui donne le gouvernement persan et pour servir, dans ses moyens, la cause de l'instruction en perse⁶²³.

Plus encore, en 1906, le comité met en scène la *Cagnotte*, d'Eugène Labiche au Théâtre impérial, mis gratuitement à disposition pour l'occasion. La pièce est jouée par « acteurs amateurs de la troupe de l'Alliance »⁶²⁴, et la représentation rapporte à l'école une somme de 4500 francs. En cette même occasion, on récolte des dons au profit des familles des victimes de la catastrophe de Courrières, en France, et une somme de 275 *toman* (environ 1100 francs) est réunie, preuve de la sympathie des élites iraniennes à l'égard de la France⁶²⁵.

IV. L'école de l'Alliance française pendant le règne de Mohammad Ali Shah (1907- 1909)

L'école ouvre ses portes en septembre 1906 avec 100 élèves, majoritairement iraniens. Le comité fait en sorte que l'examen d'obtention du certificat d'études primaires soit équivalent au diplôme français, et est décerné sous la présidence de la légation française à Téhéran. Seuls trois candidats participent à cet examen, dont deux obtiennent le certificat avec les félicitations du jury⁶²⁶. L'année suivante le nombre de candidats à l'obtention du certificat d'études primaires passe à sept, dont cinq acceptés⁶²⁷. Pendant les années 1906-1907 le fonctionnement de l'école est entravé par la situation chaotique régnant dans le pays. En 1908, l'école de l'Alliance française risque d'être entièrement fermée par manque de fonds. Le comité s'adresse au ministre des Affaires étrangères par le biais de l'ambassadeur de France, membre du comité :

Vous êtes au courant des services considérables que [l'école de] l'Alliance française a rendu aux enfants et aux jeunes iraniens. En raison de son intérêt infini pour l'éducation des Iraniens, sa Majesté Mozafarol-Din Shah a offert une somme annuel de 200 *toman* dès l'ouverture de l'école de l'Alliance française. Cette allocation est confirmée cette année dans le parlement. Dès son ouverture jusqu'à cette année [1908] l'école a instruit à peu

⁶²³ Carton 673, n° 240013554, Lettre du président du comité de l'Alliance française au Shah, 1905, Centre des archives nationales, Téhéran.

⁶²⁴ Bulletin de l'Alliance française, n°106, 1906, page 363.

⁶²⁵ Idem, page 364.

⁶²⁶ Bulletin de l'Alliance française, n°106, 1906, page 364.

⁶²⁷ Bulletin de l'Alliance française, n°110, 1907, page 282.

près 600 élèves. Ces diplômés peuvent rendre prochainement des services considérables au pays. De sorte que, certains d'entre eux sont entrés dans les écoles supérieures françaises grâce à leurs études à l'école de l'Alliance française. Les enseignants et les dirigeants de l'école font de leurs mieux et tentent continuellement de s'approvisionner convenablement en fournitures scolaires, et afin de faciliter le travail éducatif. Avec toutes ces difficultés, l'école fait cependant d'excellents progrès. De telle sorte qu'elle contient 150 élèves. Pour pouvoir satisfaire à toutes les demandes, il faut que les responsables augmentent cette rente annuelle, qui n'est plus suffisante. D'autant qu'ils se sont récemment montrés généreux envers des écoles semblables à celle de l'Alliance française. Par conséquent, je prie votre Excellence [le ministre des Affaires étrangères] de bien convaincre les autorités compétentes d'augmenter l'allocation de l'école à 2500 *toman* par an. Sans doute, votre Excellence, considérant les relations amicales entre la France et l'Iran, et notamment dans le domaine éducatif, ne nous privera pas de son concours pour faire aboutir cette requête⁶²⁸.

Alors que le Shah et son gouvernement adoptent un positionnement anticonstitutionnaliste, l'ambassadeur français prend garde dans cette lettre de ne faire aucune mention des idées nouvelles que l'école de l'Alliance française pourrait diffuser, au contraire de ce que l'on a pu lire dans la précédente lettre (concernant l'autorisation d'organiser une loterie), adressée à Mozafar ol-Din Shah, plus ouvert que son successeur. Le rôle de l'école de l'Alliance est ici, semble-t-il, limité à ouvrir l'accès pour les jeunes Iraniens aux écoles supérieures françaises. On peut noter, en outre, l'insatisfaction du ministre français au sujet de l'allocation accordée aux «écoles semblables à celle de l'Alliance française», c'est-à-dire notamment à l'école allemande. Cette dernière est fondée en 1907, et le gouvernement iranien lui accorde rapidement une allocation annuelle de 12000 *toman*, soit l'aide la plus élevée attribuée par l'Etat iranien à un établissement scolaire étranger. L'école allemande rencontre un plein succès⁶²⁹ et compte chaque année de 250 à 400 élèves.

En ne tenant compte que du nombre d'élèves, l'école de l'Alliance française fait pâle figure, non seulement en comparaison de l'école allemande, mais également de celles de l'Alliance Israélite Universelle et des Lazaristes, puisque sur huit ans, seuls 600 élèves suivirent ses enseignements. L'école est également à la traîne en termes d'infrastructures. Elle est dépourvue d'équipements scolaires, tels les outils de laboratoire, et ne dispose d'aucune salle de sport⁶³⁰. Faute des ressources, l'école n'arrive pas à faire venir plusieurs professeurs

⁶²⁸ Carton 670, n° 297017299 (1), Lettre de l'ambassadeur français à Téhéran, adressée au ministre des Affaires étrangères et transmise au ministère de l'Éducation, le 13 mars 1908, Centre des archives nationales, Téhéran.

⁶²⁹ Gustave Demorgny, *La question persane et la guerre*, Recueil Sirey, Paris, 1916, pages 234.

⁶³⁰ *Bulletin de l'Alliance française*, n°124, 1911, page 196.

français, ce qui décourage les parents d'y envoyer leurs enfants, et entretient un cercle vicieux.

Cette demande d'augmentation d'allocation n'est pas accordée au comité de l'Alliance par le Shah, et la mauvaise condition de l'école oblige finalement le gouvernement français à offrir, pour la première fois, une somme de 1500 francs à l'école de l'Alliance française⁶³¹. Cela ne lui est évidemment pas suffisant pour rivaliser avec les autres écoles étrangères de la ville. Cependant, le bulletin de l'Alliance française annonce qu'elle est en progrès, et le nombre de ses élèves passe à 150 au mois de mars 1908⁶³².

« Pour faire face aux dépenses toujours croissantes »⁶³³, à savoir les frais généraux de l'école, l'organisation des concours, et le soutien aux écoles francophones de Téhéran, le comité de l'Alliance française organise également des cours pour adultes à destination des Européens et des Iraniens.

Le comité de l'Alliance française organise une série des cours du soir pour ceux qui n'ont pas le temps d'étudier le français durant la journée. Ces cours auront lieu tous les soirs sauf les vendredis et les dimanche soirs⁶³⁴.

Une dizaine d'Européens et vingt-cinq Iraniens s'inscrivent au cours dès la publication de l'annonce dans les journaux iraniens.

L'organisation de conférences est un autre moyen par lequel le comité peut augmenter ses revenus, trouver de nouveaux membres et faire se répandre la langue et la culture française. Sont ainsi organisées 1908 de nouvelles séries des conférences : le Maroc, « pays auquel les Persans s'intéressent beaucoup »⁶³⁵ (et qui est alors l'objet des ambitions coloniales françaises), le choléra, et un voyage imaginaire à Persépolis, firent partie des premiers sujet discutés.

V. L'école à l'époque d'Ahmad Shah Qâdjâr (1909-1925)

Les cours de l'école sont « assidûment suivis » en 1909, mais des problèmes financiers l'empêchent de « prendre un développement plus considérable »⁶³⁶. Aussi le gouvernement français augmente-t-il la subvention de l'école à 3000 francs. A partir de l'année scolaire

⁶³¹Idem.

⁶³²Bulletin de l'Alliance française, n°113, 1908, page 223.

⁶³³Bulletin de l'Alliance française, n°112, 1908, page 118.

⁶³⁴Sour Esraphil, n°19, 1908, page 8.

⁶³⁵Bulletin de l'Alliance française, n°112, 1908, page 118.

⁶³⁶Archives diplomatiques : Recueil de diplomatie et d'histoire, 1909, 4^e année, n° 4, page 355.

1910, l'œuvre de l'école commence à prendre une forme plus convenable. A la fin du mois du juillet de cette année, elle compte 200 élèves, en majorité des musulmans⁶³⁷. L'école est divisée en six classes et les cours correspondent à ceux des écoles primaires de France. Deux Français, un Anglais et sept Iraniens s'occupent de l'enseignement des élèves. L'école met, pour la première fois, en pratique l'enseignement de la gymnastique. En plus des classes primaires, l'école offre une classe supérieure, dans laquelle un Iranien et quatre Français, professeurs de l'école Dar ol-Fonoun, donnent des cours. L'allocation de 5500 francs accordée en 1910 à l'école par le gouvernement français permet aux dirigeants de l'école d'enrichir la bibliothèque en y ajoutant 1200 volumes⁶³⁸. D'après le ministre français à Téhéran, « cette école donne la plus complète satisfaction et est un appoint précieux pour le développement de la langue et des idées françaises »⁶³⁹. La subvention du gouvernement français monte en à la suite de 5500 francs par an.

En décembre 1911, l'école compte 192 élèves, dont 180 musulmans, deux zoroastriens, six juifs et quatre « arméniens schismatiques ». En 1912, ce nombre passe à 292, dont 270 musulmans, onze juifs, quatre zoroastriens et sept arméniens. Dix-huit professeurs sont engagés pour y enseigner : deux Français, un Turc, un Anglais et quatorze Iraniens, dont six pour le français dans les classes inférieures, un pour la comptabilité persane, quatre pour l'arabe et le persan et deux pour surveillance des élèves. L'enseignement des classes primaires comporte « toutes les matières prévues au programme du brevet simple »⁶⁴⁰, et le programme de la classe supérieure correspond à celui du programme de l'enseignement primaire supérieur en France, pour que les élèves désirant poursuivre leurs études là-bas puissent y obtenir le brevet élémentaire⁶⁴¹. Selon l'Institut français de l'Éducation, le programme d'études des écoles primaires supérieures de garçon en France comprend les matières suivantes : morale, instruction civique, français, langues vivantes, histoire nationale et notions d'histoire générale, géographie de la France et des colonies et notions générales de géographie, arithmétique appliquée, calcul rapide, algèbre et géométrie, notions et sciences physiques et naturelles, chimie et notions pratiques d'hygiène, dessin et modelage, écriture, gymnastique et chant⁶⁴².

⁶³⁷Bulletin de l'Alliance française, n°124, 1911, page 195.

⁶³⁸Idem, page 196.

⁶³⁹ 417 AO / 192, « Services des œuvres françaises à l'étranger », Lettre de la légation française à Téhéran adressée au ministre des Affaires étrangères, mai 1912, Centre des archives diplomatiques, La Courneuve.

⁶⁴⁰Correspondance d'Orient, n°112, 1913, page 437.

⁶⁴¹ 417 AO / 192, « Services des œuvres françaises à l'étranger », Lettre de la légation française à Téhéran adressée au ministre des Affaires étrangères, mai 1913, Centre des archives diplomatiques, La Courneuve.

⁶⁴²L'institut français de l'éducation, Écoles primaires supérieures.

Aucune source française ou persane ne permet pas de savoir si ce programme est entièrement mis en œuvre dans l'école de l'Alliance de française de Téhéran. Le seul document qui donne une brève information sur les matières enseignées dans la classe supérieure de l'école, est un rapport de la légation française, selon lequel les mathématiques, la physique et la chimie, la version du français au persan et le thème du persan au français, la lecture expliquée, et la géographie de l'Iran font parties du programme d'études de l'école en 1911. Étant donné qu'à partir 1912, le diplôme de l'école de l'Alliance française de Téhéran est considéré comme équivalent au baccalauréat français, il est probable que le programme d'étude de l'école respecte totalement celui des écoles françaises, à moins que cette équivalence accordée aux diplômés de l'école de l'Alliance française n'ait été un moyen du gouvernement français pour obtenir l'appui du gouvernement iranien à l'égard de cette école, et pour en augmenter le nombre d'élèves. Une telle stratégie a pu, en effet, bien fonctionner en Iran à une époque où l'on accorde une grande importance aux diplômés, surtout français. L'attribution de ce diplôme aux élèves de l'école Alliance française suscite des protestations de la part des dirigeants du Collège Saint Louisqui, tout en offrant également un enseignement supérieur, ne bénéficie pas de cet avantage. Moshirol-Dowleh, membre du comité de l'Alliance et ancien président du conseil, propose alors que ces deux écoles se répartissent les tâches au lieu de « se faire concurrence »⁶⁴³ : une école offrirait l'enseignement primaire ou primaire supérieur, tandis que l'autre serait chargée de l'enseignement supérieur. Cette suggestion n'est cependant pas retenue par les dirigeants des deux écoles.

« Sur demande de la légation française à Téhéran et sur proposition du ministère iranien de l'Éducation »⁶⁴⁴, le gouvernement iranien augmente l'allocation de l'école à 1200 *tooman* par an. L'école s'engage en contrepartie à admettre quinze élèves gratuitement. Le nombre d'élèves passe ainsi à 305 au mois de mars 1913. L'enseignement est donné par deux Français et douze Iraniens.

L'école vit une situation critique pendant les années de la Grande Guerre. Mais, elle ne cesse de fonctionner, grâce au « dévouement des membres du comité »⁶⁴⁵ et aux efforts du cadre professoral de l'école. En décembre 1914, elle est fréquentée par 424 élèves, 400 musulmans, dix chrétiens, six juifs et sept zoroastriens. Deux professeurs français et dix-neuf

⁶⁴³ Yann Richard, *Regards français sur le coup d'État de 1921 en Perse*, Boston, Brill, 2014, page 110.

⁶⁴⁴ Lettre du ministère de l'Éducation adressée au trésorier général, avril 1913, Centre des archives nationales, Téhéran.

⁶⁴⁵ 417 AO / 192, « Services des œuvres françaises à l'étranger », Lettre de la légation française à Téhéran, 1923, Centre des archives diplomatiques, La Courneuve.

iraniens sont « recrutés parmi les anciens élèves de l'école même »⁶⁴⁶. Les statistiques données sur la religion des élèves indiquent qu'elle est rarement fréquentée par la société occidentale de la ville, majoritairement chrétienne.

Un des professeurs français de l'école quitte Téhéran en 1915 pour rejoindre le front. Malgré cette absence, la légation française rapporte que l'école continue à « faire preuve d'une extrême vitalité »⁶⁴⁷. Elle compte 424 élèves, dont cinquante admis gratuitement. Mais elle ne compte pas parmi les écoles satisfaisantes au regard de l'inspecteur du ministère iranien de l'Éducation.

Le directeur de l'Alliance française [Félix Vizioz] ne fournit aucun rapport sur le fonctionnement de l'école. Son programme n'est pas compatible avec celui du ministère iranien de l'Éducation. Ses activités ne sont pas en règle avec le bureau de l'inspection générale⁶⁴⁸.

Ce reproche envers l'école est fort probablement lié à la politique d'unification scolaire alors en cours en Iran. L'école de l'Alliance française, comme d'autres écoles étrangères de la ville, ne respecte, de fait, pas le programme d'études proposé par le ministère iranien de l'Éducation. L'enseignement du persan n'est pas donné sérieusement aux élèves⁶⁴⁹, surtout dans les classes supérieures, au contraire du français. Ainsi les élèves des classes supérieures des écoles nationales tentent de s'inscrire aux cours de français de l'école de l'Alliance pour se perfectionner en langue française⁶⁵⁰. En ce qui concerne l'enseignement de la langue anglaise, un seul cours est établi dans le but de « ne pas mettre les élèves de l'école en état d'infériorité vis-à-vis des élèves des autres écoles »⁶⁵¹.

Vizioz le directeur de l'école depuis 1900, prend sa retraite en 1919. Cette décision fait l'objet de vifs regrets de la part des membres du comité ainsi que des élèves de l'école. Ces derniers demandent, via une pétition, au ministre de l'Éducation iranien d'intervenir auprès de la légation française à Téhéran pour empêcher le départ de Vizioz, qui « a fait

⁶⁴⁶ 417 QO / 199, « Services des œuvres françaises à l'étranger », Lettre de la légation française à Téhéran adressée au ministre des Affaires étrangères, mai 1915, Centre des archives diplomatiques, La Courneuve.

⁶⁴⁷ *Idem*.

⁶⁴⁸ GH 1334-29-10 (31), Rapport sur les écoles étrangères à Téhéran, 19 mars 1916, Centre des archives nationales, Téhéran.

⁶⁴⁹ Richard, *op.cit.*, Page 110.

⁶⁵⁰ Correspondances adressées au ministère de l'Éducation, 1921 et 1926, Centre des archives nationales, Téhéran.

⁶⁵¹ 417 QO / 203, « Services des œuvres françaises à l'étranger », Rapport de la légation française à Téhéran, 1923, Centre des archives diplomatiques, La Courneuve.

progresser l'école »⁶⁵². La demande des élèves est transférée au ministère iranien des Affaires étrangères :

Monsieur Vizoz a géré l'école avec assiduité. Il semble qu'on ait décidé de le remplacer. Il est évident qu'il faudrait à son remplaçant un certain temps pour se familiariser avec son travail, [ce qui peut entraîner une baisse temporaire du niveau de l'œuvre éducative de l'école]. Je vous prie de transmettre un message satisfaction du ministère de l'Éducation à M.Vizoz, et de demander son maintien au ministre français à Téhéran⁶⁵³.

Vizoz part néanmoins à l'été 1919. Néhoray, le directeur adjoint de l'école et professeur de l'école Dar ol-Fonoun, le remplace en tant que directeur intérimaire. Malgré l'effet négatif que le départ de Vizoz pouvait susciter, l'école recommence son œuvre en octobre 1919 avec 215 élèves.

Le comité de Téhéran de l'Alliance française tente de relever l'organisation de l'école après l'arrivée de Duchêne, le nouveau directeur de l'école : il enrichit la bibliothèque, rétablit les concours de langue française qui avaient été annulés pendant les années de la Grande Guerre, et surveille les programmes et la discipline de l'école. Le comité est décoré de la médaille d'argent (vermeil) du comité central de l'Alliance française⁶⁵⁴.

D'après le rapport de Georges Ducrocq, l'attaché militaire de la légation française à Téhéran, le nouveau directeur, Duchêne, ne suit pas les avis de la légation et du comité de l'Alliance française.

Il veut introduire dans l'école, dans ses programmes et dans sa discipline un esprit révolutionnaire. [...] Il souffle la rébellion dans le milieu des professeurs et des élèves, et il a provoqué sur des questions de relèvement de traitement des grèves du corps professionnel qui ont fait le plus mauvais effet sur notre école⁶⁵⁵.

Duchêne, ainsi qu'Audigier, professeur de l'école de Dar ol-Fonoun, sont d'ailleurs en contact avec des membres du parti Toudeh [le parti communiste iranien], qui lutte contre le traité de 1919 signé entre le ministre britannique à Téhéran et Vosoughol-Dowleh, le président du conseil iranien. Les sociaux-démocrates du pays organisent des mouvements pour que cet

⁶⁵² gh 1337-28-38 (1), Lettre des élèves de l'école de l'Alliance française adressée au ministre de l'Éducation, 1919, Archives de ministère des Affaires étrangères, Téhéran.

⁶⁵³ gh 1337-28-38 (2), Lettre de ministère de l'Éducation adressée au ministère des Affaires étrangères, 1919, Archives du ministère des Affaires étrangères, Téhéran.

⁶⁵⁴ 202 PAAP/ 34 DUCROCQ Georges (1900-1927), Rapport sans date et sans signature, Centre des archives diplomatiques, La Courneuve.

⁶⁵⁵ 202 PAAP/ 34 DUCROCQ Georges (1900-1927), Rapport sans signature, 1921, Centre des archives diplomatiques, La Courneuve.

accord, qui de fait place l'Iran sous le protectorat du Royaume-Uni, soit rectifié. La légation française à Téhéran s'affiche, cependant, en accord avec les intérêts britanniques. Il est probable que l'insatisfaction de la légation envers Duchêne soit liée à ses activités révolutionnaires. Il est renvoyé de l'école en raison de « ses tentatives de chambardement communiste »⁶⁵⁶.

Joseph Silvestre remplace Duchêne en tant que directeur de l'école de l'Alliance. « Poussé par les mêmes influences », Silvestre réclame du comité directeur de l'Alliance un supplément de traitement, qui symbolise au regard de Ducrocq « la banqueroute pure et simple du comité et la fermeture à bref délai de l'école »⁶⁵⁷. Le comité doit changer pour la troisième fois en un an (1920) le directeur de l'école. Silvestre⁶⁵⁸ est remplacé par un certain Merle qui dirige l'école qui contient alors 250 élèves.

En 1919-1920 le comité organise une série des conférences bimensuelles afin de « relever le prestige » de l'Alliance française, « dont l'existence demeurait cachée au grand public ». Selon le rapport de la légation française, il était facile pour le comité de l'Alliance de trouver des conférenciers qui puissent s'investir « avec un français fluide » dans les sujets difficiles car, le français est « couramment et brillamment » parlé par « toutes les classes de la société »⁶⁵⁹.

Le tableau ci-dessous indique certains sujets traités pendant ces conférences :

Conférence	conférencier	Carrière
Les relations franco-persanes à travers les siècles	Aristide Châtelet	Directeur de l'école Saint Louis
La France au travail	Adolphe Perny	Directeur de l'école de Droit, président du comité de l'Alliance française
L'origine des Aryens	Oveisy	Directeur au ministère de l'Agriculture

⁶⁵⁶ Idem

⁶⁵⁷ 202 PAAP/ 46 DUCROCQ Georges (1900-1927), Le rapport de la légation française à Téhéran, 1923, Centre des archives diplomatiques, La Courneuve.

⁶⁵⁸ Il est de retour en Iran en 1928 en tant que directeur de l'école de l'Alliance française. Il est, d'ailleurs traité, par l'inspecteur général du ministère iranien de l'Éducation, d'un « homme conscient et moral ».

⁶⁵⁹ 202 PAAP/ 47 DUCROCQ Georges (1900-1927), Rapport sur les conférences données par l'Alliance française à Téhéran, 1921, Centre des archives diplomatiques, La Courneuve.

Les origines de l'Homme	Audigier	Professeur de chimie et physique à l'école de Dar ol-Fonoun et de persan à l'école de l'Alliance française
La condition juridique de la femme dans le droit musulman	Mansour ol-Saltaneh	Secrétaire d'Etat au ministère de la Justice
Les origines du droit en Perse, le code d'Hamourabi	Merle	Professeur à l'école des sciences politiques
La maternité en Perse	Amir Alam	Président du conseil sanitaire d'Iran
Le palais de Versailles et le traité de paix	Emile Lesueur	Secrétaire général de l'école des sciences politiques
Le soufisme	Abo al-Hassan khan Foroughi	Directeur de l'école normale des instituteurs, ancien élève et professeur de l'école de l'Alliance française
L'influence française dans la bataille	Capitaine Ducrocq	Attaché militaire à la légation française

La carrière des conférenciers indique la collaboration culturelle de l'Alliance française avec les grandes écoles francophones de la ville. L'école de l'Alliance israélite ne fait pourtant pas l'objet de cette collaboration. Le nom de ses dirigeants n'est d'ailleurs jamais affiché, comme c'est le cas des dirigeants de l'école des Lazaristes, dans la liste des membres du comité. Dans les premières années de sa fondation à Téhéran, le comité de l'Alliance française ne pouvait pas favoriser les écoles d'AIU, car elles étaient en butte à l'hostilité populaire dirigée par certains *mulla* traditionalistes, et leur afficher un soutien quelconque aurait pu mettre le comité en danger. Mais, les conférences mentionnées ci-dessus sont organisées en 1919-1920, années où les Juifs de la ville participent à tous les mouvements sociaux et politiques du pays aux côtés des musulmans, et cette crainte n'a plus lieu d'être.

Les conférences sont réservées, en principe, aux étudiants francophones de toutes les écoles de Téhéran. Des notables ainsi que les élites intellectuelles de la ville sont également invités à y assister :

Le comité de l'Alliance française a l'honneur d'avertir Votre Excellence [le ministre iranien des Affaires étrangères] que la 7^{ème} conférence de la saison d'hiver sera donnée

[...] dans la grande salle de Dar ol-Fonoun par M. Audigier, professeur de Physique et de Chimie à l'école Dar ol-Fonoun, sur les origines de l'Homme. Le comité de l'Alliance française serait extrêmement flatté si Votre Excellence voulait bien honorer cette réunion de sa présence et donner à l'Alliance française cette marque de sympathie, dont il lui serait très reconnaissant⁶⁶⁰.

Les conférences valent beaucoup de succès au comité. Elles sont soutenues par le président du conseil et les ministres iraniens et les directeurs des écoles francophones accueillent favorablement ces initiatives.

En plus de ces conférences, des séances cinématographique sont offertes aux élèves de ces écoles dans le cinéma Khorshid ou dans la salle de l'école Dar ol-Fonoun⁶⁶¹. Le comité projette des films concernant la Grande Guerre, l'armistice de 1918 et le traité de Versailles, pour « faire entendre la vérité [de la Guerre] »⁶⁶². A la fin des séances cinématographiques des cartes et des exemplaires d'une *Histoire de la Guerre* sont offerts aux élèves «des plus méritants »en langue française.

En 1920, le comité juge utile de publier un bulletin bimensuel pour donner des nouvelles en langue française, laquelle « demeurera toujours la grande langue internationale de l'Orient ». Il est publié dans le but d'« établir entre les membres et les amis de l'Alliance française un trait d'union »⁶⁶³. En plus de reproduction des textes des conférences données en 1919-1920, les nouvelles de l'école de l'Alliance française de Téhéran, la vie sociale en France et la politique française sont des sujets abordés dans le bulletin⁶⁶⁴. En mars 1921, le chargé d'affaire allemand proteste contre ce bulletin, qui publie d'après lui des informations « hostiles à l'Allemagne »⁶⁶⁵. Un mois plus tard, Ducrocq annonce que le bulletin va être supprimé car un certain docteur Roland, agent consulaire de la légation française, compte « prendre en main la censure de la presse et rédiger lui-même le bulletin des nouvelles »⁶⁶⁶.

Dans le même temps, cependant, les membres français du comité de Téhéran témoignent du déclin de l'influence française en Iran, et luttent pour que la France regagne

⁶⁶⁰ GH 1338-30-28 (9), Lettre du comité de l'Alliance française adressée au ministre iranien des Affaires étrangères, 4 février 1920, Archives du ministère des Affaires étrangères, Téhéran.

⁶⁶¹ 202 PAAP/ 47 DUCROCQ Georges (1900-1927), Lettre de secrétaire du comité de l'Alliance française, 19 mars 1920, Centre des archives diplomatiques, La Courneuve.

⁶⁶² 202 PAAP/ 46 DUCROCQ Georges (1900-1927), Lettre de Ducrocq adressée au lieutenant Pierre Marcel, 1919, centre des archives diplomatiques, Courneuve.

⁶⁶³ 202 PAAP/ 36 DUCROCQ Georges (1900-1927), Lettre de Louis Marin, adressée au ministre français de l'Instruction public, le 4 novembre 1920, Centre des archives diplomatiques, La Courneuve.

⁶⁶⁴ Bulletin de l'Alliance française de Téhéran, 1920, Centre des archives diplomatiques, La Courneuve.

⁶⁶⁵ Richard, op.cit., page 303.

⁶⁶⁶ Idem, page 318.

son prestige culturel et linguistique. Le capitaine Georges Ducrocq écrit à son ami Doumont-Wilden à Paris :

Recommandez la Perse à la propagande, que l'on nous envoie des livres pour enrichir notre bibliothèque de l'Alliance [française]. [...]Que la section photographique et cinématographique de l'armée nous envoie du matériel. [...]Faites-moi envoyer [...] des caisses de livres et de brochures, des images, des cartes-postales. On me demande ici *J'accuse* ; c'est un livre à répandre. Envoyez-moi aussi plusieurs exemplaires des mémoires de Gérard, ambassadeur des États-Unis à Berlin⁶⁶⁷.

Le nombre d'ouvrages de la bibliothèque de l'Alliance passe à 3000 volumes à la fin de l'année 1920, grâce aux dons du gouvernement français et du comité central de l'Alliance à Paris. Le gouvernement français donne les livres suivants : *l'Histoire de France* d'Henri Martin, *l'Histoire de France* de Jules Michelet, les œuvres complètes de Victor Hugo, le dictionnaire Diderot, les œuvres de Jean-Jacques Rousseau, *Le Diable Boiteux* de Lesage, *Le Capitaine Fracasse* de Théophile Gautier, les *Fables* de la Fontaine, et les *Traité*s de Fénelon. *L'Histoire de la France*, d'Ernest Lavisse, les œuvres d'Élisée Reclus et de Flammarion, d'Eugène Figuière, de Fabre (un entomologiste), de Jules Verne, de Lamartine, de Chateaubriand, de Rostand sont envoyés par le comité central de l'Alliance française à Paris⁶⁶⁸.

Malgré tous les efforts du comité et de la communauté française de Téhéran, l'école ne fonctionne pas correctement pendant les dernières années de le règne d'Ahmad Shah, le dernier des Qâdjârs. Le coup d'Etat du 21 février 1921, organisé sous l'égide des Britanniques, a un mauvais impact sur le rôle culturel français en Iran. Le nouveau président du conseil, Seyed Zia ol-Din, entreprend des réformes sous prétexte de renationaliser le pays. A titre d'exemple, il ordonne la suppression de toutes les enseignes en langue étrangère, dont la grande majorité en français, afin de « nationaliser » l'apparence des rues. Bien que Seyed Zia soit renvoyé et exilé durant cent jours après le coup d'Etat, le projet de nationalisation du pays est poursuivi : le projet d'unification des programme d'études des écoles est rigoureusement mis en œuvre, les contrats des professeurs français ne sont pas prolongés, les écoles étrangères du pays doivent prendre des noms iraniens. En ce qui concerne la situation

⁶⁶⁷ 202 PAAP/ 46 DUCROCQ Georges (1900-1927), Lettre de Ducrocq adressée à Doumont-Wilden, 1919, Centre des archives diplomatiques, La Courneuve.

⁶⁶⁸ 202 PAAP/ 46 DUCROCQ Georges (1900-1927), Rapport de la légation française à Téhéran, 1923, Centre des archives diplomatiques, La Courneuve.

de l'Alliance française de Téhéran, elle « végète »⁶⁶⁹, selon le rapport de l'année 1926 de Philippe Berthelot, ministre français des Affaires étrangères.

VI. Le comité régional de l'Alliance française à Tabriz

En 1903 un comité régional de l'Alliance française est ouvert à Tabriz, à l'initiative de Renard, directeur de l'école iranienne Loghmanieh et médecin français du prince héritier, Mohammad Ali Mirza. Plusieurs Européens établis dans la ville, ainsi que les autorités locales iraniennes, dont le prince héritier, rejoignent le comité dès son ouverture. Le docteur Loghman ol-Mamalek, fondateur de l'école Loghmanieh, met la salle de cette école à la disposition du comité pour ses assemblées. Le docteur Coppin, médecin-major de 1^{ère} classe de l'armée coloniale et médecin particulier du prince héritier, énonce les buts de l'Alliance française lors de la première assemblée du comité régional :

L'Alliance française n'a aucun but politique ou religieux, et elle ne se propose que de propager la langue française. Le français a de tout temps été la langue diplomatique et beaucoup de grands personnages à la cour de Téhéran le parlent avec correction ; du reste, beaucoup de Persans affectionnent notre pays et l'un d'eux n'a-t-il pas dit que les Persans étaient les Français de l'Orient ⁶⁷⁰ ?

Le comité de Tabriz se charge de fournir des fonds, des livres et des fournitures scolaires pour les écoles enseignant le français dans la ville. Il est bien accueilli par les notables iraniens ainsi que par la communauté occidentale de la ville. Grâce aux dons des adhérents, ses ressources augmentent, ce qui lui permet de fournir des aides considérables pour l'établissement des écoles dans la ville de Tabriz, ainsi que dans la province d'Azerbaïdjan. Les écoles des Lazaristes et des sœurs de charité à Tabriz, à Khosrova et à Ormia, les écoles des missionnaires américains, l'école russe Sousanow et l'école Loghmanieh sont parmi les écoles bénéficiant de l'aide du comité de l'Alliance française de Tabriz⁶⁷¹. Une bibliothèque est ouverte par le comité à Tabriz même afin qu'elle « contribue à l'expansion de la langue et des idées françaises »⁶⁷².

Au début de l'année 1907 Mohammad Ali Shah succède à son père, et quitte Tabriz pour la capitale. Certains des membres du comité, tels que les médecins français du Shah, partent également à Téhéran. Malgré ces départs, le comité arrive à maintenir son œuvre.

⁶⁶⁹Helliot-Bellier, *op.cit.*, page 263.

⁶⁷⁰Bulletin de l'Alliance française, n°93, 1903, page 226.

⁶⁷¹Bulletin de l'Alliance française, n°104, 1906, page 158.

⁶⁷²Bulletin de l'Alliance française, n°106, 1906, page 365.

Cependant, avec le déclenchement de la guerre civile entre les royalistes et les révolutionnaires de la ville, le comité est obligé de cesser ses activités. Bien que rétabli en 1910, il n'est plus en mesure de reprendre ces activités comme auparavant : la ville est toujours en proie à une guerre larvée entre Iraniens et l'armée russe. Le comité régional de l'Alliance à Tabriz est définitivement supprimé avec le déclenchement de la Première Guerre Mondiale.

Conclusion

L'Alliance française de Paris ouvre une antenne à Téhéran en 1889, soit six ans après sa fondation. Elle est la première association laïque étrangère établie en Iran dans le but de répandre la langue et la culture française et de développer les relations commerciales franco-iraniennes. La création de l'Alliance française de Téhéran autour de diplomates et de personnalités politiques franco-iraniens, dans une période de transition sociale vers la modernité, donne pourtant un caractère politique à cette association.

Ce caractère politique éloigne le comité de son but principal. Le comité de l'Alliance française est ainsi en retard par rapport aux autres fondations scolaires françaises établies en Iran, et il n'ouvre que tardivement une école. Le fonctionnement de cette dernière est profondément affecté par la situation politique du pays. Le comité demeure, cependant, actif dans l'organisation d'activités culturelles qui sensibilisent le peuple et qui font augmenter le prestige culturel de la France auprès des élites iraniennes.

Bien qu'association laïque, le comité de l'Alliance accepte comme membres les dirigeants des écoles Lazaristes de Téhéran et de Tabriz. Cette collaboration a pour but de favoriser des écoles françaises du pays. Mais il est alors contradictoire que l'école d'AIU de Téhéran, malgré son succès et son rôle important dans la diffusion de la langue française, ne bénéficie pas d'une bienveillance égale de la part du comité de l'Alliance française.

Même si d'autres associations culturelles furent établies en Iran, le comité de l'Alliance française ne parvint pas à ouvrir plusieurs écoles en Iran. Rien ne fut d'ailleurs prévu pour l'instruction des filles. Sa seule école de garçons connut bien des hauts et des bas durant les vingt-cinq ans de son existence, à l'époque des Qâdjârs. Outre les droits de scolarité payés par les élèves, elle était rattachée financièrement au comité de l'Alliance française, tant et si bien que ses progrès dépendaient tout entier de la situation financière et politique du comité. Cette école est fréquentée, en grande majorité par les Iraniens de Téhéran. Elle rencontre, en revanche, peu de succès auprès de la communauté européenne de la ville.

La base de l'enseignement dans cette école est le français. L'école ne possède que deux professeurs français. Mais elle est, grâce au soutien des professeurs français recrutés dans les écoles gouvernementales de Téhéran, un des plus importants établissements de diffusion de la langue française à Téhéran. Il n'est peut-être pas exagéré de dire qu'elle est la seule école à appliquer le système et le programme d'études français dans l'Iran des Qâdjârs.

Les diplômés de l'école acquièrent un bon niveau de français et quittent pour la plupart le pays afin de poursuivre leurs études en France. Ceux qui restent en Iran sont recrutés, grâce à leur connaissance du français, dans les ministères iraniens ou au sein des entreprises étrangères, surtout dans les douanes, tenues par les Belges. Toutefois les activités du comité et l'école de l'Alliance française restent à un niveau médiocre pendant les quatre dernières années de l'époque des Qâdjârs.

Quatrième partie

Chapitre VIII

Les écoles nationales des garçons

Le mouvement de réforme du système éducatif qui naquit au sein de l'Etat iranien avec la fondation de l'école Dar ol-Fonoun est suivi par le peuple, qui de plus en plus prend conscience de lui-même, et de sa situation par rapport aux autres nations du monde. Plusieurs éléments, tels la mise en présence avec des voyageurs, des diplomates et des commerçants étrangers, la publication de journaux qui diffusent les nouvelles du monde, la traduction et publication de livres et de récits de voyage d'Iraniens, notamment d'étudiants, partis à l'étranger et la fondation d'écoles étrangères, participent à la mobilisation du peuple dans un mouvement d'échelle nationale d'établissement de nouvelles écoles.

Les termes « école nationale » ou « nouvelle école » sont appliqués par les sources de l'époque pour les écoles dont l'apparition et le fonctionnement font objet de ce chapitre. Elles sont nommées « écoles nationales » pour deux raisons : premièrement pour les différencier des écoles étrangères ; deuxièmement parce qu'elles sont établies par des personnalités issues de la société civile, pour ainsi dire par le peuple, sans intervention du gouvernement. Le terme de « nouvelle école » est, quant à lui, employé pour marquer la différence avec les anciens *maktab* et parce que ces nouvelles écoles sont censées appliquer une nouvelle méthode d'enseignement. Les deux termes seront utilisés dans cette thèse.

I. La fondation de la première école nationale

La première école nationale est fondée sous le règne de Naser ol-Din Shah, en 1888, par Mirza Hasan Roshdih. Après avoir fait ses études dans un *maktab*, Mirza Hassan Roshdih, fils d'un *mujtahed* de Tabriz, part pour Nadjaf y suivre des études religieuses. Il quitte cependant la ville pour l'Égypte et le reste de l'Empire ottoman, « afin d'apprendre les nouvelles méthodes d'enseignement »⁶⁷³. Il entre finalement à l'école normale de Beyrouth, où il apprend une nouvelle façon d'enseigner l'alphabet. Il crée en 1882 l'école Roshdih⁶⁷⁴ à Erevan, où habitent de nombreuses familles iraniennes. Lors de son passage par Erevan pour gagner l'Europe, Naser ol-Din Shah visite cette école et en admire le fonctionnement. Haj

⁶⁷³ Hossein, Mahboobi Ardakani, *op.cit.*, page 376.

⁶⁷⁴ Selon Yahya Dowlat Abadi, le terme « Roshdih » est utilisé dans l'Empire ottoman pour désigner une école élémentaire. Dowlat Abadi, *op.cit.*, page 181.

Hasan demande alors au Shah l'autorisation de fonder une nouvelle école. Elle lui est accordée, et Haj Hasan établit en 1888 la première école élémentaire publique de Tabriz⁶⁷⁵.

L'école de Roshdieh se différencie des *maktab* par sa méthode d'enseignement et pas les matières qui y sont enseignées⁶⁷⁶. Son fondateur tente de remplacer le système de mémorisation ayant cours dans les *maktab* par une nouvelle méthode. Mais, au bout de peu de temps, l'école est fermée et détruite par des casseurs excités par les traditionalistes. Haj Hasan prend alors la fuite vers Mashhad. Dès son retour à Tabriz, après six mois d'exil, il fonde une nouvelle école dans un autre quartier de la ville⁶⁷⁷. Mais cette dernière est elle aussi attaquée et fermée peu de temps plus tard. Cette histoire se répète plusieurs fois, mais Haj Hasan ne ménage pas ses efforts et ne renonce pas. A chaque fois, il rouvre une école dans un quartier différent, chaque fois sous le nom de Roshdieh. En 1897, il se munit de lettres d'autorisation signées par des *mujtahed* de Tabriz et de Nadjaf, et ouvre une nouvelle école. Après un an de fonctionnement, l'école est pillée est fermée à l'instigation d'un certain Seyed Ali Agha Yazdi, imam de la mosquée du quartier dans lequel l'école est située, et qui s'exprime ainsi :

Ô peuple ! Nous avons fermé l'école protestante. Et là ils [les missionnaires] ont payé Mirza Hasan Roshdieh pour faire se convertir vos enfants au nom d'une nouvelle éducation. Il égare les gens ordinaires loin de la religion⁶⁷⁸.

Indépendamment du fait que la prétendue fermeture de l'école protestante soit une invention de ce *mulla*, la réaction enflammée des gens à ce discours montre que l'enseignement selon les nouvelles méthodes est considéré comme une arme à l'encontre de leur religion.

Les efforts et la persévérance de Mirza Hasan Roshdieh portent finalement leurs fruits. Le fondateur reçoit, en 1897, une invitation de la part d'Amin ol-Dowleh, chancelier de Mozafar ol-Din Sah, à venir établir une école à Téhéran. Mirza Hasan s'engage à ouvrir une école Roshdieh en 1897, dès sont arrivée à Téhéran.⁶⁷⁹ L'école n'est pas censée être fondée sous la supervision de l'Etat, mais elle bénéficie d'une subvention de 2000 *toman* offerte par

⁶⁷⁵ Il est à noter que, selon Seyed Hasan Taghi Zadeh, activiste politique, l'enseignement de la nouvelle méthode d'alphabétisation était déjà pratiqué à Tabriz par le frère de Mirza Hasan Roshdieh, qui avait fait ses études à Erevan. Taghi Zadeh, *op.cit.*, page 34.

⁶⁷⁶ Torabi Farsani, *op.cit.*, page 13.

⁶⁷⁷ Eghbal Ghasemi Pouya, *Les nouvelles écoles à l'époque des Qadjars (Madares jadid dar doreh Qajar)*, Téhéran, Markaz nashr daneshgahi, 1998, page 192.

⁶⁷⁸ Ahmad Zafar Magham, « Les correspondances de Mirza Hasan Roshdieh (Asnadi az mokatebat Mirza Hasan Roshdieh) », *Payam Baharestan*, n°3, 2009, page 506.

⁶⁷⁹ Abdo al-Hosseini Malek ol-Movarekhin, *op.cit.*, pages 137-138.

le Shah. Amin ol-Dowleh offre un terrain sur lequel on construit l'école. Lui et d'autres notables s'occupent des autres charges liées à l'école⁶⁸⁰.

Celle-ci commence avec cinquante élèves, dont la moitié est accueillie gratuitement. L'autre moitié est divisée en deux groupes : un groupe primaire composé d'élèves payant un *toman* par mois, et un groupe dit « *scientifique* », dont les membres paient 15 000 dinars. Le système scolaire des écoles d'Istanbul y est mis en œuvre. Pendant quatre ans d'études, les élèves apprennent le persan, la calligraphie et les sciences nouvelles⁶⁸¹. L'enseignement de cette école est davantage tourné vers les enfants issus des classes moyennes : les enfants issus des classes aisées fréquentent toujours l'école Dar-ol Fonoun ou les écoles étrangères établies dans la ville. Encouragés par cet exemple, des Iraniens progressistes ouvrent plusieurs nouvelles écoles dans le pays.

II. Constitution d'une commission pour la fondation d'écoles nationales

A l'époque de Mosafar ol-Din Shah Qadjar, le climat d'oppression politique qui régnait sous Naser ol-Din Shah s'atténue. Cette époque est marquée par des évolutions intellectuelles et culturelles. L'éducation, en particulier, se développe de façon exemplaire. Citons en la matière Abdo Allah Mostoufi, un notable Qadjar, qui compare l'époque de Naser ol-Din Shah et à celle de son successeur :

J'ignore ce que Naser ol-Din Shah a vu lors de son dernier voyage en Europe [en 1889], pour qu'il fût si ardemment opposé à toutes choses nouvelles, et à toutes les sciences. [...] On n'osait pas même discuter [en sa présence] de la situation sociale et politique des pays européens. A l'époque de Mozafar ol-Din Shah, on parlait [de tout] sans peur. Lire les livres de Talebof, Ibrahim Beig, et les journaux publiés à l'étranger est devenu chose courante. Étudier la langue française est devenu un moyen de s'instruire. [...] Même les journaux publiés en Iran, bien que moins critiques [que ceux publiés à l'étranger], aident à la sensibilisation [politique et culturelle] du peuple. Moi-même, par exemple, j'ai connu la Bruyère par sa traduction en persan publiée dans le journal *Tarbiat*⁶⁸².

Naser ol-Din Shah est attiré par les progrès techniques et scientifiques des Européens, mais d'autres aspects des sociétés occidentales, comme la démocratie, le républicanisme, la liberté de la presse, au contraire, l'effraient. Non seulement ses trois voyages en Europe n'ont pas modifié sa vision despotique, mais ils l'ont rendu plus méfiant vis-à-vis de tout ce qui

⁶⁸⁰Yahya Dowlat Abadi, *op.cit.*, Page 181.

⁶⁸¹ Abdo al-Hosseïn Malek ol-Movarekhin, *op.cit.*, pages 137-138.

⁶⁸² Mostowfi, *op.cit.*, tome II, pages 18-19.

pourrait diffuser les idées réformistes. Ainsi, Talebof ou Ibrahim Beig, mentionnés dans la citation ci-dessus, font partie du mouvement progressiste de l'époque de Naser ol-Din Shah ; ils critiquent la situation politique, sociale et culturelle de la société à travers leurs livres. Ces derniers font partie des publications interdites à l'époque de Naser ol-Din Shah. Ils jouent un rôle influent dans la sensibilisation politique et culturelle du peuple et la diffusion des idées constitutionnalistes.

A l'époque de Mozafar ol-Din Shah, on constate un tournant majeur dans la situation politique et culturelle du pays. En ce qui concerne la question de l'instruction, la bienveillance du Shah et de son premier chancelier envers l'établissement d'écoles, qu'elles soient étrangères ou iraniennes, joue un rôle crucial dans le développement de l'éducation publique. Il est à noter que le soutien de certains *mujtahed* envers les nouvelles écoles est un élément important dans la réduction de la méfiance du public vis-à-vis de ces nouveaux changements.

En 1897, une commission pour la fondation des écoles nationales est constituée dans le but de « développer l'éducation nationale »⁶⁸³. Composée de membres issus de toutes les couches de la société, elle s'engage à créer des écoles ainsi qu'à en surveiller le fonctionnement. Plusieurs nouvelles écoles publiques payantes et gratuites, une bibliothèque nationale et une association promouvant la publication des livres sont ainsi fondées sur décision de la commission. Les fondateurs de ces écoles sont des diplômés de l'école Dar ol-Fonoun, des hommes d'Etat, des notables et des religieux.

Il arrive que le Shah ou des membres de la cour viennent en visite dans une école et fassent un don : ces écoles nationales ne sont pas officiellement subventionnées par l'Etat, mais entièrement financées par des dons. Il y a plusieurs exemples qui témoignent en outre de l'aide des étrangères envers ces écoles. Selon le journal *Adab*, les « propriétaires des écoles étrangères en Iran »⁶⁸⁴ subventionnaient ainsi les écoles pour orphelins, sans que le nom de ces écoles étrangères soit cependant mentionné. Mais il est probable que cette aide soit fournie par le comité de l'Alliance française, dans le but de soutenir les écoles où le français fait partie du programme.

Autre exemple d'aide étrangère : les musulmans de Saint-Pétersbourg collectent une somme de 518 *manat* et 96 kopecks, qu'ils envoient à la commission au profit des écoles

⁶⁸³*Hekmat*, n°247, 1898, page 3.

⁶⁸⁴*Adab*, n°14, 1901, page 5.

nationales de Téhéran⁶⁸⁵. Ou encore, le consul d'Iran à Copenhague subventionne l'école des orphelins de Danesh à hauteur de 500 couronnes par an⁶⁸⁶.

Dès sa création, des rivalités et des tensions naissent cependant au sein de la commission. En 1898, le ministre de l'Éducation, qui est un des membres de l'association, propose de supprimer le mot « nationale » du nom de ces écoles nouvellement établies, et de les placer sous la tutelle de son ministère, alors même que le gouvernement n'accorde aucune subvention régulière à ces écoles. Aussi la proposition essuie-t-elle un refus de la part des autres membres⁶⁸⁷.

L'école *Adab (Courtoisie)* est l'une des écoles inaugurée en 1898, à Téhéran, par Yahya Dowlat Abadi⁶⁸⁸, un des membres de la commission. La fondation de cette école a pour but le « développement de l'éducation public, l'éducation des enfants de la patrie et la diffusion de la *charia* »⁶⁸⁹. Les matières et thèmes étudiés dans l'école sont les suivants : le *Ghavaedol-Jaliah* et le *Madarej* (des livres classiques arabes), grammaire persane, grammaire arabe, histoire de l'Iran, calcul, arithmétique, géométrie, algèbre, géographie, le *Golestân*, études religieuses, *l'Akhlaghmosavar* (un livre illustré contenant des récits moraux), le *KetabAli* (un recueil des paroles du prophète Mohammad), le *Siagh dabir Qajar* (un livre de calligraphie), Droit, éléments pour devenir greffier, et langue française (lecture, grammaire et écriture). Les manuels français utilisés sont la grammaire de Margot, celle de Lario Floryet celle de Paul Bert, et les ouvrages intitulés *Lecture courante* et *Lecture delangage*⁶⁹⁰.

L'école est divisée en quatre classes, et la durée d'étude est de quatre ans. Le directeur francophone de l'école, Mirza Shokr-o-Allah Khan Tafreshi, intitulé Motarjem ol-Dowleh [interprète du gouvernement] est diplômé de l'école de Dar ol-Fonoun⁶⁹¹.

L'école bénéficie de l'aide financière « des Iraniens désirant développer l'éducation » et fonctionne bien au départ. Mais elle est ensuite victime de la rivalité entre son fondateur et son directeur. Ce dernier quitte l'école pour aller créer sa propre école nommée *Saadat*

⁶⁸⁵ Abdo al-Hossein Malek ol-Movarekhin, *op.cit.*, page 374.

⁶⁸⁶ *Adab*, n°14, 1901, page 5.

⁶⁸⁷ *Idem*, page 238.

⁶⁸⁸ Fils d'un *mujtahed* influent d'Ispahan, il est activiste politique et social, et chroniqueur des événements de l'époque des Qâdjârs. Dans son ouvrage, *Hayat Yahya*, il aborde en détail la question des écoles nationales de l'époque de Mozafâr ol-Din Shah. Ayant étudié dans un *maktab*, il lutte pour la réforme du système éducatif.

⁶⁸⁹ Carton 664/ 297039858 (4-5), Rapport sur l'examen de la fin d'année de l'école Adab, 1912, centre des archives nationales, Téhéran.

⁶⁹⁰ *Idem*.

⁶⁹¹ Carton 664/ 297039858 (6), Rapport sur l'école Adab, 1902, Centre des archives nationales, Téhéran.

[bonheur]⁶⁹². Dans cette école on professe les études religieuses, des rudiments d'arabe, les techniques artisanales, comme la bonneterie, le tissage de tapis, le métier de relieur et l'orfèvrerie⁶⁹³. Faute de ressources, le fonctionnement de cette école ne dure pas longtemps et elle ferme ses portes définitivement.

En plus des problèmes de financement, les écoles nationales souffrent de l'absence d'un organe coordinateur pour les surveiller et les organiser. L'esprit de groupe n'est pas développé entre les fondateurs d'écoles. Le ministère de l'Éducation n'est encore guère qu'une coquille vide, et ne surveille aucunement les écoles. Les fondateurs, ne possédant généralement pas de bases pédagogiques unifiées, font appliquer leurs propres méthodes et programmes, à leur guise. Le nombre de classes dépend du nombre d'inscrits, le choix des livres dépend des enseignants. Malgré toutes ces difficultés, une digue est rompue et ces écoles préparent le terrain pour le développement de l'éducation en Iran. Ce mouvement de fondation d'écoles offre l'occasion aux enfants de toutes les couches sociales de s'instruire. Une telle réalisation semblait impossible et infaisable quelques années auparavant.

III. Conseil de l'instruction publique

En décembre 1901, le ministère de l'Éducation crée le Conseil supérieur d'État pour le développement de l'éducation, afin de réformer l'instruction publique⁶⁹⁴. Prenant la suite de la commission pour la fondation d'écoles nationales, le Conseil est composé de membres iraniens et étrangers qui sont pour la plupart des enseignants et des dirigeants d'écoles fondées à Téhéran. Les membres étrangers sont le docteur Schneider, médecin en chef du Shah, Heinbeque, conseiller belge du ministère de la Justice, et Vasher [?], directeur de l'école d'agronomie⁶⁹⁵. Le Conseil décide la fusion de certaines des écoles fondées en 1897, afin de mieux les gérer. Les écoles fusionnées sont réparties en deux catégories : les écoles d'État et les écoles nationales.

Le Conseil publie une charte selon laquelle l'enseignement doit être donné dans toutes les écoles en persan et en français « en raison de la grande diffusion de cette langue européenne parmi les autorités, les fonctionnaires et les élèves »⁶⁹⁶. Cette décision est votée

⁶⁹² Malek ol-Movarekhin, *op.cit.*, page 471.

⁶⁹³ *Idem*, page 473.

⁶⁹⁴ *Bulletin de l'Alliance française*, n°87, 1902, page 39.

⁶⁹⁵ Dowlat Abadi, *op.cit.*, page 301.

⁶⁹⁶ *Bulletin de l'Alliance française*, n°87, 1902, page 39.

malgré l'opposition de certains membres. Le journal *Al-Hadid* critique ainsi cet article de la charte :

Si réforme du système éducatif du pays signifie l'adjonction d'une langue étrangère au programme d'études des écoles, il est évident que cette réforme ne sera pas bénéfique à la patrie⁶⁹⁷.

Mais il apparaît que le Conseil supérieur d'Etat pour le développement de l'éducation a davantage un rôle protocolaire que pratique. Selon Yahya Dolat Abadi, membre de ce Conseil, et qui traite en détail la question des écoles nationales, un an après la publication de cette charte, « pas même un article »⁶⁹⁸ n'est pas mis en pratique par les dirigeants des écoles. D'après lui, la situation des nouvelles écoles se dégrade de plus en plus au lieu de progresser.

En 1902, les écoles catégorisées nationales par le Conseil fonctionnent mieux car financées par des dons privés, à l'inverse des écoles d'Etat, ou gouvernementales, qui pâtissent d'un manque de financement. Les élèves de ces dernières se réfugient « dans une légation étrangère »⁶⁹⁹ en signe de protestation. Afin de résoudre le problème des écoles, il est décidé que les titres de « nationale » ou « gouvernementale » seront supprimés, et que toutes les écoles suivront un programme unique, sous la direction du ministère de l'Éducation. Les écoles ne respectant pas le programme publié par le Conseil seront considérées comme *maktab* et ne bénéficieront d'aucune aide de sa part⁷⁰⁰.

IV. Réaction publique à l'égard des écoles nationales

Le nombre d'écoles nouvelles s'accroît, mais nombreuses sont encore les familles qui empêchent leurs enfants de fréquenter ces écoles et les envoient dans des *maktab*. Les journaux abordent pourtant plus que jamais la question de l'inefficacité de ces dernières et mettent en relief les avantages des nouvelles écoles nationales. Ce qui suit est un passage d'un article publié dans le journal *Kamal*, lié à l'école nationale *Kamal* de Tabriz.

Ne voyez-vous pas que ces écoles ne sont pas situées dans de vieilles mosquées ? Savez-vous que dans ces écoles les enfants ne sont pas des serviteurs [du *mulla*] ? Tout au contraire, ce sont les enseignants qui sont au service des enfants⁷⁰¹.

⁶⁹⁷ *Alhadid*, n°26, 1905, page 1.

⁶⁹⁸ Dowlat Abadi, *op.cit.*, page 307.

⁶⁹⁹ *Idem*, page 309.

⁷⁰⁰ *Idem*.

⁷⁰¹ *Kamal*, n°5, 1901, page 4.

Les religieux traditionalistes s'opposent aux nouvelles écoles. Mais, en raison de l'appui du gouvernement, et en particulier du Shah, et du soutien de grands *mujtahed* de Téhéran, tel que Sheikh Hadi Najm Abadi, leurs tentatives pour empêcher la construction des nouvelles écoles échouent. Aussi, pour faire pièce aux progressistes, se mettent-ils à construire leurs propres écoles, qu'ils fondent sous le nom de « nouvelle école » ou d'« école nationale ». La vérité est pourtant tout autre, et ils ne font pas autre chose que les *mulla* dans leurs *maktab*. Parfois, ces mêmes *mulla* « ignorants, analphabètes et opiniâtres »⁷⁰², constatant le déclin de leurs *maktab*, ouvrent une « nouvelle école » dans un autre quartier que celui de leur ancien établissement. L'école *Islam* en est un exemple typique. Elle est fondée à Téhéran par un religieux, nommée Agha Seyed Mohammad Tabatabaei. Bien que membre de la commission pour le développement d'écoles nationales, il « s'abstient de procéder à toute réforme proposée pour son école »⁷⁰³. Son école reçoit pourtant l'aide financière de la commission.

Une autre école nommée *Islam* est établie à Tabriz par un certain Agha Seyed Hassan, et « les enfants [y] tissent des tapis et apprennent les principes de la religion »⁷⁰⁴. Cette école est censée pourtant suivre les nouvelles méthodes, mais elle ne respecte aucunement les règles des nouvelles écoles. Comme les élèves n'apprennent que les études religieuses dans cette école, le directeur de l'école nationale *Kamal*, propose d'instruire quelques heures par jour, gratuitement, cinquante des ces enfants « afin qu'ils apprennent les sciences nouvelles »⁷⁰⁵, ce qui est refusé par le directeur de l'école *Islam*. L'école est d'un niveau égal à celui des *maktab*, voire inférieur. Si le directeur de l'école *Kamal* désire instruire cinquante élèves de l'école, cela montre cependant qu'elle est fréquentée par de nombreux enfants. Et cela indique que, malgré l'offre importante en termes d'écoles nouvelles à Tabriz, nombre de parents s'abstiennent encore d'y envoyer leurs enfants.

Un des éléments à remarquer quant à ces écoles nouvelles qui ont tout des anciens *maktab* est leurs noms. Au contraire d'autres écoles nationales, qui portent les noms tels que « sagesse », « connaissance » et « courtoisie », toutes, sans exception, portent des noms religieux. L'idée sous-jacente est peut-être d'indiquer par contraste que les nouvelles écoles ouvertes par les progressistes vont à l'encontre de la religion.

⁷⁰² Sobh sadegh, n°36, 1907, page 2.

⁷⁰³ Mahboubi Ardakani, *op.cit.*, page 391.

⁷⁰⁴ *Kamal*, n°5, 1901, page 5.

⁷⁰⁵ *Kamal*, n°6, 1901, page 4.

Le nombre ainsi que le fonctionnement des écoles progressent néanmoins, malgré de nombreux problèmes, et bien des entraves matérielles et politiques.

V. Une nouvelle vague d'opposition contre les écoles

À la suite de la proclamation du régime constitutionnel, le mouvement d'établissement de nouvelles écoles, qui avait été interrompu pendant les deux années précédant la révolution, reprend avec vigueur. Plusieurs nouvelles écoles sont fondées, même dans les villes les plus conservatrices du pays. Par exemple, un notable de Mashad remplit sa maison de fournitures scolaires, dans le but de les distribuer gratuitement aux élèves de l'école devant ouvrir prochainement⁷⁰⁶.

La liberté de presse est décrétée après la révolution, et les journaux jouent un rôle important dans les progrès du mouvement révolutionnaire. Les journaux critiquent plus librement le système éducatif appliqué dans les *maktab* et propagent les nouvelles idées. L'auteur d'un article publié dans le journal *Khorshid (Soleil)* propose ainsi de diminuer les dépenses consacrées à la cérémonie de l'*Achoura* (La cérémonie d'*Achoura* organisée pour la mort du troisième imam chiite a beaucoup d'importance), et d'allouer les fonds dégagés à la construction d'écoles pour les enfants pauvres, des écoles qui « libèrent les enfants de la misère ». D'après lui « bien manger un soir et rester ignorant pendant toute la vie, ne sert à rien pour ces enfants »⁷⁰⁷. La publication d'un pareil article, dans un journal publié dans la très conservatrice ville sainte de Mashad, constitue un acte de courage certain de la part de son auteur, que seul autorise le contexte post-révolutionnaire, et qui aurait pu lui coûter la vie à un autre moment.

Durant les événements qui ont entraîné la révolution constitutionnelle, certains religieux ont fait de leur mieux pour empêcher la réalisation de cette révolution, qui risquait de mettre un terme à leur influence. Lors de la victoire des révolutionnaires, ils s'abstiennent de reconnaître le nouveau pouvoir et continuent de s'opposer à tout ce qui participe à la diffusion des idées progressistes. Les écoles sont ainsi de nouveau ciblées par ces religieux traditionalistes. La *fatwa* de certains *ulémas* de Najaf et de Tabriz qui stipule l'interdiction des écoles dans lesquelles on enseigne les langues étrangères est un exemple de cette opposition. Selon cette *fatwa*, l'enseignement des langues étrangères est interdit, que ce soit dans les écoles créées par des musulmans « dont l'attitude et même l'habit ressemble aux impurs », ou

⁷⁰⁶*Khorshid*, n°4, 1907, page 8.

⁷⁰⁷*Khorshid*, n°2, 1907, page 7.

dans les écoles étrangères « qui comptent diffuser leurs mauvaises pensées ». Cette *fatwa* va jusqu'à dire qu'étudier dans ces écoles équivaut à « déclarer la guerre à l'Imam caché (c'est-à-dire le douzième imam des chiites duodécimains) »⁷⁰⁸. Ce genre de *fatwa* a un fort retentissement sur l'opinion publique, les *mujtahed* étant considérés comme source d'imitation par le peuple.

Le journal *Okhovat* (*Fraternité*) donne un exemple de réaction d'un fondateur d'une école à cette *fatwa*. Ce dernier fonde une « nouvelle école dans le but de faire progresser les enfants du pays »⁷⁰⁹. Mais après la rédaction de cette *fatwa*, il décide de choisir le nom d'*Islamieh* pour son école, et de limiter l'enseignement des langues au persan et l'arabe. Dans le même ordre d'idées, le journal *Majles* diffuse l'annonce de l'ouverture de « l'école sacrée *Hosseinieh* ». Dans cette dernière, « on n'enseigne aucune langue étrangère », au contraire de l'arabe, qui fait partie du programme, car cette école est fondée « dans le but de diffuser *sharia* sacrée et l'islam »⁷¹⁰ : dans les faits, l'école *Hosseinieh* offre un enseignement gratuit des principes et de la jurisprudence islamiques.

Les religieux modérés tentent à leur tour de contrecarrer les tentatives des intégristes. Ils profitent de toutes les occasions pour faire la promotion des nouvelles écoles. Par exemple, Haj Mirza Mohammad Reza Vaez, prédicateur de Téhéran, loue les nouvelles écoles nationales de Téhéran dans ses prêches dans les mosquées de Téhéran. Il soutient le recrutement d'« enseignants étrangers, issus des pays qui ne sont pas opposés à la politique de l'Iran, et qui ne veulent pas occuper notre pays »⁷¹¹. En vérité, dans ces discours il soutient implicitement l'enseignement des langues étrangères, sans le réclamer directement ; il semble désigner avant tout le français. Les protestations montent contre Haj Mirza Mohammad Reza Vaez, qui est immédiatement interdit de prêcher par le renommé *mujtahed* Mirza Mohammad Hasan Ashtiani. Ashtiani envoie un message au Shah, dans lequel il demande « la fermeture des écoles nationales de Téhéran ». Mozafar ol-Din Shah refuse et lui conseille de « ne pas se mêler à cette affaire ». Comme l'écrit Malek ol-Movarekhin le chroniqueur du règne de Mozafar ol-Din Shah, ce dernier « n'aurait jamais osé répondre ainsi à Ashtiani, si d'autres *mujtahed* de Téhéran n'avaient apporté leur soutien aux écoles nationales »⁷¹².

⁷⁰⁸ *Okhovat*, 1906, page 2.

⁷⁰⁹ *Idem*.

⁷¹⁰ *Majles*, n°116, 1907, page 4.

⁷¹¹ *Sobhe sadegh*, n°22, 1907, page 2.

⁷¹² Abdo al-Hosseini Malek ol-Movarekhin, *op.cit.*, page 407.

Il est important de connaître le pouvoir religieux d'Ashtiani pour savoir à quel point cette réplique du Shah est courageuse. En 1891, Naser ol-Din Shah concède la régie des tabacs à une compagnie anglaise pour une durée de cinquante ans. Le peuple, excédé par le chaos politique et économique du pays, se révolte contre cette décision. Haj Mirza Hasan Shirazi, un *mujtahed* établi à Samarra, émet une *fatwa* interdisant la consommation de tabac⁷¹³. La *fatwa* est immédiatement appliquée dans tout le pays, où la consommation de tabac est une pratique très courante. Au départ, le gouvernement résiste à toutes les oppositions. Des affrontements entre l'armée et des manifestants se soldent par plusieurs morts et blessés. Pour contrer cette *fatwa*, on ordonne à Mirza Hasan Ashtiani de fumer publiquement le narghilé, sous peine de devoir quitter la ville. Mais le *mujtahed* préfère l'exil. Le jour de son départ, une foule manifeste devant sa maison afin de le retenir. La manifestation grossit et les slogans prennent une forme menaçante contre le Shah en personne. Ce dernier est finalement contraint de se soumettre dans la journée : il annule l'exil d'Ashtiani, et révoque la concession de la régie des tabacs. Aussi, s'adresser de la sorte à Ashtiani, c'est prendre le risque de troubles graves pour la monarchie.

Outre l'opposition de certains religieux envers les nouvelles écoles, naît au sein de la société post-révolutionnaire tout un mouvement d'inspiration nationaliste et anti-impérialiste. Loin de faire sien le dogmatisme des opposants religieux quant à la question de l'instruction publique, puisqu'au contraire il promeut le développement de l'enseignement dans tout le pays, ce mouvement critique en revanche vertement toute intervention étrangère, ainsi que l'importance accordée à l'enseignement des langues étrangères. Il s'oppose également à l'envoi irrégulier d'étudiants en Europe. Ainsi le rédacteur du journal *Al-Hadid* croit que les étudiants qui font leurs études en Europe « n'apportent [au pays] comme cadeau que la haine contre la nation, leur famille et leur patrie »⁷¹⁴.

Ce mouvement est surtout alimenté par les journaux persanophones publiés en Égypte, dans l'Empire ottoman et en Inde. A vrai dire, les rédacteurs de ces journaux, vivant dans des pays colonisés ou sous protectorat, tentent d'avertir les Iraniens des effets de l'interventionnisme étranger, tant dans les domaines politiques et économiques que culturels. Des citoyens des pays mentionnés ci-dessus envoient également des lettres d'avertissement aux journaux iraniens, notamment au journal *Majles*, lié au parlement iranien. Dans une lettre, un citoyen ottoman écrit :

⁷¹³ Mohammad Reza Djalili et Thierry Kellner, *Histoire de l'Iran contemporain*, Paris, La Découverte, 2010, page 19.

⁷¹⁴ *Alhadid*, n°9, 1906, page 7.

Je conseille, pour l'éducation des enfants, la fondation d'une école normale, dans laquelle on apprend les sciences religieuses, la philosophie islamique, l'histoire, la géographie, etc. Ensuite les diplômés doivent s'engager à enseigner aux enfants pour que ces petits de la patrie ne soient pas, comme les enfants ottomans, éduqués sous la direction d'enseignants européens et déroutés. [...] C'est ainsi que vous pourrez, comme les Japonais, empêcher l'intervention étrangères dans les affaires intérieures du pays⁷¹⁵.

Le sentiment nationaliste se renforce avec la signature de l'accord anglo-russe de 1907. Le manque d'instruction proprement nationale est alors considéré comme la raison pour laquelle le pays est devenu « le jouet des étrangers »⁷¹⁶. La France, en tant qu'intermédiaire entre les deux signataires du traité, n'échappe pas aux critiques du peuple et du parlement iraniens. L'enseignement du français dans les écoles comme deuxième langue est critiqué et jugé inutile par certains députés. Ils proposent qu'on supprime les panneaux en français dans les villes, et, de manière générale, de « limiter l'usage du français à la diplomatie », au lieu d'en faire une langue courante⁷¹⁷. Dans le même temps, certains Iraniens commencent à se tourner vers l'Allemagne. La fondation d'une école allemande a probablement pour but d'atténuer la domination de la langue et la culture françaises en Iran.

VI. Les réformes du ministère de l'Éducation

En 1912, le ministère de l'Éducation met en place des réformes du système éducatif du pays. Il publie une charte selon laquelle l'enseignement primaire devient obligatoire pour tous dès l'âge de sept ans. Une école sera établie par le gouvernement dans chaque ville et village du pays. Les établissements d'enseignement se divisent en deux catégories : écoles d'Etat et écoles privées⁷¹⁸. L'année scolaire sera fixée à neuf mois, de septembre à juin. Le déplacement d'élèves d'une école à une autre ne pourra être fait que sous la supervision du ministère de l'Éducation⁷¹⁹. Un appel est adressé aux dirigeants de toutes les écoles, iraniennes ou étrangères, stipulant qu'ils sont désormais dans l'obligation de suivre le programme unifié issu du ministère. Le français a une place privilégiée dans ce programme par rapport aux autres langues étrangères.

⁷¹⁵Majles, n°19, 1906, page 3.

⁷¹⁶Revue du monde musulman, n°7, 1911, page 174.

⁷¹⁷Majles, n°13, 1907, page 1.

⁷¹⁸Soheila Torabi Farsani, Les correspondances sur les écoles de filles (Asnadi az madares dokhtaran), Sazman asnad meli Iran, Téhéran, 1999, pages 16-18.

⁷¹⁹Carton 666/ 297039861 (1-2), Appel du ministère de l'Éducation, adressé aux dirigeants des écoles, 1912, Centre des archives nationales, Téhéran.

Certains manuels sont proposés pour être utilisés dans le cadre de la réforme éducative. Tous en français ou traduits depuis le français, ils comprennent : un manuel d'alphabet français pour la première classe, *Leçons de choses*, pour familiariser les enfants avec les différentes sciences, pour les classes de troisième et de quatrième, et *Leçons illustrées* pour les classes de deuxième et de troisième⁷²⁰, le livre de traduction français-persan de Richard Khan [Moadab ol-Molk] et Mokhber ol-Saltaneh, les *Fables* de La Fontaine, *L'année enfantine*, de Grosjean, et la *Grammaire enfantine*, d'Angé⁷²¹.

Une deuxième réforme est lancée par le ministère de l'Éducation en 1914, dans le but de « combler des lacunes des écoles ». Le ministère de l'Éducation invite « les savants » à rédiger des manuels scolaires moraux et littéraires. Il publie un appel dans lequel les caractéristiques de ses manuels sont explicitées, Le manuel de la deuxième classe de primaire contiendra de petites fables morales composées d'expressions simples, de telle sorte qu'elles soient compréhensibles pour un enfant de huit ans. Pour les troisièmes et quatrièmes classes, il y aura des fables amusantes menant à une conclusion morale. Il est conseillé de rédiger aussi des poèmes moraux simples et compréhensibles pour des petits enfants. Pour les cinquième et sixième classes, on aura besoin d'un manuel plus complet que celui des troisième et quatrième classes, contenant des proverbes et des poèmes faciles à mémoriser en plus des fables. En ce qui concerne les manuels littéraires, les rédacteurs sont invités à constituer des recueils de textes en prose et de poèmes de grands écrivains et poètes, anciens et contemporains, faciles à retenir par cœur et jugés bons pour la morale des enfants⁷²².

Mais le manque de ressources financières et de personnel expérimenté font que beaucoup des articles de la charte de 1912 ne sont pas mis en pratique. Le gouvernement n'est ainsi pas en mesure de créer des écoles gratuites dans tout le pays pour lutter contre l'analphabétisme. Les écoles étrangères, et même parfois celles fondées par des Iraniens, ne respectent pas le programme unifié. Malgré tous ces obstacles, le mouvement de réforme éducative ne s'essouffle pas. On ne manque pas de faire son possible pour « suivre la voie des pays civilisés »⁷²³. La population ressent la nécessité de s'instruire. Les écoles de filles et de garçons se multiplient. Plusieurs manuels sont traduits ou rédigés par des gens talentueux. Des

⁷²⁰Carton 666/ 297041370 (2-3), Annonce du ministère de l'Éducation, 1912, Centre des archives nationales, Téhéran.

⁷²¹ Carton 666/ 297041370 (4-5), Annonce du ministère de l'Éducation, 1912, Centre des archives nationales, Téhéran.

⁷²²Carton 664/ 297033206 (2), Appel publié par le ministère iranien de l'Éducation, 1914, Centre des archives nationales, Téhéran.

⁷²³Carton 666/ 297039861(1-2-7-12-22-24), Correspondance du ministère de l'Éducation adressée aux dirigeants des écoles, 1914, Centre des archives nationales, Téhéran.

écoles normales sont créées afin de former des enseignants. On porte plus d'attention sur les capacités pédagogiques des enseignants recrutés depuis l'étranger.

Néanmoins, en plus des difficultés politiques et économiques qui retardent l'avancement des projets culturels et éducatifs, des événements extérieurs entravent l'action gouvernementale. La Première Guerre mondiale s'impose à l'Iran et perturbe le fonctionnement des écoles, surtout dans les villes frontalières du pays. Sans prendre en considération la neutralité de l'Iran, les Alliés occupent le pays, une présence inattendue qui perturbe fortement le fonctionnement normal du pays. La fermeture définitive ou temporaire d'écoles étrangères ou iraniennes est un des innombrables effets de cette guerre subie par l'Iran. La guerre vient de s'achever qu'un autre scandale politique, l'accord anglo-iranien de 1919, déstabilise le pays. Cet accord qui met officiellement le pays sous la tutelle de la Grande-Bretagne, est ardemment combattu par le parlement. Il est résilié avant d'être entré en vigueur. En guise de représailles, le Royaume-Uni organise le coup d'Etat de 1921. Le fonctionnement des écoles subit de plein fouet ces événements politiques qui paralysent le pays. Cependant, la création d'établissements éducatifs se poursuit jusqu'à la fin de l'époque des Qâdjârs.

Afin de connaître le fonctionnement et le programme d'études des écoles nationales de garçons à l'époque des Qâdjârs, nous dressons le bilan de deux de ces écoles : l'école Loghmanieh et l'école Showkatieh.

VII. L'école Loghmanieh

L'école Loghmanieh est ouverte à Tabriz en 1899 par Mirza Zein ol-Abedin Adham Loghman ol-Mamalek⁷²⁴, médecin particulier du prince héritier Mohammad Ali Mirza. Mohammad Sadegh Adib ol-Mamalek Farahani est nommé sous-directeur de l'école⁷²⁵. Il dirige également une association, une maison d'impression et un journal liés à l'école. Son journal appelé *Adab* publie des informations scientifiques, littéraires, économiques et historiques. L'association organise des réunions, trois fois par semaine, afin de « sélectionner les sujets du journal et vérifier la situation de l'école »⁷²⁶.

⁷²⁴ Après avoir fini ses études de médecine à l'école Dar ol-Fonoun, il part en France en 1889 afin de poursuivre ses études à la faculté de médecine de Paris. En rentrant de France, il s'établit à Tabriz et réalise son souhait d'ouvrir une école et une pharmacie.

⁷²⁵ Seyed Ali Garmaroudi, La vie et les poèmes de Adi bol-Mamalek Farahani (Zendegi va sheer Adi bol-Mamalek Farahani), tome I, Téhéran, Ghadiani, 2005, page 326.

⁷²⁶ Nategh, op.cit., page 305.

Loghman ol-Mamalek est confronté à de nombreux obstacles à l'établissement de cette école. Selon Bergeron, consul français à Tabriz en 1899, Loghman ol-Mamalek doit faire face à certains *ulema* « qui voient la réduction de leur autorité dans toutes les innovations »⁷²⁷. Il est probable que le choix d'Adib ol-Mamalek comme sous-directeur de l'école vise à « faire des concessions aux certains des *ulema* »⁷²⁸ opposés à la fondation de l'école. Si cette hypothèse s'avère exacte, il s'agit d'un calcul intelligent de Loghman ol-Mamalek pour éviter les éventuelles embuches posées par ses opposants. Adib ol-Mamalek⁷²⁹, bien qu'étant un homme au turban, est partisan des idées libérales. Journaliste, littéraire et poète, il lutte avec tous les moyens possibles pour sensibiliser le peuple et développer l'éducation dans le pays.

En effet, face à l'opposition des traditionalistes, les fondateurs des établissements scolaires tentent de se référer aux paroles des imams duodécimains ou du prophète Mohammad en faveur de l'instruction. La transcription des paroles d'Ali, successeur du prophète Mohammad pour les chiïtes, sur les murs de l'école Loghmanieh est ainsi probablement une tentative des dirigeants de l'école pour contrecarrer le travail de sappe des traditionalistes :

Sur les murs de l'école Loghmanié [*sic*], on pouvait lire cette phrase empruntée au prophète [imam] Ali : « Je n'existe dans le monde que par la science et pour la science. Rien n'est supérieur à la science. Les hommes meurent tous, mais la science ne meurt pas » et plus loin : « Pourquoi es-tu fier de ce vain ruban doré que t'accorde le souverain ? La science est la plus belle des décorations⁷³⁰.

L'école offre un enseignement élémentaire aux enfants musulmans de toutes les couches de la société, sans distinction. L'appartenance à la religion musulmane est une des conditions d'admission à l'école. Selon la charte de l'école, l'enseignement est donné six jours par semaine, du samedi au jeudi. Tous les jours, avant le commencement des cours les enfants doivent réciter le Coran. Ils doivent également participer à la prière collective du midi menée par un imam. Les jeudis après-midi, les élèves récitent le Coran et suivent des cours de religion. L'école est gratuite pour les enfants des couches défavorisées, mais les élèves de la classe aisée doivent payer des droits de scolarité⁷³¹.

⁷²⁷ Idem, page 313.

⁷²⁸ Idem.

⁷²⁹ Le grade de Maître lui est accordé par Grand Orient de France en janvier 1908. La vie et les poèmes de Adib ol-Mamalek, page 188.

⁷³⁰ Emile, Lesueur, Les Anglais en Perse, Paris, La renaissance du livre, 1922[?], page 94.

⁷³¹ Nategh, op.cit., page 309.

D'après la *Revue du monde musulman*, les matières enseignées à l'école de Loghmanieh sont les suivantes : l'histoire, la géographie, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la physique, la chimie et l'histoire naturelle⁷³². Dans la charte de l'école, en plus de ces matières, sont citées la botanique, la zoologie, la pharmacie, la chirurgie, la physiologie, l'hygiène, la médecine, la dentisterie et la photographie⁷³³. Ces matières en rapport avec la médecine sont enseignées dans les classes supérieures et à ceux qui désirent poursuivre leurs études supérieures en médecine à l'école Dar ol-Fonoun de Téhéran, ou dans un établissement d'enseignement européen.

En ce qui concerne les langues, la littérature arabe et persane, le français (grammaire, littérature, conversation et exercices pratiques) , et le russe sont enseignés à l'école. Le turc et l'anglais faisaient initialement partie du programme dès les premières années de l'école, mais « faute d'élèves désireux de les apprendre »⁷³⁴, ces langues ont été supprimées. L'école Loghmanieh est renommée pour son efficacité dans l'enseignement de la langue française. L'importance portée à cette langue fait d'ailleurs l'objet de critiques de la part de certains journaux iraniens. Le journal *Al-Hadid*, publié à Tabriz, tout en reconnaissant le rôle important de l'école Loghmanieh dans le développement de l'éducation, reproche au fondateur l'importance qui y est accordé à l'enseignement du français.

En plus de la diffusion de la langue, l'objectif de l'école protestante de Tabriz est le prosélytisme. Ceux qui sortent de cette école, parlent bien l'anglais et un peu le français et le persan. [...] En ce qui concerne l'école catholique [celle des Lazaristes], on enseigne que le français. [...] Loghmanieh est meilleure que toutes ces écoles, mais l'enseignement y est basé sur la langue française. Par conséquent, on peut dire qu'il n'y a même pas une école correcte à Tabriz⁷³⁵.

A l'école de Loghmanieh, l'année scolaire dure dix mois : du 1^{er} octobre jusqu'à la fin du mois de juillet. Les candidats n'ayant jamais fait d'études préparatoires sont dans l'obligation de passer un examen d'entrée. La durée d'étude y est de trois ans. L'enseignement est réparti sur trois classes : l'élémentaire, pour les enfants âgés entre quatre et dix ans ; la seconde, pour les élèves de dix à quinze ans ; la troisième, à destination des élèves de quinze à dix-huit ans⁷³⁶. On enseigne au moyen « de nouvelles méthodes »⁷³⁷

⁷³²*Revue du monde musulman*, tome III, 1907, BNF, page 256.

⁷³³ Nategh, *op.cit.*, page 78.

⁷³⁴*Revue du monde musulman*, tome III, 1907, BNF, page 256.

⁷³⁵*Edalat*, n°25, 1905, page 2.

⁷³⁶*Le Journal*, n°2696, 1900, page 1.

d'après les manuels envoyés depuis la France sur demande du consul français à Tabriz⁷³⁸. A la fin de la troisième année, l'élève reçoit son diplôme de fin d'études élémentaire. L'école offre également des classes supérieures, dans lesquelles les méthodes d'enseignement et le programme des écoles secondaires français sont « presque suivis »⁷³⁹.

Le cadre professoral de l'école est composé d'Iraniens francophones et de Français. Émile-Henri Renard, professeur français du prince héritier, est chargé de l'enseignement des sciences ; Moallef ol-Dowleh enseigne le persan ; l'arabe est enseigné par Saeid Hossein ; le français, les sciences mathématiques et la chimie sont dispensés par Olivier Hiollet, tandis que le prince Manouchehr Mirza s'engage à prendre en charge l'enseignement de russe⁷⁴⁰.

En 1900, lors de son passage à Tabriz pour aller en Europe, Moafar ol-Din Shah reçoit en audience Loghman ol-Mamalek, les enseignants et tous les élèves [au nombre de cent-cinquante]. Il offre 1000 *toman* à l'école, une épée incrustée de pierres précieuses à Loghman ol-Mamalek et des prix et récompenses aux enseignants et aux élèves⁷⁴¹.

A la fin de cette même année Adib ol-Mamalek, sous-directeur de l'école, est remplacé par Mirza Hossein Khan Moein ol-Atebba, fils du fondateur de l'école. En 1902, ce dernier cède sa place à Renard, pour aller poursuivre ses études de médecine à Paris. Moein ol-Atebba et ses deux frères soutiennent en 1908 leurs thèses de doctorat en médecine à l'École de médecine de Paris⁷⁴².

Les dirigeants de l'école entretiennent une relation très étroite avec l'Alliance française de Téhéran. L'idée d'ouvrir un comité régional d'Alliance est accueillie et soutenue par Renard et Loghman ol-Mamalek. Ce dernier met la salle de l'école Loghmanieh à la disposition du comité pour organiser ses assemblées⁷⁴³.

Le nombre d'élèves oscille entre cent et cent-cinquante depuis l'ouverture de l'école, mais il est réduit à 76 élèves en 1903⁷⁴⁴. Elle est entièrement fermée en 1904, en raison « des troubles »⁷⁴⁵. L'économie du pays est affectée par la guerre russo-japonaise de l'année 1904.

⁷³⁷ Farouq, Kharabi, Les associations de l'ère constitutionnelle (Anjoman haye asr mashrouteh), Téhéran, Entesharat moaseseh tahghighat va touseh oloum ensani, 2007, page 22.

⁷³⁸ Nateq, op.cit., page 77.

⁷³⁹ Victor, Bérard, Révolutions de la Perse, Armand Colin, Paris, 1910, page 297.

⁷⁴⁰ Revue du monde musulman, tome III, 1907, BNF, page 256.

⁷⁴¹ Faranak Nazari, Le système scolaire à l'époque de Mozafar ol-Din Shah (Nezam amoozeshi dar doreh Mozafari), Institut for Iranian Contemporary Historical Studies.

⁷⁴² Revue du monde musulman, tome III, 1907, BNF, page 256.

⁷⁴³ Bulletin de l'Alliance française, n° 93, 1903, page 225.

⁷⁴⁴ Idem.

⁷⁴⁵ Bulletin de l'Alliance française, n°100, 1905, page 125.

Les commerçants des grandes villes, y compris Tabriz, manifestent contre l'incapacité de l'Etat à juguler. Nous ignorons si la fermeture de l'école est liée à ces événements ou à l'opposition des traditionalistes. L'école reprend ses activités avec quatre-vingts élèves en février 1905 « grâce aux tentatives de de France, ministre français à Téhéran, ainsi que du consulat français à Tabriz »⁷⁴⁶. Dès sa réouverture, elle bénéficie d'une subvention annuelle de 2500 francs de la part du gouvernement français⁷⁴⁷. Le comité de l'Alliance française « place en réserve »⁷⁴⁸ une somme de 400 *kran* en faveur de l'école Loghmanieh. Le consulat russe propose également de financer l'école « à condition que [celle-ci] dispense l'enseignement de la langue russe »⁷⁴⁹. Cette proposition est bien accueillie par les dirigeants de l'école qui offrait déjà l'enseignement de cette langue. Sur le panneau d'entrée de l'école est affiché : « École supérieure Loghmanié [*sic*]. Fondation en 1899. Préparation aux facultés de l'Europe. Enseignement complet des langues française et russe »⁷⁵⁰.

L'école reprend alors son fonctionnement avec cent élèves. Les dirigeants organisent une grande cérémonie pour l'examen de fin d'année de l'école afin de montrer le progrès des élèves. Ils y invitent les parents d'élèves, ainsi que les notables de la ville. Après la proclamation des moyennes cumulatives, des prix tels que des livres et des fournitures scolaires sont offerts aux élèves selon leurs mentions. Ce qui suit est le discours de Loghman ol-Mamalek adressé aux invités :

Il y a six ans que j'ai réalisé le projet qui me tenait à cœur [la fondation de l'école]. J'ai fondé cette école avec l'aide du prince héritier et le soutien de mes compatriotes. Elle a été fermée en raison de la tyrannie du destin. Mais il y a deux mois je l'ai rouverte, accompagné et aidé par mes amis français. Je remercie messieurs Renard, Coppinet Hiollet⁷⁵¹.

Coppin, médecin-major de première classe de l'armée coloniale et médecin particulier du prince héritier, rassure les auditeurs quant à « l'ultime accompagnement et l'assistance »⁷⁵² du gouvernement français envers l'école de Loghmanieh. L'école fonctionne bien modestement durant les années 1907-1908, pendant lesquelles la ville connaît les affres de la guerre civile. Le contrat de Renard avec le gouvernement iranien prend fin, et il quitte Tabriz

⁷⁴⁶ Nateq, *op.cit.*, page 314.

⁷⁴⁷ *Recueil de diplomatie et d'histoire, archives diplomatiques*, n° 4, 1909 page 354.

⁷⁴⁸ *Bulletin de l'Alliance française*, n° 100, 1905, page 125.

⁷⁴⁹ Nateq, *op.cit.*, page 84.

⁷⁵⁰ *Idem*, page 83.

⁷⁵¹ *Al-hadid*, n°10, 1905, page 1.

⁷⁵² *Idem*.

pour Paris ; le gouvernement français supprime alors la subvention de 2 500 francs qui avait été allouée à l'école⁷⁵³. Elle ferme ses portes en août 1908, pour les raisons que nous allons voir.

Lorsqu'il rentre à Paris, Renard décide de créer une fondation afin d'aider les étudiants iraniens dans leurs démarches administratives. Il demande à ce propos au gouvernement iranien de le nommer superviseur de ces étudiants.

La création d'une surveillance pour les étudiants iraniens à Paris de la part de votre honorable gouvernement est nécessaire. Comme il n'y a personne pour surveiller ces étudiants, ils ne progressent que rarement. Renard ne demande aucune rémunération, mais seulement d'être nommé à cette fonction par le gouvernement iranien. Si sa Majesté le juge utile, le gouvernement lui délivrera un mandat. Ainsi, il se sentira honoré et il facilitera la vie des étudiants⁷⁵⁴.

Avec l'autorisation de l'Etat iranien, un comité de patronage nommé *Dar ol-Tarbiat* [la maison de l'éducation] est fondé à Paris. Ce comité est attaché à l'école Loghmanieh et fonctionne sous la direction de Renard à Paris et de Loghman ol-Mamalek à Tabriz. Les membres du comité qui sont à Paris s'engagent à renseigner les étudiants iraniens y résidant, à faciliter leurs études et à les guider dans leurs démarches administratives. Les membres résidant en Iran se donnent la tâche d'encourager les diplômés iraniens à fonder de nouvelles écoles, dans lesquelles l'enseignement du français a une large part. Ils collaborent également au développement des écoles francophones déjà existantes en Iran⁷⁵⁵. On peut dire que la branche iranienne du *Darol-Tarbiat* joue le rôle du comité régional de l'Alliance française, qui avait suspendu ses activités vers la fin de l'année 1907 en raison des troubles créés dans la ville ainsi qu'en raison du départ de ses membres fondateurs. Il est probable que Renard, président du comité avant la fermeture, et Loghman ol-Mamalek, membre fondateur, tentent de compenser le déclin du comité en fondant le *Darol-Tarbiat* de Tabriz. Loghman ol-Mamalek est nommé chevalier de la légion d'honneur par le gouvernement français.

Avec l'avènement de Mohamad Ali Shah en janvier 1907, Loghman ol-Mamalek quitte Tabriz pour la capitale en même temps que le nouveau Shah. Bien qu'il surveille les activités de l'école de loin, son absence, ainsi que la guerre civile déclenchée à Tabriz suite au bombardement du parlement iranien, provoquent la fermeture de l'école en 1908.

⁷⁵³ *L'Aurore*, n°4782, 1910, page 2.

⁷⁵⁴ Lettre de ministère de l'Éducation adressée à Mohammad Ali Shah, le 23 septembre 1908, Centre des archives nationales, Téhéran.

⁷⁵⁵ *La renaissance politique, littéraire et artistique*, n°6, 1913, page 16.

En ce qui concerne les diplômés de l'école, ils parlent « couramment »⁷⁵⁶ le français et sont recrutés dans les administrations, dans les douanes ou en tant qu'interprète. Un grand nombre d'entre eux partent en France pour poursuivre leurs études en médecine, en commerce et en ingénierie. Revenus en Iran, ils contribueront « pour une large part, à y propager l'influence civilisatrice française »⁷⁵⁷.

Comme déjà mentionné, l'enseignement est dispensé aux enfants de toutes les couches sociales. L'initiative d'instruire les enfants issus des couches défavorisées ne revient pas à Loghman ol-Mamalek. Mais, il est le premier à ouvrir une école bien équipée, où enseignent des professeurs talentueux pour ces enfants. Elle ne bénéficie pas du même soutien que les écoles gouvernementales, telles que Dar ol-Fonoun ou l'École des Sciences Politiques, mais il n'est pas exagéré de dire que l'enseignement que Loghmanieh offre est d'un niveau comparable. Elle est par contre la seule école iranienne soutenue moralement et financièrement par le gouvernement français.

Bien que le fonctionnement de l'école de Loghmanieh soit de courte durée, son œuvre éducative est conséquente. En tant que la première école nationale et musulmane enseignant le français à Tabriz, elle joue un rôle important dans la diffusion de la langue française. Elle applique également de nouvelles méthodes d'enseignement plus ou moins inspiré du système éducatif français.

VIII. L'école Showkatieh

Amir Mohamad Ebrahim Khan Showkat ol-Molk, gouverneur de région de Qaen ouvre en janvier 1908 l'école Showkatieh, à Birjand. Inspiré par les nouvelles écoles construites dans le pays, notamment l'école Dar ol-Fonoun qu'il a visité lors de son voyage à Téhéran en 1903⁷⁵⁸, il entend fonder à son tour une école qui utilise les nouvelles méthodes d'enseignement. Il reconvertit ainsi le bâtiment d'une *hosseinieh*, construit en 1894 par son frère Esmaeil Khan Showkat ol-Molk, ancien gouverneur de Qaen, en école⁷⁵⁹.

La fondation de l'école provoque immédiatement l'opposition de certains religieux de la ville, si bien que personne dans un premier temps n'envoie son enfant y étudier. Plusieurs éléments

⁷⁵⁶ Revue du monde musulman, tome III, 1907, BNF, page 255.

⁷⁵⁷ Figaro, n°365, 1908, page 3.

⁷⁵⁸ Mehdi Bamdad, Biographie des notables iraniens (Sharh hal rejal Iran), tome VI, Téhéran, Bank bazargani, 1972, page 205.

⁷⁵⁹ Mofid Shateri et Razieh Arezoomandan, « Tazieh dans le Hosseinieh Shokatieh (peivand Aein tazieh ba anasor kalbodi dar Hosseinieh Shokatieh Birjand) », Motaleat farhangi ejtemaei Khorasan, n°31, 2015, p. 7-36, page 16.

sont en cause dans la protestation des religieux et traditionalistes contre l'école Showkatieh, en premier lieu la reconversion d'une *hosseinieh* en école dans laquelle les enfants apprennent des langues étrangères. Ensuite, il faut noter que dans la région de Qaen, les mouvements progressistes ont fort peu d'influence. Aucun établissement de ce genre n'avait jamais été créé dans la région, ni par des Iraniens, ni par des étrangers, et cela constituait une grande nouveauté pour les locaux. Birjand, ville frontalière avec l'Afghanistan, est un axe commercial important. Vu sa position stratégique, la ville est considérée comme appartenant à la zone d'influence britannique depuis l'entente anglo-russe de 1907, et les Britanniques entretiennent des relations amicales avec le gouverneur Showkat ol-Molk. Pour certains des opposants à la création de l'école, sa fondation a pour but de favoriser les intérêts des Britanniques⁷⁶⁰. Qui plus est, en pleine période de conflits entre les royalistes et les révolutionnaires, la fondation d'une telle école a pu aussi être interprétée par les traditionalistes comme un acte révolutionnaire dirigé contre l'Etat.

Haj Sheikh Mohamad Hadi Hadavi et Sheikh Mohamad Movahed, deux *mujtahed* de la ville viennent cependant au secours du fondateur, « cet homme bienfaisant », en envoyant leurs fils à l'école nouvellement établie. Mohamad Hadi Hadavi écrit ainsi à ce propos : « Je ne me souciais pas des entraves de ces vieillards [les traditionalistes] sans principe »⁷⁶¹. Cette initiative de la part de deux grands *mujtahed* de la ville encourage les gens à y envoyer leurs enfants.

Mirza Ahmad Naraghi et Sheikh Ahmad Soleimani, deux *mulla* libéraux ayant fait leurs études supérieures en Iran et en Iraq, sont invités depuis Kashan pour diriger et enseigner dans l'école les nouvelles méthodes d'enseignement⁷⁶². En plus de ces deux membres permanents, Showkat ol-Molk recrute d'autres enseignants iraniens ou étrangers, qui travaillent dans les consulats russe et britannique, à la banque britannique et à la douane de la ville⁷⁶³. Les professeurs étrangers sont notamment recrutés en Inde⁷⁶⁴.

⁷⁶⁰ Hossein Zangouei, « Le rôle des *ulémas* dans la fondation de l'école Showkatieh (Naghsh uléma dar shekl giri madreseh Showkatieh) », *Motaleat farhangi ejtemaei Khorasan*, n° 13 et 14, 2009, p. 62-91, page 85.

⁷⁶¹ Ali Bagher zadeh, « Un regard sur la vie d' Ayato Allah sheikh Hadi Birjandi (Nazari be zendegi va sheer Ayato Allah sheikh Hadi Birjandi) », *Sheer*, n°66, 2007, p. 40-46, page 42.

⁷⁶² Zangouei, article cité, page 86.

⁷⁶³ Ostad zadeh, article cité, page 42.

⁷⁶⁴ Mehdi Khani zadeh, « L'histoire des écoles Showkatieh (Tarikhcheh madares Showkatieh) », *Motaleat farhangi ejtemaei Khorasan*, n°4, 1386, p. 55-73, page 60.

Toutes les dépenses de l'école et des écoliers, tels les salaires des professeurs ou les droits de scolarités, sont pris en charge par le gouverneur⁷⁶⁵. Pour que les parents pauvres envoient leurs enfants à l'école, il leur fournit des contributions en nature ou en espèce⁷⁶⁶.

L'école primaire de Showkatieh commence son fonctionnement avec trente-quatre élèves divisés en deux groupes : ceux débutant sans la moindre base, et ceux qui ont déjà appris à lire et à écrire dans les *maktab*⁷⁶⁷. Le tableau ci-dessous représente le programme d'étude de l'école Showkatieh⁷⁶⁸ :

Première année

Première partie (trois mois)			
L'alphabet (selon la méthode Roshdieh)	Calligraphie <i>Nastaligh</i>	Calcul mental	
Deuxième partie (trois mois)			
<i>KetabAli</i> (première partie)	Etudes primaires	Apprentissage des chiffres	Addition et soustraction
Troisième partie (six mois)			
Coran	<i>KetabAli</i> (partie religieuse)	<i>Anisol-Odaba</i>	Quatre principales opérations mathématiques

Deuxième année

Première partie (six mois)			
Coran avec Tajvid (chant)	Histoire de l'Iran (petit livre)	Dictée	Calcul
Deuxième partie (Six mois)			
<i>Golestan</i>	Histoire de l'Iran- petit livre à retenir par cœur	<i>Sharia</i> (selon le manuel de l'école)	Base de comptabilité

⁷⁶⁵Zahra Ostad zadeh et Maryam Ostad zadeh, « Réflexion sur les trois caractéristiques de l'école historique Showkatieh (taamoli dar seh vizhegie momtaz madreseh tarikhi Showkatieh) », *Ganjineh asnad*, n° 70, 1387, p. 35-50, page 39.

⁷⁶⁶ Asghar Ershad Sarabi, L'école Showkatieh de Birjand (Madreseh Showkatieh Birjand), *Ayeneh pazhouhesh*, n°114, 2008, p. 20-27, page 22.

⁷⁶⁷*Idem*, page 24.

⁷⁶⁸Carton 665/ 297025708 (2-4), Le programme d'étude de l'école Showkatieh, centre des archives nationales, Téhéran.

Troisième année

Première partie (six mois)					
<i>Golestan</i>	Grammaire persane	Géographie	Calcul	<i>Sharia</i>	Histoire de l'Iran- grand livre
Deuxième partie (Six mois)					
<i>Anvarol-Soheili</i>	Histoire de l'Iran- livre	Calcul	Arabe	Géographie	Grammaire arabe

Quatrième année

Première partie (six mois)							
Grammaire arabe	<i>Ghavaedol-Jaliah(1)</i>	<i>Madarejol-Gharaâh (1)</i>	<i>NokhbehSepehri</i>	Histoire générale	Littérature persane	Géographie	Calcul
Deuxième partie (Six mois)							
<i>Ghavaedol-Jaliah(1)</i>	<i>Madarejol-Gharaâh (2)</i>	Histoire générale	Géographie	Littérature persane	<i>Fiqh</i> persan	Rédaction	Mathématiques

Cinquième année

Première partie (six mois)			
<i>Ghavaedol-Jaliah(2)</i>	<i>Madarejol-Gharaâh (3 et 4)</i>	Algèbre	Histoire des nations orientales
Deuxième partie (Six mois)			
Géographie	Français	Dictée arabe	

Sixième année

<i>Madarejol-Gharaâh (5)</i>	Lecture des journaux arabes	Géographie détaillée de	Logique	Cartographie	Français
------------------------------	-----------------------------	-------------------------	---------	--------------	----------

		l'Iran			
Histoire grecque	Histoire des nations orientales	Algèbre	Mathématiques	Géométrie	

Septième année

<i>Takhlisol-Moftah</i>	<i>BadiMofasal</i>	Astronomie	Etudes de greffier	<i>Chaharmaghaleh</i>
Géométrie	Français	<i>Nahjol-Balagheh</i> (à retenir par cœur)	<i>TabsarehAllameh</i>	

Nous ignorons à partir de quelle année ce programme est appliqué. Mais la signature de Mirza Ahmad Naraghi en bas de ce programme indique qu'il doit être associé aux premières années de l'école. Les matières sélectionnées ne ressemblent pas aux programmes des écoles de ce genre fondées à Téhéran ou dans d'autres villes. Elles sont choisies, en majorité, en fonction des connaissances scientifiques des deux professeurs permanents. Ils ont une bonne connaissance de l'arabe car une grande partie des matières comprend de la littérature arabe ou des livres religieux. Le directeur de l'école se montre néanmoins disposé à suivre un programme unifié issu du ministère de l'Éducation « pour peu qu'il existe »⁷⁶⁹.

Comme mentionné dans le programme, le français est enseigné à partir de la cinquième année des études. Selon les correspondances dont on dispose, après trois ans d'étude du français, les élèves maîtrisant bien cette langue et peuvent continuer leurs études supérieures à l'école. Lors de cette deuxième étape ils apprennent la physique, la chimie, l'histoire naturelle, la botanique et d'autres matières en français. Les manuels français utilisés par l'école sont notamment ceux rédigés par Paul Bert.

Un point notable est que ni l'anglais ni le russe n'ont de place dans ce programme, ce alors que des consulats russe et anglais sont présents dans la ville, et que plusieurs entreprises commerciales anglo-russes y sont créées. Selon Monsef, élève, puis directeur de l'école, l'enseignement du français perd cependant sa place prioritaire face à l'anglais vers 1923, lorsque le fondateur de l'école embauche un certain Seyed Razi Hossein Khan depuis l'Inde pour enseigner la langue de Shakespeare. « Showkat ol-Molk s'est rendu compte que le

⁷⁶⁹Idem.

français à perdu sa place en Iran. D'ailleurs, les relations commerciales avec l'Inde britannique nécessite l'apprentissage de l'anglais »⁷⁷⁰.

Les dirigeants de l'école organisent des cérémonies pour l'examen de fin d'année des élèves en invitant des notables de la ville pour leurs montrer le progrès de l'école. Les religieux traditionalistes refusent d'assister aux examens de langues européens, car ils ne souhaitent pas entendre « la langue des impurs »⁷⁷¹. En revanche, non seulement ils assistent aux examens des matières en arabe, mais ils s'autorisent à poser des questions aux candidats en lieu et place des examinateurs. Le plus souvent, les questions posées n'avaient aucun rapport avec ce que les élèves avaient appris à l'école, et ceux qui se voyaient incapables d'y répondre pouvaient se voir traiter de mécréants. Les religieux assistant à la cérémonie en profitent d'ailleurs pour faire étalage de leurs connaissances scientifico-religieuses et pour rivaliser entre eux⁷⁷² :

Les sessions de l'examen de l'arabe et de *feqh* rassemblaient à un champ de bataille, car le nombre des *mujtahed* de la ville s'élevait à une quinzaine, et tous voulaient assister à la cérémonie⁷⁷³.

Les consuls et les fonctionnaires étrangers sont également invités à assister à cette cérémonie. Le chef de la banque anglaise de la ville en 1914 écrit ainsi à ce sujet :

Nous [les personnels de la banque] avons reçu des invitations pour assister aux examens de la fin d'année de l'école Showkatieh. [...] Le fils du lieutenant-gouverneur était assis à coté du fils de son valet ou du fils d'un boutiquier. Ici les enfants ne payent rien pour l'enseignement. Les plus pauvres reçoivent même des vêtements et de la nourriture gratuitement⁷⁷⁴.

En effet, offrir une scolarité gratuite était devenu, pour ainsi dire, une mode parmi les notables de l'époque des Qâdjârs à partir du règne de Mozafar ol-din Shah. Parfois ils fondent des écoles fort modestes, cela uniquement dans le but de s'afficher favorables aux nouveaux changements et de maintenir leur pouvoir dans leur région. En ce qui concerne l'école Showkatieh, il semble que le fondateur ait été réellement préoccupé par le développement de l'éducation des nouvelles générations de sa province. Showkat ol-Molk consacre ainsi un des meilleurs bâtiments de la ville à son œuvre scolaire, et fournit tous les moyens scolaires

⁷⁷⁰ Khani Zadeh, article cité, page 60.

⁷⁷¹ Ershad Sarabi, article cité, page 26.

⁷⁷² Idem.

⁷⁷³ Idem.

⁷⁷⁴ Ostad Zadeh, article cité, page 41.

nécessaires aux progrès des élèves : l'école est pourvue d'une bibliothèque, d'un laboratoire et d'une grande salle de cours. Elle est d'ailleurs une des rares écoles de l'époque dans lesquelles les enfants de toutes les couches de la société participent aux mêmes classes et bénéficient de mêmes avantages.

Leurs études achevées, les diplômés de l'école sont recrutés dans les entreprises étrangères de la ville. Certains diplômés méritants reçoivent une bourse de Showkat ol-Molk pour aller poursuivre leurs études à Téhéran, en Europe ou aux Indes⁷⁷⁵.

L'école des filles de Showkatieh est fondée en 1922. Elle est la première école à Birjand à ouvrir ses portes aux filles. Encore une fois, cela suscite un accueil froid de la part des habitants de la ville, pour qui savoir lire le Coran est suffisant pour les filles, tandis que savoir écrire serait une voie menant à la turpitude⁷⁷⁶. Pour contrer les oppositions et encourager les gens à envoyer leurs filles à l'école, Shokat ol-Molk y envoie ses filles en premier. Il reçoit encore une fois l'appui de Sheikh Hadi Hadavi, le *mujtahed* de la ville, qui inscrit également ses filles à l'école. Une directrice est recrutée depuis Téhéran pour diriger l'école contenant soixante-huit élèves⁷⁷⁷. Les matières enseignées dans l'école de filles sont les suivantes : dictée, rédaction, *siagh* (une écriture liée au calcul), dessin, calcul, géométrie, leçon de choses⁷⁷⁸, hygiène, géographie, histoire, *sharia*, morale, sport et couture⁷⁷⁹.

Les écoles Showkatieh sont dirigées par Showkat ol-Molk jusqu'en 1937, année où elles sont soumises au programme unifié du ministère de l'Éducation⁷⁸⁰. Dans les premières années de son fonctionnement, l'école n'offre peut-être pas un enseignement à proprement parler moderne. Mais son fondateur parvient à contrer les oppositions des milieux traditionnalistes contre son établissement. Ce faisant, il prépare le terrain à la constitution de plusieurs autres écoles de ce genre dans la région.

⁷⁷⁵ Ahmad Ahmadi Birjandi, « La ville Birjand (Shahrestan Birjand, ouzae joghrafiaci, tarikhi va farhangi) », *Yaghma*, n°12, 1965, p. 561-567, page 566.

⁷⁷⁶ Ostad Zadeh, article cité, page 43.

⁷⁷⁷ Khani zadeh, article cité, page 61

⁷⁷⁸ Leçon de choses est une matière inventée en Grande-Bretagne et aux États-Unis au cours de XIX^{ème} siècle. L'expression de leçon de choses qui est la traduction littérale de « object teaching » ou « object tessons » devient popularisé en France vers les années 1870. Voir : <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=3034>, consulté le : 24/08/2016. En Iran, c'est le terme français qui est utilisé dans le programme d'études des écoles. Jean Hébrard, inspecteur général de l'Éducation nationale, écrit ainsi à propos de cette matière : « Apprendre par les choses (objects teaching), c'est apprendre à lire dans le monde visible qui nous entoure l'évidence des relations qui lient entre eux les objets et les phénomènes. C'est possible, dès l'école primaire, si l'on enseigne à l'enfant qu'il peut se servir de ses sens pour appréhender avec ordre et rigueur les qualités des objets qui sont autour de lui », voir : www.fondation-lamap.org/fr/printpdf/14613 : consulté le 24/08/2016.

⁷⁷⁹ Khani zadeh, article cité, page 63.

⁷⁸⁰ Ershad sarabi, article cité, page 27

Conclusion

La première école d'Etat iranienne de l'époque des Qâdjârs, Dar ol-Fonoun est établie pendant le règne de Naser ol-Din Shah. Or, la tyrannie de ce dernier et le dogmatisme de certains religieux ne permettent en aucun cas aux progressistes de poursuivre dans cette voie. Ceux désirant le développement de l'éducation dans le pays doivent attendre l'arrivée au pouvoir de Mozafar ol-Din Shah pour continuer leur mission. La tolérance et la bienveillance du nouveau Shah à l'égard de certaines idées progressistes leur facilitent la tâche. Un mouvement favorable à l'établissement des écoles s'enclenche.

Le but de ce mouvement est bel est bien l'application de nouvelles méthodes d'enseignement. Mais des éléments, tels le manque de supervision du gouvernement, de moyens financiers et d'expérience pédagogique, font que les écoles nouvelles poursuivent plus au moins le chemin des anciens *maktab*. A vrai dire, une sorte de rivalité se crée au sein de la notabilité pour fonder des « nouvelles écoles », qui deviennent aussi une affaire de prestige, si bien que les efforts portent avant tout sur la quantité plutôt que sur la qualité de ces écoles. Le programme et les méthodes varient d'une école à une autre. Faute d'un programme unique, chaque fondateur dirige son école à sa guise. Rares sont ceux qui fondent et entretiennent une école aux méthodes réellement innovantes et efficaces, à l'instar de l'école Loghmanieh.

Malgré tout, la multiplication des écoles est bénéfique au peuple. Ce mouvement de fondation d'établissements scolaires brise des digues et prépare le terrain pour de nouveaux changements. Une des réalisations les plus importantes de ces écoles est l'accès des enfants de toutes les classes sociales à l'enseignement, comme par exemple à l'école Showkatieh. Après ce mouvement, les nouvelles écoles essaient dans le pays tout entier, alors qu'elles se limitaient auparavant à la capitale et certaines grandes villes comme Tabriz.

Les acteurs de ce mouvement sont issus de diverses classes de la société. Ce sont, premièrement, des individus issus de grandes familles religieuses, tels que Mirza Hasan Roshdieh, reconnu dans l'histoire des Qâdjârs comme le porte-drapeau de ce mouvement d'inauguration des écoles nationales, et Haj Yahya Dolat Abadi. Ayant généralement fait leurs études dans des *maktab*, ils luttent ardemment pour que la nouvelle génération soit éduquée selon les méthodes d'enseignement. Ce sont ensuite des diplômés des universités européennes, comme le fondateur de l'école Loghmanieh. Ils ont reçu une éducation toute autre que celle qu'ils auraient pu recevoir en Iran, et ils tentent, à leur retour au pays,

d'appliquer dans leurs propres écoles le système dans lequel ils ont été éduqués. Enfin il s'agit de gouverneurs et de princes royaux progressistes, qui jouent un rôle important dans les avancées de ce mouvement. L'école Showkatieh est l'exemple le parlant de ces écoles créées par des gouverneurs ; Showkat ol-Molk, préoccupé par la question de l'instruction des jeunes, utilise sa propre fortune pour établir de nouvelles écoles.

Dès les premières années d'activité de ces écoles, le ministère de l'Éducation tente, à plusieurs reprises, de reformer les écoles publiques. Mais, par manque de personnel expérimenté au sein de ce même ministère, ces réformes échouent. Généralement les fondateurs agissent indépendamment, voire en contradiction, avec le ministère. Dès réformes pédagogiques, plus au moins importantes, ne sont mises en vigueur que vers l'année 1912. La diffusion d'un programme unifié, la surveillance des écoles par le bureau de l'instruction publique ou la publication de manuels de référence sont les réformes essentielles mises en place par le ministère. Bien que mentionnée dans la charte du ministère de l'Éducation, l'organisation de l'enseignement public obligatoire et gratuit n'a pas été réalisée jusqu'à la fin de l'époque des Qâdjârs.

A quelques exceptions près, l'enseignement du français est une caractéristique des nouvelles écoles nationales fondées pendant le règne de Mozafar ol-Din Shah. Dans certains cas, l'adjonction du français aux matières enseignées suffit même pour qualifier l'école de « nouvelle ». Les critiques contre cette fascination envers la langue française commencent à poindre au moment la révolution constitutionnelle, et augmentent à cause du rôle de la France dans la signature de l'accord anglo-russe de 1907. La place privilégiée du français est mise de plus en plus en cause après l'année 1919, année où il cède sa place à l'anglais en tant que la langue internationale. Cependant, elle demeure la deuxième langue enseignée, et est même courante, jusqu'à la fin de l'époque des Qâdjârs.

Chapitre IX

Les écoles nationales de filles

Plusieurs écoles étrangères sont établies en Iran dès la première moitié de XIXe siècle pour les filles issues des communautés minoritaires du pays. Elles admettent aussi les filles musulmanes désirant s’y instruire. Pourtant rares sont les parents qui envoient leurs filles dans ces écoles, craignant qu’elles leur inculquent de mauvaises mœurs. Avec la réalisation du projet de modernisation de l’éducation par la fondation de la première école d’Etat, Dar ol-Fonoun en 1851, la question de l’instruction des garçons d’après les nouvelles méthodes est ardemment suivie par les élites de la société. Mais malgré les changements ainsi suscités dans la société, les filles musulmanes, quelle que soit leur condition sociale, n’ont toujours pas accès à l’enseignement dit moderne. Taj ol-Saltaneh, la fille de Naser ol-Din Shah, qui a fait ses études dans le *maktab* privé de la cour, regrette ainsi de ne pas avoir été éduquée dans les nouvelles écoles : «Mille fois hélas ! [Quand j’étais enfant, en 1888] la porte de la science était fermée sur les femmes »⁷⁸¹. Le rapport de Gaspard Drouville, colonel français ayant voyagé à travers l’Iran dans les années 1812-1813, permet de constater que la situation des femmes iraniennes, y compris les princesses royales, n’a de fait guère changé depuis l’époque de Fath Ali Shah Qadjar :

Les femmes persanes sont fort ignorantes ; l’usage est de ne leur rien enseigner, pas même à lire et encore moins à coudre, et il est fort rare qu’on en trouve quelques-unes qui fassent exception à la règle⁷⁸².

Communication avec les étrangères, fréquentation des écoles étrangères telles que les écoles d’AIU ou celles des Sœurs de Charité par certains musulmans, et lecture des journaux persanophones publiés en Inde, dans l’Empire ottoman et en Egypte, en France et en Angleterre, sont des éléments qui jouent néanmoins un rôle important dans la sensibilisation politique des femmes. Celles-ci participent activement aux événements révolutionnaires et constitutionnels. Vers la fin du règne de Naser ol-Din Shah, elles organisent des réunions dans lesquelles elles traitent surtout de la question de l’éducation des filles :

⁷⁸¹ Mansoureh Etehadieh et Sirous Saadvandian, Les mémoires de Taj ol-Saltaneh (Khaterat Taj ol-Saltaneh), Nashr Tarikh Iran, Téhéran, Nashre Tarikhe Iran, 1982, page 22.

⁷⁸² Drouville, op.cit., page 50.

La chose la plus étrange c'est le vif désir des femmes pour que les choses changent. La plupart des femmes nobles vont dépasser les hommes. [...] Ma tante est devenue férue d'idées progressistes. Avec certaines de ces amies, elles ont établi un mouvement secret au sein des *harems*⁷⁸³.

Ainsi écrit un prince iranien en 1890 dans le journal persanophone *Ghanoon*, publié à Londres. La tyrannie du Shah et de certains religieux ne permet pourtant pas à ces femmes, tout au long du règne de Naser ol-Din Shah, d'aller au-delà de ces réunions clandestines.

I. La fondation de première école nationale de filles à l'époque de Mozafar ol-Din Shah

Alors que plusieurs écoles nationales ou gouvernementales pour garçons sont établies à Téhéran et dans les provinces, les femmes sont toujours privées du droit de bénéficier du nouvel enseignement. C'est en 1903 que Touba Roshdieh, fille de Hasan Roshdieh, fondateur de première école nationale pour garçons, fonde une nouvelle école pour filles. Cette première tentative est vouée à l'échec dès ses débuts, en raison de la vive opposition de certains religieux. Elle doit fermer ses portes à peine quatre jours après son ouverture⁷⁸⁴.

D'après le journal *Shahanshahi*, une autre école de filles est créée en 1905 à Téhéran par un certain Mirza Mohammad Ali, modérateur d'un sanctuaire. Les matières enseignées dans cette école sont le persan, la calligraphie, la broderie et l'*ebtedaei* [étude de base]⁷⁸⁵. Nous n'avons pas plus d'information sur cette école ou sur son fondateur. Mais, il semble que cette école, dont le programme a l'air conservateur, est davantage fondée dans le but d'empêcher la fondation d'autres écoles par des femmes, en leur coupant l'herbe sous le pied, et de retenir les filles iraniennes de s'inscrire dans des écoles étrangères aux méthodes plus progressistes.

La question de l'éducation des femmes est abordée dans les journaux persanophones publiés à l'étranger dès l'époque de Naser ol-Din Shah. En revanche, les journaux iraniens, pour la plupart favorables au Shah, ne traitent aucunement cette question. Accorder le droit d'établir de nouvelles écoles aux femmes est une des questions qui apparaissent cependant dans les journaux iraniens de l'époque de Mozafar ol-Din Shah, durant laquelle existe une certaine liberté de critiquer la situation des femmes. Ils publient inlassablement des lettres en

⁷⁸³ *Ghanoon*, n°10, 1890, page 2.

⁷⁸⁴ Torabi Farsani, *op.cit*, page 13.

⁷⁸⁵ *Shahanshahi*, n° 25, 1905, page 2.

faveur de l'éducation des femmes, envoyées par des Iraniens résidant à l'étranger. Certaines femmes iraniennes luttent pour avoir le droit d'établir leurs propres écoles en publiant des articles dans ces journaux.

A titre d'exemple, on peut se référer au journal *Edalat* qui lance un appel dans lequel il demande à ses lecteurs de donner leurs avis à propos de la création de nouvelles écoles pour filles. La grande majorité des lettres envoyées au journal sont rédigées en faveur de l'établissement de ces écoles. Citons un passage d'une lettre d'un lecteur, qui croit que « l'institution est plus nécessaire pour les filles que pour les garçons. Car elles sont les premières enseignantes des enfants ». L'auteur, craignant d'ailleurs la réaction négative des religieux traditionalistes, écrit : « Avec l'aide et l'attention des *uléma* et des religieux, dans peu de temps, tous les enfants d'Iran vont acquérir toutes les sciences du monde. Ils vont être les meilleurs dans le monde »⁷⁸⁶. Le point commun à toutes ces lettres est justement que leurs auteurs se montrent favorables à l'enseignement des filles, avant tout dans l'objectif d'éduquer de bonnes mères, et non pour donner aux femmes un rôle égal à celui des hommes dans la marche de la société.

Afin de démontrer les avantages de l'éducation pour les filles, et pour contrer l'opposition conservatrice, ces journaux n'hésitent pas à citer les paroles de grands personnages religieux, le prophète Mohammad en tête, mais aussi, point intéressant, de Napoléon, dont la popularité en Iran symbolise à elle seule le prestige dont jouit la France dans le pays. Ainsi le journal *Sobh Sadegh* rapporte une anecdote selon laquelle Napoléon, mécontent de l'insuccès des élèves des écoles supérieures de garçons, cherche à en trouver les raisons ; il s'adresse en ces termes aux directeurs d'écoles : « J'ai tout fait pour le progrès de l'éducation et de la science. Pourquoi l'enseignement n'avance pas autant qu'il le faut ? Pourquoi les enfants ne sont pas bien éduqués comme il le faut ? » On lui répond que c'est que « l'enseignante de la maison [i.e. la mère], elle, n'est pas éduquée, et c'est pourquoi les enfants ne progressent pas »⁷⁸⁷. Et c'est ainsi que Napoléon ordonne l'inauguration de nouvelles écoles pour les filles. Indépendamment de la véracité de pareils récits cités dans les journaux, ceux-ci montrent l'importance que revêt Napoléon en Iran comme « fondateur d'une nouvelle éducation », et du respect dévolu aux Français en général.

Malgré toutes les tentatives, les femmes doivent attendre la proclamation de la constitution de 1906 pour voir la fondation de la première école pour filles par une Iranienne,

⁷⁸⁶*Edalat*, n°46, 1905, page 8.

⁷⁸⁷*Sobh Sadegh*, n° 27, 1907, page 2 et *Sour esrafil*, n° 31, 1908, page 8.

Bibi Khanom Astar Abadi, fille de la *mulla baji* [l'enseignante du *maktab*] de la cour. Bibi Khanom avait fait ses études à la cour auprès de sa mère. Favorable au mouvement constitutionnaliste, elle essaie de sensibiliser les femmes à leurs droits sociaux en écrivant des articles dans les journaux. L'école nommée *Doushizegan*, c'est-à-dire *Demoiselles*, est ouverte à Téhéran, avec vingt élèves âgées de six à douze ans. Six enseignantes sont engagées pour enseigner le *Nakhost nameh*, la calligraphie, l'histoire de l'Iran, la lecture, la cuisine, le droit, la religion, la géographie et le calcul. Un atelier de couture est attaché à l'école. Pour prévenir les oppositions, l'annonce de l'ouverture de l'école, publiée dans le journal du *Majles* [le Parlement], insiste sur le fait que l'école ne comprend que des institutrices femmes, et qu'à l'exception d'un gardien âgé, aucun homme ne fréquentera cette école⁷⁸⁸. Cela n'empêche pas certains *ulema* d'émettre une *fatwa* selon laquelle la fondation des écoles de filles est un acte *haram* :

Ces naturalistes qui veulent occidentaliser le peuple sont des ennemis de la religion. [...] Les *uléma* sont vos sources d'imitation. Il faut leur obéir et ne pas éduquer vos filles à la façon occidentale⁷⁸⁹.

L'école nouvellement fondée est en conséquence la cible des opposants. Un certain Seyed Ali Shoushtari diffuse des manifestes contre l'école et sa fondatrice. Selon lui « rien que le mot *Demoiselles*, qui veut dire vierge, est un nom provoquant »⁷⁹⁰. La fondatrice porte plainte auprès du ministère de l'Éducation. Mais le ministre, craignant que la question de l'école ne crée une crise au moment où le pays vit une situation politique difficile, propose la fermeture de l'école. Elle est en conséquence fermée un mois à peine après sa fondation. Malgré cela, Bibi Khanom Astar Abadi, continue à lutter pour acquérir l'autorisation de rouvrir son école. Elle continue à publier des lettres en faveur d'éducation des filles. Ce qui suit est un passage de sa lettre publiée dans le journal *Tamadon* :

Le Journal du *Majles*, qui reflète l'avis des représentants du peuple, a publié son avis favorable à l'éducation des filles. [...] J'ai donc considéré l'avis du parlement comme celui du peuple et ai fondé l'école des Demoiselles en croyant que les portes du bonheur s'étaient enfin ouvertes sur les femmes. [...] Hélas ! Certaines personnes, pensant à leurs

⁷⁸⁸ *Majles*, n°59, 1907, page 4.

⁷⁸⁹ *Okhovvat*, n°, 1906, page 2.

⁷⁹⁰ Narjes Mehr angiz Malah, *Afzal Vaziri, la fille de Bibi khanom Atar abadi (Afzal Vaziri, dokhtar Bibi khanom Astar abadi)*, Téhéran, Sepehr, 2006, page 27.

intérêts personnels, se rendent compte que si les femmes sont éduquées, elles échapperont à leur oppression. [Aussi dénoncent-ils cette école nouvellement fondée]⁷⁹¹.

Dans ses lettres, en plus de critiquer les religieux conservateurs, Bibi Khanom met en question le système parlementaire en place, qui apparaît inefficace et incapable de faire face à tyrannie des milieux traditionalistes.

Elle n'est d'ailleurs pas la seule à aborder la question de l'éducation des femmes. En 1907, un mouvement est mis en place pour collecter des aides pour la fondation d'écoles pour filles, afin « qu'elles ne fréquentent plus les écoles arméniennes ou américaines »⁷⁹². Les femmes organisent une manifestation en faveur de la création d'écoles pour filles. Les manifestantes proposent aux familles de consacrer la somme prévue pour la dot de leurs filles à la création de ces dernières⁷⁹³. Les activistes iraniens habitant à l'étranger soutiennent et encouragent à leur tour les femmes iraniennes à poursuivre leur objectif. Ils informent sur les avantages de l'éducation des filles. Il n'est pourtant jamais question d'éduquer les femmes afin de leur donner une place dans la société. L'auteur d'une lettre envoyée depuis Istanbul, tout en admirant le système éducatif de l'Europe, où « les femmes travaillent dans l'administration », insiste sur le fait que « le but d'alphabétisation des femmes orientales ne sera pas de les faire travailler dans l'administration, mais d'éduquer des enfants intelligents, ce qui est conseillé par les lois islamique »⁷⁹⁴.

II. Les écoles nationales de filles après la révolution constitutionnelle

En 1907, des femmes créent une association féminine nommée *Anjoman horiat nesvan* [Association pour la liberté des femmes]. Cette association a des « tendances radicales révolutionnaires »⁷⁹⁵. L'éducation des femmes est un des sujets les plus abordés par les membres de l'association, qui traitent de sujets socio-politiques. Ce qui suit est le discours d'une des membres de l'association, issue d'une famille religieuse :

Je vous ai lu un discours sur les heureux résultats de l'union, de l'entente et du patriotisme. J'y avais démontré que l'on ne peut obtenir cela qu'au moyen de l'instruction. Nous, l'ensemble des femmes, et avec nous tous les Persans, nous ne

⁷⁹¹ *Tamadon*, n°15, 1907, pages 2-3.

⁷⁹² *Majles*, n°40, 1907, page 3.

⁷⁹³ Ahmad Hashemian, *Développements culturels en Iran des Qâdjârs (Tahavolat farhangi Iran dardoreh Ghajarieh va madreseh Dar ol-Fonoun)*, Téhéran, Sahab, 2000, page 457.

⁷⁹⁴ *Kheir ol-Kalam*, n°48, 1910, page 3.

⁷⁹⁵ Janet Afary, *Les associations semi-secrètes des femmes pendant le mouvement constitutionnelle (Anjoman hay nileh seri zanan dar nehzat mashrouteh)*, traduit par Javad Yousefian, Téhéran, Banou, 1998, page 21.

pourrons suivre cette noble voie qu'à la condition d'acquérir l'instruction et de nous rendre compte du résultat possible de nos efforts. Quand on est resté en arrière de la caravane, et que la demeure est éloignée, il faut doubler l'étape⁷⁹⁶.

Après deux ans de fermeture, l'école de Bibi Khanom rouvre ses portes au mois de juin 1908, sous la condition expresse de changer de nom et de ne garder que les filles âgées de quatre à six ans et de renvoyer celles plus âgées⁷⁹⁷. Si l'on songe que le seul nom de l'école posait déjà un problème grave, l'enseignement des langues européennes dans cette école ne pouvait même être envisagé par sa fondatrice. Quoi qu'il en soit, un rapport du ministère de l'Éducation annonce le progrès surprenant des élèves de l'école⁷⁹⁸.

Après la fermeture définitive de l'école des Demoiselles à la fin de l'année 1910, Moloud Khanom la fille de fondatrice, ayant fait une partie de ses études dans l'école américaine de Téhéran, ouvre une école nommée *Parvareh des Demoiselles* en 1911. Dès l'ouverture de l'école, Moloud Khanom demande l'autorisation du ministère de l'Éducation pour y établir l'enseignement de la langue française, car « il y a un nombre suffisant d'élèves [demandeuses d'apprendre le français] et l'école possède une enseignante de français »⁷⁹⁹. Cette autorisation est accordée à la suite de la visite d'une inspectrice du ministère de l'Éducation à l'école⁸⁰⁰. Le rapport du journal *Shokoufeh*, premier journal iranien sous la direction d'une femme, fait part la satisfaction des parents et du ministère de l'Éducation quant au fonctionnement de cette école⁸⁰¹.

L'enseignement des filles, interdit auparavant, s'organise si bien que plusieurs écoles primaires pour filles sont établies tant dans les provinces qu'à Téhéran. « À la fin de la période constitutionnelle [vers 1910] on comptait à Téhéran cinquante-quatre écoles de filles contre quarante-six écoles de garçons »⁸⁰².

Les documents de l'époque ne nous permettent pas d'avoir accès aux détails concernant le programme d'étude, la méthode d'enseignement et en général le fonctionnement des écoles de filles. Les matières enseignées ne sont pas nombreuses. Le

⁷⁹⁶ *Revue du monde musulman*, tome XII, n°9, 1910, BNF, page 283.

⁷⁹⁷ Maryam Fathi, *Association des femmes (Kanoon banovan)*, Téhéran, Moaseseh motaleat tarikh moaser, 2004, page 60.

⁷⁹⁸ Malah, *op.cit.*, page 97.

⁷⁹⁹ Carton 666, n° 297000562 (1-2), Lettre de la directrice de l'école Parvareh adressée au bureau d'institution, 1911, Centre des archives nationales, Téhéran.

⁸⁰⁰ Carton 666, n° 297000562 (6), Lettre d'une institutrice de l'institution générale adressée au ministère de l'Éducation, 1911, Centre des archives nationales, Téhéran.

⁸⁰¹ Malah, *op.cit.*, page 104.

⁸⁰² *Revue du monde musulman*, tome XXVII, n°6, 1914, BNF, page 286.

programme d'étude ne ressemble aucunement à celui des garçons ; l'enseignement des sciences n'y a pas de place. En ce qui concerne la langue française, elle est enseignée dans certaines de ces écoles. Les frais mensuels payés par les élèves et l'aide bénévole des bienfaiteurs sont les seules sources de revenu. Certaines directrices n'ont financièrement pas les moyens de recruter une institutrice de la langue française.

Les écoles nationales de filles ne sont officiellement subventionnées par le gouvernement qu'à partir de l'année 1929, c'est-à-dire à l'époque des Pahlavis⁸⁰³. Cependant des aides irrégulières sont parfois accordées par le gouvernement. D'après une correspondance datée de l'année 1919, le gouvernement iranien attribue une allocation mensuelle de quatre-vingt-dix *toman* à l'école de filles *Namous* [*Honneur*] fondée en 1907. Il y est écrit que Touba Azmoudeh, la directrice de l'école *Namous*, demande au trésorier du ministère de l'Éducation de payer le salaire d'une certaine mademoiselle Dachaise [on ne peut ici que supposer l'orthographe de ce nom, d'après sa retranscription en persan], enseignante de français de l'école, en plus des quatre-vingt-dix *toman* d'allocation mensuelle accordés à l'école⁸⁰⁴. Cette somme, à laquelle n'ont pas droit toutes les écoles de filles, est assez modeste par rapport aux allocations accordées par le gouvernement aux écoles iraniennes de garçons ou même par rapport aux écoles étrangères, tant pour filles que pour garçons.

En 1912 les écoles de filles sont placées sous la supervision du ministère de l'Éducation. Dès lors, elles sont engagées à suivre le programme unifié du ministère de l'Éducation⁸⁰⁵, dont l'enseignement du français fait partie⁸⁰⁶. Dans le cadre de l'harmonisation des programmes de toutes les écoles, le ministère de l'Éducation propose des manuels aux directeurs de toutes les écoles pour garçons et filles. La plupart d'entre eux sont traduits du français en persan. Par exemple, il est conseillé aux directrices des écoles de filles d'utiliser le livre *Instruction des filles*, traduit depuis le français par un certain Mirza Aziz-o Allah : « C'est un livre moral et utile pour l'éducation dans la classe de deuxième à l'école de filles »⁸⁰⁷.

Certaines des écoles sont réprimandées pour ne pas appliquer ce programme. A titre d'exemple, on peut se référer à une correspondance dans laquelle le ministère de l'Éducation

⁸⁰³ Hasibi, article cité, page 85.

⁸⁰⁴ Lettre de Touba Azmoudeh adressée au trésorier du ministère iranien de l'éducation, 1919, Centre des archives nationales, Téhéran.

⁸⁰⁵ *France et monde*, n°113, 1925, page 77.

⁸⁰⁶ Carton 666, n° 297039861, Programme du ministère de l'Éducation, proposé aux écoles, 1912, Centre des archives nationales, Téhéran.

⁸⁰⁷ Carton 666, n° 297941370, Annonce du ministre iranien de l'éducation, 1912, Centre des archives nationales, Téhéran.

reproche à une certaine Masoumeh Khanom, directrice d'une école de filles, de « ne pas respecter le programme officiel ».

Au vu du rapport qui nous est parvenu, [...] la plupart des matières enseignées dans vos classes sont au-delà de la capacité des élèves. Par exemple vous enseignez dans la classe de troisième l'arabe et le français, et vous appliquez des châtiments corporels. Il est nécessaire de corriger ces manquements⁸⁰⁸.

Les fondatrices d'écoles pour filles rencontrent des difficultés nombreuses, telles les entraves des traditionalistes, le manque de moyens financiers et le manque de soutien moral et matériel de la part du gouvernement. Mais elles continuent à faire fonctionner leurs établissements malgré ces contraintes. Plusieurs établissements pour filles sont fondés jusqu'à la fin de l'époque des Qâdjârs, de telle sorte que, comme on l'a vu, le nombre d'écoles nationales pour filles dépasse le nombre pour garçons à l'avènement des Pahlavis. Il est à noter que, si du point de vue de la quantité, les écoles de filles rattrapent les écoles de garçons, elles sont loin de rivaliser en qualité avec celles-ci.

III. L'École franco-persane

En 1908 une école de filles nommée *Franco-Persane* [sic] est fondée à Téhéran. Cette école est unique en son genre⁸⁰⁹. Elle est établie sous la supervision d'une institutrice française et d'un Franco-Iranien « de religion musulmane »⁸¹⁰, Yousef Richard Khan Moadab ol-Molk, professeur de l'école Dar ol-Fonoun. Son père, Jules Richard entre au service de l'État iranien en 1845 en tant qu'interprète et photographe de la cour, et se convertit à l'islam en 1857 en prenant le nom de Reza. Il enseigne le français dès l'ouverture de l'école de Dar ol-Fonoun, et le titre « khan » lui a accordé par Naserol-Din Shah en 1871.

L'inauguration d'une école de filles par un homme métis semble paradoxale. Ce qui est surprenant, c'est que le fondateur ne rencontre pas de difficultés dans son entreprise. Aucune source iranienne de l'époque ne signale l'existence d'oppositions organisées contre cette école. Cependant la légation française à Téhéran rapporte que cette école est la cible des

⁸⁰⁸ Carton 666, n° 297035543 (1), Correspondance du ministère de l'Éducation adressée à la directrice d'une école de filles, 1916, Centre des archives nationales, Téhéran.

⁸⁰⁹ Selon la *Revue du Mondemusulman* (n°1, 1911, page 177), une autre école de filles est fondée à Téhéran par une Française appelée Madame Eleine. Cette école est nommée *Hidjab* [Voile]. Elle est divisée en cinq classes : élémentaire, préparatoire, troisième, deuxième et première scientifiques et on y professe le persan, l'arabe, le français, la religion, l'histoire, les mathématiques et la géographie. Nous n'avons pas accès à d'autres documents donnant des informations plus détaillées sur cette école.

⁸¹⁰ Archives diplomatiques : Recueil de diplomatie et d'histoire, 1909, n° 4, BNF, Paris, page 355.

« attaques de ses ennemis »⁸¹¹. Il semble qu'elle est l'objet de l'hostilité d'autres écoles étrangères de la ville.

Moadab ol-Molk loue la maison d'un certain Nosrat-o Allah Khan Moshir Nezam pour y installer son école. Durant sa première année d'existence, une Française et neuf Iraniennes s'occupent de l'enseignement primaire de soixante-dix filles, réparties dans huit classes mentionnées ci-dessous⁸¹² :

Classes	Nombre d'élèves	Frais de scolarité (mensuels) en <i>toman</i>
Primaire	21	210
Classe de première	12	120
Classe de deuxième	6	60
Classe de troisième	6	60
Classe de quatrième	4	60
Classe de cinquième	9	135
Classe de sixième	11	165
Classe secondaire	1	20

Comme d'autres établissements éducatifs privés, l'école franco-persane n'est pas subventionnée par le gouvernement iranien. Le fondateur souhaite convertir son établissement en une école ménagère, « en cas de soutien du gouvernement iranien »⁸¹³. Couture, dessin, calligraphie, persan, arabe et français font partie des matières enseignées à l'école.

En 1911 elle compte cinquante-six élèves : cinquante-cinq musulmanes (dont deux Françaises) et une Arménienne apostolique. Le nombre d'enseignantes est réduit à six, dont une Française et cinq Iraniennes⁸¹⁴. A la fin de l'année scolaire 1912, le nombre d'élèves est réduit de moitié par rapport à la première année. Elle compte trente-huit élèves, dont deux

⁸¹¹417 QO/ 199 Services des œuvres françaises à l'étranger (1912-1940), Lettre de la légation française à Téhéran adressée au ministre des Affaires étrangères, mai 1915, Centre des archives diplomatiques, La Courneuve.

⁸¹²Caton 666, n° 29702945 (1), Rapport sur l'École franco-persane, Centre des archives nationales, Téhéran.

⁸¹³Idem.

⁸¹⁴417 QO/ 192 Services des œuvres françaises à l'étranger (1912-1940), Lettre de la légation française à Téhéran adressée au ministre français des Affaires étrangères, mai 1912, Centre des archives diplomatiques, La Courneuve.

Françaises catholiques, deux Françaises musulmanes, une Iranienne arménienne et trente-trois Iraniennes musulmanes. La même année, par l'entremise de la légation française à Téhéran, le gouvernement français accorde une allocation annuelle de 500 francs à l'École franco-persane. Son fondateur recrute une maîtresse française de couture. Une Française et quatre Iraniennes s'occupent de l'éducation des élèves en plus de celle-ci⁸¹⁵.

L'œuvre de l'école est appréciée par les « personnages persans »⁸¹⁶ et le nombre des élèves passe à cinquante-quatre, puis à soixante-quatre dans les années 1913 et 1914. Les Iraniennes constituent toujours la majorité des élèves de l'école. En 1916, l'École franco-persane est engagée par le ministère iranien de l'Éducation à ouvrir des classes secondaires afin de former des institutrices. Les diplômées des écoles primaires sont admises dans cette école. Celles qui sont présentées par le ministère de l'Éducation sont acceptées gratuitement⁸¹⁷, mais les autres payent des frais de scolarités. Il est probable qu'à partir de 1916, l'école est subventionnée par le gouvernement iranien. Comme il était d'usage dans d'autres écoles, l'école offre un enseignement gratuit à un certain nombre d'élèves en échange de l'allocation du gouvernement.

Il semblerait que l'apprentissage du français pour les élèves payantes est facultatif dans les classes secondaires. Dans l'annonce de Moadab ol-Molk publiée dans le journal *Raad*, il est mentionné que « celles qui désirent apprendre la langue française »⁸¹⁸ sont engagées à payer un *kran* de surplus mensuellement. Ces classes sont transformées en 1918 en une *Dar ol-Moalemat*, c'est-à-dire une sorte d'école normale qui forme des institutrices. Cette dernière fonctionne sous la direction de Moadab ol-Molk⁸¹⁹. Les matières enseignées dans les classes secondaires sont : les mathématiques, la géographie, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, l'histoire, le français, le persan, l'anglais et l'arabe⁸²⁰.

A la fin de l'époque des Qâdjârs l'École franco-persane fonctionne assez modestement. Elle compte en 1925 neuf élèves parmi lesquelles quatre réussissent avec

⁸¹⁵417 QO/ 192 Services des œuvres françaises à l'étranger (1912-1940), Lettre de la légation française à Téhéran adressée au ministre français des Affaires étrangères, mai 1913, Centre des archives diplomatiques, La Courneuve.

⁸¹⁶417 QO/ 199 Services des œuvres françaises à l'étranger (1912-1940), Lettre de la légation française à Téhéran adressée au ministre des Affaires étrangères, mai 1915, Centre des archives diplomatiques, La Courneuve.

⁸¹⁷ Ensieh Sheikh Rezaei, « Ecoles française en Iran (Madares faransavi dar Iran) », *Ganjineh Asnad*, n° 7-8, 1992, p. 95-109, page 96.

⁸¹⁸*Idem*.

⁸¹⁹ Robab Hassibi, « Les écoles de filles dès le début jusqu'à l'année 1935 (Madares nesvan az aghaz ta sal 1314) », *Ganjineh asnad*, n°1, 1991, p. 82-99, page 85.

⁸²⁰*Idem*, page 97.

succès les examens de la fin d'année⁸²¹. Le nom de l'école est changé en Razi à l'époque des Pahlavis, durant laquelle elle connaît un succès remarquable.

Conclusion

Les activités progressistes des femmes iraniennes, après avoir commencé discrètement vers la fin de l'époque de Naser ol-Din Shah, prennent de l'ampleur à la veille de la révolution constitutionnelle iranienne. Elles participent aux évolutions sociales, politiques et culturelles de la société. L'établissement d'écoles est une des réalisations importantes que les femmes réussissent à obtenir pendant cette période. Les activités culturelles des femmes et, en particulier, la fondation des nouvelles écoles provoquent l'opposition de certains religieux qui y voient un changement contraire à la tradition. Au regard de ces opposants, ces nouvelles écoles sont un symbole d'irréligion et un moyen de propagation de la culture occidentale. Aussi s'organisent-ils pour empêcher les activistes féminines de créer des établissements éducatifs. Les femmes, à leur tour, luttent opiniâtement pour obtenir cette autorisation qui est l'une des caractéristiques de l'égalité des droits dans un Etat constitutionnel.

Au début, leur revendication se limite à bénéficier du même droit que les hommes et de pouvoir alphabétiser des filles en tant que les futures mères. A ce stade, elles ne cherchent pas vraiment à reproduire le système scolaire européen. Mais, progressivement, elles commencent à adopter ce système dans leurs écoles. A part l'école franco-persane et l'école normale inaugurée en 1918, l'enseignement des langues occidentales n'est cependant pas dispensé dans les premières années d'activité des écoles nationales de filles.

⁸²¹Torabi Farsani, *op.cit.*, page 70.

Conclusion générale

Au terme de cette étude sur l'influence du système scolaire français sur le système scolaire iranien de l'inauguration de l'école Dar ol-Fonoun à la fin de l'époque des Qâdjârs, nous avons pu mettre en évidence, premièrement, le contexte sociopolitique dans lequel le nouveau système scolaire iranien se met en place. Nous avons également pu montrer, au fil des chapitres, qu'un enseignement de type nouveau est établi au sein d'une structure également nouvelle. Cet enseignement et cette structure éducative, dans ce qu'elles ont de neuf par rapport au système archaïque des *maktab*, reproduisent en très grande partie le système scolaire français.

Mais, si durant la même période, et notamment suite aux lois scolaires de Jules Ferry et de Camille Sée, le système scolaire devient pour sa plus grande part public et sécularisé, il n'en va pas de même dans l'Iran des Qâdjârs, où les structures d'enseignement demeurent essentiellement aux mains d'acteurs privés, dont l'action revêt un caractère plus ou moins confessionnel : il en va ainsi de deux des principaux groupes d'acteurs français de l'enseignement scolaire iranien de l'époque, les missionnaires lazaristes et les agents de l'Alliance israélite universelle. En effet ces acteurs, notamment après l'avènement de la IIIe République pour les premiers, suivent un projet propre qui n'est pas nécessairement celui du gouvernement français. Leurs programmes scolaires, qui comprennent un enseignement religieux, diffèrent des programmes de l'école publique laïque française. Pour autant, leur fonctionnement est celui d'une école française, et le cursus qu'elles offrent est équivalent au cursus scolaire français.

Le système éducatif iranien ne reprend finalement pas les grands principes du système français républicain : un enseignement gratuit, obligatoire, et laïc. Le caractère obligatoire de l'école fut compris dans la charte du ministère iranien de l'Éducation en 1912, mais cet article ne put jamais être mis en pratique car, faute de moyens et de volonté, la gratuité de l'école ne fut, quant à elle, jamais une priorité du gouvernement. L'enseignement ne devient pas non plus laïc, et il existe dans toutes les écoles un enseignement moral et religieux, qui est même inséré dans le programme d'études unifié émis par le ministère. Les bouleversements du cadre de l'enseignement en Iran participent cependant à un début de sécularisation et à un recul du dogmatisme religieux ; ils préparent le terrain aux changements plus radicaux qui auront lieu à l'époque de Reza Shah Pahlavi.

L’empreinte du système éducatif français comprend d’autres facettes. Ainsi la première initiative iranienne pour moderniser l’éducation du pays, à savoir la fondation de Dar ol-Fonoun, se fait d’après un modèle français, mais porte en son nom même la marque de l’influence française, puisque « Dar ol-Fonoun » (Maison des Techniques) est un calque iranien du français « École Polytechnique », dont la spécificité est toute française⁸²². Le terme « polytechnique » est d’ailleurs rapidement appliqué dans les sources tant iraniennes que françaises pour désigner Dar ol-Fonoun.

La terminologie éducative persane de l’époque, mais aussi les terminologies juridiques ou administratives, proviennent pour la plus grande part du français. A titre d’exemple, des termes tels que « concours », « stage », « classe », « dictée », ou « diplôme » sont appliqués tels quels, sans traduction, en langue persane. Même si la politique nationaliste menée sous les Pahlavi fait que de nombreux termes étrangers sont remplacés dans le vocabulaire officiel par leurs équivalents persan ou des termes forgés pour l’occasion, la présence de nombreux mots français, des plus courants aux plus techniques, persiste encore aujourd’hui dans la langue persane.

Durant la période considérée, le contenu de l’enseignement change radicalement par rapport à ce que pouvaient apprendre les élèves dans les *maktab*. L’enseignement des sciences nouvelles et des langues étrangères est l’un des aspects les plus importants empruntés par les Iraniens. Des matières comme l’histoire, la géographie, l’algèbre, l’histoire naturelle, la médecine et toutes autres sciences tiennent une place importante dans les cursus scolaires, et sont enseignées d’après un modèle français (c’est notamment le cas de la médecine). Des matières, telles que le dessin, la musique et la gymnastique, entrent également dans le cursus scolaire des élèves iraniens, à l’instar de ce qui se produit en France sous l’impulsion de Victor Duruy.

Dans la pratique, la définition des écoles par degrés entre primaire, primaire supérieur et secondaire, la hiérarchisation des élèves selon l’âge, la notation sur vingt, la sélection des élèves par concours d’entrée, la détermination des dates de rentrée et de vacances scolaires, la question de l’hygiène des élèves et du lieu d’enseignement, l’interdiction du châtiment corporel, la mise en place d’examens et d’évaluations régulières, la délivrance de diplômes, la spécialisation des professeurs par matières, et même l’existence de récréations, sont autant

⁸²²L’établissement est fondé en 1794 sous le nom d’École centrale des travaux publics, et prend le nom d’École Polytechnique en 1795.

d'éléments nouveaux qui sont importés directement ou indirectement du système scolaire français.

L'appel à des dispositifs pédagogiques européens, et en premier lieu français ou francophones, de la part des gouvernants iraniens, a d'abord un but politique, la modernisation du pays dans son ensemble. Comme le déclare un des députés du *Majles* lors d'un discours devant ses collègues : « Le recrutement de professeurs européens a pour but de nous enseigner le fonctionnement du système administratif bureaucratique »⁸²³. Le fait même de recruter des professeurs français ou francophones dans les écoles d'Etat, ainsi que dans certaines écoles nationales, témoigne la place privilégiée que les élites iraniennes accordent au français dans le cadre de l'enseignement et de la formation des étudiants. Or il est évident que les enseignants privilégient les règles pédagogiques selon lesquelles ils ont été eux-mêmes éduqués ; aussi reproduisent-ils en Iran ce même système. Les écoles françaises en Iran, quant à elles, sont toujours dirigées par au moins par deux enseignants dont le français est la langue maternelle. Ces écoles ne suivent pas le même objectif que le gouvernement iranien, mais par leur action, elles deviennent un moyen efficace et important de propagation du système éducatif français, et plus largement, de la langue et de la culture française.

Des nouvelles méthodes d'enseignement, surtout pour l'apprentissage de l'alphabet, sont appliquées dans les écoles. Les manuels utilisés dans les écoles demeurent variés jusqu'à la fin de l'époque des Qâdjârs. Chaque école utilise les manuels qu'elle veut. Les dirigeants des écoles étrangères importent, généralement des manuels depuis leurs pays d'origine. En ce qui concerne les écoles iraniennes d'Etat, les professeurs étrangers, majoritairement français appliquent leurs méthodes. Les manuels utilisés dans les écoles nationales, excepté ceux d'arabe et de persan, sont systématiquement traduits depuis le français. Ainsi, un grand nombre de livres sont traduits depuis le français, comme par exemple le *Tarbiat ol-Atfal* (L'éducation des enfants) ou le *Tarbiat ol-Banat* (L'éducation des filles), que l'on conseille d'utiliser dans les écoles, et qui donnent des conseils pour l'instruction des enfants. La traduction massive de manuels et de livres éducatifs depuis le français montre combien tant le gouvernement iranien que les fondateurs d'écoles privées inclinent vers la France dès lors qu'il s'agit de construire un système éducatif moderne en Iran.

Le programme d'étude uniforme mis en œuvre par le ministère de l'Éducation en 1912 est un autre exemple de l'importance portée à la langue et la méthode française. Le français devient officiellement la seconde langue enseignée à l'école après le persan. Mais

⁸²³Majles, n°24, 1907, page 4.

l'enseignement du français comme seconde langue, voire même comme première dans bien des écoles, était déjà pratiqué depuis longtemps. Et cette pratique n'était pas propre aux écoles françaises ou iraniennes. D'autres écoles étrangères également se sont trouvées dans l'obligation d'enseigner cette langue à leurs élèves : les familles veulent en effet faire apprendre à leurs enfants le français, langue diplomatique internationale et langue d'administration en Iran même, potentiellement dans l'optique de les envoyer étudier en France. C'est, par exemple, le cas de l'école protestante américaine de Tabriz, qui recrute un professeur francophone depuis Genève, pour assurer aux parents le bon enseignement du français dans l'école. Le Collège allemand, en tant que seule école secondaire non francophone en Iran à l'époque, doit même organiser le concours de baccalauréat français pour ces élèves.

Le rayonnement de la langue et du système scolaire français est surtout le fait d'acteurs privés, tant français qu'iraniens. En revanche les acteurs gouvernementaux français et iraniens n'interviennent que peu. En effet, alors que des établissements d'enseignement secondaire comme Dar ol-Fonoun, le collège Saint Louis ou encore l'école des sciences politiques, issus d'une volonté politique, sont réservés aux couches aisées et répandent la langue et le modèle français au sein des élites de Téhéran, ce sont les écoles de l'AIU et les écoles nationales, telle que Loghmanieh, qui les diffusent largement à l'échelle de tout le pays. Or, à l'inverse de Dar ol-Fonoun ou des écoles des Lazaristes, qui s'adressent pour l'essentiel à la notabilité iranienne, les écoles de l'AIU ne sont que très peu, et fort épisodiquement, soutenu par le gouvernement français, alors que les écoles nationales ne sont que faiblement soutenues par le gouvernement iranien avant 1909.

En effet, pour ce qui est du gouvernement français, si l'on se réfère au discours de Pichon que nous citons en introduction, on peut dire que la France souhaite effectivement le progrès de sa culture et de sa langue en Iran, mais au moindre coût pour elle. Elle en laisse donc le soin à des acteurs privés qu'elle soutient peu financièrement, à l'instar des écoles de l'AIU, qui dans cette tâche sont peut-être, pourtant, les plus efficaces. Comme l'écrit Albert Salon « l'attitude du gouvernement a été largement marquée par la neutralité, l'indifférence et l'absence du soutien »⁸²⁴ à l'égard des écoles d'AIU.

⁸²⁴ Albert Salon, L'action française dans le monde, Paris, Fernand Nathan, 1983, page 22.

Nous avons également pu voir que, malgré le désengagement de l'Etat français sur cette question, le facteur politique était crucial dans l'influence culturelle française en Iran. La place privilégiée que le gouvernement iranien accorde aux acteurs français est d'abord due à la position de puissance alternative de la France, entre la Russie et la Grande-Bretagne, susceptible de protéger l'Iran de l'appétit de ces derniers. Les idées politiques françaises, issues de la Révolution, sont vues comme la garantie que la France défendra la souveraineté et l'indépendance de l'Iran, et sont donc accueillies d'autant plus favorablement dans le pays. En revanche, dès lors que la France ne remplit pas ce rôle que lui attribue l'Iran, cela s'en ressent sur son pouvoir d'action dans le pays. Ainsi un déclin de l'influence culturelle française fait sentir à partir de 1907, lorsque la France prend une part importante dans la signature de l'accord anglo-russe. En conséquence de cet événement et de la poussée nationaliste qu'il suscite, les professeurs français se voient par exemple imposer des conditions pour le renouvellement de leurs contrats. Mais si les acteurs français de l'éducation font les frais de la politique de leur gouvernement, les nouvelles méthodes d'enseignement ne sont pas remises en cause, et jamais l'on envisage un retour au temps des *maktab*.

Néanmoins l'importance du corps professoral français et francophone en Iran, et la prévalence de la langue française, tendent à être remis en question à la fin de la période considérée. Des alternatives à la domination française dans le domaine éducatif sont cherchées. La fondation d'une école allemande, largement subventionnée par le gouvernement iranien, ou l'envoi d'étudiants en Allemagne représentent des exemples de ce tournant dans le domaine culturelle : l'Allemagne est également une grande puissance d'autant plus favorable aux intérêts iraniens qu'elle est hostile à ceux des Russes et des Britanniques. Cependant la langue et la culture française sont si profondément implantées, que, malgré tout, la France conserve sa position privilégiée jusqu'à la Première Guerre mondiale.

La Grande Guerre est effet un des éléments principaux du déclin de l'activité scolaire française en Iran. Faute de moyens à mobiliser, la France perd dans ces années, pour ainsi dire, la bataille de la propagande scolaire. Les professeurs français quittent le pays, y compris à Téhéran où les écoles restent pourtant en fonctionnement. Les écoles françaises souffrent plus que jamais de manques de moyens financiers et de personnels, tandis que les Américains sont en mesure d'entretenir des écoles nombreuses et qui prospèrent rapidement, dans la capitale aussi bien que dans le reste du pays.

La prise de position du gouvernement français contre l'accord anglo-iranien de 1919, suscitant un élan de sympathie en faveur de la France au sein de l'opinion publique iranienne, permet un bref regain des activités culturelles françaises en Iran : Ducrocq, l'attaché militaire de la légation française, témoigne ainsi de la bienveillance des élites iraniennes envers les activités culturelles mises en place par l'Alliance française, en écrivant que « l'effort de propagande française en Perse est brillamment inauguré en 1919 »⁸²⁵. Ce nouvel élan pour regagner le terrain perdu les années précédentes est cependant sans lendemain.

En effet, 1919 est également l'année du congrès de Versailles, au cours duquel la question de la langue des tractations est posée par les représentants américains et japonais : malgré les efforts des représentants français, l'anglais est choisi, et tend dès lors à supplanter le français comme langue de la diplomatie⁸²⁶. Ce changement joue un rôle important dans le déclin du français en Iran. En raison de l'importance des intérêts britanniques dans le pays, l'anglais y prend de plus en plus la place du français. Celui cède sa place de langue administrative, alors que de plus en plus de fonctionnaires anglophones sont recrutés. L'américanisation de la bureaucratie s'accélère d'ailleurs après le coup d'État de 1921, et les jeunes gens qui aspirent à un emploi dans l'administration se tournent alors vers les écoles américaines, plus à même d'assurer leur avenir. Malgré cela, le français demeure jusqu'à la fin de l'époque des Qâdjârs la deuxième langue d'enseignement, et reste la langue privilégiée des élites et de l'éducation.

Sous le règne des Pahlavis, le gouvernement prend en main le fonctionnement de l'ensemble des écoles présentes sur le territoire : les écoles françaises, mais aussi les autres écoles étrangères et les écoles nationales, doivent se soumettre au règlement édicté par le ministère de l'Éducation. Les conseillers français présents en Iran n'en cherchent pas moins à faire perdurer l'influence culturelle française dans le pays, et la fondation du lycée franco-persan de Téhéran, par la Mission laïque française, en 1928, n'est pas le moindre témoignage de cette tentative. La Seconde Guerre mondiale va néanmoins quasiment réduire à néant ces efforts. En 1970, Suzanne Balous écrit ainsi : « En Iran, la tradition du français comme première langue vivante enseignée ne s'est pas maintenue. Le français n'est plus que la langue d'une élite cultivée »⁸²⁷. Pourtant, les écoles d'AIU, des Lazaristes, des Filles de la charité, et de la Mission laïque française continuent de dispenser un enseignement important

⁸²⁵Rapport sur la Perse, 1921, centre des archives diplomatiques, la Courneuve.

⁸²⁶Denis Roland *et al.*, *Histoire culturelle des relations internationales: carrefour méthodologique*, Paris, L'Harmattan, 2004, page 81.

⁸²⁷Suzanne Balous, *L'action culturelle de la France dans le monde*, Paris, presses universitaire de France, page 157.

en langue française jusqu'en 1980. Aujourd'hui, l'enseignement du français en Iran se limite à des instituts privés spécialisés dans les langues étrangères, et à quelques établissements universitaires.

En définitif, nous avons pu voir que l'enseignement dans l'Iran des Qâdjârs est un enjeu éminemment politique pour tous ses acteurs, entre volonté d'émancipation, par l'acquisition de techniques nouvelles, de la part de la monarchie iranienne, et projet de fondation d'une éducation proprement nationale, au moment de la révolution constitutionnelle et de la naissance du nationalisme iranien, en passant par la volonté d'hégémonie culturelle de la France au Moyen-Orient et la diffusion d'idées politiques novatrices auprès des élites iraniennes. Mais, derrière ce qui, à l'âge des empires coloniaux, s'apparente à l'exercice d'un impérialisme culturel, d'un *soft power* de la France en Iran, apparaissent les réalisations scolaires et pédagogiques d'acteurs variés, aussi bien des Français ou des Européens francophones que des Iraniens : en tentant de reproduire à une échelle locale un modèle venu de France, ou en s'inspirant de celui-ci, tous ont participé, durant cette époque, à la création d'un système éducatif iranien, dont le caractère est tout à fait unique au Moyen-Orient.

Bibliographie

Sources

Archives publiques en Iran

I. Archives du ministère des Affaires étrangères (Téhéran)

A) Sujets diverses

1318-19-6 (022-032-105) Etudiants iranien en France

GH1324-08-12 (9-11-36-70) Lettre sur voyage d'un prince en France

GH1334-29-10 (31-37) Demande pour la fondation d'une école de filles par le gouvernement français

GH1320-k4-p4.6 (6.6) Demande d'expulsion d'une femme chrétienne

GH1324-k3-p15 (31-31.1) Etudiants iraniens à l'étranger

GH1329-36-17(1) Etudiants iraniens en France

GH-1322-2-6-4 (68) Lettre contre l'enseignement des langues étrangères dans les écoles iraniennes

GH1322-3-10 (6-7-8-58-67-71-73-73.1-96-103-104-118-125-131) Diverse sujets

GH_1323-4-7-2 (56) Lettre sur une institutrice française

1279gh_1280-10-26 (5.4) Etudiants iraniens en France

GH1329-44-17(2) Lettre sur un professeur français

GH1327-43-3 (8-28-31-42-56-69) Lettres sur la mission archéologique française en Iran

GH1329-47-15 (25-28) Demande d'une décoration de Lion et Soleil pour le président français

GH1336-16-1 (1) Lettre de l'ambassadeur iranien à Paris

1329gh-36-15 (71-118-119-120-120.1-121-121.1-122-123-124-125-127-130-133-134-136-139-142.1-142.2-143-145-146) Divers sujets

GH1326-50-5 (12-20-59) Divers sujets

GH1329-36-17 (1-6-6.1) Etudiants iraniens en France

GH1292-15-7 (3.1-3.2) Traduction de certains expressions administratives françaises en persan

GH1325-4-2-1(2) Lettre au sujet d'un français désirant construire une école à Shiraz

GH1325-4-2-1 (22-144) L'école Saint Vincent de Paul

GH1330-5-3 (1-3-4) Lettre de ministre français à Téhéran concernant les ressortissants français à Téhéran

GH1337-28-2 (1-5-20-23) L'école Saint-Louis

GH1337-28-2 (36) Lettre sur un étudiant iranien en France

1318-19-6 (1-2-7-16-22-24-32-58-61-83-84-100-103)

GH1323-4-7_1 (32-33-40-52-53-73-85-104)

GH1323-4-7_1 (107) Le Soutine de la légation française pour la publication d'un livre

GH1327-36-2 (1-2-3-4-4.1-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-20.1-21-22-23-24)

GH1331-44-1 (16-19-20-21-21.1-21.2-85-99-99.1) Lettres sur un archéologue français

B) L'Alliance française

GH1320-K4-P4.3 (9)

GH1334-29-10 (41)

GH1339-30-14 (2-7)

GH1337-28-38 (1-2)

1319-3-1-16 (12-15)

GH1322-3-10 (54)

1318-19616 (4-11)

C) L'Alliance Israélite Universelle

GH1323-4-7_1 (32)
1329gh-36-15 (120-133-134)
GH1320-k4-p4.6 (6.4/6.5)
GH1324-08-12 (10)
GH1324-k3-p15 (141)
GH-1322-3-12 (27)
QH1324-13-2 (77)
GH1339-30-14 (10)
GH1322-3-10 (19-20-31-32)
GH1339-30-14 (10)
SH1300-32-3 (1)

D) Dar ol-Fonoun

1327GH-18-3 (4-5-19-20)
GH1320-k4-p4.2 (12)
1327GH-44-6 (1-2)
GH1337-28-2 (1-20)
GH1323-18-12 (1-5-9)
GH1322-18-15 (1-1.1-1.2)
Gh1322-3-10 (6-8-19-20-31-32-54)
GH1320-7-11(16-66)
1329gh-36-15 (118-119-124-126.1-126.2-131-132-139)
1317gh-28-17 (1-3.1-54)
GH1329-36-40 (10-15-22-31-33-48)
GH1325-23-3 (1)

GH1326-39-17 (4-7-10-11)

GH1326-39-7 (1-2-7-13)

GH 1327-36-15(9-10)

GH1338-30-28 (4-5-6-6.1-9-10)

Gh1327-43- 3 (79)

GH1325-4-2 (11-60)

E) L'école des sciences politiques

GH1337-28-10 (1-3)

GH1326-39-7 (13)

GH1337-28-7 (3-6)

GH1338-30-6 (1-7)

GH1331-45-22 (1-2-3-8)

II. Centre des archives nationales (Téhéran)

A) Carton 644

240004751(2) Lettre sur les professeurs français de Dar ol-Fonoun

293000045 (12) L'école des sciences politiques

295000712 (1) Dar ol-Fonoun

295003344 (1-2-3-4-5-6-10) Dar ol-Fonoun

297021429 (4) Dar ol-Fonoun

297031031 (1-2) Dar ol-Fonoun

240027390 (1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11) Dar ol-Fonoun

293000048 (1) Dar ol-Fonoun
295002028 (1) Dar ol-Fonoun
295004807 (1) Dar ol-Fonoun
297026731(3-5-11-43) Dar ol-Fonoun

B) Carton 645

297013950 (1-3) Dar ol-Fonoun
297030554 (2) Dar ol-Fonoun
297038170 (6) Lettre sur un professeur de médecine de l'école Dar ol-Fonoun
297016162 (1) Dar ol-Fonoun
297031041 (5-6) Lettre sur un professeur de médecine de l'école Dar ol-Fonoun
297022135 (1-2) Rapport sur la bibliothèque de Dar ol-Fonoun
297033606 (1) Liste de certaines livres
297026211 (6-7) Lettre sur un professeur de médecine de l'école Dar ol-Fonoun
297034383 (1-2-3) Dar ol-Fonoun

C) Carton 646

297001781(2-3-13) Sujets divers
297015118 (4-7-63) L'école Dar ol-Fonoun
297030555 (3-4-10-11-12-18-23-25-27-31-59-108-109-142-143-144-145-146-147) Dar ol-Fonoun
297037812 (1) Dar ol-Fonoun
297013947(2-3) Dar ol-Fonoun
297016168 (2) Dar ol-Fonoun

297031031(2) Dar ol-Fonoun

297037816 (2) Décoration de Lion et Soleil

D) Carton 647

240002429 (9) Le budget des écoles étrangères

240002429 (17) L'école de Téhéran des Filles de la Charité

240002429 (23) L'école Saint-Louis

240002429 (37) Ecoles de filles

240002429 (51) L'Alliance française

240002429 (52) Ecole des Lazaristes

240002429 (58) L'allocation des écoles française

E) Carton 664

297020838 (13-14-15) Rapport sur une école à Shiraz

297030034 (1) Lattre de Renard (enseignant de l'école Loghmanieh)

297033206 (2-3) Traduction des livres « moraux » pour les écoles

297036157 (2) La demande de l'école iranienne à Bagdad pour un enseignant français

297036862 (1-2) L'Alliance israélite

297039858 (4-5-6) Ecoles nationales de garçons

F) Carton 665

297015661(2-5) Hadi Khan, étudiant iranien à Paris

297017802(5-6) L'école des sciences politiques

297025708 (2-4) l'école Showkatieh
297019476 (1) Proposition d'un manuel pour les écoles iraniennes
297043544 (1) Certificat de fin d'études primaires
297043535 (3-5) Rapport sur les écoles nationales

G) Carton 666

297000562(1-2-6) Les écoles de filles : Saint Josèphe et Namous
297025705(1) Traduction des livres
297029451(1) L'école franco-persane
297035543 (1) Ecole de filles
297039861(1-2-7-12-22-24) Programme d'étude du ministère de l'Education
297041370 (2-3-4-5) Des manuels conseillés aux écoles par le ministère de l'Education

H) Carton 667

297035630(4) Une lettre en français sur la santé publique

I) Carton 669

297013898(4) Lettre sur Seyed Zia ol-Din Tabatabaei
297023798(1-2) l'école de filles
297027727(1-2-3-4-5-6-7-8) Manuscrit sur *maktab* privé
297016372(2) Rapport d'inspecteur du ministère de l'éducation sur *maktab*
297026732(9-14) Le salaire d'un professeur français

297028558(3) Demande d'un enseignant français et mathématique pour une école de Bandar Anzali

297018009(1) Ecoles étrangères d'Ispahan

297026884(4-7-8-9) Ecoles de Ghazvin/ *maktab-khaneh*

297037423(3) L'école des sciences politiques

297021444(2) L'exemption des manuels scolaires emportés depuis la France du frais de douane

297027414(17) Une école à Shiraz

297040290 (2) L'école des sciences politiques

J) Carton 670

297014018 (3) Lettre concernant les étudiants étrangers en France

297017299 (1-2) 297030066 (2-3) Alliance française/ Fondation d'une école française à Téhéran

297017098(4-5) Contrat de docteur Georges, professeur de Dar ol-Fonoun

297019546 (3) Ecole de filles

297035884 (8-9-10-11) Dar ol-Fonoun

297017239 (1-4) L'école de l'Alliance Israélite Universelle

297020970 (3) L'allocation des écoles françaises

297038548 (1) La Participation de l'Iran à la conférence de la santé publique à Paris

297017255 (1-2) Alliance française

297027832 (1) Ecole Namous

K) Carton 672

297009734 (1-2) Rapport sur les écoles étrangères en Iran

297017252 (1-2) Lettre de certains ulémas d'Ispahan contre un chrétien français

297026843 (2-4-5) Le programme d'étude d'une école à Kermanshah

297031073 (1-2-3-4-6-21) L'association franco-persane

L) Carton 673

240000447(2) Salaire des professeurs français

240004756 (3) L'école des sciences politiques

240006407(4-51)

240013554 (57-58) L'Alliance française

295003039 (1) Dar ol-Fonoun

M) Carton 674

360001200(3-14) Envoie d'un étudiant en France

Archives publiques en France

Centre des archives diplomatiques (La Courneuve)

A)Papiers d'agents (PA-AP)

202PAAP/34 DUCROCQ Georges (1900-1927)

202PAAP/35 DUCROCQ Georges (1900-1927)

202PAAP/36 DUCROCQ Georges (1900-1927)

202PAAP/46 DUCROCQ Georges (1900-1927)

202PAAP/47 DUCROCQ Georges (1900-1927)

100PAAP/42 LA MARTINIER Henri (1844-1922)

100PAAP/42 LA MARTINIER Henri (1844-1922)
270PAAP/4 HOPPENOT Henri (1933-1967)
270PAAP/16 HOPPENOT Henri (1933-1967)
240PAAP/4 DOULOET Jean (1886-1928)
240PAAP/14 DOULOET Jean (1886-1928)
26PAAP/21 BONIN Charles (1891-1931)
417QO/192 Services des œuvres françaises à l'étranger/ Versement 1912-1940 (1912-1940)
417QO/199 Services des œuvres françaises à l'étranger/ Versement 1912-1940 (1912-1940)
417QO/203 Services des œuvres françaises à l'étranger/ Versement 1912-1940 (1912-1940)

B) Affaires diverses politiques (1817-1896)

55ADP/ 1 (n° 10) Lazaristes, 1860-1864
55ADP/ 2 (n° 23/24) Lazaristes, mission catholique d'Ispahan, 1863
55ADP /3 (n° 61) Alliance française 1891
55ADP/3 (n° 64) Lazaristes, 1889-1891
55ADP /3 (n° 66) Israélites en Perse, 1883
55ADP /4 (n°88) religieux missionnaires en Perse, 1892-1895
55ADP/4 (n°90) Juifs, 1893

Archives privés en France

Archives des Lazaristes (Paris)

Dossier 136a (perse/Téhéran, correspondance 1872-1892)
Dossier 136a (Perse/ Provence : Délégation apostolique)
Dossier 136 b (Perse/ divers 1880- 1922)

Dossier 136 c (Ourmiah : 1837-1877)

Dossier 136 d (Ourmiah 1878-1892)

Dossier 136 e (Perse : Correspondance avec Constantinople de 1842 à 1881)

Dossier 137 a (Iran : Notes pour l'Histoire)

Dossier 137 b (Iran-Histoire)

Dossier 137 c (Iran-Histoire)

Dossier 137 e (Iran : Bray-Franssen- de Challaye- Zirinski- Cluzel)

Dossier 137 f (Perse/ Khosrova [Khosrow abad]- courrier 1844-1902)

Dossier 137 g (mémoires d'un missionnaire en Perse)

Dossier 137 h (Sœur Marie de Lapeyriere : Evénement de Perse : 1918-1919)

Dossier 138 a (Iran : œuvre missionnaires-derniers temps-divers)

Dossier 138b (Téhéran : Correspondance 1914-1932)

Dossier 138 c (Iran/Téhéran : Journal-divers)

Dossier 138 d (Iran : Ecoles : Tabris [Tabriz], Saint-Louis de Téhéran, Ispahan)

Dossier 138 e (Iran : Tauris [Tabriz], Ispahan)

Dossier 138 h (Iran : 1910- 1924 : Reçu de la maison provinciale)

Dossier 138 i (Iran : Visiteurs 1913-1933)

Dossier 138 k (Ourmiah : Lettres 1901-1914)

Dossier 138l (Ourmiah : Correspondance : Monseigneur Montety (1893-1895) – Monseigneur Lesné (1893-1900)

Dossier 138m (Téhéran : Correspondance 1892-1900 : Monseigneur Montety (1892-1896) – Monseigneur Lesné (1897-1900)

Dossier 138 n (Iran : Correspondance 1905-1914)

Dossier 138 O (C 138 ll a1°) (Khosrova [Khosrow abad]- correspondance 1893-1904)

Dossier 138 p (C 138 ll a 2°) (Khosrova : Correspondance 1905-1914)

Dossier 138q (C138 ll a 2°) (Iran : Correspondances diverses : Ourmiah (1900-04), Tauris (1895-1900-1904), Ispahan (1903-05), Téhéran (1901-04)

Périodique contemporaine

I. Bulletin, revues et annales

Annales de la congrégation de la mission Lazaristes et de la compagnie des Filles de la Charité

Bulletin de l'Alliance Israélite Universelle

Bulletin de l'Alliance française, devient en 1920 la Revue de l'Alliance française

Bulletin du comité l'Asie française

Revue du monde catholique, année 1877

Revue du monde musulman

Revue France et monde, année 1925

Revue franco-persane, année 1902

II. Journaux

Adab

Ahsan ol-Akhbar

Akhtar

Al-hadid

Azad

Eblagh

Écho de la Perse

Edalat

Ehtiaj

Elan-e kaghaz-e akhbar

Farhang

Figaro, année 1908.

Ghanoon

Habl-ol matin

Hekmat

Jarida-al-adab

Journal officiel de la république française

Kamal

Kheir ol-Kalam

Kholaseh al-Havadeth

Khorshid

L'Aurore.

La renaissance politique, littéraire et artistique

Le journal, année 1900

Majles

Okhovat

Ordouy-e Homayoun

RouznamehDolate ellich

Rouznameh Elmi

Rouznameh Melli

Shahanshahi

Sharaf

Sobh Sadegh

Sour esrafil

Tarbiat

Tamadon

Vaghaye etefaghieh

Sources imprimées

Abd-ol Hossein khan Malek-ol Movarekhin. Merat ol-vaghaye mozafari , Téhéran, Kasra, 2007,1416p.

Abd-ol Razzagh Donboli. Maaser Sultanieh, réédité par Gholam-Hossein Zargar nezhad, Téhéran, Ruznameh Iran, 2005, 672p.

Abdi, Isa. Correspondances au sujet des écoles iraniennes à l'étrangère et les écoles étrangères en Iran (asnadi az madares irani dar kharej va madares khareji dar Iran) , Téhéran, Markaz asnad riasat jomhoori, 2002, 420p.

Ahmadi, Hossein. Quelques correspondances sur les relations franco-iraniennes (Asnadi az ravabete Iran va Faranseh), Téhéran, sazmane asnad melli, 2004, 340p.

Bachiri, Ahmad. Le livre bleu; les rapports des fonctionnaires du ministère des affaires étrangères sur la révolution constitutionnelle en Iran (ketab abi, gozareshhay mahramaneh vezarat omoor kharejeh englis darbareh enghelab mashrooteh iran), tome I, Téhéran, nashre nou, 1984, 331p.

Boré, Eugène. Correspondances et mémoires d'un voyageur en Orient , Paris, Olivier-Fulgence, 1840, 452p.

Brydges, Sir Harford Jones. An account of hss Majestys mission to the court of Persia in the years 1807-11, James Bohn, 1834, 472p.

Chevalier Lycklama à Nijeholt. Voyage en Russie, au Caucase et en Perse, tome II, Paris/Amsterdam, Arthus Bertrand et C.L.Van. Langenhuysen,1867, 505p.

Claude, Anet. Feuilles persanes , Paris, B. Grasset, 1924, 279p.

Comte de Sercey. Une ambassade extraordinaire, la Perse en 1839-1840, Paris, L'artisan du livre, 1928, 412p.

Compte de Challaye. Mémoire sur l'état actuel et l'avenir de la religion catholique et des missions Lazaristes et protestantes en Perse, 1853, 124p.

De provins, Pacifique. Relation du voyage de Perse, Paris, Chez Nicolas et Iean de la Coste, 1631, 415p.

- Dehbashi, Ali. Les mémoires de Prince Arfâ (Khaterate Prince Arfa) , Téhéran, Shahab sagheb, 1999, 626p.
- De Rochechouart, Julien. Voyage en Perse , Paris, E. Thunot, 1867, 545p.
- Dowlat Abadi, Yahya. La vie de Yahya (Hayat-e Yahya) , Téhéran, Attar, 1983, 391p.
- Drouville, Gaspard. Voyage en Perse , Paris, Librairie nationale et étrangère, 1825, 243p.
- De Gerin, Lazare. Les peres Lazaristes en Perse et en Iran , Paris, Archives des Lazaristes, 2009, 80 p.
- Etehadieh, Mansoureh et Saadvandian, Sirous. Les mémoires de Taj ol-Saltaneh(Khaterat Taj ol-Saltaneh) , Téhéran, Nashr Tarikh Iran, 1982, 110p.
- Feuvrier, Jean Baptiste. Trois ans à la cour de Perse , Paris, F. Juven, sans date, 454p.
- Ghahraman Mirza Ein ol-Saltaneh. Mémoires de Ein ol-Saltaneh (Rouznameh-e khaterat-e Ein-ol Saltaneh) , Téhéran, Asatir, 1995, 4968p.
- Ghaziha, Fatemeh. Des correspondances sur les relations irano-russes à l'époque de Fath Ali Shah et Mohammad Shah Qadjar (Asnad ravabet Iran va Roussieh dar dorane Fath-Ali Shah va Mohammad Shah Qadjar) , Téhéran, Markaz asnad va tarikhe diplomasi, 2002, 339p.
- Hytier, Adrienne Doris, Les dépêches diplomatiques du compte de Gobineau en Perse, Genève/Paris, Droz, Libraire Minard, 265.
- Jaubert, Amédée. Voyage en Arménie et en Perse , Paris, Pélicier et Neveu, 1821, 506p.
- Lacoin de Vilmorin, Aguste, La politique étrangère en Perse, Extrait de la revue française, 1894, 76p.
- Mohammad Hasan Khan Etemad-ol saltaneh. Al-Maaser va al-asâr, téhéran, Asatir, 1985, 429p.
- Mostoufi, Abdo-allah. Ma autobiographie (Sharh-e zendegani-e man) , Téhéran, zawwar, 1981, 618p.
- Mounes-ol-Dowleh. Les mémoires de Mounes ol-Dowleh (Khaterat Mounes Al-Dowleh) , Téhéran, Zarin, 2002, 360 p.
- Naser al-din Shah Qâjâr, Journal de voyage en Europe (1873) du Chah de Perse , traduit par Bernadette Salesse, Paris, Sindbad, 2000, 314p.

Olivier Guillaum Antoine, Voyage dans l'Empire ottoman, l'Égypte et la Perse, Paris, H.Agasse, 1807, 428 p.

Polak, Jacob Édouard. La Perse et les Persans (Iran va Iranian), traduit par Keikavoos Jahangiri, Téhéran, Kharazmi, 1990, 519p.

Roshdieh, Fakhr-ol-din. Zendeginameh pire moaref (La biographie de Roshdieh), Téhéran, Pars, 1991, 196 p.

Saeidi Sirjani, Ali Akbar, Vaghaye-e ettefaghieh, les rapports des rapporteurs occultes anglais dans les régions du sude de l'Iran (majmoue gozareshhay khofieh nevisan-e englis dar welayat-e jonoub-e Iran, az sal-e 1291 ta 1322), Téhéran, Novin, 1983, 795p.

Tancoigne, J.M. Lettres sur la Perse et la Turquie d'Asie, Tome I, Paris, Le Normant, 1819, 302p.

Torabi Farsani, Soheila. Les correspondances sur les écoles des filles (Asnadi az madares dokhtaran), Téhéran, Sazman asnad meli Iran, 1999, 272p.

Torkaman, Mohammad. Une série des discours, des épîtres et des déclaration de Sheikh Fazl-ol Allah Noori (Rasael, elamieh ha, maktoubat va rouznameh Sheikh Fazl-ol Allah Noori), volume I, Téhéran, Resa, 520 p.

Richard, Francis, Raphael du Mans, missionnaire en Perse au XVIIème siècle, Paris, L'Harmattan, 1995, 620 p.

Richard, Yann, Regards français sur le coup d'Etat de 1921 en Perse, Boston, Brill, 2014, 700 p.

Von Freygang, [Frederika](#) et [Wilhelm von Freygang](#). Lettres sur le Caucase et la Géorgie en 1812, Hambourg, 1816, chez Perthes et Besser, 353 p.

ETUDES

I. Encyclopédie

B.Dehqani- Tafti, Hassan «Episcopal», Encyclopedia iranica, Vol. VIII, 2011, p. 510-512.

Catanzaro, Christl. «German cultural influence in Persia», Encyclopaedia Iranica, Vol.X, 2012, p. 564-567.

Netzer, A. «Alliance Israélite Universelle », Encyclopaedia Iranica, Vol. I, 2011, P. 893-895.

II.Ouvrages

Adamiat, Fereidoun. Amir Kabir et l'Iran (Amir Kabir va Iran) , Téhéran, Kharazmi, 1969, 358p.

Afary, Janet. Les associations semi-secret des femmes pendant le mouvement constitutionnelle (Anjoman hay nimeh seri zanan dar nehzat mashrouteh) , traduit par Javad yousefian, Téhéran, Banou, 1998, 76p.

Amanat, Mehrdad. Jewish Identities in Iran : Resistance and Conversion to Islam and the Baha'i , London/New York, I.B. Tauris, 2011 , 256 p.

Amini, Iraj. Napoléon et la Perse , Paris, Fondation Napoléon, 1995, 254p.

Andreeva, Elena. Russia and Iran in the Great Game, London and New York, Routledge, 2007, 273p.

Arasteh, Reza. Education and social awakening in Iran, 1850-1968, Teheran, Amir kabir, 1962, 235p.

Arnaud, Serge, Michel Guillou et Albert Salon. Les défis de la francophonie pour unemondialisation humaniste, Chevilly-Larue, Alphanes, 2002,259 p.

Aubin, Eugène.La Perse d'aujourd'hui , Paris, Armand Colin, 1908,470 p.

Balous, Suzanne. L'action culturelle de la France dans le monde , Paris, Presses universitaires de France, 1970. 191p.

Bamdad, Mehdi. Biographie des notables iranien (Sharh hal rejal Iran) , tome VI, Téhéran, Bank bazargani, 1972, 3130p.

Banani, Amin. The modernization of Iran 1921-1941,Stanford, Stanford University press, 1961, 189p.

Barati Fariz hendi, Maryam. L'histoire des guerres irano-russes (Tarikh janghaye Iran va Roussieh) , Téhéran, Parseh, 2009, 220p.

- Bérand, Victor. Révolutions de la Perse : les provinces, les peuples et le gouvernement du roi des rois , Paris, Armand Colin, 1910, 368p.
- Basdevant, Jean. La langue française dans le monde, Conférence devant l'université des annales.
- Castonnet des Fosses, Henri. Les relations de la France avec la Perse , Angers,1889, 52 p.
- Curzon, Georges. Persia and the Persian question, tome I, London/Edinburgh, Thomas Nelson, 1966, 507p.
- De Gardanne, Alfred. Mission du Général Gardanne en Perse sous le premier Empire, Paris, Lainé, 1865, 353p.
- Deherain, Henri. Silvestre De Sacy 1758-1838, Ses contemporains et ses disciples , Paris, P. Geuthner, 1938, 120-70p.
- Deherain, Henri. Silvestre de Sacy et ses correspondants ,Coulommiers,1919, Paris, 111 p.
- Delfani, Mahmoud, La naissance d'une nouvelle élite iranienne en France, 1811-1925, Paris, Methodologica universitas éd, 2013, 307 p.
- Demorgny, Gustave. Le gouvernement iranien : L'école des sciences politique (Dolat elieh Iran : madreseh oloum siasi) , traduit par Mirza Seyed Mohammad Khan, Téhéran, Matbaeh dolati raees Abdo allah Ghajar, 1912, 284p.
- Demorgny, Gustave. Essai sur l'administration de la Perse , Ernest Leroux, Paris, 1913, 216p.
- Demorgny, Gustave. La Question persane et la guerre , Paris, Librairie de Recueil Sirey, 1916, 306-42p.
- Driault, Édouard. La politique orientale de Napoléon, Sebastiani et Gardanne , Paris, Félix Alcan, 1904, 410p.
- Eghbal Ashtiani, Abbas. Mirza Taghi Khan Amir Kabir , Téhéran, Toos, 1985, 488p.
- Fathi, Maryam. Association des femmes (Kanoon banovan) , Téhéran, Moaseseh motaleat tarikh moaser, 2004, 283p.
- Foroughi, Mohamad Ali. Les articles de Foroughi(Maghalate foroughi) ,Tom I, Téhéran, Toûs, 2006, 827p.
- Gérard Delphine. La présence français en Égypte entre 1914 et 1936 : de L'impérialisme a l'influence et de l'influence a la coopération , Darnétal, darnétalaises, 2005, 604 p.

- Garmaroudi, Seyed Ali. La vie et les poèmes de Adi bol-Mamalek Farahani(Zendegi va sheer Adi bol-Mamalek Farahani) , tome I, Téhéran, Ghadiani,2005, 326p.
- Ghasemi Pouya, Eghbal. Les nouvelles écoles à l'époque des Qâdjârs (Madares jadid dar doreh Ghajar) ,Téhéran, Markaz nashr daneshgahi, 1998, 192p.
- Habibi, Mariam, L'interface France-Iran, 1907-1938, une diplomatie voilée, Paris, Le Harmattan, 2004, 405 p.
- Hashemian, Ahmad. Développements culturels en Iran des Qâdjârs, (Tahavolat farhangi Iran dardoreh Ghajarieh va madreseh Dar ol-Fonoun) , Téhéran, Sahab, 2000, 457p.
- Hellot-Bellier, Florence. France-Iran, Quatre cents ans de dialogue , Paris, Association pour l'avancement des études Iraniennes, 2007, 828p.
- Israel, Gérard, L'Alliance Israélite Universelle (1860-1960), Paris, Alliance Israélite Universelle, 1969, 96 p.
- Khârâbi, Farouq. Les associations de l'ère constitutionnelle (Anjoman haye asr mashrouteh) , Téhéran, Entesharat moaseseh tahghighat va touseh oloum ensani, 2006, 627p.
- Lambton, Anne. Qajar Persia , London, I.B. Tauris, 1987, 341p.
- Lesueur, Émile. Les Anglais en Perse , Paris, La renaissance du livre, 1922[?], 192p.
- Leven, Narcisse. Cinquante ans d'histoire, l'Alliance Israélite Universelle (1860-1910) , Paris, Félix Alcan, 1911, 547p.
- Mahboobi Ardakani, Hossein. L'histoire des institutions civilisées (Tarikh moasesat tamadoni) , tome I, Téhéran, Daneshgah Téhéran, 1999, 1676p.
- Mahdavi, Abdo-Reza. L'histoire des relations étrangères de l'Iran (Tarikh ravabet khareji Iran) , Téhéran, Amir kabir, 1970, 476p.
- Mahmood, Mahmood. Histoire des relations politique irano-britannique au XIXème siècle (Tarikh ravabet siasi Iran va Englis dar gharn 19) , tome I, Téhéran, Eqbal, 1999, 466p.
- Malcolm, John. L'histoire de l'Iran, Traduit par Mirza Esmaeil Heirat, Téhéran, Saadi, 1876, 433p.
- Malah, Narjes Mehr angiz. Afzal Vaziri, la fille de Bibi khanom Astar abadi(Afzal Vaziri, dokhtar Bibi khanom Astar abadi) , Téhéran, Shirazeh, 2006, 176p.

- Makki, Hossein. La vie de Mirza Taghi Khan Amir Kabir (Zendegani Mirza Taghi Khan Amir Kabir) , Téhéran, Bongahe tarjomeh va nashre ketab, 1982, 554p.
- Mazandarani, Vahid. Les traités historiques de l'Iran (Ahdnameh haye tarikhi Iran) , Téhéran, Maison d'édition du ministère des Affaires étrangères, 1971, 238p.
- Menashri, David. Education and the making of modern Iran, Ithaca, New York, Cornell University press, 1992, 352 p.
- Mottahedeh, Roy. The mantle of the prophet, New York, Simon and Schuster, 1985, 416p.
- Naraghi, Ehsan. Enseignement et changement sociaux en Iran du VIIème au XXème siècle , Paris, La maison des sciences de l'homme, 1992, 223p.
- Nasiri Moghaddam, Nader. Le récit du troisième voyage de Mozaffar od-Din Shâh en Europe (Safarnâma-ye sevvom-e Mozaffar od-Din Shâh be Farang) , Téhéran, Ketabkhane-ye Majles-e shouraye Eslami, 2011, 235 p.
- Nasr, Seyed Hossein. L'Iran face aux impérialistes (Iran dar barkhord ba estemar garan) , Téhéran, Kavian, 1984, 1102p.
- Nasri, Abdo-Allah. Rooyarooei ba tajadod (Contacte avec la modernité) ,Elm, Téhéran, 2007, 530p.
- Nategh, Homa. Bulletin culturel des Européens en Iran (Karnameh farhangie farangi dar Iran) , Paris, Khavaran, 1996, 380p.
- Pahlavan, Changiz. Les racines de la modernité (Risheh haye tajadod) , Téhéran, Ghatreh, 2004, 360p.
- Paivand, Saeed. Religion et éducation en Iran : l'échec de l'islamisation de l'école , Paris, L' Harmattan, 2006, 228p.
- Raeen, Esmaeil. Faramoush-khaneh et la franc maçonnerie en Iran (Faramoush-khaneh va franc maçonnerie dar Iran) , Tom I, Téhéran, Amir kabir, 1978, 451 p.
- Rajaei, Abd ol-Mahdi. L'histoire sociale d'Ispahan à l'époque de Zel ol-Sultan (Tarikh eitemaei Esfahan dar asr Zel ol-soltan) , Ispahan, Université de Ispahan, 2004, 322p.
- Ravandi, Morteza. L'histoire de l'enseignement en Iran et en Europe (Seyre farhang va tarikh talim va tarbiat dar Iran va Euroupa) ,Téhéran, Negah, 1985, 392p.
- Ringer, Monica. Education, religion and the discourse of cultural reform in Iran (Qajar Iran),Chicago, Mazda publishers, 2001, 310 p.

- Risler, Camille. La politique culturelle de la France en Algérie les objectifs et les limites 1830-1962, Paris, Budapest, L'Harmattan, 2004. 248 p.
- Roch, F et B Pigniau. Histoires de la diplomatie culturelle des origines à 1995, Paris, Ministère des Affaires étrangères, 1995. 298 p.
- Rolland, Denis et al. Histoire culturelle des relations internationales ; carrefour méthodologique, Paris, L'Harmattan, 2004, 263p.
- Roshdieh, Sahams ol-Din. Les événements de la vie (Savaneh omr), Téhéran, Naghshe Jahan, 1983, 159p.
- Sadigh, Isa. Tarikh farhang Iran az aghaz ta zaman hazer (L'histoire de la culture de l'Iran), La publication de l'université de Téhéran, Téhéran, 1959, 535 p.
- Sadigh, Isa. Modern Persia and her educational system, Rumford press, New York, 1931, 125 p.
- Salon, Albert. L'action culturelle de la France dans le monde, Paris, Fernand Nathan, 1983, 154 p.
- Sattari, Jalal. Le Caravane de culture en Europe (Karavane farhang dar Farang), Téhéran, Daftar pazhouhesh-haye farhangi, 2008, 152 p.
- Schoell, Frank Louis. La langue française dans le monde, Paris, Bibliothèque du Français moderne, 1936. 377 p.
- Shahnazari, Fariba. Modernization of education (A comparison of Japan and Iran), Niigata, the institute of Middle Eastern studies, 1992, 168 p.
- Shamim, Ali Asghar. L'Iran à l'époque des Qâdjârs (Iran dar doreh saltanat Qadjar), Téhéran, Ibn Sina, 1963, 558p.
- Siassi, Ali Akbar. Le rapport d'une vie (Gozareshe yek zendegi), Téhéran, Akhtaran, 2007, 320p.
- Soltan zadeh, Hosein. L'histoire des écoles en Iran depuis l'antiquité jusqu'à la fondation de Dar ol-Fonoun (Tarikh madares Iran az ahde bastan ta tasis Dar-ol-fonoon), Azar, Teheran, 1957, 505 p.
- Szyliowicz, Joseph, Education and modernization in the Middle East, Ithaca and London, Cornell University press, 1973, 477 p.

Taghi zadeh, Seyed Hasan. La vie orageuse (Zendegi toofani), Téhéran, Ferdows, 2001, 492p.

Takmil Homayoun, Naser. L'éducation en Iran (Amoozesh va parvaresh dar Iran), Téhéran, Daftar pazhouheshhaye farhangi, 1972.

Thobie, Jacques. Les intérêts culturels français dans l'Empire ottoman finissant, Paris, Peeters, 2009.461 p.

Yeroushalemi, David. The Jews of Iran in the nineteenth century, Leiden/Boston, Brill, 2009, 437p.

III. Articles de périodiques

Abtahi, Torfeh. « Introduire le livre Akhlagh-e Mosavar (Moghadameh ei bar Akhlagh mossavar) », Payam Baharestan, n°4, 1388, p.585-590.

Agheli, Bagher.« L'école des sciences politiques, l'école et le faculté de Droit et de sciences politiques(Madreseh oloum siasi, madreseh ali hoghoogh va daneshkadeh hoghoogh va oloum siasi) », Tarikh moaser Iran, n°7, 1998, p.349-350.

Ahmadi Birjandi, Ahmad. « La ville Birjand(Shahrestan Birjand, ouzae joghrafiaei, tarikhi va farhangi) », Yaghma, n°12, 1965, p. 561-567.

Akhjasteh, Jamil et Edway, Mazhar. « La situation de l'enseignement des minorités religieuses à l'époque de Mozafar ol-Din Shah, (barresi vaziat va masael amouzeshi aghaliat hay dini dar doreh Mozafar ol-Din Shah 1314-1324) », Payam Baharestan, 2012, p. 665-686.

Ayati, Abd-ol-Mohammad. « (A propos de maktab et de Madreseh (az maktab va madreseh) », Roshde moalem, n° 171,2002, p.60-64.

Bagher zadeh, Ali. « Un regard sur la vie d'Ayato Allah sheikh Hadi Birjandi(Nazari be zendegi va sheer Ayato Allah sheikh Hadi Birjandi) », Sheer, n°66, 2007, p. 40-46.

Barko, Ivan, « L'Alliance française :les années Foncin (1883-1914). Contexte, naissance, mutations », Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde, n°25, 2000, <http://dhfles.revues.org/2948>; consulté le 16 février 2013.

Barmaimon, Isaac. « Aspect de la vie juive en Iran entre 1900 et 1920 », Les cahiers de l'Alliance Israélite Universelle, n°82.

Bastan, Nosrat. « Le roman de la vie (Afsaneh zendegi) », Keyhan farhangi, n° 203, 2004, p.710-717.

Bolouk bashi, Ali. «Des défis social et culturel dans le system éducatif moderne (Chaleshhaye ejtemaei va farhangi dar bonyan girie amoozesh novin) », Hafez, n° 32, 2006, p.19-21.

Dulphy A. « Enseignement français et francophonie dans les pays du nord de la Méditerranée durant la 4e République » Relations internationales, n°115, 2003, p.349-365.

Ershad Sarabi, Asghar. « L'école Showkatieh de Birjand(Madreseh Showkatieh Birjand) », Ayeneh pazhouhesh, n°114, 2008, p. 20-27.

Farsi, Mohsen. « Une page de l'histoire de l'enseignement : *maktab-khaneh*(Safhei az tarikhcheh amoozesh va parvaresh, Maktab-khaneh)»,Psychologie, n°4, 1336, p.50-54.

Forlin, Olivier. « La réintroduction de l'Italie dans l'univers politico-culturelfrançais après la seconde Guerre mondiale : réseaux intellectuels et médiateurs culturels»,Relations internationales, n°116, 2003, p.535-548.

Frank R. « La machine diplomatique culturelle au 20e siècle », Relations internationales, n°115, 2003, p.325-348.

Ghanbari, Mohammad Reza. « Un regard sur *maktab khaneh* en Iran (Negahi be *maktabkhaneh* dar Iran) », Honar va mardom, n°9, 2007, p.119-140.

Gérard, Israel. « L'Alliance Israélite Universelle, 1860-1960 : cent ans d'efforts pour la lidération et pour la promotion de l'homme par l'homme », Cahier de l'Alliance Israelite universelle, n° 127,1960, 95p.

Goldenberg, Alfred, « André Cuenca, directeur général des écoles Ettehad en Iran », Les cahiers de l'Alliance Israélite Universelle, n°8-9, 1994, p. 20-22.

Golshani Abdol-Karim. « Le système éducatif en Iran à l'époque de Safavide (Tashkilat amoozesh Iran dar doreh Safavide) », Kherad va kooshesh, n°9, 1971, p. 85-100.

Guillen p. « La politique culturelle de la France en Italie dans les années 1918-1922 », Relations internationales, n° 25, 1981, p. 67-85.

Gulloti, Hervé. « Présence culturelle française en Suisse. L'exemple de l'Association suisse des conférences de langue française (1930-1950) », Relations internationales, n°113, 2003, p.9-26.

Haroutonian, Edouard, « Nakhost nameh (nakhostin ketab darsi zaban farsi baray noamoozan doreh ebtedaei) », Faslnameh farhangi Peiman, n°65, 2012, 17^{ème} année, <http://paymanonline.com/>, Consulté le 17 décembre 2014.

Hassibi, Robab. « Les écoles des filles dès le début jusqu'à l'année 1935 (Madares nesvan az aghaz ta sal 1314) », Ganjineh asnad, n°1, 1991, p.82-99.

Hellot-Bellier, Florence. « L'enseignement, enjeu des missions chrétiens en Iran (XIX^{ème} siècle et début du XX^{ème} siècle) », dans Chantal Verdeil (dir), Missions chrétiens en terre d'islam, Paris, Brepols, 2013, p127-162.

Jahan poor, Fatemeh. « maktab-khaneh des enfants orphelins à Machhad (Maktab-khaneh atfal aytam, moarefie yeki az ghadimtarin marakez amoozesh koodakan dar astan ghods ba tekieh bar asnad) », Meshkat, n° 84-85, 2004, p.143-170.

Kalhor, Mohammad, « La révolution constitutionnelle et la crise politique au Kurdistan (Mashrouteh vabohransiasi kordestan) », Zamaneh, n° 47, <http://www.zamane.info/1390/05/>, consulté le 8 septembre 2015.

Khani zadeh, Mehdi. « L'historique des écoles Showkatieh (Tarikhcheh madares Showkatieh) », Motaleat farhangi ejtemaei Khorasan, n°4, 1386, p. 55-73.

Khedri zadeh, Ali Akbar. « Morgan Shuster et l'ultimatum russe (Morga Shuster va outhimatum Rousieh) », Zamaneh, n°47, 2006, p. 39-45.

Khosh manesh, Abolfazl. « Le maitre et l'étudiant dans Maktab (Moalem va shagerd dar Maktab-khaneh) » Sahifeh mobin, n°27-28, 2002, p. 70-89.

Laurence, Saint-Gilles. « Advancing French Art : la diffusion artistique de la France aux États-Unis (1947-1958) », Relations internationales, n°115, 2003, p.38-98.

Marès, Antoine. « La culture comme instrument de la politique extérieure des Démocraties populaires l'exemple franco-tchécoslovaque 1945-1963 », Relations internationales, n°115, 2003, p.425-436.

Marès, Antoine. « Puissance et présence culturelle de la France l'exemple du service des œuvres français à l'étranger dans les années trente », Relations internationales, n°33, 1983, p.65-80.

Milza, Pierre. « Culture et relation Internationales », Relations internationales, n°24, 1980, p. 361-379.

Misaghi mamghani, Ebrahim khalil. « Un regard aux Maktab-khanehs (Seyri dar adab maktab-khaneh) », Honar va mardom, n°166-167, 2004, p.104-108.

Miyashita , Yuichiro. « La présence culturelle de la France au Japon et la Collection Matsukata » Relations internationales n°134, 2008, p.37-53.

Nateq, Homa. « L'influence e la révolution française en Perse », Cemoti, n°1, 1991, p. 177-129.

Nazari, Faranak. « Le système scolaire à l'époque de Mozafar ol-Din Shah(Nezam amoozeshi dar doreh Mozafari) », Institut for Iranian Contemporary Historical Studies, n° 1624, <http://www.iichs.ir/p/ShowContent.aspx?id=1624&title=مظفری-دوره-در-آموزشی-نظام>, consulté le 25 juin 2016.

Ory, Pascal. « De la diplomatie culturelle à l'acculturation », Relations Internationales, n°116, 2003, p.479-481.

Ostad zadeh, Zahra et Ostad zadeh, Maryam. « Réflexion sur les trois caractéristiques de l'école historique Showkatieh (taamoli dar seh vizhegie momtaz madreseh tarikhi Showkatieh) », Ganjineh asnad, n° 70, 1387, p. 35-50.

Razavi zadeh, Mandana. « Un cahier sur les règles d'enseignement des enfants (Resaleh ghavaed tadriss atfal) », Farhange mardom, n° 42, 2012, p. 17-26.

Sadat, Seyed Mahmood. « Connaissance sur la base des écoles moderne à Kachan (Bastar yabi madares novin Kachan va shenasandan anha) », Ganjineh asnad, n°68, 2007, p. 19-38.

Salimi moubad, Salim. « Les *maktabs* et l'enseignement de Coran (*maktab-khaneh* va amoozesh Ghoran), Golestân Ghoran, n°122, 2002, p. 48-51.

Shahabi, Ali akbar. « La méthode de l'enseignement dans les maktab et les madreseh (Ravesh parvaresh va amoozesh dar farhang ghadim va dar makateb va madares ghadimeh va hadaf az an) », Iran nameh, n°6, 1983, p. 229-253.

Shateri, Mofid et Arezoomandan, Razieh. « Tazieh dans le hoseinieh Shokatieh (peivand Aein tazieh ba anasor kalbodi dar hoseinieh Shokatieh Birjand) », Motaleat farhangi ejtemaei Khorasan, n°31, 2015, p.7-36.

Sheikh Rezaei, Ensieh. « Écoles française en Iran (Madares faransavi dar Iran) », Ganjineh Asnad, n° 7-8, 1992, p. 95-109.

Takmil Homayoun. « Nasser, L'école supérieure des sciences politique (Madreseh alieh siasi) », La revue de faculté de Droit et sciences politique, n°63, 2004, p. 39-58.

Takmil homayoun, Naser. « Apparence de première établissement d'enseignement des enfants en Iran islamique (Shekl girie nakhostin nahad amoozesh khordsalan dar Iran asre eslami) », Farhang, no 43, 2001, Téhéran, p. 33-46.

Zafar Magham, Ahmad. « Les correspondances de Mirza Hasan Roshdieh(Asnadi az mokatebat Mirza Hasan Roshdieh) », Payam Baharestan, n°, 2009, p.503-526.

Zangouei, Hossein. « Le rôle des uléma dans la fondation de l'école Showkatieh (Naghsh ulama dar shekl giri madreseh Showkatieh) », Motaleat farhangi ejtemaei Khorasan, n° 13 et 14, 2009, p.62-91.

Zirenski, Maikel, « Missionnaire presbytériens américains à Ormia pendant la Première Guerre Mondiale(Missionerhaye presbytériens amrikaei dar shahr Ormia dar jang jahani aval) », dans Safa Akhavan (dir),L'Iran et la Première Guerre mondiale (Iran va jang jahani aval), Téhéran, Entesharat vezarat omoor kharejeh,1980, 516 p.

Hollot-bellier, Florence. « Les chrétiens d'Iran au XIXème siècle (1800-1918) », Studia Iranica, association pour l'avancement des études iraniennes, 2006, p. 79-104.

IV. Thèses

Dorrani, Kamal, L'enseignement supérieur en Iran : École « Talabegui » et université, étude comparative 1852-1978, université Lumière Lyon II, 1987, 440p.

Fallahi, Mitra. «Foundations of Education in Iran and Education After the Cultural Revolution of 1980», Marquette University, 1993, 414p.

Sarmad, Gholamali, « L'expédition des étudiants en Europe à l'époque de Qadjar », Université de Téhéran, 1992, 475 p.

Seyed Ebrahimi, Fatemeh, «Cultural incorporation of Iran into des western capitalist culture: westernization of Iranian education, University ofTennessee Press, 1992.

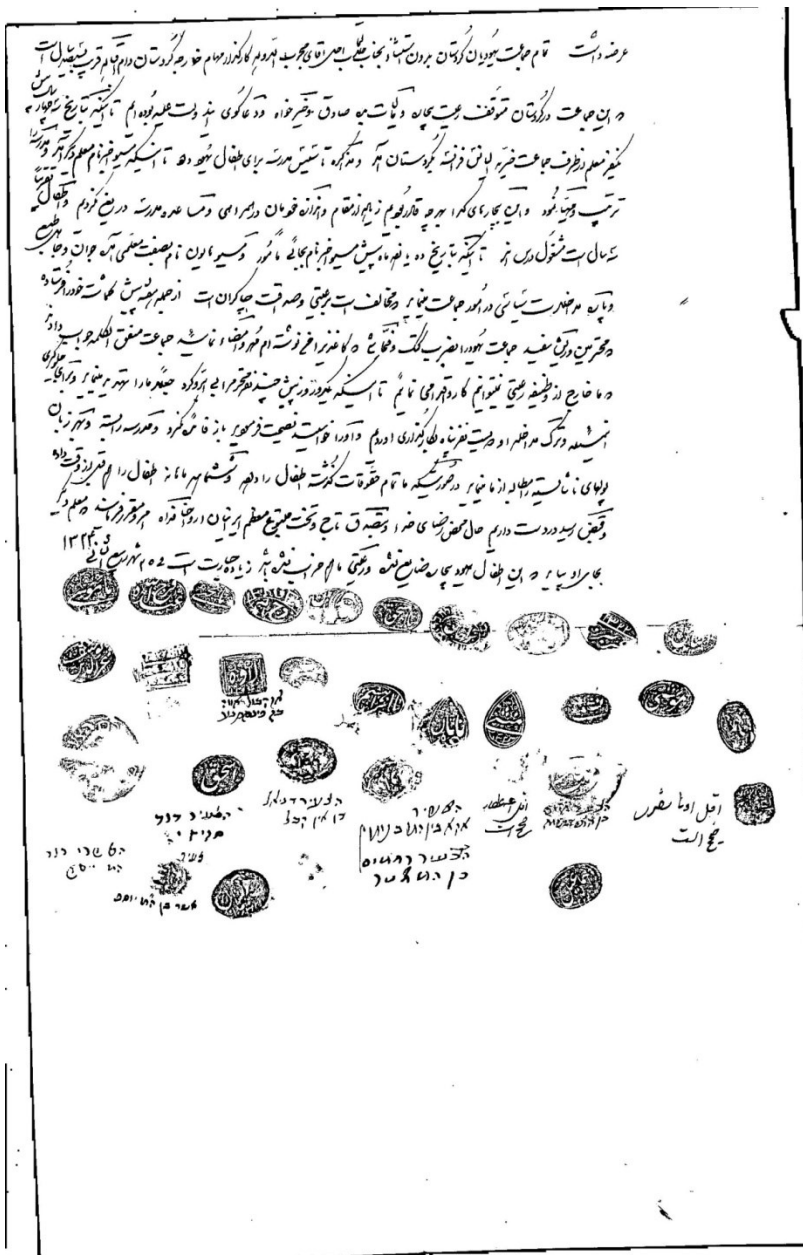
Shaghaghi-Cohen, Shokat Khan, «La langue française en Iran: histoire, situation actuelle et perspectives d'avenir », Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris), 2033, p. 487.

Annexes

Pétition de la communauté juive de Kurdisan adressée à Mojarab ol-Dowleh, courtier du ministère des Affaires étrangères

gh 1324-k3-p15 (141),

Centre des archives du ministère des Affaires étrangères, Téhéran



LÉGATION DE FRANCE
EN PERSE

Téhéran, le

۲۴ رمضان ۱۳۲۳

جناب سلطان مہر بہرابع اسامہ بن عبدالمطلب

میرزا ابی اسیر خانہ از چند نفر قبول رجعت کا کہ کجی چھوڑ کر اس کا ہم دات ستمہ اور دروزہ پش دریں اوقات پور کھڑا کرتا
میرزا ابی اسیر قبول کر کے اور صورت عدم دیکر دیکھ کر اور دروزہ پش اور وہ ایسے دیکھتے ہیں کہ اس وقت سے اس کا حال
بیکاروں اور ازلیہ حالت میں ہے اور اس وقت سے اس کا حال ایسا ہے کہ اس کا دل اور اس کا جسم اور اس کا دل
نہاں دیکھ کر ہر کسی کو ہلکا کر دیتا ہے اور اس کا حال ایسا ہے کہ اس کا دل اور اس کا جسم اور اس کا دل
دریغ سے ان میں سے کسی ایک سے بھی نہیں ملتا ہے اور اس کا حال ایسا ہے کہ اس کا دل اور اس کا جسم اور اس کا دل
بعض مسلمانوں اور عیسائیوں اور ہندوؤں کے ساتھ بھی ایسا ہے کہ اس کا دل اور اس کا جسم اور اس کا دل
دریغ سے ان میں سے کسی ایک سے بھی نہیں ملتا ہے اور اس کا حال ایسا ہے کہ اس کا دل اور اس کا جسم اور اس کا دل
محفوظ رکھ کر اس کا حال ایسا ہے کہ اس کا دل اور اس کا جسم اور اس کا دل
ازدانت صاحب اور اس کا حال ایسا ہے کہ اس کا دل اور اس کا جسم اور اس کا دل
دعا کا حال ایسا ہے کہ اس کا دل اور اس کا جسم اور اس کا دل
اس وقت سے اس کا حال ایسا ہے کہ اس کا دل اور اس کا جسم اور اس کا دل
مقام میں اس کا حال ایسا ہے کہ اس کا دل اور اس کا جسم اور اس کا دل
شوق و رغبت سے اس کا حال ایسا ہے کہ اس کا دل اور اس کا جسم اور اس کا دل



۲۹۷

روزنامه مدرسه ما که در راهبوسک ریج کهنه ششم به چاپ در آمد

روزنامه مدرسه ما
در راهبوسک

چگونه میسر شد که روزنامه مدرسه ما که در راهبوسک ریج کهنه ششم به چاپ در آمد
و در روزهای بعد در راهبوسک ریج کهنه ششم به چاپ در آمد
باشد که اول در راهبوسک ریج کهنه ششم به چاپ در آمد
میسر شد

چگونه میسر شد که روزنامه مدرسه ما که در راهبوسک ریج کهنه ششم به چاپ در آمد
و در روزهای بعد در راهبوسک ریج کهنه ششم به چاپ در آمد
باشد که اول در راهبوسک ریج کهنه ششم به چاپ در آمد
میسر شد



هر طبعی که در راهبوسک ریج کهنه ششم به چاپ در آمد
و در روزهای بعد در راهبوسک ریج کهنه ششم به چاپ در آمد
باشد که اول در راهبوسک ریج کهنه ششم به چاپ در آمد
میسر شد

هر طبعی که در راهبوسک ریج کهنه ششم به چاپ در آمد
و در روزهای بعد در راهبوسک ریج کهنه ششم به چاپ در آمد
باشد که اول در راهبوسک ریج کهنه ششم به چاپ در آمد
میسر شد

و در روزهای بعد در راهبوسک ریج کهنه ششم به چاپ در آمد
باشد که اول در راهبوسک ریج کهنه ششم به چاپ در آمد
میسر شد

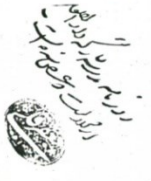
و در روزهای بعد در راهبوسک ریج کهنه ششم به چاپ در آمد
باشد که اول در راهبوسک ریج کهنه ششم به چاپ در آمد
میسر شد

و در روزهای بعد در راهبوسک ریج کهنه ششم به چاپ در آمد
باشد که اول در راهبوسک ریج کهنه ششم به چاپ در آمد
میسر شد

و در روزهای بعد در راهبوسک ریج کهنه ششم به چاپ در آمد
باشد که اول در راهبوسک ریج کهنه ششم به چاپ در آمد
میسر شد

و در روزهای بعد در راهبوسک ریج کهنه ششم به چاپ در آمد
باشد که اول در راهبوسک ریج کهنه ششم به چاپ در آمد
میسر شد

و در روزهای بعد در راهبوسک ریج کهنه ششم به چاپ در آمد
باشد که اول در راهبوسک ریج کهنه ششم به چاپ در آمد
میسر شد



روزنامه مدرسه ما
در راهبوسک

